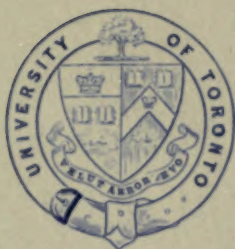
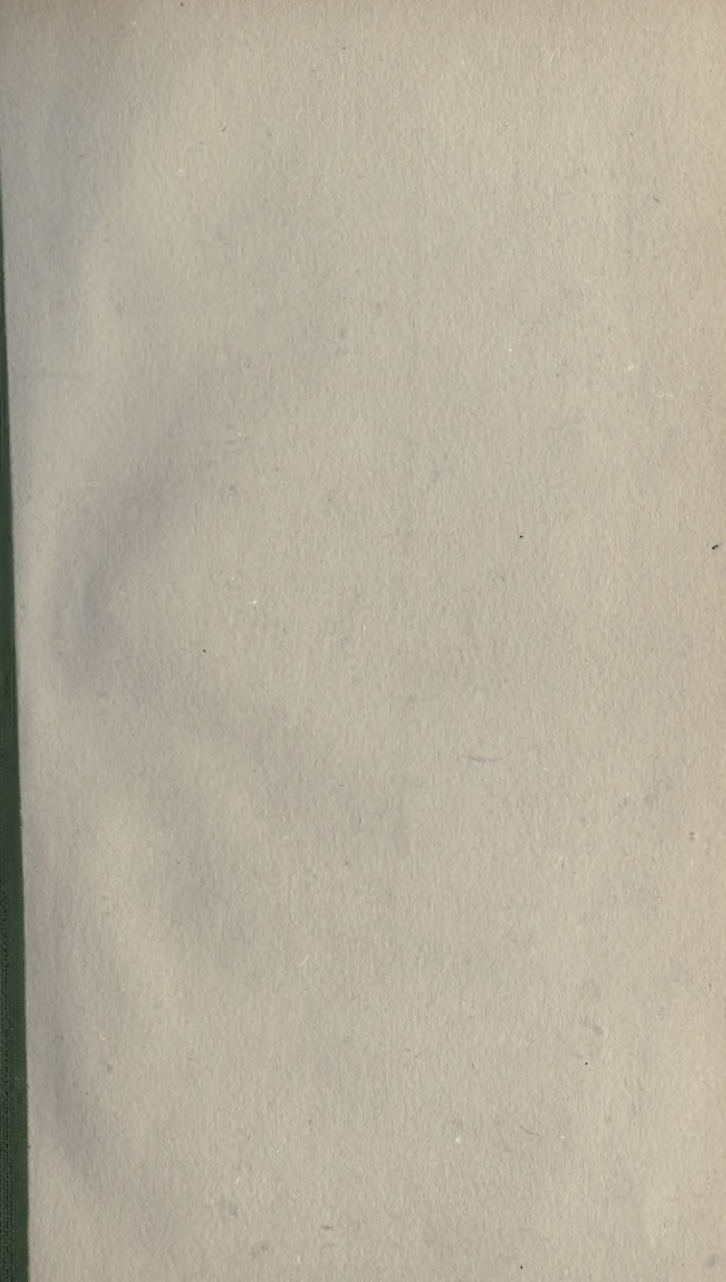




3 1761 07834999 0



Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by
Lady Falconer
from the books of the late
Sir Robert Falconer, K.C.M.G.,
President of the University of
Toronto, 1907-1932



BOSSUET

OUVRAGES DE M. F. BRUNETIÈRE

PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

DANS LA BIBLIOTHÈQUE VARIÉE

Format in-16 à 3 fr. 50 le volume broché.

ÉTUDES CRITIQUES SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. Huit volumes qui se vendent séparément. Chaque volume. 3 fr. 50

- I. — La Littérature française au moyen âge. — Pascal. — Mme de Sévigné. — Molière. — Racine. — Montesquieu. — Voltaire. — La littérature française sous le premier Empire. Un vol. 3 fr. 50
- II. — Les Précieuses. — Bossuet et Fénelon. — Massillon. — Marivaux. — La direction de la librairie sous Malesherbes. — Galiani. — Diderot. — Le théâtre de la Révolution. Un vol. 3 fr. 50
- III. — Descartes. — Pascal. — Le Sage. — Marivaux. — Prévost. — Voltaire et Rousseau. — Classiques et romantiques. Un vol. 3 fr. 50
- IV. — Alexandre Hardy. — Le roman français au xviii^e siècle. — Pascal. — Jansénistes et Cartésiens. — La philosophie de Molière. — Montesquieu. — Voltaire et Rousseau. — Les romans de Mme de Staël. Un vol. 3 fr. 50
- V. — La réforme de Malherbe et l'évolution des genres. — La philosophie de Bossuet. — La critique de Bayle. — La formation de l'idée de progrès. — Le caractère essentiel de la littérature française. Un vol. 3 fr. 50
- VI. — La doctrine évolutive et l'Histoire de la littérature. — Les fabliaux du moyen âge et l'origine des contes. — Un précurseur de la pléiade : Maurice Scève. — Corneille. — L'esthétique de Boileau. — Bossuet. — Les Mémoires d'un homme heureux. — Classique ou romantique ? André Chénier. — Le cosmopolitisme et la littérature nationale. Un vol. 3 fr. 50
- VII. — Un épisode de la vie de Ronsard. — Vaugelas et la théorie de l'usage. — Jean de La Fontaine. — La langue de Molière. — La Bibliothèque de Bossuet. — L'évolution d'un genre : La tragédie. — L'évolution d'un poète : Victor Hugo. — La littérature européenne au xix^e siècle. — Appendice. Un vol. 3 fr. 50
- VIII. — Une nouvelle édition de Montaigne. — La maladie du burlesque. — époques de la comédie de Molière. — L'éloquence de Bourdaloue. — L'Orient dans la littérature française. — Les transformations de la langue française au xviii^e siècle. — Joseph de Maistre et son livre « du Pape ». Un vol. 3 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

L'ÉVOLUTION DES GENRES DANS L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE.

Un vol. 3 fr. 50

L'ÉVOLUTION DE LA POÉSIE LYRIQUE EN FRANCE AU XIX^e SIÈCLE.

Deux vol. 7 fr.

LES ÉPOQUES DU THÉÂTRE FRANÇAIS (1636-1850). Un vol. 3 fr. 50

VICTOR HUGO. Deux vol. 7 fr.

ÉTUDES SUR LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE. Un vol. 3 fr. 50

Faguet (Émile), de l'Académie française. *Ferdinand Brunetière*, in-16 broché 1 fr.

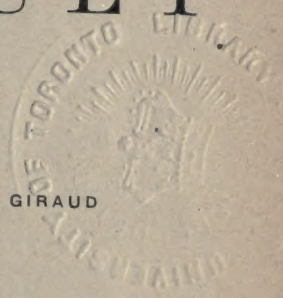
1017-12. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 1-13.

~~17~~
~~B7463~~
~~Yb1~~

FERDINAND BRUNETIÈRE

BOSSUET

PRÉFACE DE VICTOR GIRAUD



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1913

426496
28.7.44



BX

4705

B7B7

PRÉFACE

« Vous seriez bien fâchés que je n'eusse point invoqué Bossuet ! » Ainsi se terminait, par un de ces traits qu'il ne lui déplaisait pas de se décocher à lui-même, en même temps qu'à ses adversaires, le retentissant, le virulent article que Brunetière avait écrit *En l'honneur de la Science*. Et, en effet, l'autorité de Bossuet ne pouvait manquer d'être invoquée au cours de cette campagne contre la « nouvelle idole ». La secrète influence du grand évêque n'avait-elle pas été pour quelque chose dans l'évolution intellectuelle et morale dont l'article *Après une visite au Vatican* marquait une étape décisive ? A lire Bossuet, à le relire, chaque fois avec une admiration plus vive et une piété plus fervente, à se le convertir, comme il aimait à dire, « en sang et en nourriture », l'auteur du *Roman naturaliste* ne s'était-il pas ouvert, presque à son insu, à un ordre

d'idées et de préoccupations auxquelles le commerce assidu de Darwin et d'Auguste Comte n'aurait pu suppléer? Telle était la question que plusieurs ont dû se poser dès lors, et à laquelle nous pouvons aujourd'hui répondre avec plus d'assurance.

I

Dis-moi qui tu hantes.... Quand on les connaît un peu l'un et l'autre, le prêtre du xvii^e siècle et le critique du xix^e, on se rend assez bien compte de tout ce qui, chez le premier, a pu attirer et séduire le second.

Les raisons générales, — les seules qu'il eût peut-être avouées, — ne manquaient certes pas à Brunetière pour justifier l'admiration profonde que de longue date il professait pour Bossuet. « La gloire de Bossuet, écrivait déjà Sainte-Beuve, la gloire de Bossuet est devenue l'une des religions de la France; on la reconnaît, on la proclame, on s'honore soi-même en y apportant chaque jour un nouveau tribut, en lui trouvant de nouvelles raisons d'être et de s'accroître; on ne la discute plus. » Renan n'aurait assurément point signé ces lignes, mais Brunetière y eût pleinement souscrit. Je suis d'autant plus à l'aise

pour y souscrire moi-même que, si j'ose le dire, je n'irais point, pour ma part, aussi loin que Brunetière dans le culte véritablement unique qu'il avait voué au grand orateur : je sais, au XVII^e siècle même, non pas de plus grands écrivains, mais de plus hauts et de plus vastes génies, de plus hardis, de plus féconds, de plus modernes. Mais, quelques réserves que l'on soit en droit de faire sur quelques-unes des idées de Bossuet, sur son œuvre et sur son influence, une chose est sûre néanmoins. Aucun écrivain d'abord n'a plus honoré notre langue, n'en a mieux connu, ni mieux utilisé les ressources, n'en a su tirer de plus beaux, de plus prodigieux accents que ce prêtre qui n'a jamais été, ni voulu être que prêtre, et qui n'a jamais écrit que pour agir. Ah ! comme je comprends les sentiments de Chateaubriand à la fin d'une nouvelle lecture de l'oraison funèbre de Condé : « A ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains ». Il y a des pages, il y a des phrases de Bossuet. — songez à celle du *Sermon sur l'Unité de l'Église* qu'a si bien commentée jadis M. Lanson, — qui frapperont d'un éternel étonnement, et presque d'une sorte de stupeur admirative, tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume. « Ce demi-dieu de la prose française » : le mot est de M. Bour-

get, et il exprime à merveille le jugement qu'il faut porter sur Bossuet écrivain. D'autre part, s'il est permis, je le répète, de discuter certaines parties de son œuvre, cette œuvre est si imposante, si cohérente, si puissamment harmonieuse, qu'elle commande le respect, et qu'à défaut de l'assentiment de l'esprit, elle force « les raisons du cœur » à lui payer leur juste tribut. Et enfin, ce qui, plus que tout, dans Bossuet, mérite nos pieux hommages, et cette espèce de vénération tendre dont si peu de grands hommes sont vraiment dignes, c'est la beauté du caractère et la générosité du rôle historique. Personne n'a été plus désintéressé, ne s'est plus complètement oublié soi-même, n'a plus candidement enseveli sa personne éphémère dans la grandeur des causes qu'il soutenait, n'a combattu en un mot, — sauf peut-être dans l'affaire du quiétisme, — avec un cœur plus dépouillé de tout ce qui n'est pas le pur amour de la vérité. Je ne relis jamais sans émotion cette *Méditation sur la brièveté de la vie* où le jeune prêtre de vingt et un ans promettait à son Dieu de songer « tous les jours à la mort », et de « penser non pas à ce qui passe, mais à ce qui demeure ». Il a bien tenu sa promesse. Pour l'honneur des Lettres françaises, il faut s'applaudir qu'un Bossuet ait existé.

Épris comme il l'était de tout ce qui rehausse

l'éclat de notre tradition littéraire, Brunetière ne pouvait pas ne pas être particulièrement sensible aux raisons que nous avons tous d'admirer et d'aimer l'auteur des *Variations*. Je crois qu'il en avait d'autres, de plus personnelles et de plus intimes, des raisons à peine conscientes, comme le sont toujours celles qui nous dictent nos sentiments profonds. Et ces raisons-là se ramènent peut-être toutes à celle-ci qu'il y avait entre Bossuet et lui de secrètes et curieuses ressemblances.

Je sais, ou crois savoir les différences, et il est bien entendu que je n'assimile pas les génies ou les talents, et encore bien moins les œuvres. Mais, cela dit, que de traits de ressemblance morale on pourrait signaler entre les deux écrivains ! Comme Bossuet, Brunetière n'était pas l'homme de son style. Impérieux, autoritaire, presque despotique quand il parlait ou qu'il écrivait, il était, à l'ordinaire, doux, simple, conciliant, beaucoup plus hésitant et même faible qu'on ne l'a cru. On se trompait étrangement sur son compte quand on se l'imaginait tout d'une pièce : la vérité est qu'il a beaucoup changé, beaucoup évolué, si l'on préfère, et non pas seulement dans le détail de ses idées, mais même sur les points essentiels de ses doctrines ; d'un systématique, il n'a eu bien souvent que l'apparence. Comme Bossuet encore,

il était passionnément épris d'ordre et de certitude : le scepticisme, le dilettantisme où plusieurs de ses contemporains se sont complu avec tous les raffinements les plus exquis de la volupté la plus abandonnée lui étaient littéralement en horreur : il avait besoin d'un terrain solide où asseoir sa vie morale. Et comme Bossuet enfin, Brunetière a été un adversaire acharné, une sorte d'ennemi personnel de l'individualisme sous toutes ses formes : il n'a jamais pu admettre qu'un homme, fût-il un Renan ou un Napoléon, se fit le centre du monde, s'opposât et se préférât, lui tout seul, à l'humanité tout entière, à l'innombrable armée des vivants et des morts : ces revendications insolentes du moi lui paraissaient odieuses, inhumaines ; elles avaient le don de provoquer toutes les fureurs de sa verve sarcastique, de son indignation, de son mépris. Il a prononcé dans les dernières années de sa vie, à Bordeaux, je crois, un grand discours de combat qu'il avait intitulé bravement *Contre l'individualisme*, et j'ai plus d'une fois regretté qu'il ne l'eût pas rédigé et publié. Mais, à vrai dire, ce discours, il l'a prononcé durant toute sa carrière. Bossuet lui-même n'a pas revendiqué avec plus d'éloquence les droits sacrés de la tradition ; il n'a pas dénoncé plus fortement le scandale de tous ceux qui se sont orgueilleusement insurgés contre elle.

La ressemblance ne s'arrêtait pas là; elle n'était pas seulement d'ordre moral; elle était aussi d'ordre intellectuel. Brunetière est un esprit de la même famille que Bossuet. Je me rappelle avoir lu, il y a quelques années, une intéressante et curieuse étude d'un philosophe contemporain, M. Albert Leclère, qui a pour titre *Essai critique sur le droit d'affirmer*. Ce droit, que nous avons tous, mais que, philosophiquement parlant, nous ne devrions exercer que dans certaines conditions et sous certaines réserves, Brunetière, comme avant lui Bossuet, en usait, je ne dirai pas avec indiscrétion, ni avec intempérance, mais enfin avec une complaisance qui pouvait paraître excessive à des esprits construits un peu différemment. Il existe une lettre de Renan où Bossuet est qualifié d'« idole de l'admiration routinière », la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, d'« ignoble parodie de la Bible au profit de Louis XIV », et où le subtil écrivain s'emporte jusqu'à dire : « Pour ma part, la destruction de cette superstition-là (dans la mesure, bien entendu, où une superstition se détruit) a toujours été une de mes idées fixes ! » Cette violente aversion de l'auteur de la *Vie de Jésus* pour celui des *Variations*, et, bien entendu, — il ne s'en cachait point, — pour le critique du *Roman naturaliste*, ne s'explique que trop bien. Les esprits ondoyants

et divers, indécis, tout en nuances, en demi-mots et en demi-teintes, tels que Renan, ne peuvent sentir les esprits résolus, catégoriques, épris d'idées nettes et de solutions fermes, tels que Bossuet ou Brunetière. « Tu diffères; donc, je te hais! » Que d'ailleurs ces derniers, les esprits dogmatiques, soient parfois un peu trop impatients dans leur enquête; que, dans leur besoin de croire et d'affirmer, ils brusquent la recherche, et se précipitent, quelquefois trop vite, à des conclusions prématurées, qu'en un mot, suivant la parole de Pascal, ils ne sachent pas toujours « douter où il faut, assurer où il faut, en se soumettant où il faut », il est possible : la vérité est chose si difficile à atteindre qu'il ne faut ni s'en étonner, ni s'en indigner, ni peut-être même s'en plaindre. Chaque esprit va à la vérité comme il peut, suivant son allure propre, sa structure intime, sa pente originelle. Pourquoi la méthode d'un Bossuet ou d'un Brunetière ne vaudrait-elle pas celle d'un Renan? Une seule chose est sûre : c'est qu'il y a opposition entre les deux méthodes, entre les deux formes d'esprit, et qu'autant, en lisant Renan, Brunetière a dû sentir s'accuser et se préciser la foncière contradiction de sa propre nature, autant, en lisant Bossuet, il a dû se reconnaître et s'aimer en lui.

II

Est-ce à dire cependant que Bossuet ait exercé sur la pensée de Brunetière l'influence souveraine, décisive qu'on lui a si souvent attribuée? Contrairement à l'opinion commune, — et Brunetière lui-même nous en faisait l'aveu un jour, — nous croyons cette influence, sinon pleinement illusoire, tout au moins assez superficielle. Tel était aussi, je le sais, l'avis d'un excellent juge et d'un intime ami, Eugène-Melchior de Vogüé, et il l'a, du reste, publiquement exprimé. Et si l'on était tenté ici de crier à la contradiction, ou au paradoxe, nous oserions présenter les observations que voici.

D'abord, on peut admirer, aimer, même avec quelque excès, sans pour cela subir l'influence de qui l'on admire ou l'on aime. Admiration n'est nullement synonyme d'imitation. Il y a des admirations d'ordre historique qui sont parfaitement conciliables avec la plus entière indépendance de jugement, et qui autorisent, et même légitiment toute sorte de réserves sur le fond des choses et des questions. D'autre part, et sans qu'il les ait jamais dites, ce me semble, expressément, on peut entrevoir les raisons profondes qui font que, au moins pendant longtemps, Brunetière

s'est secrètement dérobé à l'impérieux ascendant de la parole et de la pensée du grand orateur; et ces raisons, je crois bien qu'on peut les définir en trois mots : Bossuet était un prêtre, non un laïque; il n'était point pessimiste; il n'avait pas dans sa foi cette inquiétude, ce je ne sais quoi de tragique sans lequel, nous autres modernes, nous avons peine à concevoir le profond sentiment religieux. Or, tout cela, Brunetière le trouvait dans Pascal. Et c'est pourquoi, bien plus que Bossuet, l'auteur des *Pensées* a été, je crois, le vrai maître de sa vie intérieure, celui en tout cas qu'il a le plus écouté et le mieux suivi.

De cet ensemble de dispositions intimes il est difficile, je le sais, d'apporter des preuves péremptoires. Peut-être cependant n'en est-on pas réduit, là-dessus, aux simples conjectures, et certains indices nous permettent-ils de nous rendre compte que nous ne faisons pas fausse route. De ces indices le plus révélateur peut-être est ce besoin qu'à plus d'une reprise a éprouvé Brunetière de *pascaliser*, si j'ose ainsi dire, son cher Bossuet. Tout au début de sa carrière, dans un très beau parallèle entre Voltaire et Bossuet, il écrivait : « Et le prêtre du xvii^e siècle a vu plus loin et plus juste que le pamphlétaire du xviii^e siècle, car *ayant traversé comme les autres les angoisses du doute et sué, dans le secret de ses méditations, l'agonie du*

désespoir, il a compris que, toutes choses qui tiennent de l'homme étant imparfaites, c'était trahir la cause elle-même de l'humanité que de dénoncer au sarcasme, au mépris, à l'exécration les maux dont on n'a pas le remède ». La phrase est admirable : elle s'appliquerait assez bien à Pascal, — à un Pascal un peu romantique peut-être, le Pascal de l'histoire n'ayant probablement jamais connu le doute ; — elle ne s'applique guère à Bossuet, que la sérénité de sa foi a toujours préservé, ce me semble, de « l'agonie du désespoir ». A plus de vingt ans d'intervalle, dans une conférence sur *Ce que l'on apprend à l'école de Bossuet*, Brunetière déclarait encore que l'une des principales leçons qu'il avait personnellement puisées dans l'étude du grand écrivain, c'était la distinction des différents ordres de certitudes. Or, est-ce là une idée de Bossuet ? Peut-être, et l'on pourrait sans doute trouver plus d'un texte à l'appui de cette assertion. Mais c'est surtout une idée de Pascal, et l'on sait assez que la fameuse théorie des trois ordres est l'une des maîtresses pièces des *Pensées*. Et n'est-il pas curieux de constater que le Bossuet qu'aime et admire particulièrement Brunetière, c'est surtout celui qu'il s'est complu à voir à travers Pascal ?

L'a-t-il d'ailleurs toujours vu à travers Pascal ? Ce n'est en tout cas pas faute d'avoir, durant toute

sa carrière, lu et relu les œuvres du grand orateur. On voudrait pouvoir le suivre dans ces lectures successives et noter les impressions successives qu'il en retirait. Et d'abord, à quelle époque, exactement, a-t-il pris pour la première fois contact avec Bossuet? Et Bossuet figurait-il parmi les vastes lectures que le jeune rhétoricien du lycée Louis-le-Grand, « vétérans irrégulier, élève intermittent, et qui travaillait à côté », entreprenait pour son propre compte? Nous ne savons; mais cela semble assez probable, car, un peu plus tard, après la guerre, alors qu'à l'institution Lelarge, il était le compagnon de chaîne de M. Bourget, « le xvii^e siècle et Bossuet, — nous rapporte l'auteur du *Disciple*, — revenaient sans cesse dans ses propos. Je crois l'entendre me disant : « Ce « coquin de Fénelon ! » du même accent que s'il eût parlé d'un camarade indélicat et dont il eût eu à se plaindre personnellement, tant était grande sa ferveur pour l'impérieux évêque de Meaux. » Mais s'il lisait déjà et admirait passionnément Bossuet, s'il poussait le zèle pour cette grande mémoire jusqu'à publier en 1882 une édition peu connue des *Sermons choisis*, il lui résistait encore, témoin cette ligne curieuse que je trouve dans des pages inédites de la même époque sur l'*Encyclopédie* : « Depuis ce grand Bossuet à l'abri duquel je souffre de ne pouvoir me mettre ». « Ce grand

Bossuet », Brunetière le retrouvait encore à plus d'une reprise dans ses cours à l'École normale, d'abord en 1887, quand il enseignait l'histoire littéraire du XVII^e siècle, puis en 1890-1891, quand, durant toute cette année scolaire, il parla de Bossuet. Je me souviens encore de ces leçons si fortes, si pleines, où ses dons d'orateur, de lettré, d'historien et de penseur, portés en quelque sorte à leur suprême puissance par la flamme de la sympathie, se donnaient si librement carrière, et qui, si elles avaient été rédigées, auraient formé un si beau livre : on en jugera par les suggestifs sommaires que, dans un précieux *Appendice*, a recueillis M. Alphonse Dieuzeide. Un peu plus tard, en 1894, — on se rappelle encore avec quel éclat, — Brunetière reprenait le même sujet en Sorbonne : je ne sais si les leçons, d'ailleurs plus amples et plus détaillées de l'École normale, n'auraient pas été préférées par les connaisseurs aux brillantes conférences de la Sorbonne. Ce qui est certain, c'est que les unes et les autres sortaient d'une nouvelle et toute fraîche lecture de tout Bossuet.

D'autres conférences, quelques articles sortaient encore, au hasard des circonstances, de ces travaux préparatoires. A Paris, à Dijon, à Besançon, à Montréal, à Rome, où Brunetière n'a-t-il pas parlé de Bossuet? Il s'était fait le cham-

pion de cette gloire hautaine. A mesure qu'il évoluait lui-même, il semble bien que les objections ou les réserves qui perçaient quelquefois sous son admiration allaient en s'atténuant. Bossuet lui-même était-il pour quelque chose dans cette nouvelle manière de voir? On peut le conjecturer avec quelque vraisemblance. Si je persiste à croire qu'aux moments de crise notamment, un Pascal a eu plus d'action que Bossuet sur le fond et sur l'orientation générale de la pensée de Brunetière, j'admets très volontiers que Bossuet a fini par agir aussi sur lui, à sa manière, moins heurtée et plus discrète. Bossuet a certainement contribué à entretenir l'auteur des *Discours de combat* dans la méditation continue des grands problèmes; il a alimenté l'inquiétude morale et religieuse qui couvait en lui; il l'a, si je puis ainsi dire, préparé à subir l'assaut de Pascal. En 1900, dans cette conférence de Besançon dont j'ai déjà parlé, et qui a été comme le prélude d'une déclaration décisive, Brunetière ramenait à trois principales les hautes leçons qu'on peut retirer, et qu'il avait personnellement retirées, de l'étude de Bossuet : la rhétorique supérieure que l'on apprend à son école; l'art d'aller au point vif des questions; et la distinction des différents ordres de vérités et de certitudes. Et il ajoutait en terminant :

Quand je me suis mis à l'école de Bossuet, rempli que j'étais des idées de mon temps et des leçons de mes maîtres, j'ai résisté, et j'ai résisté longtemps. Puis, quoi qu'on dise cependant à la fin, dans cette fréquentation, j'ai trouvé, et, chaque fois que j'y reviens, je retrouve tant de bons sens, tant de génie, tant d'autorité, tant de probité intérieure, que j'ai fini par me laisser faire, et je crois que quiconque de vous renouvellerait la même expérience, aboutirait au même résultat.

Il y aurait assurément quelque impertinence à vouloir affaiblir la portée de ce témoignage.

III

Comment se fait-il donc qu'une piété si fervente et si diligente, que tant de lectures, d'études et de travaux d'approche n'aient pas abouti à un vrai livre, à un beau livre sur Bossuet? Ce livre, que nous n'avons pas encore, qui, mieux que Brunetière, aurait pu l'écrire? Il l'eût écrit, nous n'en pouvons guère douter, avec toute sa pensée, tout son talent et tout son cœur, et je sais bien des gens qui regretteront éternellement qu'il ne nous l'ait point donné. Pourquoi donc ne l'a-t-il pas fait?... Hélas! pourquoi un homme, qui semblait né pour écrire surtout des livres, n'a-t-il guère laissé que des recueils d'articles ou de discours?... En ce qui concerne l'ouvrage sur

Bossuet, peut-être le hasard, qui fait tant de choses dans la vie de chacun de nous, est-il le seul coupable. Peut-être aussi Brunetière, qui était toujours prêt à parler ou à écrire sur Bossuet, voyait-il trop nettement les multiples difficultés d'une étude d'ensemble, telle qu'il la concevait, sur l'auteur des *Variations*, et ne se sentait-il pas, à son gré, encore suffisamment armé pour l'entreprendre. Peut-être enfin craignait-il, — car il avait de ces scrupules, — d'arrêter, et de fixer, et de lier ou d'engager trop prématurément sa pensée par un livre, d'imposer les contours rigides et irrévocables de l'histoire morte à une œuvre qu'il sentait très vivante en lui, et dont l'intime substance était comme mêlée à sa propre vie morale. En toutes choses, cet esprit toujours mobile aimait à « se réserver la possibilité des reprises et des tâtonnements ». Je l'ai entendu regretter d'avoir écrit autrefois sur les *Provinciales* des pages qu'il ne pensait plus, et nul doute que, s'il avait prononcé sur Pascal la série de conférences qu'il méditait, il n'eût hardiment revendiqué le droit de se contredire et d'avoir changé d'opinion.

Et cependant, ce livre qu'il semble n'avoir pas voulu écrire, il se trouve, à y regarder d'un peu près, que Brunetière nous en a laissé plus que des fragments. Il n'a pas rédigé, — tant s'en faut, —

toutes les conférences qu'il a prononcées sur Bossuet, mais enfin il en a rédigé quelques-unes, et il a écrit aussi, au hasard de l'actualité, plusieurs articles considérables sur certaines parties de l'œuvre de son héros. Or, à rapprocher articles et conférences les uns des autres, à les disposer suivant un certain ordre, on s'aperçoit non seulement que ces divers morceaux forment comme les divers chapitres d'une étude d'ensemble à peu près complète sur Bossuet, mais encore, — et chose purement accidentelle, mais extrêmement heureuse, — que la succession même de ces chapitres reproduit, presque trait pour trait, le plan idéal d'une vaste étude sur Bossuet que Brunetière avait un jour tracé à ses élèves de l'École normale, en déplorant, faute de temps, de ne pouvoir s'y conformer. On nous a conservé ce plan, ou ce programme, dans une note du volume récemment publié, sur *le Dix-septième siècle*, et chacun peut vérifier la très curieuse concordance ¹.

1. Voici cette note :

« Ce plan général comprendrait les chapitres suivants :

« Chapitre I. — *La Jeunesse de Bossuet (1627-1670)* : son éducation, les bornes de ses idées, la formation de ses idées, l'histoire extérieure de sa prédication.

« Ch. II. — *L'Éloquence de Bossuet*, et résumé de l'Éloquence de la chaire avant Bossuet.

« Ch. III. — *Bossuet à la Cour (1670-1682)*. — Le Préceptorat du Dauphin; les relations avec les protestants; Bossuet et Louis XIV; politique de Bossuet; les Affaires du Clergé.

« Ch. IV. — *Bossuet historien et controversiste* : contre les Pro-

Le voilà donc, semble-t-il, retrouvé ou restauré, écrit presque malgré lui, ce *Bossuet* qu'on avait si souvent réclamé à Ferdinand Brunetière, et qu'il s'obstinait à ne pas écrire. Et assurément, il manque bien quelque chose à ce livre, pour qu'il soit entièrement digne et de son auteur, et du noble sujet qu'il traite. On y trouvera sans peine quelques répétitions, et certains détails, non pas oiseux, mais qui se ressentent de l'origine première des diverses parties de l'édifice. Entre ces diverses parties, les proportions idéales ne sont peut-être pas toujours absolument respectées, précisément parce qu'elles n'étaient pas primitivement conçues en vue d'un ensemble. Enfin ces divers morceaux sont de date différente, et peut-être, aux yeux d'un juge minutieux et difficile, l'entière unité de pensée et de style pourra-t-elle paraître, çà et là, recevoir quelques atteintes. Évidemment, la dernière main de l'ouvrier manque à cette œuvre. Oserons-nous dire qu'elle n'en paraîtra que plus sincère, et peut-être plus attachante, sans les retouches dernières qu'il lui eût été si facile d'y apporter?

testants; l'*Histoire des variations* et les *Avertissements*; la Querrelle du quietisme; Richard Simon : *Défense de la tradition*.

• Ch. V. — *Rôle et caractère de Bossuet* : ses intentions profondes : que pense-t-il de l'état de la religion et de son avenir?

• Ch. VI. — *Dernières années et derniers ouvrages de Bossuet* : ses lettres de direction; les *Méditations* et les *Élévations*; la Philosophie de Bossuet. •

Car, je vous prie, n'allez pas, à ce propos, sacrifier au préjugé vulgaire qui condamne sans appel les « recueils d'articles ». S'il était vrai, comme le prétendent certains éditeurs, que le public n'aime pas les recueils d'articles, le public aurait tort, voilà tout. Mais le public n'a pas tort : s'il se défend, comme c'est son droit, et même son devoir, contre les *Mélanges* destinés à sauver de l'oubli des pages aussi éphémères que les feuilles où elles ont d'abord vu le jour, le public a fait un assez beau succès à certains recueils d'articles, quand ces recueils étaient signés Sainte-Beuve ou Taine, Montégut ou Brunetière, pour ne rien dire ici des vivants. C'est qu'en effet rien ne vaut, pour un esprit qui pense, quand ils sont d'un maître, ces recueils d'essais où, sans dogmatisme, sans raideur, avec la liberté d'une âme vivante qui suit sa pente et son goût du moment, qui tantôt se concentre et tantôt s'épanche, qui passe d'un objet à un autre sans effort, sans transition, une riche, haute ou subtile pensée se livre à nous dans la souple familiarité de ses démarches coutumières. Dans les livres le mieux « composés », l'art, quelquefois, confine un peu à l'artifice : les nécessités du « discours », de l'exposition logique et suivie entraînent parfois à des réductions, à des transpositions du réel qui peuvent en paraître une

mutilation regrettable : il faut reconstruire pour « exposer d'ordre », comme disait Pascal ; et toute reconstruction n'est-elle pas un peu infidèle ? Pour adapter la réalité vivante, qui, de sa nature, est mouvement, ondoisement, devenir, aux besoins de l'esprit qui la pense, il faut lui imposer des cadres qui, si larges qu'ils soient, sont toujours rigides par quelque côté, et qui, donc, toujours, en laisseront échapper quelque chose. Et c'est pourquoi, plus l'ordonnance d'un livre sera forte, ingénieuse, systématique, plus on pourra accuser l'auteur d'avoir fait violence à la réalité qu'il interprète, et même à la sincérité de sa propre pensée, pour enfermer dans un moule trop parfait la mouvante complexité de la nature et de la vie. Les bons recueils d'essais échappent complètement à ce spécieux reproche ; ils ont quelque chose d'inachevé, comme la vie elle-même : ils n'ont pas la prétention d'épuiser le réel, ils en figurent simplement quelques aspects ; ils définissent moins qu'ils ne suggèrent ; ils esquissent plus qu'ils ne dessinent ; en un mot, ils imitent, par leur mouvement même, le libre et souple mouvement de la pensée comme de la vie.

Tous ces mérites, on sera sans doute heureux de les trouver dans le *Bossuet* de Brunetière. Comme d'autre part les études qui composent le

livre se répartissent sur une période d'environ un quart de siècle, ce n'est pas un simple moment d'une vie de penseur ou d'écrivain qui se reflète dans ce recueil, c'est bien toute une vie intellectuelle et morale qui s'y exprime, et une vie dont on sait les remarquables vicissitudes. Ces vicissitudes, il est facile de les entrevoir à travers divers essais dont l'objectivité voulue, et d'ailleurs réelle, ne laisse pas de trahir la pensée intime : il y a quelque distance entre l'état d'esprit qui, en 1881, dictait à l'auteur des *Discours de combat* ses pages sur les *Sermons* ou sur la *Querelle du quiétisme* et celui qui, en 1900, lui inspirait sa conférence de Rome sur la *Modernité de Bossuet*, ou encore le vigoureux et vibrant article d'ensemble qu'en 1906, à la veille même de sa mort, il écrivait sur son auteur de prédilection; et ce ne sera peut-être pas le moindre intérêt de ce volume que d'être, en même temps qu'une importante « contribution » à l'étude de la vie et de l'œuvre du grand évêque, une « contribution » aussi, d'autant plus instructive qu'elle est plus involontaire, à l'histoire morale d'une âme tourmentée, inquiète, et qui a tardivement trouvé « l'apaisement de son inquiétude ».

Et à ceux enfin qui, fortement épris d'unité, cherchent dans un livre, fût-il composé de morceaux disparates, une communauté de pensée.

d'intention et de direction, celui-ci procurera plus d'une satisfaction. D'abord, l'unité du sujet n'en est pas absente, puisque Bossuet en demeure l'unique héros. S'il y a des recueils d'articles que les esprits les plus injustement réfractaires à ce genre d'ouvrages doivent tolérer, et même approuver, ce semble, ce sont bien ceux qui sont consacrés à un seul écrivain : on pourra reprocher aux auteurs de ces recueils de n'avoir pas su coordonner leurs recherches, on ne leur reprochera pas d'avoir dispersé leur attention. De plus, on ne saurait refuser à chacun des morceaux qui forment ce *Bossuet* une forte, une rigoureuse unité. Il y a des écrivains, — et Brunetière était du nombre, — qui « composent », qui bâtissent un article ou un discours comme d'autres construisent un livre, et qui, dans le suggestif raccourci d'un seul *essai*, savent faire tenir et maîtriser autant d'idées et de faits que d'autres en un grand volume : de sorte qu'à tout prendre, il n'y a pas trop lieu de regretter qu'ils n'aient pas ou guère écrit de vrais livres. Il me semble que ce rare mérite frappera vivement tous les lecteurs du *Bossuet* : il y a là tel *essai*, par exemple l'article capital sur *la Philosophie de Bossuet*, qui, pour la vigueur concentrée de la pensée, pour la beauté, l'élégante simplicité de l'ordonnance, vaut à lui seul tout un livre. Et enfin, et en dépit des

« variations » de détail que nous signalions tout à l'heure, on remarquera, si je ne me trompe, dans tout ce volume une très suffisante unité d'inspiration, — unité d'autant plus curieuse qu'elle n'a pas été concertée, et que les différents morceaux qui le composent sont d'époques assez différentes : Brunetière a certainement *évolué* sur le compte de Bossuet; à proprement parler, il n'a pas, ou il n'a guère *changé*. Lui-même, dans ses dernières années, quand il relisait ses propres écrits, ne pouvait s'empêcher d'en être frappé, et presque surpris. Dans une lettre à l'un de ses critiques que j'ai déjà citée ailleurs, mais qu'il me faut bien citer encore, il écrivait : « Quand on est demeuré fidèle, depuis vingt ans, à cette haine constante de Voltaire et à ce respect pour Bossuet, on peut bien avoir varié d'opinion sur Marivaux, je suppose, ou sur les Parnassiens, mais il y a des chances pour qu'on soit demeuré au fond le même, et, vous l'avouerais-je? en dépit de l'évolution, j'ai eu peur quelquefois que ce ne fût mon cas. » Il me semble que la lecture de ce simple recueil d'études sur Bossuet mettra bien en lumière la réelle continuité de sa pensée. Assurément, si Brunetière avait publié lui-même ce volume, s'il avait voulu, de ces divers essais, faire un vrai livre, il aurait élagué certains détails, modifié quelques proportions, repris et

récrit bien des pages. Pour le fond des choses, il n'aurait pas eu beaucoup à changer; surtout, il n'aurait pas eu à se renier lui-même. Et c'est pourquoi à ceux qui ont admiré, aimé le maître écrivain des *Études critiques*, nous offrons avec confiance cette « somme » de ses travaux et de ses réflexions sur Bossuet : ils l'y retrouveront tout entier, et ce livre posthume servira bien sa mémoire.

VICTOR GIRAUD.

Versailles, septembre 1912.

BOSSUET

LES SERMONS¹

Les manuscrits de Bossuet, comme ce célèbre manuscrit des *Pensées* de Pascal, ont une histoire, moins connue, mais aussi curieuse, et beaucoup plus longue. Il est sans doute regrettable qu'aucun Victor Cousin n'ait entrepris de la conter. Celui qui traita si durement, et même trop durement peut-être, les Nicole et les Roannez, pour avoir osé mutiler le texte de Pascal, qu'aurait-il bien pu dire de ce médecin qui s'avisa, vers 1741, de mettre le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* au courant de la science anatomique d'alors et, par occasion, de donner la dernière main au style de Bossuet? Ce n'est pas ici le lieu d'écrire cette histoire. Mais nous pouvons du moins en détacher le peu qu'il est indispensable d'en savoir avant d'aborder la lecture des *Sermons* de Bossuet. Nous aurons pour nous guider la thèse un

1. Cette étude servait de préface à une édition des *Sermons choisis* de Bossuet, publiée en 1882 à la librairie Firmin-Didot.

peu vieille aujourd'hui de l'abbé Vaillant ¹, les *Études* de M. Floquet, si savantes, mais d'un style si bizarre ², la préface très confuse de M. Lachat au tome VIII de son édition des *Œuvres complètes de Bossuet* ³, enfin et surtout l'excellente introduction que M. Gandar a mise en tête de son *Bossuet orateur* ⁴. Si nous nous séparons de M. Gandar, ce sera sur un trop petit nombre de points pour que notre premier devoir ne fût pas de lui rendre ce qu'il nous a prêté.

I

Nous avons de Bossuet : — cent quarante-sept sermons, abrégés, esquisses, exordes, péroraisons ou autres fragments de sermons proprement dits, — treize sermons de vêtue ou de profession, dont un simple résumé, de la main de la religieuse même pour laquelle il avait prêché ce jour-là ⁵, — vingt-trois panégyriques ou précis de panégyriques, — et dix oraisons funèbres ; soit, au total, deux cents morceaux oratoires ou à peu près. Je dis : ou à peu près, parce que, si l'on cherchait à faire un classement rigoureux, on verrait qu'il est permis ou d'augmenter ou de diminuer ce chiffre de quelques unités. A quelque

1. *Études sur les sermons de Bossuet*, d'après les manuscrits, par l'abbé Victor Vaillant. Paris. Plon, 1851.

2. *Études sur la vie de Bossuet*, par M. Floquet, 3 vol. Paris, Firmin-Didot, 1854-1855, et *Bossuet, précepteur du Dauphin*, par le même, 1 vol. Paris, Firmin-Didot, 1864.

3. *Œuvres complètes de Bossuet*, éditées par M. Lachat, 34 vol. Paris, Vivès, 1864.

4. *Bossuet orateur*, par M. Gandar, 1 vol. Paris. Didier, 1867.

5. Il faut y joindre deux fragments, y ayant deux de ces sermons pour chacun desquels nous avons deux conclusions.

chiffre que l'on s'arrête, cette *production* oratoire demeure la plus considérable qu'il y ait dans l'histoire de l'éloquence. Je ne remonterai ni jusqu'à Cicéron, ni jusqu'à Démosthène, mais je constaterai que nous n'avons guère plus de cent cinquante sermons de Bourdaloue; nous n'en avons pas cent de Massillon.

De ces deux cents discours, Bossuet lui-même ne publia que six oraisons funèbres et qu'un seul sermon. C'est qu'aussi bien jamais homme, on doit le dire, au cours d'une vie de près de quatre-vingts ans¹, ne prit moins d'intérêt à sa propre gloire ni ne se montra plus détaché de tout amour-propre d'auteur. Il fallut une prière, c'est-à-dire plus qu'un ordre, de Madame, duchesse d'Orléans, pour qu'il se résolût, en 1669, à faire imprimer l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*. Il avait quarante-deux ans². Et quant à l'unique sermon dont il surveilla l'édition, c'est, en 1682, le *Sermon sur l'unité de l'Église*, un acte, plus encore qu'un discours, et non pas tant un sermon, à vrai dire, que la profession de foi de l'Église gallicane sur les limites éternellement incertaines du spirituel et du temporel. Il vivait encore, à la vérité, quand on imprima sans sa participation le *Sermon pour la profession de Mme de la Vallière* (1691) et l'*Oraison funèbre de Nicolas Cornet* (1698), mais selon le témoignage formel de l'abbé Ledieu, son secrétaire, il ne s'y reconnut pas³. J'ai lu que l'impression de ce dernier discours aurait été faite

1. 1627-1704.

2. Il n'avait fait encore imprimer, en tout et pour tout, que la *Réfutation du cathéchisme de Paul Ferri*.

3. Ledieu, *Mémoires et journal sur la vie de Bossuet*, t. I, p. 88 et 91.

sur une copie dérobée par un domestique infidèle dans les papiers de Fénelon¹. Tout le monde sait que Fénelon fut étrangement malheureux en domestiques. Neuf discours donc, sans plus, voilà tout ce qui subsistait, en 1704, de l'éloquence de Bossuet, et nous pouvons ajouter : voilà, jusqu'en 1772, tout ce que le xviii^e siècle en a connu².

Bossuet, d'ailleurs, avait eu ses raisons. Nous en connaissons une. C'est qu'il avait *remployé*, pour ainsi dire, dans ses *Oraisons funèbres*, partie de ses anciens sermons³, et que le reste, il l'avait fait passer en substance dans son *Traité de la concupiscence*, dans sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, dans ses *Élévations sur les mystères* et dans ses *Méditations sur l'Évangile*, tous ouvrages destinés au public, et dont le dernier, malheureusement, devait rester inachevé. « Je l'ai vu employer dans sa *Politique*, nous dit l'abbé Leduc, sur les rois et la royauté, des matériaux tirés de ses *Sermons* prêchés à la cour, tant il en estimait les principes sûrs et bien établis, et sans y rien trouver à changer dans un âge aussi avancé, et avec tant de lumières⁴. » C'est à quoi n'ont fait assez d'attention ni ceux, pour le dire en passant, qui veulent voir dans la *Politique* un monument des flatteries de Bossuet à l'adresse de Louis XIV, ni d'autre part les éditeurs eux-mêmes

1. *Œuvres de Bossuet*, éd. Lachat, t. XI, p. 362.

2. On y put joindre, après 1748, un *Sermon pour le jubilé*.

3. C'est ainsi qu'il avait remployé dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* une partie du sermon *sur la Mort*, et dans l'*oraison funèbre d'Anne de Gonzague* une partie du sermon *sur la Vérité de la religion*.

4. Leduc, *Mémoires et journal sur la vie de Bossuet*, t. I, p. 412.

des *Sermons* de Bossuet. Il est en effet certain qu'on retrouve, comme le dit l'abbé Ledieu, des passages entiers des sermons de Bossuet dans sa *Politique*; il est certain qu'on en retrouve les membres épars dans ses *Méditations* et dans ses *Élévations*¹; il est certain enfin que Bossuet destinait ces ouvrages au public, et qu'il croyait y avoir mis le meilleur de sa prédication d'autrefois. Pourquoi donc, et pour qui, se fût-il soucié de faire imprimer ses *Sermons*? Car leur œuvre de conversion, ne l'avaient-ils pas faite jadis? et leur œuvre d'édification, sous la forme nouvelle qu'il venait de leur donner, n'allaient-ils pas l'accomplir?

A la mort de Bossuet, ses manuscrits passèrent aux mains de son neveu, l'abbé Bossuet, plus tard évêque de Troyes. Comment l'abbé Bossuet, qui ne manqua pas à tirer du précieux héritage tout l'honneur et le profit qu'il put, ne fit-il pas imprimer les *Sermons*?

D'abord, parce qu'il était en droit de craindre que le public en accueillit médiocrement l'apparition. Disons, si l'on veut, qu'il y avait longues années en 1704, que la réputation et la gloire de Bossuet orateur avaient pâli sous l'éclat de la gloire et de la réputation du controversiste, de l'historien, du théologien, en un mot, du Père de l'Église; mais sachons, comme chose incontestable, que le xvii^e siècle a mal jugé de l'éloquence de Bossuet. Cela ne veut pas dire que Louis XIV, ou sa cour, aient refusé de reconnaître dans Bossuet un grand et très grand orateur; il faut

1. Comparez au *Sermon pour la fête de la Trinité*, par exemple, la IV^e semaine des *Élévations*, ou encore, la XII^e semaine à l'ensemble des *Sermons pour les fêtes de la Vierge*.

distinguer : cela veut dire que ses auditeurs ne se sont pas doutés qu'ils entendaient la plus grande parole qui fût tombée du haut de la chaire chrétienne. Les preuves abondent. En 1662, la *délicatesse* de l'abbé Bossuet est mise exactement au pair de la *majesté* du R. P. Caussin et de la *profondeur* de l'abbé Biroart¹. Profondeur, majesté, quels mots magnifiques; mais l'abbé Biroart, et le R. P. Caussin, quelles modestes renommées! En 1675, Bayle, qui est à Paris, et qui se prépare à son rôle futur de nouvelliste de la république des lettres, écrit à son frère : « J'ai oui-dire que M. de Condom n'a guère réussi, et qu'il ne fit que rebattre les pensées dont s'était servi M. l'évêque d'Aire, il y a un an, le jour de la prise d'habit² ». Ce n'est rien moins que le *Sermon pour la profession de Mme de la Vallière* dont il s'agit. Bossuet rebattant les pensées de Fromentières! Est-ce que la seule comparaison de ces deux noms ne suffit pas? En 1687 encore, elle-même, Mme de Sévigné, n'hésitera pas à mettre l'*Oraison funèbre de Condé* par Bossuet au-dessous de l'*Oraison funèbre* du même illustre par Bourdaloue³. Voltaire a donc eu raison de dire, dans son *Siècle de Louis XIV*, que, lorsque Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur de son temps. L'expression de Voltaire, — à la condition qu'on ne lui fasse rien dire de plus que ce qu'elle dit, — est rigoureusement exacte. C'était une opinion fautive,

1. Voyez l'abbé Hurel, *les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, t. I, p. 224.

2. Bayle, *Œuvres complètes*, éd. de 1737, t. I, supplément, p. 49.

3. Lettre à Bussy, 25 avril 1687, éd. Regnier, t. IX, p. 45.

mais c'était l'opinion du XVII^e siècle. Nous ne craignons pas après cela d'affirmer qu'en 1704 les *Sermons* de Bossuet n'auraient pas obtenu le succès que devaient obtenir en 1705 les *Sermons* de Massillon et, quelques années plus tard, en 1713, les *Sermons* de Bourdaloue. L'évêque de Troyes fut un habile homme¹.

Ajouterai-je qu'il paraît prouvé qu'en plus d'une circonstance il ne se fit aucun scrupule de se servir des sermons de son oncle, comme vous diriez d'une part d'héritage, léguée sous le droit d'user et d'abuser, pour se procurer à lui-même une réputation d'orateur? Dirai-je enfin que très probablement il se sentit tout à fait inégal à la tâche d'éditer les *Sermons*, l'une des plus épineuses, comme on verra, l'une des plus délicates, qu'un éditeur puisse entreprendre, et l'une enfin des plus longues? Voilà toujours bien des raisons.

Rappelons d'ailleurs, à la décharge de « ce petit neveu d'un grand oncle », comme le qualifie Joseph de Maistre, qui ne saurait lui pardonner d'avoir été quelque peu janséniste et surtout gallican², rappelons à l'honneur de son ministère qu'il ne se réserva pas exclusivement la lecture des sermons de son

1. Ajoutez que Massillon, dans le magnifique éloge qu'il a fait de Bossuet (*Oraison funèbre de Louis XIV*) n'a pas un mot qui loue directement l'orateur. Ils en reviennent tous au « Père de l'Église ». Il n'y a donc pas ombre de parti pris, mais il y a méprise.

2. Notez ce point qui importe à la connaissance de Bossuet et de son rôle historique : les ultramontains et les infailibilistes se déchargent tantôt sur le malheureux neveu, tantôt sur les infortunés éditeurs, de ce qu'ils n'osent pas articuler directement contre l'oncle ou contre le Père de l'Église.

oncle. Il les fit lire aux prêtres de son diocèse, il les leur fit prêcher peut-être; — de quoi je ne sais si Bossuet n'eût pas été plus heureux et plus fier que de toutes les louanges que nous avons accoutumé, depuis lors, de lui decerner; — et si quelques originaux s'égarèrent de la sorte, quelques copies du moins se répandirent. On revint donc de l'opinion fautive, accréditée par le P. de la Rue, dans son *Oraison funèbre de Bossuet*, qu'on n'avait pu recueillir après la mort du grand orateur « que de simples feuillets qui ne contenaient que l'économie du discours, la naissance du mouvement et des traits qui en devaient faire les nerfs et l'ornement. » Et lorsqu'il fut question, vers 1763¹, de préparer une nouvelle édition des *Œuvres de Bossuet*, — la troisième depuis 1704, — il fut décidé que les *Sermons*, cette fois, y tiendraient leur place.

Quelques-uns étaient tombés, nous ne savons trop par quelles vicissitudes, entre les mains de l'abbé Leroi, collaborateur et continuateur de l'abbé Pérau dans l'entreprise de la deuxième édition des *Œuvres*. C'étaient :

Trois sermons pour la fête de la Nativité de la Vierge;

Deux sermons pour la fête de l'Annonciation;

Un sermon sur les paroles prononcées par Jésus-Christ parlant sur la croix à sa mère;

Un sermon pour la fête de la Présentation au Temple;

Deux sermons pour la fête de la Visitation;

Deux sermons pour la fête de la Purification.

1. Les premiers volumes parurent en 1767.

Ajoutez deux fragments :

Sur la Nativité de Jésus-Christ;

*Sur la soumission à la volonté de Dieu*¹.

On remarquera que ces onze sermons et ces deux fragments se rapportent tous à quelque fête de la Vierge, d'où nous serions tenté de tirer la conjecture que l'abbé Leroi les avait acquis de quelque couvent des diocèses de Meaux ou de Paris. Il les vendit, en même temps que beaucoup d'autres papiers de Bossuet, par acte de 1768, pour la somme de 2 400 livres, à la Bibliothèque du Roi. Ils furent aussitôt confiés à l'abbé Lequeux, chargé de la nouvelle édition.

L'abbé Lequeux avait, de son côté, réuni quelques autres sermons; en voici la courte liste :

Un sermon sur la Compassion de la Vierge;

Un sermon pour la fête de l'Assomption;

Un panégyrique de saint François de Sales;

Un sermon pour le jour des Rameaux;

Un sermon pour une profession (sur la virginité);

Un panégyrique de saint Benoît.

Sur ces entrefaites, n'ayant eu qu'à peine le temps de rédiger son prospectus, l'abbé Lequeux mourut. Le fardeau de l'édition passa aux bénédictins des Blancs-Manteaux, — dom Tassin, dom Clément, dom Clémencet et dom Déforis, — sous le patronage et la direction de qui l'abbé Lequeux s'était déjà placé. Le plus lourd de la tâche incombait bientôt au seul dom Déforis.

Dom Déforis commença par se mettre en quête des papiers de l'évêque de Troyes. Il battit d'abord

1. Bibliothèque nationale. Mss Fonds français, nouveau 274.

l'ancien diocèse de Bossuet. Et de là probablement, — des couvents des Ursulines ou de la Visitation, — lui vinrent ces sermons de vêtue, dont personne depuis n'a revu les originaux. Il étendit ensuite ses recherches au diocèse de Troyes, d'où lui vinrent, par l'abbé Delamotte, autrefois grand vicaire du neveu de Bossuet, peu de sermons, à ce qu'il semble, mais des papiers, d'ailleurs fort importants. Enfin, passant jusqu'à Metz, il retrouva dans la famille de Bossuet, représentée par Mme de Chasot, veuve d'un petit-fils d'une sœur de Bossuet, et par M. de Choppin d'Arnouville, gendre de Mme de Chasot, ce qui survivait encore des sermons du grand orateur. Il a rendu justice dans ses *Préfaces* à la libéralité dont firent preuve, en cette circonstance, les héritiers de Bossuet, à qui la postérité ne saurait, à son tour, être trop reconnaissante. Les *Sermons* parurent enfin en 1772 et 1778, chez Antoine Boudet, imprimeur du roi. Un volume supplémentaire, contenant quinze panégyriques parut en 1788.

Il ne semble pas qu'ils aient été, même alors, très favorablement accueillis, ou plutôt, le public souscrivit au jugement de La Harpe, que Bossuet avait été « médiocre dans le sermon ». Et, sachons en convenir, il y avait là quelque chose de plus qu'un caprice de la mode et qu'une méprise du goût. La langue, de Bossuet à Voltaire, et de Voltaire à ses imitateurs, — les d'Alembert, les Marmontel, les La Harpe, — avait été s'appauvrissant, s'affaiblissant, s'exténuant, pour ainsi dire, et de toutes ses qualités n'avait retenu vers la fin du xviii^e siècle que la seule correction. A Dieu ne plaise que j'essaye de faire ici l'apologie du

solécisme ! Il est pourtant très vrai qu'une certaine manière d'être correct est tout simplement une certaine manière d'être banal, comme une certaine façon d'être clair est tout bonnement une certaine façon d'être superficiel. Or, cette manière d'être clair ou cette façon d'être correct sont bien ce qu'il y a de plus étranger à Bossuet, mais aussi ce qu'il y a de plus familier aux écrivains de la fin du XVIII^e siècle. Ne nous étonnons donc pas qu'ils aient jugé les *Sermons* de Bossuet comme on vient de le voir, et disons plutôt que nous-mêmes, sans doute, nous ne les apprécierions pas à leur véritable valeur s'il ne s'était accompli, depuis lors, dans la langue, une profonde révolution dont les excès, inséparables de toute espèce de révolution, ne doivent pas nous empêcher de reconnaître les heureux effets. On peut les caractériser en deux mots : nous avons reconquis l'entière liberté du tour et le sens du mot propre.

Nous n'avons pas à suivre plus loin l'histoire des manuscrits de Bossuet. Contentons-nous de dire qu'à la mort de dom Déforis, en 1794, les papiers relatifs à l'édition générale, encore bien éloignée de son terme, furent remis au libraire Lami, cessionnaire des droits de Boudet, — que Lami, voulant continuer l'édition, en donna communication à M. de Bausset, — et qu'enfin, vers 1816 et 1817, ce fut toute une affaire d'État que de réintégrer à la Bibliothèque les manuscrits dont elle était le légitime possesseur. Ils n'en sont plus sortis. Si l'on y joint cinq ou six sermons, dont les originaux sont à la bibliothèque du grand séminaire de Meaux, et deux ou trois panégyriques, en tout, que l'on dit avoir vus passer, de loin en loin,

dans les ventes, on aura la liste complète de ce qui nous est parvenu de sermons autographes ou, pour parler avec plus de précision, — car quelques copies se sont glissées dans le nombre. — de sermons authentiques de Bossuet¹.

Nous ne devons pas oublier de mentionner que les expressions dont M. Lachat, à plusieurs fois, s'est servi dans la grande édition qu'il a donnée des *Œuvres de Bossuet* feraient croire que les sermons de vêtue ou de profession existent, soit en originaux, soit en copies revisées, mais que les détenteurs ne voudraient pas les communiquer. Enfin, il y a de cela deux ou trois ans, nous avons entendu parler de *manuscripts* de Bossuet retrouvés dans les archives de quelque couvent du diocèse de Metz. Les journaux menèrent quelque bruit autour de la découverte, quoique Bossuet, à ce que j'imagine, soit le moindre objet de leurs soucis. Puis, tout à coup, le silence s'est fait, et nous ne saurions dire ni ce qu'il est advenu de ces précieux papiers, ni seulement ce qu'ils pouvaient bien contenir. Au surplus, dès à présent et tandis que, selon l'usage, on se répand en regrets, honorables, mais inutiles, sur ce qu'il ne paraît pas qu'on ait aucune chance de jamais recouvrer, il y aurait sans doute plus d'une découverte à faire dans les manuscrits de Bossuet, tels qu'ils sont à la Bibliothèque nationale, attendant que quelqu'un enfin les dépouille.

1. On pourrait dresser une longue liste des *Sermons* ou *Panegyriques* perdus. Si l'on nous permet d'exprimer une opinion personnelle, nous regrettons particulièrement un *Sermon sur l'Enfer*, le *Panegyrique de saint Augustin*, le *Panegyrique de saint Thomas d'Aquin*, et l'*Oraison funèbre d'Anne d'Autriche*.

II

Il existe trois éditions des *Sermons* ou, si l'on veut, des *Œuvres* de Bossuet, — j'entends trois éditions qui comptent : — l'édition de dom Déforis, l'édition dite de Versailles, et l'édition de M. Lachat.

On a cruellement traité l'édition de dom Déforis¹. Il faut pourtant convenir que, même si le laborieux bénédictin eût mérité tous les reproches dont on l'a trop libéralement comblé, cet honneur lui demeurerait encore, et ce droit à la reconnaissance, d'avoir le premier rassemblé, reconnu, classé, déchiffré, copié et imprimé les sermons de Bossuet. C'est quelque chose, et peut-être beaucoup. S'il ne l'avait pas fait, je ne sais si quelqu'un se fût chargé de le faire. Non pas peut-être que l'écriture ou les écritures² de Bossuet soient particulièrement difficiles à déchiffrer, mais parce que la manière dont Bossuet travaillait ses sermons, — multipliant les renvois, les notes marginales, ratures, surcharges, citations, variantes enfin de toute sorte, — laisse presque toujours subsister un doute inquiétant sur le choix de la véritable leçon. Dom Déforis, lui, ramassa tout. Que s'il s'en était tenu là, nous pourrions bien lui tourner le reproche en éloge, et, dans plus d'un cas, ses successeurs ont eu lieu de se féliciter de son excès de

1. Notez encore ce point : dom Déforis était janséniste : là-dessus lisez les articles *Déforis* et *Queux (le)* dans la *Biographie universelle* de Feller et Pérennès. De qui donc est l'aphorisme : *Homo hominì lupus, presbyter presbytero lupior, monachus monacho lupissimus?*

2. On en distingue jusqu'à trois, très nettement, dans les manuscrits.

zèle. Car il lit, en vérité, comme un bénédictin, c'est-à-dire admirablement, et nulle part mieux qu'aux endroits difficiles. Mais où l'on convient unanimement qu'il s'est fourvoyé, c'est quand il s'est avisé d'incorporer les variantes au texte, d'engager dans la continuité d'un même discours les trois ou quatre exordes ou péroraisons, pour ainsi dire mobiles, dont Bossuet adaptait tantôt l'un, tantôt l'autre, au corps d'un même sermon, enfin quand il a tissu de son autorité deux ou trois sermons ensemble, supprimant ainsi, quoique bien innocemment, ce qu'il y a de plus curieux, de plus intéressant pour nous, et de plus instructif dans les *Sermons* de Bossuet, à savoir : comment, par quelle persévérance de travail, quelle intensité de méditation, quel bonheur enfin d'inspiration, Bossuet reprend, corrige, retouche, refait, achève et renouvelle ce que tant d'autres, à sa place, se fussent contentés de reproduire tel quel, une fois trouvé.

C'est un côté par lequel on n'a peut-être pas assez étudié Bossuet. A la vérité, quand on s'est aperçu que Bossuet, prêchant pour une même fête et sur un même texte, à quelques années d'intervalle, avait prêché sur le même plan et dans le même ordre d'idées, on a pu montrer aisément quelles modifications, tantôt presque insignifiantes et tantôt plus importantes, mais presque toujours, en pareil cas, purement extérieures et de forme, le discours avait subies selon les lieux et l'auditoire, selon les progrès de l'éloquence, et selon la croissante ardeur de Bossuet vers la perfection. Cinq sermons *pour la fête de la Circoncision* ou quatre sermons *pour le jour de*

Pâques, par exemple, il n'est rien de plus utile, assurément, que de les confronter et de cette confrontation déduire des observations ingénieuses. Cela toutefois ne va pas encore assez au fond des choses. Mais ces lieux communs de morale chrétienne, qui peuvent passer presque indifféremment d'un sermon dans un autre sermon, — ces thèmes dont le développement, selon qu'il est plus ample tour à tour ou plus restreint, s'adapte également à plusieurs sujets, — ces motifs enfin que d'imperceptibles additions ou retranchements suffisent pour ajuster aux cadres en apparence les plus divers, voilà ce qu'on n'a pas assez patiemment recherché dans les sermons de Bossuet.

M. Gandar, seul, à notre connaissance, dans son *Bossuet orateur*, l'avait tenté, mais seulement pour les sermons de la jeunesse de Bossuet, et peut-être sans dire assez le parti qu'on en pouvait tirer pour une connaissance entière de l'orateur. Éclairons ce que nous voudrions faire bien voir d'un ou deux exemples choisis.

Prenons d'abord un sermon pour la fête de la Purification, *sur la soumission à la volonté de Dieu*, prêché devant le roi, le 2 février 1666. Voici comment Bossuet le compose ou plutôt l'article. Je trouve sa division dans un sermon prêché pour la même fête, quatre ans auparavant. Même texte, mêmes grandes lignes, même disposition générale du sujet. Cependant, dès l'exorde, une modification profonde a transformé la proposition du discours de théologique et de mystagogique même qu'elle était en philosophique et morale. Le premier point, tout différent de ce qu'il

était dans le premier sermon, est reproduit d'une ébauche que Bossuet avait jetée pour la première fois en 1638, dans un *Sermon pour la vêtue d'une postulante bernardine*, et retouchée depuis en 1660, dans un *Sermon pour la vêtue de Mlle de Bouillon* : quelques suppressions ou changements l'amènent à sa perfection. Le second point, à son tour, nous présente le développement oratoire de quelques idées confusément indiquées onze ans auparavant, vers 1633, dans le sermon que les éditions désignent sous le titre de *Second sermon pour la Quinquagésime*. Enfin la péroraison est composée tout exprès pour la circonstance. On voit ici quatre sermons concourir à la composition d'un cinquième, une péroraison nouvelle l'accommoder au temps, et quelques transitions réduire les éléments disparates à l'unité d'une même œuvre, achevée, parfaite, inimitable.

Prenons maintenant trois sermons différents, le *Premier sermon pour le vendredi saint*, l'un quelconque des deux sermons que nous possédons sur la *Compassion de la Vierge*, enfin le touchant *Panégyrique de saint Jean l'évangéliste*; et proposons-nous d'y suivre, comme vous diriez, les transformations successives d'un même sujet sous la main de l'ouvrier. Dans le sermon du vendredi saint, comme dans le panégyrique de saint Jean, il est aisé de retrouver les indications sommaires qui, plus largement développées, plus librement, plus abondamment, s'étendront dans le sermon pour la *Compassion de la Vierge*, jusqu'aux proportions d'un discours entier. C'est le procédé précisément inverse de celui que nous signalions tout à l'heure. Bossuet, pour composer un sermon, joignait

ensemble quatre sermons et par occasion, dans le dernier, mettait au point de perfection ce qu'il n'avait qu'ébauché dans les précédents. Maintenant, c'est comme une esquisse dont nous ne soupçonnions pas la puissance, à qui nous n'avions peut-être accordé qu'une attention distraite, et qui devient insensiblement sous nos yeux, de sermon en sermon, un tableau désormais achevé. Peut-être aucune autre des qualités du génie de Bossuet n'est-elle plus remarquable que cette faculté de *dilater*, si je puis dire, ou de *resserrer* sa matière, selon les circonstances et selon les sujets : car, au fond, ce n'est rien moins que le pouvoir de dominer souverainement et de régler les caprices, les élans, les surprises et ce qu'on appelle quelquefois le désordre de l'inspiration. Et rien ne serait plus utile que d'étudier sous ce rapport l'ensemble des *Sermons* de Bossuet, parce que rien ne serait plus propre à nous donner une juste idée de la nature de son éloquence. Il est unique pour avoir pu joindre ensemble et faire marcher du même pas ce qu'il y a de plus dissemblable au monde, toute la fougue de l'imagination et toute la sévérité de la raison.

L'observation, par un détour dont nous nous garderons bien de nous excuser, nous ramène à l'édition du bénédictin. Ce scrupuleux dom Déforis avait fait suivre chaque volume des *Sermons* d'une table analytique. On y trouvait, sous chaque mot, l'indication des pages où Bossuet avait traité chaque matière. Qui croira qu'on ait eu l'idée de lui faire un reproche de tant de patience et de conscience? Mais, outre que chacun sait la grande utilité de ces sortes de tables et quel précieux instrument d'analyse littéraire elles

deviennent à quiconque veut diviser un sujet pour l'approfondir, on vient de voir de quel secours elles seraient ici, tout particulièrement, pour peu qu'on prit la peine d'en tirer parti. Jusque-là, que, si l'on pouvait imaginer une disposition de typographie qui permit d'isoler, sous quelques rubriques générales, — telles que *Trinité, Incarnation, Rédemption*, ou telles que *Nature, Grâce, Pêché*, ou telles que *Corps, Intelligence, Liberté*, — les lieux communs de théologie, de morale, de philosophie qui forment le fond naturel de l'éloquence de Bossuet; puis faire voir comment ces développements s'agent entre eux, jouent, pour ainsi dire, les uns sur les autres, et s'ordonnent librement selon les plans différents, de la façon qu'on voit les mêmes couples élémentaires pourvoir en mécanique aux usages les plus contraires, ou encore les mêmes lignes simples concourir à l'infinie diversité des visages des hommes, ou encore les mêmes principes engendrer les combinaisons sans nombre des organismes; enfin, si l'on pouvait montrer par quels coups inattendus de son art, le génie de Bossuet, quelque sujet que les circonstances ou son devoir lui imposent de traiter, place en leur temps ces lieux communs, et de telle manière que l'on ne conçoit pas qu'ils pussent être placés ailleurs; c'est alors, alors seulement, sous une telle disposition, et d'un tel point de perspective, que l'on verrait clairement ce qu'à force de mots nous essayons laborieusement de faire entendre, et c'est alors que l'on connaîtrait véritablement la nature de l'éloquence de Bossuet. Et j'ose le dire à ceux qui ne craindraient pas d'entreprendre un tel travail : consultez encore et consultez

toujours, ne fût-ce que pour cette raison, l'édition du bénédictin : et ne croyez pas, quoi qu'on en dise, que depuis cent ans, maintenant passés, on ait fait, après tout, tant de progrès sur dom Déforis.

C'est pourquoi nous ne blâmerons pas trop sévèrement les éditeurs de Versailles d'avoir suivi le texte de dom Déforis. Nous tenons à les nommer ici parce que leur édition est la plus belle qu'il y ait des œuvres de Bossuet, et c'est le commencement du bon goût que d'aimer à lire un beau texte dans une belle impression. J'ai toujours observé que lorsque les yeux n'avaient pas appris à s'offenser d'un texte mal imprimé, ni l'oreille ne savait reconnaître une phrase mal faite, ni l'esprit même une pensée mal ou médiocrement rendue. Mais avec tout cela nous ne pouvons pas dire que l'édition de Versailles ait fait époque dans l'histoire du texte de Bossuet. Arrivons donc sans tarder davantage à l'édition de M. Lachat.

M. Lachat lui-même a trop vanté les mérites de son édition, pour que nous eussions autre chose à faire, venant après lui, que d'en signaler les défauts. Ils ne sont pas peu nombreux. Nous nous bornerons toutefois à montrer qu'en vain a-t-il, par-dessus dom Déforis, collationné les manuscrits, et que, comme il arrive, il a tout naturellement oublié, dans son ardeur à déchiffrer des variantes, que sans tant recourir aux manuscrits, les moyens ne manquaient pas d'améliorer le texte des *Sermons*. C'est ici qu'il ne faut rien avancer que l'on ne prouve, et sur pièces, d'autant plus que M. Lachat et son édition ne sont pas seuls en cause, mais avec eux les méthodes à la mode, en ce qu'elles ont d'excessif. Établissons donc à propos

de Bossuet deux points : d'abord que les manuscrits induisent fréquemment en erreur, et ensuite que les imprimés, quelquefois, donnent à qui sait lire les moyens de corriger les autographes eux-mêmes.

Voici, par exemple, un sermon pour le III^e dimanche de l'Avent, *Sur la nécessité de la pénitence*, inachevé par malheur, ou du moins dont le second point n'est indiqué que très sommairement. Les éditeurs s'accordent pour le placer au dimanche 13 décembre 1669, et la date en peut être considérée comme certaine ; le sermon ayant été prêché devant la cour, Bossuet n'y ayant prêché que deux Avents, en 1665 et 1669, et les circonstances l'ayant empêché, comme l'a péremptoirement démontré M. Floquet, de parler le III^e dimanche de l'Avent de 1665. Le premier point reproduit presque textuellement le premier point du *Quatrième sermon pour la fête de la Circoncision*, prêché deux ans auparavant, le 1^{er} janvier 1668, à Dijon, dans la chapelle des ducs de Bourgogne, en présence du prince de Condé. Ceux qui seront curieux de pénétrer les secrets de la composition de Bossuet, remarqueront ici comment par le *transfert*, si je puis ainsi dire, d'une phrase de son premier point de Dijon dans son exorde du Louvre, Bossuet se crée tout aussitôt un autre thème et le plan d'un nouveau discours, — voilà pour le fond. Ils pourront aussi rechercher dans un sermon que les éditions placent au deuxième dimanche de l'Avent, *sur Jésus-Christ comme objet de scandale*, prêché à Metz en 1653 ou 1654, la première esquisse du développement qui doit devenir le premier point des deux sermons que nous comparons en ce moment, — voilà pour la forme. Il y a cependant

quelques différences. Ainsi, dans le sermon de 1668, Bossuet avait écrit : « Celui qui aime l'iniquité a de l'aversion pour son âme, à cause qu'il y corrompt avec sa *droiture* les principes de sa santé » ; mais, dans le sermon de 1669, il change un mot : « Celui qui aime l'iniquité a de l'aversion pour son âme, à cause qu'il y corrompt avec la *grâce* les principes de sa santé ». M. Lachat donne *grâce* dans le texte, et *droiture* en variante. Il a tort. Le travail de Bossuet apparaît plus clair que le jour. Il a pris aujourd'hui, 11 ou 12 décembre, dans son sermon de 1668, un fragment qui convient au sermon qu'il prêchera demain ou après-demain 13 décembre 1669. Mais, en se copiant, au courant même de la plume, on se corrige. On ajoute un mot, on en retranche un autre, on remplace *nuisible* par *préjudiciable*, et l'on met les *ordres suprêmes* au lieu des *règles invariables* de la volonté divine. On se relit alors. Il y avait *droiture*, on met *grâce* en surcharge ; il y avait *épée* dans le texte primitif, on met *glaive* en surcharge ; il y avait *téméraire*, on met *impudent* en surcharge. Vous demandez peut-être pourquoi ces surcharges ne seraient pas enregistrées comme variantes légitimes. Je réponds. On lit dans le sermon de 1668 : « Et toi, blasphémateur téméraire, impudent profanateur du saint nom de Dieu » ; et dans le sermon de 1669 : « Et toi blasphémateur impudent, profanateur du saint nom de Dieu ». M. Lachat, encore ici, donne « téméraire » en variante. Mais n'est-il pas évident que si Bossuet a mis « téméraire » en surcharge, c'est qu'en se copiant il avait laissé tomber le mot, qu'il s'en aperçoit en collationnant, et qu'il le rétablit ? c'est-à-dire, n'est-il

pas évident qu'il faut lire dans le second sermon comme dans le premier : « Et toi, blasphémateur téméraire, impudent profanateur du saint nom de Dieu » ?

Et si maintenant on rencontre une note à la marge, n'y a-t-il pas quelque chance pour qu'elle soit, elle aussi, comme la réparation d'un oubli de l'écrivain ? quelque raison pour qu'on doive l'incorporer au texte, et non pas, comme fait M. Lachat, sous prétexte de fidélité judaïque, la rejeter au bas de la page ? Tirons des mêmes sermons un nouvel exemple. Dans le sermon de 1668, Bossuet avait écrit : « Le péché... tout ensemble un malheur et un crime, malheur qui nous accable, et crime qui nous déshonore ; malheur qui nous ôte toute espérance, et crime qui nous ôte toute excuse ; malheur qui nous fait tout perdre *pour l'éternité*, et crime qui nous rend coupables de cette perte funeste et *ne nous laisse pas même sujet de nous plaindre* ». Or, dans le manuscrit du sermon de 1669, il paraît que ce passage est en marge du texte. Qu'est-ce à dire ? Et s'agit-il ici d'une phrase que l'orateur se réserve, selon la circonstance, ou d'omettre, ou de prononcer ? Non pas, à notre avis, mais, dans l'espèce, d'une phrase qu'en se recopiant il avait oubliée, qu'il a, par conséquent, ajoutée comme dessus en collationnant la copie avec l'original, et qu'il faut évidemment que je fasse rentrer dans le texte. Ce qui confirme la supposition, c'est que les mots que j'ai soulignés d'abord, — *pour l'éternité*, — ne se retrouvent pas, à ce qu'il semble, dans la note marginale, et c'est que le dernier membre de phrase nous en est ainsi donné par

M. Lachat. — *et nous laisse sujet de nous plaindre*, — ce qui va droit, comme chacun peut s'en convaincre, et contre ce qui précède, et contre ce qui suit, droit contre l'intention du sermon et droit contre la pensée de Bossuet. Évidemment, Bossuet, ainsi qu'il arrive à tout le monde, en jetant cette note à la marge, et peut-être au dernier moment, dans sa précipitation a laissé tomber quelques mots que le devoir de l'éditeur est évidemment de rétablir, même s'ils ne sont pas au manuscrit, puisque leur omission ferait visiblement contresens.

Je dis : même quand ils ne seraient pas au manuscrit. C'est que j'affirme n'avoir pas consulté les autographes pour en tirer occasion de cette remarque. J'ai raisonné d'après les textes tels que les donne l'édition de M. Lachat. Et ma conclusion est qu'on ne saurait poser de règle générale, de principe absolu sur l'usage qu'il convient de faire des variantes prétendues et des notes marginales des *Sermons* de Bossuet. Mais, au contraire, c'est après avoir consulté le manuscrit que je vais montrer, par l'exemple suivant, que les imprimés sont quelquefois utiles à la correction des autographes eux-mêmes.

Je prends l'un des plus beaux sermons qui nous soient parvenus, le sermon *sur la Justice*, prononcé devant la cour, le jour des Rameaux, en 1666, et j'y lis la phrase suivante : « La clémence est autant agréable aux hommes qu'une pluie qui vient vers le soir, ou dans l'automne, tempérer la chaleur du jour et *rafraichir* la terre que l'ardeur du soleil a *desséchée* ». M. Lachat, dont je suis religieusement le texte, donne en variante, et ainsi disposé, le dernier

membre de la phrase : « et *humecter* la terre que l'ardeur du soleil avait *brûlée* ». En effet, dans le manuscrit, *rafraîchir* est en surcharge au-dessus d'*humecter*, et pareillement, *dessécher* est en surcharge au-dessus de *brûler*. Je dis maintenant qu'il faut introduire dans le texte même de Bossuet la seconde surcharge, rejeter au contraire la première en variante, et lire : « *humecter* la terre que l'ardeur du soleil a *desséchée* ». Car si je me reporte à la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, j'y lirai textuellement (livre VIII, article 4, proposition v) : « La clémence est autant agréable qu'une pluie qui vient... *humecter* la terre que l'ardeur du soleil a *desséchée* ». Le sermon *sur la Justice*, nous l'avons dit, est de 1666, la *Politique*, — du moins le VIII^e livre de la *Politique*, — est de 1701; Bossuet a donc transporté, comme nous le savions par l'abbé Ledieu, tout un passage de son sermon dans son livre, et le texte du livre, par conséquent, doit faire loi, souverainement, pour le texte du sermon, puisque le texte du livre représente le dernier état de la pensée de Bossuet; mieux que cela, la correction qu'il eût faite s'il eût livré lui-même ses sermons à l'impression.

Pour le même sermon encore, le manuscrit donne deux versions du troisième point. M. Lachat, naturellement, choisit l'une quelconque de ces deux versions, et place l'autre à la suite, en forme d'appendice, avec le titre : *Autre conclusion pour le même sermon*. Je vais montrer qu'il se trompe, qu'il coud aux deux premiers points du sermon la conclusion qu'il n'y faut pas coudre, et que c'est justement la vraie conclusion du sermon qu'il rejette en appen-

dice. On lit, en effet, dans cette *Autre conclusion du même sermon*, le passage suivant : « Il sera permis d'ajouter que, comme le matin désigne la vertu qui seule peut illuminer la vie humaine, le soir nous représente l'état où nous tombons par nos fautes ». Or ce passage, qui n'est pas dans la conclusion que M. Lachat met au sermon, se retrouve en propres termes encore dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. C'est donc à ce dernier état de sa pensée que Bossuet s'est arrêté ; cette dernière forme, ici comme plus haut, peut être considérée comme celle qu'il eût adoptée s'il eût pourvu lui-même à la publication de ses *Sermons* ; et c'est donc l'*Autre conclusion* qu'il faut joindre au corps du *Sermon*. Cela ne veut pas dire qu'il faille sacrifier la première, mais cela veut dire que puisqu'il faut choisir entre deux versions pour constituer un sermon complet, le doute n'est pas permis, et que Bossuet lui-même nous a désigné celle que nous devons choisir.

III

Que si maintenant on voulait voir de quelles infinies difficultés de détails se compliquerait une édition des *Sermons* de Bossuet entièrement conforme aux originaux, c'est le *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*, donné par M. Gandar, il y a quelques années, qu'il faudrait prendre la peine d'étudier de près. C'est-à-dire qu'il n'est pas un sermon de Bossuet dont on puisse véritablement répondre. Mais chacun d'eux comporte un ou deux exordes, un ou deux premier, second, ou troisième points, une ou deux

péroraions enfin. Sans parler des variantes, et si quelqu'un s'avisait de vouloir éditer Bossuet tout entier, on se convaincra qu'il devrait chercher une autre méthode, car enfin, il faut le dire, et poser une fois la vraie question. Lisons-nous les *Sermons* de Bossuet, ou les *Pensées* de Pascal, pour les lire? ou bien les lisons-nous pour les notes? et n'est-il pas vrai qu'au milieu de tout cet appareil de variantes et de tout cet embarras de renvois, tandis que l'œil descend du texte aux notes et remonte des notes au texte, l'attention se disperse, et si bien, que le texte lui-même fond et s'évanouit? Aussi, pour nous, si grands que soient les services rendus par M. Gandar, moins à la constitution peut-être du texte de Bossuet qu'à la démonstration de l'impossibilité de constituer ce texte, c'est ailleurs que nous nous permettrons de placer le véritable intérêt de son volume, à savoir dans l'heureuse et courageuse idée qu'il eut de disposer pour la première fois les *Sermons* de Bossuet dans leur ordre chronologique, et de résumer avec une singulière clarté, dans les notices de son édition, tout ce que l'abbé Vaillant le premier, M. Floquet depuis dans les *Études sur Bossuet*, M. Lachat lui-même, *longo sed proximo intervallo*, avaient fait pour fixer les dates souvent incertaines des sermons de Bossuet.

Il semble qu'il dût à peine être besoin de justifier la disposition des sermons de Bossuet dans leur ordre chronologique. Et pourtant vous ne trouverez pas une seule édition complète où l'on ait adopté cet ordre, vous n'en trouverez pas même une où l'on ait pris le soin, quand il se rencontre trois ou quatre

sermons pour le même jour, de les placer entre eux selon leur date. J'ai cité plus haut les sermons pour la fête de la Circoncision. Nous en avons cinq, et voici le bel ordre où ils se succèdent dans les éditions. Le *premier* est daté de 1654, le *second* de 1656, le *troisième* de 1687, le *quatrième* de 1668 et le *cinquième* de 1669. Eh! sans doute, on a ses raisons. On ne veut pas déranger les habitudes de ses lecteurs, on ne veut pas surtout les exposer à ne pas se reconnaître parmi la multiplicité des désignations, et qu'ils ne sachent plus de quel sermon il s'agit, si quelqu'un se réfère au premier dont un autre aura jugé bon de faire le cinquième, ou quelqu'un au quatrième devenu désormais le second. Il faudra bien pourtant en prendre son parti, comme on a pris son parti de ne pas respecter l'ordre où Port-Royal avait disposé les *Pensées* de Pascal. Les raisons ici ne sont pas moins fortes. Montrons donc qu'il est permis d'abord d'adopter un tel ordre, et ensuite, qu'un tel ordre importe à la connaissance du génie de Bossuet.

Assurément, on aurait tort de vouloir en user de la sorte avec les *Sermons* de Massillon ou de Bourdaloue. C'est que Massillon et Bourdaloue, à moins que ce ne soit le P. Bretonneau, son premier éditeur, ont eux-mêmes distribué leurs sermons dans l'ordre de l'année liturgique. Telle est la disposition des éditions originales de l'édition de 1713, pour les *Sermons* de Bourdaloue, de l'édition de 1745 pour les *Sermons* de Massillon, et dès que les manuscrits manquent, les éditions originales font loi. Même on peut ajouter, en ce qui regarde Massillon, que, dans les loisirs de son épiscopat, il a, selon toute vraisemblance, composé

pour remplir, sinon son année liturgique, tout au moins son *Carême* et son *Avent*, des sermons qu'il n'avait jamais prononcés. On pourra donc se proposer comme une étude historique de quelque intérêt de rechercher en quels temps, à quel jour, Massillon ou Bourdaloue prononcèrent tel de leurs sermons, mais il conviendra d'autre part que les éditions continuent de respecter absolument l'ordre que Massillon et Bourdaloue avaient eux-mêmes adopté.

Le cas de Bossuet n'est pas le même. Les éditeurs laïques ne sont nullement tenus ici de suivre l'exemple de dom Déforis. Et l'ordre chronologique est d'autant meilleur à suivre que l'on n'a pu, jusqu'ici, reconstituer dans son ensemble aucun des *Avents* ou des *Carêmes* de Bossuet. Nous savons que Bossuet a prêché de 1660 à 1669, soit à Paris, soit au Louvre, cinq Carêmes et trois Avents : pas un de ces Carêmes ou de ces Avents, non pas même ceux qu'il a prononcés à la cour, n'est parvenu jusqu'à nous dans son intégrité. Je n'ajouterai pas que si quelques personnes, encore aujourd'hui, cherchent dans les *Sermons* de Bossuet un motif d'édification, elles sont sans doute bien peu nombreuses. On peut s'en plaindre, on peut s'en indigner; mais enfin, ce que la plupart des lecteurs goûtent surtout dans les sermons de Bossuet, c'est le grand orateur. Il importe donc, non seulement à sa gloire, mais à la connaissance même de son génie, que nous puissions suivre le progrès à travers le temps de cette incomparable éloquence. Et c'est ce qui n'est possible que si l'on consent à suivre rigoureusement l'ordre chronologique. Il y a plus, et si l'on ne se conforme pas à cet ordre, c'est le caractère

même de Bossuet que l'on court le risque de méconnaître.

Comment, par exemple, a-t-on pu nous représenter le superbe prélat, — c'est ainsi qu'encore aujourd'hui les protestants le qualifient, — sous les traits de je ne sais quel prophète ou quel vaticinateur inspiré, l'injure et la menace à la bouche, lançant du haut de la chaire les foudres de la vengeance divine, ministre enfin des fureurs et des justices de l'implacable Jéhovah de la Bible plutôt qu'interprète et médiateur parmi les hommes d'un Dieu de miséricorde et d'amour? Il serait facile de répondre : c'est parce qu'on ne l'a lu que d'une manière bien rapide et bien superficielle. Mais ceux-là mêmes qui l'ont lu plus attentivement, et sans parti pris, s'ils ont parfois commis la même méprise, c'est qu'ils l'ont lu dans les éditions où les *Sermons* se succèdent selon l'ordre de l'année liturgique. Je ne crains pas de dire, en effet, que Bossuet apparaît tout différent de lui-même, selon qu'on sépare de ses *Sermons* proprement dits, comme les éditeurs persistent à le faire, les *Sermons* pour les fêtes de la Vierge, les *Sermons* de vêtiture ou de profession, et les *Panégyriques*, ou selon qu'on le voit, au contraire, tempérer dans ces sermons les sévérités qui, de loin en loin, lui échappent par des accents d'une mansuétude et d'une tendresse infinies. Nous avons, par exemple, trois sermons pour la fête de la Conception, et la fête de la Conception tombe inmanquablement dans le temps de l'Avent. Nous avons quatre sermons pour la fête de l'Annonciation, et la fête de l'Annonciation tombe fréquemment dans le temps du Carême. N'est-il pas vrai que distraire les

sermons *pour la Conception* ou *pour l'Annonciation* de la suite des sermons d'Avent ou de Carême dont ils firent probablement partie, c'est, comme vous diriez, rompre l'équilibre de la prédication de Bossuet et ne nous présenter l'auteur que par un seul côté de son éloquence?

Comment encore cette opinion a-t-elle pu s'accréditer que Bossuet comme orateur, « n'aurait pas eu d'aurore », — ce sont les propres termes de Sainte-Beuve, — et que du premier jour qu'il aborda la chaire, souverainement maître de sa pensée comme de sa parole, il n'aurait plus eu depuis qu'à s'égaliser lui-même et maintenir son éloquence à la hauteur qu'il avait atteinte, pour ainsi dire, du premier bond? « Ni l'art, ni la nature, avait-il dit pourtant, ni Dieu lui-même ne produisent tout à coup tous leurs grands ouvrages, ils ne s'avancent que pas à pas. On crayonne avant que de peindre, on dessine avant que de bâtir, et les chefs-d'œuvre sont précédés par des coups d'essai. » Mais c'est qu'en parcourant les *Sermons* au hasard de l'ordre liturgique et confondant ceux de sa jeunesse avec ceux de sa vieillesse ou de sa maturité sous un même jugement, comme il était aisé de reconnaître partout l'ineffaçable marque du plus grand orateur que la chaire chrétienne eût possédé, le lecteur ne pouvait y percevoir de différence qu'à la condition d'y revenir et revenir encore, et combien étaient-ils, en tout, qui se fissent vraiment un devoir d'y revenir? Tandis que, si l'on suit l'ordre chronologique, on ne tarde pas à distinguer *trois manières successives*, au moins, dans l'éloquence de Bossuet. Qu'il soit difficile, à la vérité, de caractériser chacune

d'elles par des traits aussi précis qu'on le voudrait, nous en convenons, mais ce n'est pas le point. Cela se sent, cela ne se définit guère, cela ne se prouve pas par témoins. On peut dire cependant que la première manière est plutôt didactique et théologique, — la seconde plutôt philosophique et morale, — la troisième enfin plutôt homilétique et comme attendrie par l'indulgence de la vieillesse. Que si l'on pousse au delà de ces indications sommaires, on risque fort de se tromper, comme si l'on veut découvrir des différences de style. On pourrait en effet montrer, par de nombreux exemples, que Bossuet n'est pas moins hardi dans les sermons de sa vieillesse même, et de sa maturité, que dans ceux mêmes de sa jeunesse. Il suffira de se rappeler qu'un jour Chateaubriand s'avisait de lui reprocher « l'enflure de style », « l'incohérence des métaphores » et les « faux brillants » de ses premiers sermons. Or savez-vous de quels exemples il soutint son jugement : Ce fut dans le *Sermon sur la Mort*, qui est de 1662, l'un des plus beaux et des plus achevés de Bossuet, qu'il eut la malencontreuse idée d'aller prendre ses citations. Je veux bien que l'on reproche à Bossuet, si toutefois on en a le courage, quelques expressions trop audacieusement traduites du latin, et du latin de Tertullien, comme quand il appelle, d'après lui, la Vierge mère une *chair angé-lisée*, mais si l'on veut tirer de là des conséquences, et si l'on croit reconnaître infailliblement à ces singularités un sermon de la jeunesse de Bossuet, jé vais aussitôt chercher dans les *Exhortations* de sa vieillesse des *chairs immortifiées*, et combien d'autres expressions semblables ! C'est donc avec raison que,

depuis une trentaine d'années, on s'est efforcé de préciser la date de la plupart des *Sermons* de Bossuet.

IV

Il nous reste maintenant à dire quelques mots de la présente édition. Nous n'avons point essayé de faire une revision du texte de Bossuet, et nous avons cru pouvoir nous contenter en général du texte de M. Lachat. Je dis, en général, c'est-à-dire partout où M. Gandar n'est pas repassé sur les traces de M. Lachat; car, en ce cas, il va sans dire que nous avons usé du texte de M. Gandar. C'est ici le lieu de remercier Mme Gandar, non seulement de la libéralité avec laquelle elle nous a permis de reprendre le texte du savant et si consciencieux éditeur, mais aussi, et surtout, de la bienveillance avec laquelle elle nous a confié les notes mêmes dont la mort était venue brusquement empêcher M. Gandar de tirer parti.

On dira que nous avons reculé devant le travail du dépouillement des manuscrits, et nous n'en disconviendrons pas. Nous osons croire que l'on fait en général, aujourd'hui, des éditions trop savantes et qui peuvent bien inviter les érudits, mais qui découragent les lecteurs. Nous nous sommes donc soigneusement abstenu de tout commentaire de l'espèce dite philologique. Et le peu de notes dont nous avons cru pouvoir accompagner le texte de Bossuet sont purement historiques ou littéraires. Non pas, sans doute, que, selon l'antique usage, nous ayons pris la peine de pousser au bas de chaque page des exclamations

de surprise ou d'admiration, mais toutes les occasions de comparer Bossuet avec lui-même ou avec les autres prédicateurs du même temps, toutes celles du moins que nos souvenirs nous suggéraient, voilà ce que nous avons saisi. M. Gandar, encore ici, nous avait tracé la voie, non pas dans son *Choix de sermons*, mais dans son *Bossuet orateur*. Interpréter Bossuet par lui-même, retrouver dans ses premiers sermons l'idée, nettement aperçue déjà, du *Discours sur l'histoire universelle*, de l'*Histoire des variations*, de la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, noter en quoi son éloquence, dans les mêmes sujets, diffère de l'éloquence de Fénelon, de Bourdaloue, de Massillon, ou encore parfois d'un prédicateur protestant tel que Saurin, voilà, selon nous, ce qui est intéressant, plus intéressant que de relever des particularités de grammaire ou d'orthographe. Il est bien clair, d'ailleurs, qu'à ce point de vue notre édition sera singulièrement imparfaite, car elle ne serait parfaite que si quelqu'un possédait parfaitement tout Bossuet, tout Bourdaloue, tout Massillon, et plus de Saurin que l'on n'en possède communément en France, ce qui n'est guère possible aux ressources d'une seule mémoire. Mais en pareil cas, il suffit d'avoir indiqué la méthode et fourni, pour ainsi dire, le moyen aux lecteurs de suppléer eux-mêmes aux omissions inévitables.

Est-il besoin d'ajouter que nous avons suivi l'ordre chronologique, et même un peu artificiellement peut-être, divisant ce petit volume en trois parties qui correspondent à peu près aux trois manières de Bossuet? Dans la première, nous plaçons quelques-

uns des sermons prononcés depuis l'installation de Bossuet à Metz jusqu'à sa première prédication à la cour, c'est-à-dire de 1653 à 1662. Ce n'est pas que les sermons datés de 1662 diffèrent sensiblement des sermons prêchés à Paris, l'année précédente, aux Grandes-Carmélites. Mais la prédication de Bossuet à la cour se détache si naturellement de l'ensemble de sa prédication, qu'il nous a paru que c'était un parti moins arbitraire que tout autre, que de les isoler de tout ce qui a précédé et suivi. Notre seconde partie comprendra donc un choix des sermons prêchés dans le Carême de 1662, l'Avent de 1665, le Carême de 1666 et l'Avent de 1669. Cette seconde partie répondra bien, si nous ne nous trompons, aux nécessités du nouveau programme de l'enseignement secondaire dans les classes de rhétorique. Les sermons qui la composent ont tous en effet ce caractère philosophique et moral qui, comme nous l'avons dit, est significatif de la seconde manière de Bossuet. Non pas qu'il abandonne la prédication du dogme, qui demeurera pour lui jusqu'au dernier jour le support et le nerf de la prédication morale, mais il le prêche autrement que dans les sermons de sa première jeunesse, « laissant là les termes de l'art, pour prendre en vrai philosophe la pureté des pensées avec tous les ornements et la magnificence convenable ». La matière même des sermons, dans cette seconde manière, devient en quelque sorte plus humaine. Ce n'est plus *sur la Trinité*, ce n'est plus *sur les Démons*, ce n'est plus *sur les Anges gardiens* qu'il prêche, c'est *sur la Mort*, *sur la Providence*, *sur la Justice*. Nous avons essayé de marquer cette différence dans le choix

même des sermons dont nous avons composé la première et la seconde partie. Quant à la troisième, le choix était facile, étant restreint, ou plutôt à peine libre, vu le petit nombre de sermons d'après 1670 qui nous soient parvenus. C'est que Bossuet maintenant prêche d'abondance, et ne prend même plus la peine de jeter sur le papier le sommaire du discours.

Enfin, nous mettons en avant de chaque sermon une courte notice où nous résumons brièvement ce que l'histoire nous en apprend, et, le cas échéant, où nous toucherons quelque une des questions historiques ou littéraires que le discours soulève.

16 juillet 1881.

L'ÉLOQUENCE DE BOSSUET¹

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelque chose de pieux, et, — si nous n'étions ici réunis dans une salle de théâtre, — je dirais qu'il y a quelque chose de religieux à célébrer la mémoire d'un grand homme aux lieux qui l'ont vu naître, dans sa province, dans sa ville, à quelques pas de la rue, de la place, de l'humble maison qu'on montre avec orgueil à l'étranger, et parmi ceux en qui, comme chez vous, son nom seul, quand on le prononce, éveille je ne sais quel frémissement de patriotisme local. Aussi, lorsque la *Société des Amis de l'Université de Dijon*, informée que je parlais cette année de Bossuet en Sorbonne, — de votre Bossuet, — m'a fait l'honneur de me demander d'en venir parler à Dijon, je n'ai pas hésité, sachant bien que nulle part au monde, je ne pourrais trouver, comme on disait en son temps, une « audience » plus favorable; et que,

1. Conférence faite à Dijon, sous le patronage de la *Société des Amis de l'Université de Dijon*.

même dans le cas où je tromperais votre attente, vous pardonneriez encore mon insuffisance à mon empressement.... Je ne veux pas, d'ailleurs, exagérer ma crainte à ce propos. et j'ai appris de Bossuet lui-même cette excellente leçon qu'on parlait toujours assez bien quand on avait quelque chose à dire et qu'en le disant on songeait moins aux intérêts de son amour-propre ou de sa vanité littéraire qu'à ceux de son sujet lui-même.

Mais quel sujet choisirais-je? Essayerais-je de vous retracer une vie remplie presque tout entière de tant de lutttes et de tant de combats? contre les jansénistes, contre les protestants, contre les libertins? contre Fénelon? contre Richard Simon? ou contre qui encore? La journée n'y saurait suffire; et je crois que je n'offenserais les oreilles de personne, mais avec la meilleure volonté du monde, j'éveillerais sans doute quelques contradictions, et ce n'en est pas aujourd'hui le temps, — ni surtout ici le lieu. Ou bien encore m'efforcerais-je de vous donner une idée générale de l'œuvre de Bossuet : œuvre volumineuse, œuvre unique à tant d'égards, mais en ceci particulièrement qu'il n'y en a pas une page, pas une ligne où perce la prétention, la vanité d'auteur, le contentement du bel esprit qui se flatte soi-même dans la sonorité de ses périodes ou la singularité de ses pensées? Je ne pourrais malheureusement vous en donner qu'une idée bien superficielle! Ou bien enfin, si l'on s'est mépris, si l'on se méprend souvent encore sur le vrai caractère de Bossuet; si l'allure de son style, — hautaine, impérieuse, presque provocante, — a fait illusion sur la nature de l'homme; si pourtant ce nom de

« Bénigne » qui fut le sien n'a jamais été mieux mérité, de l'aveu même d'un juge aussi peu mesuré dans ses expressions que l'est d'ordinaire Saint-Simon ; si le plus grave reproche, le seul reproche, un peu sérieux que l'on puisse faire à votre illustre compatriote est d'avoir quelquefois manqué de fermeté¹, tâcherais-je, messieurs, de rétablir sa vraie physionomie ? La chose en vaudrait assurément la peine, et c'est avec plaisir que je m'en serais chargé. Mais, puisque la vraie gloire de Bossuet, je veux dire celle que personne ne lui dispute, c'est d'avoir été, c'est d'être encore, et pour longtemps, le plus grand orateur dont la parole soit jamais tombée sur les foules du haut de la chaire chrétienne, ou même le plus grand de tous les orateurs, — oui, plus grand que Cicéron, donnons-nous la satisfaction de le dire une fois, plus grand que Démosthène, d'autant que les intérêts éternels qu'il agite dans ses *Sermons* sont au-dessus de ceux que l'orateur des *Philippiques* ou celui des *Verrières* ont débattus dans leurs discours ou dans leurs plaidoyers ! — j'ai pensé, mesdames et messieurs, qu'en vous parlant de l'éloquence de Bossuet, qu'en essayant de vous en montrer la nouveauté lorsqu'elle parut ; d'en définir les caractères ; de vous en dire la destinée ; j'ai pensé que j'obtiendrais de vous, sur ma seule intention, cette faveur d'unanimité qui est si nécessaire à toute espèce de conférencier.

Comment donc et par quels moyens, à l'époque où

1. « Il n'a pas de jointures... » disait un jour Bossuet du comte de Tréville, cet ancien mousquetaire devenu dans ses vieux jours un des « messieurs », ou des amis du Port-Royal. Et Tréville de répliquer : « Et lui, il manque d'os ! »

il a commencé de parler, et presque dès ses premiers débuts¹, Bossuet a-t-il renouvelé l'éloquence de la chaire? Quels sont les caractères qui constituent la véritable originalité de sa parole? Et comment enfin ses contemporains, puis ses successeurs l'ont-ils appréciée? Ce sera le sujet de cette conférence.

1

Pour vous faire sentir la nouveauté de son éloquence, je ne mettrai pas en regard de ses *Sermons*, — je dis les tout premiers, ceux de l'époque de Metz, — les *Sermons* des Lingendes, ou des Senault, ou des Mascaron. On l'a fait; on l'a bien fait; et il est donc inutile de le refaire. Je n'aime pas d'ailleurs cette manière de s'y prendre. Elle implique, en effet, qu'on se forme de l'éloquence ou du style une idée trop superficielle comme d'une parure qui s'ajouterait à la pensée, qui s'y superposerait en quelque sorte, ainsi que la toilette s'ajoute à la beauté, pour la faire quelquefois valoir, mais plus souvent pour l'enlaidir. Feuillotez seulement, si vous en doutiez, quelques journaux de modes du temps de la Restauration! Mais la vraie nouveauté, vous le savez, est à plus haut prix, dans l'histoire de la littérature ou de l'art, et le style est surtout quelque chose de plus

1. Je dis « presque » dès ses premiers débuts; et en effet, il y aurait lieu, dans une étude plus détaillée, de distinguer les époques de l'éloquence de Bossuet. Mais une pareille étude serait plutôt historique; et dans la présente conférence je ne pouvais songer à introduire l'appareil philologique, chronologique et critique dont on verra toute la complexité dans l'excellente *Histoire de la prédication de Bossuet*, par M. l'abbé Lebarq.

intérieur. Il n'est pas l'ornement; il n'est pas l'enveloppe ou le vêtement de l'idée; il est l'efflorescence, il est l'épanouissement naturel de ce qu'il y a de plus intime, de plus profond, de plus involontaire ou de plus inconscient dans notre façon de concevoir et d'entendre les choses dont nous parlons. On ne sépare pas la *forme* d'un grand écrivain du *fond* des idées qu'elle exprime : ils font corps; ils ne sont que l'envers et l'endroit l'un de l'autre; on les détruit quand on les distingue. Et c'est pourquoi, si nous voulons saisir ce qu'il y a de nouveau dans l'éloquence de Bossuet, il nous le faut chercher dans le caractère même de sa religion.

Car, tout en demeurant identiques à elles-mêmes et en soi, les mêmes choses ne sont pas en tout temps conçues, ni senties, ni, par conséquent, exprimées de la même manière. Il en est, sous ce rapport, de la religion comme de la nature, qui ne se présente pas toujours à nous, ni à tous, sous le même aspect; qui nous émeut très diversement; et cependant, c'est toujours la même nature, comme le prouvent la constance et la pérennité des lois qui la régissent. Pareillement la religion. En la recevant telle qu'on la leur donne, et en la professant docilement tout entière, les uns y sont frappés de certaines vérités, et les autres de certaines autres. Prenons Pascal, et demandons-nous ce qui l'a le plus profondément touché de sa religion? Demandons-nous sur quelles vérités il eût fondé, si la mort lui eût permis d'y mettre la dernière main, cette apologie de la religion chrétienne dont ses *Pensées* ne sont que les fragments? Demandons-nous quel est le dogme, sur

lequel, dans ces fragments eux-mêmes, il revient le plus souvent, pour y appuyer avec le plus d'insistance, le plus de force, et le plus de véhémence? C'est le dogme du péché originel. Ce que personne au monde n'a sans doute exprimé avec autant d'âpreté que Pascal, — pas même Schopenhauer, ni Taine, plus près de nous, quand il nous montrait en nous « le gorille féroce et lubrique » dont les instincts circulent avec notre sang dans nos veines, — c'est la misère naturelle de notre condition; c'est la perversité foncière de notre nature; c'est le « cloaque » de vilénies et d'ordures que nous serons toujours; c'est notre lamentable impuissance à triompher en nous des appétits hérités du péché d'Adam ou de notre origine animale, ce qui est, vous le savez, exactement la même chose. Tout ainsi donc que, dans la nature, nous pouvons être diversement attirés, séduits ou charmés, les uns par un de ses aspects et les autres par un autre, ainsi, dans la religion, les uns sont pris, subjugués, convaincus par une vérité, les autres par une autre. Ils n'en sont pour cela ni plus ni moins chrétiens; ils le sont également, et, au fond, de la même manière; ils ne le sont pas tous pour les mêmes raisons; et dans l'ample sein, ou, comme a dit Bossuet, dans « l'immense océan du christianisme », c'est ce qui fait, messieurs, la variété, la liberté sous la règle, et le progrès par l'unité.

Or, deux idées paraissent avoir, et de bonne heure, plus particulièrement et plus profondément ému Bossuet : ce sont l'idée de la Providence et l'idée de la Mort. Vous connaissez certainement cette célèbre *Méditation sur la brièveté de la vie*, dont on a long-

temps ignoré la vraie date, mais qu'on est d'accord aujourd'hui pour assigner à l'année 1648, et qui se trouve ouvrir ainsi, d'une manière presque symbolique, le recueil des *Sermons* ou des *Œuvres* de Bossuet. Bossuet, âgé de vingt et un ans, est comme entré dans le christianisme; il a pénétré dans le sanctuaire par la porte de la mort.

« *Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus!* prenons-en cent : qu'il y a eu de temps où je n'étais point! qu'il y en a où je ne serai plus! et que j'occupe peu de place dans ce grand abîme des ans! Je ne suis rien : ce petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant où il faut que j'aïlle. Je ne suis venu que pour faire nombre! Encore n'avait-on que faire de moi; et la comédie ne se serait pas moins bien jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre....

« *Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus!* pour aller là par combien de périls faut-il passer, combien de maladies!... A quoi tient-il que le cours ne s'en arrête à chaque moment? Ne l'ai-je pas reconnu quantité de fois! j'ai échappé la mort en telle et telle rencontre. C'est mal parler : j'ai échappé la mort! J'ai évité ce péril, mais non pas la mort. La mort nous dresse diverses embûches; si nous échappons l'une, nous tombons en une autre; à la fin il faut venir entre ses mains. Il me semble que je vois un arbre battu des vents; il y a des feuilles qui tombent à chaque moment; les unes résistent plus; les autres moins; que s'il y en a qui échappent de l'orage, toujours l'hiver viendra qui les fera tomber. Ou, comme dans une grande tempête, les uns sont soudainement

suffoqués, les autres flottent sur un ais abandonné aux vagues, et lorsqu'il croit avoir évité tous les périls après avoir duré longtemps, un flot le pousse contre un écueil et le brise....

« *Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus!* Et de ces quatre-vingts ans, combien y en a-t-il que je compte pendant ma vie? Le sommeil est plus semblable à la mort; l'enfance est la vie d'une bête. Combien de temps voudrais-je avoir effacé de mon adolescence! Et quand je serai plus âgé, combien encore? Qu'est-ce que je compterai donc? Le temps où j'ai eu quelque contentement, où j'ai acquis quelque honneur? Mais combien ce temps est-il clairsemé dans la vie? C'est comme des clous attachés à une longue muraille, dans quelque distance; vous diriez que cela occupe bien de la place; amassez-les; il n'y en a pas pour remplir la main. »

C'est, mesdames et messieurs, cette idée de la mort, que pendant de longues années, — je dis pendant de longues années, car plus tard, comme il nous arrive à tous, précisément quand il faudrait songer à nous séparer de la vie, le précepteur du dauphin, le conseiller d'État, l'aumônier de la dauphine se laissera surprendre au charme de l'activité, — mais enfin, pendant de longues années, c'est cette idée de la mort que Bossuet ramènera dans tous ses *Sermons*, presque avec autant d'insistance que Victor Hugo dans ses vers. Nous mourons tous, et nous mourons tous les jours. Nous mourons de toutes les manières et comme à chaque instant. La mort se glisse, elle s'insinue perpétuellement en nous, par l'air que nous respirons, par la nourriture que nous prenons. Elle

nous assiège, elle nous investit. L'ombre importune et menaçante s'en mêle à toutes nos joies; l'amertume en empoisonne tous nos plaisirs; l'avant-goût en corrompt toutes nos espérances. « O Mort, éloigne-toi!... » Mais l'inutile prière ne saurait l'empêcher d'approcher tous les jours davantage. Nous lui sommes dus. La nature nous redemande par elle ce peu de matière qu'elle nous a prêtée.... Oui, telle est bien l'idée maîtresse, l'une au moins des idées maîtresses des sermons de Bossuet, et, pour en faire en passant la remarque, si vous voulez savoir où est le grand secret de son incomparable supériorité dans l'oraison funèbre, il est là! Nul, comme lui, n'a goûté la mort, aucun Mascarón ni aucun Fléchier, et c'est pourquoi nul, si ce n'est peut-être Victor Hugo, ne l'a célébrée comme lui¹.

Mais une autre idée, qui est celle de la Providence, complète et achève l'idée de la mort dans la philosophie de Bossuet, ou l'équilibre, si vous l'aimez mieux, et finalement en triomphe.

Aux yeux de Bossuet, philosophiquement et indépendamment de toute révélation, la mort pourrait suffire à prouver la Providence.

Tout commence en ce monde et tout finit ailleurs:

Vous connaissez ce vers! Il est d'Hugo, dans sa *Tristesse d'Olympio*. Sur ceux qu'elle enlève prématurément comme sur ceux qu'elle traîne dans une longue agonie, sur ceux qui s'en vont comme sur ceux

1. Voyez particulièrement dans la *Légende des Siècles* le poème ou l'*Épopée du Ver*.

qui restent, si la mort n'impliquait pas, — ou ne manifestait pas pour mieux dire, — un dessein personnel de Dieu, c'est alors que la vie ne serait qu'un rêve lugubre et qu'à l'existence nous aurions le droit de préférer le néant. Si tout se terminait à la vie de ce monde, ce n'est pas la mort qu'il nous faudrait craindre, mais au contraire l'immortalité. Mais, inversement, si nous mourons, c'est qu'il y en a des raisons quelque part, et ces raisons, nous les trouvons dans l'idée de la Providence. Elle n'émousse pas seulement l'aiguillon de la mort désirable, elle nous rend la mort désirable; et ainsi la méditation de la dernière heure, qui déjà nous servait à régler notre conduite en cette vie, se conclut comme qui dirait en un hymne d'actions de grâce, en une ode triomphale.

Je te salue, ô Mort, libérateur céleste!
 Tu ne m'apparais pas sous un aspect funeste.
 Tu n'anéantis pas, tu délivres....

Vous connaissez aussi ces vers de Lamartine, et tout à l'heure, messieurs, vous allez voir la raison de ces rapprochements. Mais avant d'y venir, ne nous éloignons pas encore, et voyons Bossuet lier ces deux idées ensemble dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*.

« C'est ainsi que la puissance divine fortement irritée contre notre orgueil le pousse jusqu'au néant, et que pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur les ruines? Peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines? Mais, quoi! messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous?

Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs, jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance? Lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette, verra-t-il périr sans ressources ce qu'il a fait capable de le connaître et de l'aimer? *Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi : les ombres de la mort se dissipent, « les voies me sont ouvertes à la véritable vie » : MADAME n'est plus dans le tombeau, la mort qui semblait tout détruire a tout établi.* Voici le secret de l'*Ecclésiaste*, que je vous avais marqué dès le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fond. »

Assurément, messieurs, et vous l'entendez bien, je ne dis pas que ces idées fussent nouvelles, ni même la manière dont Bossuet les relie. Si je le disais, si j'osais le dire, il en frémirait d'indignation dans sa tombe! Elles sont le fond du christianisme. Je dis seulement que Bossuet en a de bonne heure été plus frappé que de quelques autres qui pourraient être également appelées le fond du christianisme. Il s'y est attaché comme à des raisons plus intimes de croire, et en ce sens plus personnelles, plus appropriées à sa nature d'esprit, qui ne ressemblait pas à celle de Pascal; il en a donc plus assidûment, plus profondément aussi médité toutes les conséquences; il y a, comme prédicateur, insisté, appuyé plus souvent et plus fort que sur d'autres. Et, parce qu'il n'y a rien de plus rare au monde que d'avoir ainsi, sur quelque sujet que ce soit, des idées personnelles; parce que le fait seul d'en avoir indique une liberté de jugement,

une pénétration d'esprit, une profondeur de sensibilité qui ne sont guère moins rares; parce que c'est là même la définition de la véritable originalité; c'est pour cela, et c'est par là que Bossuet a renouvelé l'éloquence de la chaire. Tandis qu'autour de lui tous les prédicateurs ou presque tous. — car essayez donc de me dire en quoi le christianisme du père Senault, par exemple, diffère de celui de son confrère Mascaron, — tandis que tous les prédicateurs ses contemporains n'ont dans le fond du cœur, et ne peuvent donc enseigner du haut de la chaire, que le christianisme de tout le monde, si j'ose ainsi parler, Bossuet lui, s'en est fait un à lui, comme tous les grands chrétiens, comme avant lui, mesdames et messieurs, pour ne pas sortir de votre province, un saint Bernard ou une sainte Chantal, et telle est, comme de la leur en un autre genre, oui, telle est bien la grande raison de son éclatante supériorité! S'il y en a d'autres, elles sont secondaires, et particulièrement celles que l'on tire de l'état de la langue de son temps. Car enfin, Mascaron, Fléchier, Bourdaloue sont ses contemporains. Qui est-ce qui les a empêchés de parler la langue de Bossuet? Et quant aux raisons que l'on tire de sa sincérité, de sa naïveté, de sa candeur, — dont je sais tout le prix, sur lesquelles je vais revenir tout à l'heure, — si ce sont bien quelques-unes des qualités qui l'ont préservé des défauts habituels de ses prédécesseurs, de l'emphase de l'un, de la préciosité de l'autre, ne voyez-vous pas que nous retournons toujours à la même conclusion? Non, en vérité, Bossuet ne s'est pas soucié de « flatter les oreilles par des cadences harmonieuses ». Il n'a point essayé de

se mettre à la mode pour la faire à son tour, ni d'accommoder sa parole aux exigences de la rhétorique du jour. Il n'a pas cru qu'il eût besoin d'un autre art ou d'une autre étude que celle du christianisme. Son unique préoccupation n'a été que de faire passer dans l'âme de ses auditeurs la conviction qu'il avait de la divinité de sa croyance, et les moyens qu'il a de préférence employés sont ceux qui lui-même l'avaient le plus victorieusement convaincu.

II

Quels sont maintenant les caractères de son éloquence et pouvons-nous les résumer d'un mot? Je le crois; et si nous disions que l'éloquence de Bossuet est essentiellement lyrique, je crois, mesdames et messieurs, que, pour la définir, il suffirait de développer le contenu de ce mot. Vous n'ignorez pas l'espèce de parenté qui lie l'éloquence et le lyrisme. Vous savez qu'en Grèce, autrefois, l'éloquence apprêtée d'Isocrate s'est formée comme des débris de la poésie des Simonide et des Pindare. Vous savez également que, de nos jours même, dans le siècle où nous sommes, par une évolution précisément inverse, nos lyriques français, Lamartine ou Hugo, sont sortis de Jean-Jacques Rousseau. Est-ce le père qui ressemble au fils? est-ce le fils qui ressemble au père? Il n'importe; et ce sont toujours le fils et le père, le père et le fils. J'ose dire que si jamais, en aucun lieu, cette parenté de l'éloquence et du lyrisme s'est publiquement manifestée, c'est dans les *Oraisons funèbres* et dans les *Sermons* de Bossuet.

Toutes les qualités du lyrique, Bossuet les a eues ; et d'abord cette fécondité, cette vivacité, cette splendeur d'imagination qui ne brillent pas moins dans le détail du style que dans la conception ou dans la composition des ensembles. Rien de pareil chez Bourdaloue, qui est d'ailleurs le modèle accompli d'un homme éloquent, je veux dire purement éloquent. Voilà vraiment un *orateur*. Je ne dis rien de Fléchier ni de Massillon, qui ne sont, eux, que des rhéteurs. Mais le style de Bossuet n'est qu'une création perpétuelle, une perpétuelle évocation d'images ; ses métaphores ne tournent pas court ; elles se développent, tantôt avec l'ampleur paisible de celle d'un Lamartine, tantôt avec la fougue de celles d'un Victor Hugo. « Ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme », c'est le sujet ordinaire de ses entretiens, qu'il excelle à nous faire voir comme au travers d'une brusque déchirure de la réalité. Le ciel ici s'entr'ouvre, comme quand il nous montre « sur la sainte montagne de Sion, dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde », entouré des âmes pures que leur innocence revêt éternellement de lumière et de candeur. Ailleurs, nous descendons avec lui « dans ces sombres lieux, dans ces demeures souterraines où les grands de la terre dorment dans la poussière ». Ou bien encore, d'un geste inattendu, c'est comme une fresque incomparable qu'il trace au mur de la salle du festin.... Il vient de parler de ces lâches chrétiens qui reculent de jour en jour le moment de se convertir, et, un souvenir

d'Isaïe lui revenant en mémoire, il s'exprime en ces termes :

« Le prophète Isaïe nous représente Dieu tenant à sa main une coupe, qu'il appelle la coupe de la colère : *Bibisti de manu Domini calicem iræ ejus*. Elle est, dit-il, remplie d'un breuvage qu'il veut faire boire aux pécheurs, mais d'un breuvage fumeux comme un vin nouveau, qui leur monte à la tête et qui les enivre. Ce breuvage qui enivre les pécheurs, qu'est-ce autre chose, messieurs, que leurs péchés mêmes et leurs désirs emportés auxquels Dieu les abandonne? Ils boivent comme un premier verre, et peu à peu la tête leur tourne, c'est-à-dire que dans l'ardeur de leurs passions la réflexion à demi éteinte n'envoie que des lumières douteuses. Ainsi l'âme n'est plus éclairée comme auparavant : on ne voit plus les vérités de la religion ni les terribles jugements de Dieu que comme au travers d'un nuage épais. C'est ce qui s'appelle dans les Écritures l'esprit de vertige, qui rend les hommes chancelants et mal assurés. Cependant ils déplorent encore leur faiblesse, ils jettent quelque regard du côté de la porte qu'ils ont quittée. Leur conscience se réveille de temps en temps, et dit en poussant un secret soupir dans leur cœur : O piété! O innocence! O sainteté du baptême! O pureté du christianisme! Mais les sens l'emportent sur la conscience, ils boivent encore, et leurs forces se diminuent, et leur vue se trouble. Il leur reste néanmoins quelque connaissance et quelque souvenir de Dieu. Buvez, buvez, ô pécheurs, buvez jusqu'à la dernière goutte, et avalez tout jusqu'à la lie. Mais que trouveront-ils dans ce fond? « Un breuvage d'assoupissement, dit le

saint prophète, qui achève de les enivrer jusqu'à les priver de tout sentiment », *usque ad fundum calicis saporis bibisti et potasti usque ad fæces*. Et voici un effet étrange : « Je les vois, poursuit Isate, tombés dans les coins des rues, si profondément assoupis qu'ils semblent tout à fait morts » : *Filii tui projecti sunt, et dormierunt in capite viarum*. C'est l'image des grands pécheurs qui, s'étant enivrés longtemps du vin de leurs passions et de leurs délices criminelles, perdent enfin toute connaissance de Dieu et tout sentiment de leur mal. Ils pèchent sans scrupule, ils s'en souviennent sans douleur; ils s'en confessent sans componction; ils y retombent sans crainte; ils y persévèrent sans inquiétude; et ils y meurent enfin sans repentance. »

Dans aucun autre orateur, mesdames et messieurs, vous ne trouverez de ces tableaux, — car, si je n'en puis remettre qu'un seul ici sous vos yeux, je ne vous apprendrai sans doute pas qu'ils abondent dans les *Sermons* de Bossuet, — mais en revanche les lyriques en sont pleins. Ce qui ne veut pas dire que Bossuet ne soit pas un orateur, qu'il n'en possède pas aussi les qualités, qu'il n'ordonne pas quelquefois son discours selon les règles du genre, et encore bien moins qu'il ne soit pas, qu'il ne demeure pas constamment et pleinement maître de son imagination. Elle ne l'entraîne jamais au delà de ce que la religion, la raison, le goût lui permettent, ou bien rarement, et alors c'est toujours quelque Père qu'il faut accuser, saint Chrysostome ou saint Augustin. Mais, messieurs, cela veut dire qu'en elle-même, dans sa nature, s'il ne la réglait pas, la qualité de son imagination est

moins voisine de celle des orateurs que de celle des lyriques. Ses yeux sont d'un poète, comme aussi son langage. Ils sont d'un voyant. Et ce voyant s'émeut à ses propres visions ! S'il en demeure le juge, vous diriez cependant qu'elles le surprennent lui-même. Il s'y arrête, il s'y attarde presque, et je n'ose dire qu'il s'y complaise, mais il s'y confond ; et c'est en quoi son éloquence est encore vraiment lyrique, en ce qu'elle tourne invinciblement à la « contemplation », à la « méditation », à l' « élévation ». *Élévations sur les mystères, Méditations sur l'Évangile*, vous connaissez aussi bien ces titres de deux de ses plus beaux livres, les derniers qu'il ait écrits ; et ces titres ne sont pas menteurs ; et le choix qu'il en a voulu faire, s'il n'est pas une « révélation », est du moins un avertissement.

C'est qu'en raison de sa candeur et de sa sincérité, que nous notions tout à l'heure au passage, Bossuet, de tous les orateurs, est le plus « personnel » qu'il y ait jamais eu, j'entends celui qui de tous a toujours pris le plus de part à son propre discours. Quelque sujet qu'il traite, *sermon, panégyrique* ou *oraison funèbre*, Bossuet, si j'ose me servir de cette locution familière, en fait d'abord son affaire. Il s'adresse à lui-même autant qu'à son auditoire. Ou plutôt il écoute intérieurement la vérité qui leur parle à tous deux ; et son discours n'en est qu'une reproduction, qu'il s'applique. Allons plus loin encore : dans la sincérité de sa méditation, dans la ferveur de son élévation, il lui arrive d'oublier ou d'avoir l'air au moins d'oublier son auditoire. Tout semble avoir un moment disparu pour lui. Plus de chaire, plus de prédicateur !

Il n'y a plus qu'un chrétien qui médite dans son oratoire. Nous cependant, suspendus à ses lèvres, nous l'écoutons en admirant l'abondance de cette source intérieure. Bien loin de lui en vouloir de l'apparent oubli qu'il fait de nous, nous y voyons la preuve de l'émotion que lui causent les vérités qu'il enseigne. Nous sentons qu'il ne les croit pas d'une foi morte et comme routinière, mais d'une foi personnelle et vivante. C'est lui qui a horreur de lui quand il presse le pécheur. Dans le *Sermon pour la profession de Mme de la Vallière*, c'est lui qui accomplit cet admirable et douloureux voyage de l'âme chrétienne à la recherche d'elle-même. Et dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*, c'est lui, Bossuet, qui pleure toutes ses larmes sur le cercueil de la princesse prématurément enlevée :

« ... La grandeur et la gloire ! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort ! Non, messieurs, je ne puis soutenir ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas apercevoir son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est, par son fond, incapable d'élévation. Écoutez à ce propos le profond raisonnement non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître : je veux confondre le monde par ceux que le monde révère le plus.... « O Dieu ! dit le roi prophète, vous avez fait « mes jours mesurables, et ma substance n'est rien « devant vous. » Il est ainsi, chrétiens : tout ce qui se mesure finit, et tout ce qui est né pour finir n'est pas

tout à fait sorti du néant où il est sitôt replongé. Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus, que peut-il être? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'être plus réel que l'être lui-même. Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever? Chantez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paraisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus du vaincu qu'il voit étendu à ses pieds. Cependant, ce vainqueur enflé de ses titres tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur, et du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs : « Vous voilà blessé comme nous, vous êtes devenu semblable à nous ».

Vous le voyez, mesdames et messieurs, c'est le modèle de la méditation. Bossuet s'y montre à nous lui-même, ou plutôt il s'y laisse voir, comme Lamartine dans son *Crucifix* ou dans son *Désespoir*. Les mouvements de son discours traduisent ou reproduisent avec autant ou plus de fidélité que l'analyse psychologique ce qu'on appellerait aujourd'hui la succession de ses « états d'âme ». L'ordre qu'il suit n'a rien d'extérieur ou de compassé, mais, au contraire, quelque chose de libre et de tout intérieur, dont le fil nous échapperait, si la personne de l'orateur n'en faisait la continuité. C'est un autre caractère encore du lyrisme. L'ordre oratoire et le « désordre » lyrique sont deux, — ce beau désordre, dont a parlé

Boileau dans un vers presque aussi souvent mal compris que cité. L'ordre oratoire est analytique; les divisions en doivent être apparentes et les articulations fortement marquées; l'allure générale en doit avoir je ne sais quoi d'uniforme ou de régulier dans sa gradation. Mais le poète est plus libre. C'est lui que nous aimons à retrouver dans son œuvre; et nulle part nous ne le reconnaissons mieux que dans la variété, la complexité, l'individualité des mouvements qui rythment son langage en le conformant à la nature de son émotion. Poète et lyrique par la splendeur de son imagination, par la manière dont il intervient de sa personne dans son œuvre, Bossuet, messieurs, l'est donc encore par la nature des mouvements qui animent son discours, et, si je me suis bien expliqué, vous voyez encore qu'ici je n'ai que le choix parmi les exemples. Celui que je vous propose est tiré d'un sermon *sur la possibilité d'accomplir les commandements*, et je vous invite, en l'admirant, à songer ce que serait devenu le sujet dans la bouche de Bourdaloue :

« Les vérités évangéliques dont la pureté incorruptible fait honte à votre vie deshonnête, vous ne voulez pas les voir, je le sais; vous ne les voulez pas devant vous, mais derrière vous; et cependant, dit saint Augustin, quand elles sont devant vous, elles nous guident; quand elles sont derrière, elles nous chargent. Vive Dieu! ah! j'ai pitié de votre aveuglement; je veux ôter de dessus votre dos le fardeau qui vous accable et mettre devant vos yeux cette vérité qui nous éclaire. La voilà, la voilà dans toute sa force, dans toute sa sainteté, dans toute sa sévérité; envi-

sagez cette beauté et ayez confusion de vous-même; regardez-vous dans cette glace, et dites si votre laideur est supportable. — Otez, ôtez vous me faites honte! — Eh! c'est ce que je demande! cette honte, c'est votre salut. Que ne puis-je dompter cette impudence! Que ne puis-je amollir ce front d'airain! Jésus regarde Pierre qui l'a renié et qui ne sent pas encore son crime, il le regarde et il lui dit tacitement: « O
« homme vaillant et intrépide, qui devais être le seul
« courageux dans le scandale de tous tes frères, regarde
« où aboutit cette vaillance: ils s'en sont fuis, il est
« vrai: tu es le seul qui m'a suivi, mais tu es aussi le
« seul qui me renies ». C'est ce que Jésus lui reprocha par ce regard et Pierre l'entendit de la sorte; il eut honte de sa présomption et il pleura son infidélité: *Flevit amare*. Que dirai-je du roi David, qui prononce la sentence sans y penser? Il condamne à mort celui qui a enlevé la brebis du pauvre, et il ne songe pas à celui qui a corrompu la femme et fait tuer le mari. Les vérités de Dieu sont loin de ses yeux; ou, s'il les voit, il ne se les applique pas. « Vive Dieu! dit le
« prophète Nathan: cet homme ne se connaît plus, il
« faut lui remettre son iniquité devant sa face. » Laissons la brebis et la parabole. « C'est vous, ô roi, qui
« êtes cet homme, *tu es ille vir*. » Il revient à lui, il se regarde, il a honte et il se convertit. Ainsi je ne crains pas de vous faire honte: rougissez, rougissez en voyant votre laideur, afin que vous recouriez à la grâce qui peut effacer les taches honteuses, et qu'ayant horreur de vous-mêmes vous commenciez à plaire à celui à qui ne déplaît que le péché seul: *Confundantur et convertantur*. »

Les strophes mêmes, ici, sont déjà toutes prêtes : saint Pierre et Jésus ; David et Nathan ; et la dernière pour tirer la leçon où tendait le développement. Il n'y aurait que des rimes à y mettre. Insisterai-je après cela, messieurs, sur quelques autres traits ? Vous ferai-je observer la brusquerie ou la soudaineté des débuts de Bossuet ? Sa manière d'entrer d'abord, comme l'on dit, *in medias res* ? « Le croira-t-on, si je le dis, que presque toute la nature humaine est endormie?... », ou encore : « Je reconnais Jésus-Christ à cette fuite généreuse qui lui fait chercher dans le désert un asile contre les honneurs qu'on lui prépare... », et encore : « J'étais donc encore destiné à rendre ce funèbre devoir à très haute et très puissante princesse HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE ». Ce sont les commencements de Lamartine et de Hugo :

Toi que j'ai recueilli sur sa bouche expirante....

Et :

Mil huit cent onze, ô temps où des peuples sans nombre....

Non moins lyrique, ce mélange de « grandeur et de simplicité », ces oppositions de familiarité, de rudesse même, et de noblesse ou de majesté qui caractérisent le discours habituel de Bossuet. L'éloquence proprement dite a quelque chose de plus soutenu. Ni si haut, ni si bas ! Elle se développe, elle déroule ses périodes dans la région moyenne et tempérée.... Mais voici qui vous paraîtra plus significatif ou plus démonstratif, je crois : c'est si je vous fais voir que, sans la méconnaître, les contemporains n'ont cependant pas apprécié l'éloquence de Bossuet à sa véritable valeur,

et que le motif s'en trouve justement encore dans ce qu'elle avait de trop lyrique pour le moins lyrique de nos grands siècles littéraires, — et d'ailleurs le plus éloquent.

III

A la vérité, messieurs, c'est ce que l'on conteste; et la preuve, dit-on, que les contemporains n'ont pas méconnu l'éloquence de Bossuet, c'est que Loret, dans sa *Gazette*, en a plusieurs fois célébré le succès. Oui! J'en sais d'autres aussi qui comparaient couramment sa « délicatesse » à la « majesté » du révérend père Caussin, ou à la « plénitude » de Fromentières. L'abbé Bizoart excellait, lui, dans la « profondeur », et M. Le Boux dans la « magnificence ». Mais ce qui est encore plus certain, c'est que Louis XIV ayant assurément tout pouvoir d'appeler Bossuet à l'honneur de prêcher à la cour, à Versailles ou à Saint-Germain, ne l'y invita, de 1660 à 1669, que quatre fois en dix ans, soit, messieurs, trois fois de moins que Mascaron, dans un même laps de temps, de 1666 à 1677; une fois de moins que Bourdaloue, de 1670 à 1680; et tout juste autant que dom Cosme, « assistant général des Feuillants ». Que dirons-nous de Madame, duchesse d'Orléans, cette vive, légère et charmante Henriette, qui connaissait pourtant si bien « la beauté des ouvrages de l'esprit »? Elle pria bien Bossuet de prononcer l'oraison funèbre d'Henriette de France, sa mère, mais ce fut à Chaillot, dans la petite chapelle du couvent de la Visitation, tandis qu'elle en chargeait, ou qu'on en chargeait pour elle, François Faure

à Saint-Denis, et le père Senault à Notre-Dame. Quant à Mme de Sévigné, — qu'on eût pu croire plus Bourguignonne, — le discours de Bossuet *pour la profession de Mme de la Vallière* lui sembla beaucoup « moins divin » que celui de Fromentières pour la prise d'habit, et l'excès de son admiration pour Bourdaloue est demeuré proverbial. Et c'est pourquoi, messieurs, Voltaire a eu raison de dire que lorsque Bourdaloue parut, Bossuet « ne passa plus pour le premier prédicateur ». Il n'y a rien de mieux établi.

En voulez-vous cependant d'autres preuves? Nous avons d'un abbé Lambert, qui n'était pas le premier venu, une assez bonne *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*. Elle a paru en 1751. Une section de cette *Histoire*, — qui ne compte pas moins de trois volumes in-quarto, — est consacrée aux *orateurs de la chaire*, qui sont, je vous les cite ici sans en omettre pas un : Hardoin de Péréfixe, Jean-François Senault, Claude La Colombière, Claude de Lingendes, Jean-Louis de Fromentières, Timoléon Cheminai, Jules Mascaron, Louis Bourdaloue, Esprit Fléchier, Cosme Rogier, Jean La Roche, Brulart de Sillery, Mathieu Hubert, Charles de la Rue, Pierre-François de la Tour, Honoré de Quiqueran de Beaujeu, Antoine Anselme, Jean-Pierre Bignon et Jean-Baptiste Massillon.... Et Bossuet? Il n'y est pas! Lambert l'a mis dans la section des *théologiens et controversistes*. Est-ce que, peut-être, ses *Sermons* n'étant pas encore imprimés, ses *Oraisons funèbres* n'auraient pas pu suffire? Et au fait, dans un *Discours* sur l'éloquence de la chaire, qui sert comme d'avant-propos à son énumération des orateurs, Lambert n'a pas mal parlé de l'*oraison*

funèbre au xvii^e siècle. « Il était réservé au siècle de Louis XIV de former de grands maîtres dans un genre d'éloquence qui jusqu'alors avait été l'écueil des orateurs chrétiens : l'on devine assez que je veux parler ici des *oraisons funèbres* que l'éloquence consacre à la mémoire des rois, des princes, des héros et des autres hommes illustres qui, par leurs vertus, ont immortalisé leurs noms.... » Il insiste alors sur les difficultés du genre, dont la plus redoutable est d'allier le caractère de « panégyriste » à celui d'« orateur chrétien », et il continue en ces termes : « Ne craignons donc pas de le dire. L'orateur qui loue un héros, s'il veut le louer dignement, doit être lui-même un héros dans l'art de louer : *tels ont été les Fléchier, les Mascaron, les Bourdaloue, les La Rue.* » Et Bossuet? Je vous l'ai dit, mesdames et messieurs; il occupe un rang distingué dans la section des *théologiens et controversistes*.

Est-ce qu'à mon tour je veux insinuer par là que Bossuet n'a pas eu de réputation en son temps comme prédicateur? Non sans doute; et je consens que ses contemporains l'aient écouté, l'aient suivi, je consens qu'ils l'eussent applaudi, si le respect du saint lieu l'eût permis. Mais, en l'estimant, nous avons le droit de dire et le chagrin de constater qu'on ne l'a pas estimé fort au-dessus d'un Mascaron ou d'un Fléchier, on l'a même estimé plutôt au-dessous d'un Bourdaloue et d'un Massillon; et je vous en ai donné la vraie raison ou du moins la principale. Car, ni sa théologie, quoi qu'on en ait pu dire, n'avait rien qui passât les lumières de ses auditoires, les plus curieux qu'il y ait jamais eu de belles discussions, ni

l'autorité de sa parole dominatrice n'avait rien de trop impérieux dans le seul temps de notre histoire où nous ayons senti le prix de l'ordre et de la discipline. Mais il était trop lyrique ! Son éloquence avait quelque chose de trop personnel pour un siècle où ce que l'on mettait au-dessus de tout, c'était la raison, dans ce qu'elle a de plus raisonnable, et entendez par là de plus « universel », de plus « général », de plus « commun ». Elle avait quelque chose de trop « mouvementé », de trop libre, et par conséquent de trop irrégulier pour un siècle où l'originalité même ne consistait qu'à exprimer supérieurement les idées de tout le monde¹. Et elle avait enfin quelque chose de trop éclatant pour un siècle qui, s'il avait fait quelque différence entre Pascal et le sage Nicole, ce n'eût certes pas été pour préférer Pascal ; et qui, de tant de grands écrivains, n'en a salué qu'un seul du nom de grand, et ce n'est pas Bossuet, puisque c'est Antoine Arnauld.

Rendons-nous donc compte à ce propos que les vrais grands hommes font toujours exception, et que ce n'est pas en eux qu'il faut voir ni chercher l'expression de leur temps. Non, les hommes en qui le xvii^e siècle s'est reconnu, ce n'est pas Bossuet... ni Pascal... ni Racine... Ce n'est pas même La Fontaine ou Molière. Car, à ceux-ci, messieurs, si l'on n'a pas marchandé des éloges. — et encore faudrait-

1. « Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire ? Ce n'est point, comme se le persuadent les ignorants, une pensée que personne n'a jamais eue ni dû avoir. C'est, au contraire, *une pensée qui a dû venir à tout le monde*, et que quel-
qu'un s'avise le premier d'exprimer. — BOILEAU. *Préface de 1701.* »

il y regarder de près! — c'est qu'ils faisaient rire, ils donnaient à rire, et en France nous avons le rire singulièrement reconnaissant. Qu'était-ce d'ailleurs, aux yeux de leurs contemporains, que l'auteur de *Tartufe*? un comédien, un « histrion »! et l'auteur des *Fables* ou des *Contes*? un autre irrégulier, qui vivait en marge de la société, tous les deux gens de peu, gens de rien, qui n'avaient pas de rentes sur l'Hôtel de Ville, ni d'état dans le monde, qu'on pouvait donc admirer sans que cela risquât de tirer à conséquence. Mais, au contraire, les hommes en qui le xvii^e siècle s'est miré, s'est complu comme dans une image fidèle de lui-même, ceux qu'il a vraiment aimés et applaudis, c'est justement le « grand Arnauld », c'est le « sage Nicole », c'est Bourdaloue, c'est Boileau, pour ne rien dire des moindres; ce sont les « raisonneurs »; ce sont tous ceux, en deux mots, qui se sont étudiés à refréner en eux les élans de l'imagination et de la sensibilité. Esprits calmes, esprits modérés, dont la chaleur même, — car ils en ont, — ne fait point de flammes; esprits justes, esprits paisibles, qui ne fuient pas la lutte, qui la provoqueront même au besoin, qui la soutiennent quand on la leur offre, mais qui sont contents des vérités qu'ils possèdent, qui n'éprouvent aucune curiosité d'en accroître le nombre ou d'en vérifier le titre. Nulle inquiétude en eux, nulle agitation. Quoi qu'ils fassent, il le font comme il faut, comme on doit le faire, sagement, posément, avec nombre, poids et mesure; et ils le font généralement bien. En cela, semblables ou « analogues » à Louis XIV lui-même, qui n'était pas une grande intelligence, comme son

aïeul Henri IV; ni un grand cœur; ni même, à vrai dire, une héroïque volonté, comme Guillaume d'Orange; mais qui n'en demeure pas moins un grand roi dans l'histoire, pour la conscience à la fois très délicate et très ferme qu'il a eue des obligations de son métier de roi; pour le souci qu'il a garde jusqu'à son dernier jour d'en remplir les fonctions avec exactitude; pour la ponctualité dont il y a fait preuve; pour l'air enfin de noblesse et de dignité dont il a comme revêtu l'idée même de la royauté. Ne dédaignons pas de tels hommes! Ce sont des hommes comme il en faut, parce qu'en effet ils sont le support ou le fondement de la stabilité sociale; et pour ce seul motif, quand nous les rencontrons, saluons-les; et quand nous n'en avons pas, souhaitons-en! Il n'y aura jamais trop de Bourdaloue ni de Boileau. Mais n'oublions pas aussi, que d'autres hommes sont plus rares, seuls en leur temps de leur espèce, uniques même parfois en leur genre, qui ne tiennent de leurs contemporains, qui n'appartiennent à leur siècle que par les moindres de leurs qualités, expression d'eux-mêmes avant de l'être de l'esprit de leur époque, tels enfin qu'on n'en verra pas reparaitre de sitôt les semblables; et ce sont, au xvii^e siècle, les La Fontaine et les Molière, mais ce sont surtout un Racine, un Pascal, un Bossuet!

Et voici, messieurs, une autre et nouvelle confirmation de ce que nous avons dit des caractères de l'éloquence de Bossuet. Quand, en 1772, les bénédictins des Blancs-Manteaux publièrent pour la première fois le recueil de ses *Sermons*, la critique du xviii^e siècle, La Harpe en tête, ne craignit pas de

déclarer Bossuet « médiocre dans le sermon »; et quelques voix protestèrent bien; mais pour qu'on rendit enfin justice à l'incomparable orateur, il fallut attendre que, nos romantiques ayant rétabli l'imagination et la sensibilité dans leurs droits, nous eussions ainsi comme retrouvé les titres longtemps oubliés du lyrisme. Je n'ai pas besoin là-dessus de vous faire voir qu'autant il y a de *lyrisme* dans l'éloquence de Bossuet, autant y a-t-il d'*éloquence* dans le lyrisme d'un Lamartine, d'un Hugo, d'un Musset même; et je dirais volontiers que si Bossuet a été le grand lyrique du xvii^e siècle, l'auteur de l'*Esprit en Dieu*, l'auteur de la *Prière pour tous*, l'auteur de l'*Immortalité* sont et demeureront les vrais « sermonnaires » du nôtre¹. Mais, en m'en tenant à Bossuet, de même qu'en son temps sa réputation d'orateur a souffert d'une espèce de défiance instinctive du xvii^e siècle pour tout ce qui tendait au lyrisme, de même nous l'avons vu profiter en nos jours de la faveur de nos poètes; et les raisons que les contemporains de Louis XIV avaient eues de lui préférer Bourdaloue dans la chaire sont précisément celles qui le doivent mettre sans comparaison, — et je crois que je puis dire désormais sans discussion possible, — au-dessus de tous les orateurs.

J'espère, mesdames et messieurs, que ce jugement, qui est le nôtre, sera aussi celui du siècle qui vient; je l'espère et je le souhaite, pour beaucoup de

1. On remarquera que là même est l'un des reproches que leur font les jeunes poètes; et c'est aussi celui que Taine ne laissait pas échapper une occasion de leur adresser. Ils sont trop *oratoires*!

raisons, que je ne saurais toutes vous donner, mais dont je ne puis me dispenser de vous indiquer deux ou trois.

C'est d'abord que personne, en son temps, ni du nôtre, n'ayant écrit avec plus de justesse, avec plus de précision, avec plus de force, ou avec plus d'éclat, — et ce ne sont là que les qualités les plus apparentes ou les plus extérieures du style de Bossuet, — personne donc n'a traité comme lui la langue française ni n'en a tiré de plus admirables effets. C'est qu'en second lieu jamais orateur n'a plus sincèrement dédaigné les artifices de la rhétorique, et, — sans affecter d'ailleurs une rudesse ou une familiarité qui n'auraient peut-être été qu'une manière de recherche moins franche ou plus subtile, — jamais écrivain ne s'est rendu moins esclave de la superstition de la forme. « Les chrétiens délicats qui, ne connaissant pas la croix du Sauveur, qui est le grand mystère de son royaume, cherchent partout ce qui les flatte et ce qui les délecte, même dans le temple de Dieu, s'imaginent être innocents de désirer dans les chaires les discours qui plaisent, et énervent par ce moyen toute l'efficace de l'Évangile. » Mais Bossuet se fût cru coupable et vraiment indigne de la chaire s'il eût eu la tentation seulement de sacrifier à cette « délicatesse ». Je vous ai fait observer, mesdames et messieurs, que pas une fois en plus d'un demi-siècle, la vanité littéraire n'avait mis en mouvement sa parole ou sa plume; et que, de quarante volumes que nous avons de lui, vous n'en trouverez pas un, vous n'y trouverez pas une page qu'on puisse dire qu'il ait écrite en songeant aux intérêts de son

amour-propre. Fénelon a écrit son *Télémaque* et Pascal son *Histoire de la roulette* : mais je ne connais pas un écrit de Bossuet qui ne soit d'abord un acte, et la beauté littéraire ne s'y rencontre que de surcroît. N'est-ce pas une grande leçon ? et si quelques artistes, quelques stylistes ont essayé de faire de l'art un divertissement de mandarins, n'est-il pas instructif de voir que, de tous nos grands écrivains, le plus grand soit celui qui s'est le moins soucié d'en acquérir la réputation ? Bossuet ne s'est préoccupé que d'agir. L'action, et encore l'action ! Et quel exemple que le sien, si vous ne nommerez pas, — en dépit de cette préoccupation ou peut-être en raison de cette préoccupation même, — si vous ne découvrirez pas dans l'histoire entière de notre littérature un « artiste » ou un « styliste » qui ne lui doive céder !

N'ajouterai-je pas en dernier lieu qu'autant qu'à la littérature il a fait honneur à l'esprit français ? Lorsque les étrangers cherchent parmi nos grands écrivains le vrai représentant de l'esprit français, l'homme qui résumerait symboliquement pour eux les qualités — ou les défauts — de la race, qui serait à leurs yeux ce que Dante est aux nôtres, ou Shakespeare, ou Goëthe, c'est Molière, quelquefois, qu'ils nomment, et le plus souvent c'est Voltaire. Mais ils oublient Bossuet, qui, pour s'opposer à Voltaire de toutes les manières, n'en a pas moins été, n'en demeure pas moins le représentant de ce qu'il y a peut-être de meilleur en nous. Avec deux ou trois autres, Corneille, par exemple, et Pascal, Bossuet est de ceux qui témoignent dans l'histoire que l'esprit français n'est pas toujours incapable de sérieux ou

d'élévation, et que nous avons été, que nous pouvons être autre chose au besoin que les « amuseurs » de l'Europe. Et c'est pourquoi, mesdames et messieurs, vous l'avez peut-être remarqué, toutes les fois que l'esprit français incline dans le sens de ses défauts, alors, oui, c'est du côté de Voltaire et de Molière qu'il penche, mais l'équilibre se rétablit, et l'âme française, heureusement, se hausse toutes les fois que, — sans partager pour cela des idées qui ne sont plus les nôtres, et que nous pouvons d'ailleurs passionnément discuter, — elle se laisse emporter dans les régions plus sereines et plus pures où continue de planer le génie de Bossuet.

BOSSUET HISTORIEN ¹

L'*Histoire des variations des Églises protestantes*, qui est assurément l'un des plus beaux ouvrages de Bossuet, — le plus beau, peut-être, et le plus accompli, — en est pourtant aussi l'un des moins lus. Cela n'empêche pas qu'on en parle. On s'étonne, par exemple, et on s'indigne au besoin, que « le sublime orateur des idées communes », — c'est une expression de Sainte-Beuve ou de ce bel esprit de Charles de Rémusat, — ait conçu la pensée seulement de faire œuvre d'historien. On établit doctement qu'en sa qualité de catholique et d'évêque, ne pouvant rien comprendre à la Réforme, il eût mieux fait, plus sagement et plus prudemment de s'en taire. On ajoute qu'entraîné par son goût naturel de la déclamation... « Cessez, princes et potentats... Ile pacifique, ile mémorable... Venez, peuples, venez maintenant... » il n'a pu, sous le titre d'*Histoire des variations*, que fulminer un réquisitoire contre les

1. *Bossuet, historien du protestantisme*, par M. Alfred Rébelliau, 1 vol. in-8. Paris, 1891; Hachette.

protestants. On insinue, d'ailleurs, qu'impitoyable aux vaincus, complaisant aux puissants, créature du prince qui venait de révoquer l'édit de Nantes, il a sans doute su qu'en écrivant son livre, c'était un service qu'il rendait, de ceux qui font la fortune, mais qui déshonorent la mémoire d'un homme. Et, de toutes ces raisons, — dont il n'y en a pas une qui résiste à l'examen, mais qui ont toutes quelque chose de spécieux, — on conclut, sans le dire clairement, mais on conclut que, pour se faire une juste idée de l'*Histoire des variations*, il n'en est pas de meilleur moyen que de commencer par s'abstenir curieusement de la lire. Et, en effet, puisqu'il importe à une certaine opinion que Bossuet ne soit qu'un « orateur », et son œuvre elle-même, y compris le *Discours sur l'Histoire universelle* ou les *Élévations sur les mystères*, que ce que l'on appelle assez dédaigneusement de la « littérature », je conviens qu'il vaut mieux en croire sur leur parole nos « penseurs » et nos « historiens », que d'y regarder de plus près....

Ce n'est heureusement pas l'avis de tout le monde, et, en particulier, ce n'est pas celui de M. Alfred Rébelliau dans son excellent livre sur *Bossuet, historien du protestantisme*. Si quelques admirateurs sincères de Bossuet, — que l'on pourrait nommer, — ont eux-mêmes presque passé condamnation sur l'*Histoire des variations*, et n'en ont retenu, pour l'admirer, que la « forme », M. Rébelliau les a trouvés, en vérité, trop tièdes, et bien peu courageux. Connaissant mieux son Bossuet, et comme tous ceux qui le connaissent, l'ayant d'autant plus admiré ou aimé

qu'il le connaissait davantage, il a voulu le venger des accusations ou des insinuations de ceux qui le connaissent moins. Il s'est proposé de montrer que, si Bossuet n'a pas compris la Réforme, c'est exactement dans la mesure où ses contemporains, — je dis les protestants, — ne l'ont pas comprise, ni depuis eux beaucoup de ceux qui croient le mieux la comprendre. Enfin, ne pensant pas que la première vertu que l'on doit exiger d'un historien, ce soit de mal écrire, ou de ne pas écrire du tout, M. Rébelliau s'est fait fort de prouver qu'après deux cents ans, l'*Histoire des variations* demeurerait encore l'un des meilleurs livres et des mieux informés qu'on puisse lire sur l'histoire du protestantisme. J'estime qu'il y a réussi; et son *Bossuet historien*, qui fait le plus grand honneur à son talent d'écrivain, n'en fait pas moins, s'il n'en fait davantage encore, à sa conscience d'érudite, à sa probité de critique, et à son courage d'esprit.

Non qu'il ait tout loué de l'*Histoire des variations*, et que, par exemple, il y ait méconnu des traces d'impatience, d'irritation, de passion, si l'on veut, ou, pour mieux dire, d'humanité. Bossuet, — dont tous ceux qui l'ont connu d'un peu près ont vanté la *douceur*, et je ne parle pas de ceux qui la lui ont même reprochée, — Bossuet n'était pas un ange. Lorsque Jurieu, le pasteur Jurieu, un homme de Dieu, cependant, l'attaquait sur « son ignorance crasse et surprenante », ou parlait de son « front d'airain », nous aimerions mieux que Bossuet n'eût pas senti la piqure, mais, véritablement, nous ne pouvons pas nous étonner ou le reprendre, s'il l'a sentie. Dans ce siècle poli, c'était avec cette aménité

de langage que l'on discutait trop souvent. En plus d'un endroit de l'*Histoire des variations*, on retrouvera donc l'homme sous le prêtre, et le lutteur dans le théologien, et le polémiste dans l'historien. On y retrouvera aussi le catholique.... Mais ce n'est pas là le point. Il s'agit de savoir si, dans l'entraînement de la controverse et dans l'ardeur de la bataille, Bossuet a manqué aux devoirs de l'historien ; — car pour ceux du chrétien, ce n'est pas à nous qu'il appartient de nous en faire juges. L'*Histoire des variations* n'est pas l'histoire de la Réforme ; c'est un livre de controverse ; mais la controverse est ici de telle nature qu'elle se lie presque par tous ses points à l'histoire générale de l'Europe du xvi^e siècle. Ces parties d'histoire générale, engagées, pour ainsi parler, dans la dispute théologique, et qu'aussi bien si Bossuet avait par hasard affecté de les négliger, on le lui reprocherait, et avec raison, comment donc les a-t-il traitées ? Comment a-t-il usé des textes ? A-t-il essayé, comme tant d'historiens, — qui ne font pourtant pas de théologie, — d'en faire sortir peut-être ce que ces textes ne contenaient pas ? ou a-t-il méprisé cet art de les « solliciter », qui depuis lors a fait tant de progrès parmi nous ? Quels témoins, encore, a-t-il interrogés ? de quelle qualité ? dignes de quelle confiance ? N'en a-t-il pas omis ou écarté d'essentiels ? Mais ceux qu'il a retenus, comment, par quels moyens s'est-il assuré de l'authenticité, de la véracité, de la portée de leur témoignage ? Voilà toute la question : elle était, sans doute, assez complexe, assez délicate ; et elle est assez importante pour qu'on ne puisse trop féliciter M. Rébelliau de la manière dont il l'a résolue.

Car, de lui opposer je ne sais quel historien idéal, ou plutôt imaginaire, dont l'impartialité prétendue ne serait au fond que de l'indifférence pour les questions qu'il traite, je ne dirai pas que ce soit une moquerie... mais je le pense. Où est-il donc, cet historien? et comment s'appelle-t-il? Henri Martin ou Michelet? Mommsen ou Droysen? Carlyle ou Macaulay? Tacite ou Tite-Live? Polybe ou Thucydide? C'est peut-être Louis Blanc, dans son *Histoire de la Révolution française*, à moins que ce ne soit Merle d'Aubigné, dans son *Histoire de la Réformation!* Mais le fait est que l'on n'en connaît pas; et on n'en connaît pas parce qu'il ne peut pas y en avoir, et il ne peut pas y en avoir, parce que l'histoire serait le dernier des emplois de l'esprit, s'il n'y allait que de la satisfaction d'une curiosité platonique. L'historien digne de ce nom veut toujours prouver quelque chose. Comme une monographie d'histoire naturelle n'a d'intérêt qu'autant que les conclusions en dépassent l'objet, de même la biographie d'un militaire ou d'un artiste, que dis-je! un mémoire d'archéologie, — la description d'une statue grecque ou d'une cruche étrusque, — n'ont d'intérêt que celui des rapports qu'ils soutiennent avec l'ensemble de l'histoire de l'art ou de la civilisation générale. Et l'on voudrait qu'un Bossuet, dans une *Histoire des variations des Églises protestantes*, se fût abstenu de juger le protestantisme! Que ne lui reprochons-nous plutôt d'en avoir osé parler!... Et, en y songeant, c'est effectivement ce que l'on veut dire. Comme si l'on oubliait que l'*Histoire des variations* est elle-même aujourd'hui dans l'histoire et de l'histoire, on s'efforce

de prouver que Bossuet ne pouvait pas être impartial ; que, comme catholique, ses conclusions lui étaient dictées ou imposées d'avance, et que, si Luther ou Calvin eussent eu cent fois raison, il fallait qu'ils leur donnât tort.

C'est ce que j'ose hardiment nier. « C'est la demi-foi qui est craintive, dit à ce propos M. Rébelliau. Ce sont les hommes de croyance incomplète et mal assurée que la contradiction déconcerte, exaspère, et qui sont tentés de remédier par la chicane, la dissimulation ou le mensonge aux réalités qui les gênent. Bossuet, lui, a dans la vision mystique cette paix hardie qui ne craint pas la science. Ce que l'incrédulité fait pour d'autres, la foi le fait pour lui : elle l'affranchit. » On ne saurait mieux dire ; — mais on peut dire autre chose encore. Quand Calvin et Luther, sur la question de l'eucharistie, par exemple, ou sur la matière de la justification, auraient eu cent fois raison contre la théologie catholique, ils auraient toujours eu tort, pour Bossuet, de s'être détachés de l'Église, parce qu'il n'y a pas d'Église sans un pouvoir absolu de définir ses propres dogmes, et que d'un autre côté, sans Église, il n'y a plus de christianisme, ni de religion peut-être. Sauf ce seul point, que l'on voudra bien remarquer que les protestants du xvii^e siècle ne niaient pas, qu'ils embrouillaient seulement, — ce qui était une manière de le reconnaître, — il n'y avait donc rien dans la foi de Bossuet qui bornât sa liberté de penser, ni conséquemment qui nuisit à son impartialité. Mais, si d'autre part, on fait attention qu'il n'avait pas attendu pour affermir et raisonner sa foi la quarante-cinquième année de

son âge; que vivant, comme il faisait depuis déjà vingt-cinq ans, au milieu même des controverses, il n'a pas sans doute appris l'histoire de la Réforme à la veille de l'écrire; et qu'indépendamment de l'autorité du concile ou des pères, il avait ses raisons à lui pour trouver que Calvin avait mal parlé de la présence réelle, ou Luther du libre arbitre, on en conclura qu'il a écrit l'*Histoire des variations* précisément parce qu'il estimait que Luther et Calvin avaient eu diversement, mais également tort. Lui reprocher sa partialité dans son *Histoire des variations*, c'est donc lui reprocher de ne pas avoir été protestant; et, sans doute, c'est une manière de trancher la question. En est-ce bien une de la résoudre?

Ce point de fait a tant d'importance, que, si j'avais quelque chose à désirer dans le livre de M. Rébelliau, c'en serait peut-être une démonstration plus précise. M. Rébelliau a très bien montré que l'*Histoire des variations* « n'était pas issue d'un dépit d'auteur, du hasard de la lecture du *Syntagma confessionum fidei*... du désir presque puéril de renvoyer à ses adversaires l'un des reprochés qu'ils lui faisaient. » Bossuet n'avait pas cette vanité d'auteur. M. Rébelliau n'a pas moins heureusement montré « l'étroit rapport » des *Variations* avec tout ce que la controverse a produit d'ouvrages au xvii^e siècle, et avec la préoccupation peut-être la plus constante et la plus active de Bossuet : c'est celle de la *Réunion*. Si l'*Histoire des variations* avait opéré seulement des effets analogues à ceux du *Sermon sur l'unité de l'Église*, Bossuet serait mort content. Mais il était possible de remonter plus haut encore, de faire voir l'*Histoire des variations*

s'ébauchant, pour ainsi parler, dans l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*, et le plan même s'en dessinant déjà dans un des premiers sermons de Bossuet, *Pour la vêtue d'une nouvelle catholique*, prononcé à Metz en 1634. « *Ecclesia ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit*. O la belle chaîne, s'écriait le jeune prédicateur, ô la sainte concorde, ô la divine tissure que nos nouveaux docteurs ont rompue!... » C'est toute l'*Histoire des variations*; et, chose curieuse! les digressions mêmes auxquelles plus tard on accusera Bossuet de s'être laissé indûment entraîner sur les albigeois et sur les hussites, elles sont déjà indiquées dans ce même *Sermon*. « Car lorsqu'on nous allègue les hussites et les albigeois, chrétiens, vous voyez assez combien cette évasion est frivole. Les hussites et les albigeois venaient eux-mêmes, à ce qu'ils disaient, dresser de nouveau l'Église. Et je demanderai toujours où était l'Église avant les hussites? où était-elle avant les albigeois? » Bien loin donc, on le voit, que l'*Histoire des variations* soit un ouvrage de circonstance, comme par exemple les *Maximes sur la comédie*, ou comme l'*Instruction sur les états d'oraison*, comme, en un certain sens encore, les *Oraisons funèbres* ou comme le *Discours sur l'Histoire universelle*, c'est ici l'ouvrage qu'avant de le produire, Bossuet a porté, qu'il a médité pendant plus de trente ans, et n'est-ce pas ce qui en explique la singulière beauté?

Parce qu'il a été longuement mûri, et comme élaboré, si je puis ainsi dire, par trente ans de méditation intérieure, le plan n'en a rien de rigide ou de compassé, mais, au contraire, quelque chose de souve-

rainement libre. C'est la manière de Bossuet, — dont on ne sent jamais si bien l'air d'inspiration et de liberté que quand on la compare à la manière logique ou scolastique de Bourdaloue, mais dont on ne saisit jamais mieux la rigueur cachée, que quand on la compare à la manière discursive et désordonnée de Bayle. Vous diriez ici qu'il suit l'ordre des temps, et quand il s'en écarte, si vous saisissez toujours le rapport de ses digressions avec ce qui les précède, peut-être en apercevez-vous d'abord moins clairement la liaison avec l'ensemble et l'unité du livre. C'est qu'il faut voir qu'il a réduit sa matière à trois points principaux, qui sont ceux de la justification, de l'eucharistie, de l'autorité de l'Église, et que du premier dépend toute la morale, du second tout le dogme, et du troisième toute la discipline. Mais comme ils intéressent aussi les trois concupiscences : *sentiendi, sciendi, vivendi*, la discussion s'en trouve ainsi liée naturellement à la recherche des caractères des hommes, et voici qu'il s'en trouve trois de mêlés à toute cette théologie : Luther, Henri VIII et Calvin. Cependant, pour les connaître, nous ne pouvons pas les séparer des événements qui les éclairent, et du milieu même de ces événements, c'est-à-dire de ce qu'il y a de moins pur au monde, nous voyons comme surgir les contradictions qui les retranchent de l'Église, pour ensuite les diviser entre eux. C'est ce qui nous ramène constamment à notre sujet, et l'affirmation de l'unité de l'Église, toujours immuable et toujours conforme à elle-même, qui avait fait le début de l'ouvrage, après en avoir fait la vivante unité, en fait maintenant le dernier livre et la conclu-

sion. Je ne connais rien de plus simple et de plus profond, de plus libre et de plus majestueux. Que si l'on se rend compte, après cela, de la nature et de la difficulté du sujet; si l'on considère qu'il s'agissait de rendre visibles et comme palpables les variations de la réforme sur des matières comme celle du libre arbitre et de la transsubstantiation; qu'il fallait passer alternativement de l'exposition ou de la discussion du dogme à la narration des faits, de la narration des faits au portrait des personnes, y passer sans effort apparent, fondre le ton du récit avec celui de la controverse, exposer, expliquer, réfuter, dogmatiser, rétorquer, raconter et peindre à la fois, et que Bossuet y a réussi, ce n'est plus assez de dire que l'*Histoire des variations* est le plus beau de ses ouvrages, il faut dire qu'elle est le plus beau livre de la langue française. Car, pour quel autre réclamerait-on ce titre? Je ne pense pas que ce fût pour le *Génie du Christianisme*, ni pour l'*Essai sur les mœurs*, ni pour l'*Histoire naturelle*, ni pour l'*Esprit des lois*; — et cependant ce sont les seuls qu'on lui puisse comparer d'un peu loin.

J'aimerais à suivre M. Rébelliau dans l'examen qu'il fait du détail de l'*Histoire des variations*, et à montrer d'après lui ce que Bossuet y a mis de science, de patience, de conscience. Si, par exemple, Bossuet emploie moins de documents, s'il puise à moins de sources qu'on ne s'y fût peut-être attendu, c'est qu'il s'est à lui-même imposé « de ne rien dire qui ne soit tiré le plus souvent des ouvrages des réformateurs, et toujours d'auteurs non suspects; » et la loi qu'il s'était faite, il l'a fidèlement observée. C'est ainsi

qu'il ne s'est servi, pour parler de Luther, ni des biographes catholiques du réformateur, ni des historiens catholiques du luthéranisme, ni même des biographes ou des historiens calvinistes. Nos historiens de la Révolution n'ont pas tous imité cette rigueur. Pour d'autres raisons, que nous appellerions purement scientifiques, il n'a pas cru devoir user d'historiens en renom, de Mézeray, par exemple, ou de Davila, que cependant « Jurieu lui-même, dans ses ouvrages de controverse, allègue à chaque pas ». Moins difficiles que Bossuet, il nous arrive trop souvent encore aujourd'hui d'écrire l'histoire de son temps avec les *Mémoires* de Saint-Simon, quand ce n'est pas avec les *Lettres* de Mme du Noyer. Sévère dans le choix de ses textes, il ne l'est pas moins dans l'emploi qu'il en fait. « Parmi les traités, il prend les plus célèbres, ceux où il y a lieu de penser que l'auteur s'est mis le plus complètement, et se fût reconnu le mieux. » Avons-nous toujours les mêmes scrupules? et, par exemple, pour parler de lui, Bossuet, est-ce ordinairement dans son *Histoire des variations* que nous l'étudions? « Il ne prend pas non plus au hasard à travers les lettres. » N'est-ce pas, au contraire, ce que nous faisons, nous, quand nous parlons de Voltaire, et n'abusons-nous pas quelquefois contre lui de sa *Correspondance*?

On lui adresse un autre reproche; on trouve qu'il n'a pas assez loué Luther et Calvin; on se plaint qu'il ait mis en lumière quelques côtés plus fâcheux de leur caractère, en en laissant les plus beaux dans l'ombre. Et, en effet, quoiqu'il soit convenu lui-même, dès le début de son *Histoire*, de la nécessité d'une

« réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres », il semble bien que, dans la suite, il l'ait trop oublié. Si la Réforme n'a sans doute rien eu de surnaturel ni de divin dans son principe, toujours est-il qu'elle a eu quelque chose de profondément moral, et en ce sens de vraiment chrétien. On voudrait que Bossuet l'eût dit plus fortement. Car, pour ce qui est d'avoir opposé la beauté des promesses à la réalité des faits, je ne sache pas qu'il y ait rien de plus légitime. Si l'on n'a pas le droit d'exiger des autres ce que l'on ne fait pas soi-même, et bien moins sans doute encore de leur reprocher ce que l'on fait, les réformateurs étaient tenus de mener une vie plus pure que ce clergé catholique dont ils se séparaient, comme aussi d'obéir à des mobiles plus désintéressés. Puisqu'ils se donnaient pour les successeurs des apôtres et puisqu'ils prétendaient ramener le christianisme à la pureté de son institution primitive, on était en droit de s'étonner ou de s'indigner même qu'ils eussent accepté, pour faire triompher leur doctrine, la complicité des intérêts matériels. En leur reprochant, Bossuet ne manquait donc à aucun des devoirs de l'historien. Peut-être seulement oubliait-il un peu lui-même qu'il n'écrivait pas l'histoire de la Réforme, mais celle des *Variations des Églises protestantes*, et se laissait-il emporter par l'ardeur de la polémique, non pas précisément au delà de son droit mais plutôt au delà des nécessités de son sujet.

Il s'est d'ailleurs quelquefois trompé, mais en historien, si je puis ainsi dire, induit en erreur par de bons témoins, comme cela peut arriver à tout le

monde. Par exemple, il a eu tort d'en croire Paolo Sarpi sur la « querelle des Augustins contre les Jacobins ». Non seulement, en effet, nous dit M. Rébelliau, « les historiens les plus autorisés, Guichardin, de Thou, Sleidan, ne savent rien de cette légende », mais, « même parmi les ennemis acharnés de Luther, nul n'attribue à son entreprise une telle origine ». Il paraît aussi que Bossuet prête quelque part à Luther une parole d'Ulrich de Hutten, et qu'il confond ailleurs la première et la deuxième édition de la *Visitation saxonique*. S'est-il également trompé d'une autre manière sur « le caractère foncièrement *religieux* des guerres civiles du xvi^e siècle en France, et sur le caractère essentiellement *protestant* des troubles du règne de François II et de la minorité de Charles IX? » sur la conjuration d'Amboise? sur le massacre de Vassy? sur la connivence des chefs protestants dans l'assassinat du duc de Guise? Nous n'avons ici, pour discuter ces questions, ni la place, ni la compétence qu'il faudrait. Nous nous contenterons donc de renvoyer au livre de M. Rébelliau, mais nous ferons observer avec lui qu'il ne semble pas que, de ces erreurs, les unes « entament l'ensemble des théories de Bossuet », ni que les autres soient bien graves. « Dans la partie historique de l'*Histoire des variations*, conclut-il, Bossuet n'a pas seulement écrit une narration littérairement très belle, mais il a exécuté, d'une manière originale et solide, une œuvre, encore aujourd'hui considérable, de recherche scientifique. » C'est la vérité même.

Mais, de tous les reproches que l'on ait pu faire à l'*Histoire des variations*, s'il en est un qui soit plus

injuste que tous les autres, c'est celui de « déclama-
tion ». Il n'y en a guère, en revanche, qui soit plus
significatif; et nous voyons qu'en tout temps, lorsque
l'on reproche à un homme d'avoir abusé de son élo-
quence ou de son esprit, c'est que l'on n'a rien de
mieux, ni, comme l'on dit, de plus *topique* à lui
répondre. Bossuet a été le plus éloquent des mortels,
et encore aujourd'hui, comme si les hommes avaient
naturellement la haine de la supériorité, beaucoup
de gens lui en veulent de son « éloquence », qui ne
doivent pourtant, eux, la liberté qu'on leur passe de
parler ainsi de Bossuet qu'à leur « style ». Non seu-
lement, cependant, il n'y a pas ombre de « déclama-
tion » dans l'*Histoire des variations*, mais il n'y a pas
même trace de « rhétorique ». S'il y en avait quel-
qu'une dans Bossuet, ce serait dans l'*Oraison funèbre
de Marie-Thérèse*, où d'ailleurs je ne dirai pas que,
pour un prédicateur chrétien, la matière fût infertile
et petite, mais où il faut cependant convenir qu'il a
été moins bien inspiré. Ce serait aussi dans quelques-
uns des sermons de sa première jeunesse, dans le
Panégyrique de saint Bernard ou dans le *Sermon sur
la loi de Dieu*. Comme tous les orateurs, Bossuet fai-
sait là son éducation, et il apprenait, de la rhéto-
rique même, à en mépriser plus tard les faux bril-
lants ou les mouvements artificiels. Mais dans l'*His-
toire des variations*, si Bossuet ne peut pas lui-même
se dépouiller de l'air de grandeur qui lui est propre,
il faut chercher, pour les y trouver, ces « apostro-
phes », et ces « emportements », et ces « invectives »,
dont ses adversaires et ses critiques voudraient nous
faire croire qu'elle abonde. M. Rébelliau en cite

quelques exemples. « Après cela, on ose prendre les progrès soudains de la Réforme pour un miracle visible et un témoignage de la main de Dieu. Comment M. Burnet l'a-t-il osé dire, lui qui nous découvre si bien les causes profondes de ce malheureux succès? » Évidemment, pour trouver là de la « rhétorique » ou de la « déclamation », il faut avoir de bons yeux, et l'on est tenté de croire que, comme nous disions, sous le nom de son « éloquence », les Basnage et les Jurieu n'en veulent à Bossuet que de leur impuissance à lui répondre. La manière de Bossuet, dans son *Histoire des variations*, comme ailleurs, est oratoire, et son style, si je puis ainsi dire, est parlé. C'est une habitude, au surplus, faisons-en la remarque en passant, qui, d'une manière générale, est celle de son siècle même. La prose française, formée à l'école de la controverse, n'est guère passée du mode oratoire au mode narratif qu'à la fin du XVIII^e siècle, et on ne « contait » pas encore au temps de Bossuet, mais on exposait, on discutait, on prouvait. Les habitudes du style oratoire ou parlé sont encore visibles dans *les Caractères* eux-mêmes de La Bruyère.

Si maintenant dans son livre, M. Rébelliau avait peut-être un peu plus insisté sur les qualités littéraires de l'*Histoire des variations*, j'imagine que le lecteur ne lui en aurait pas su mauvais gré. Sans doute, il fait bien observer que l'éloquence ici « reste bien plutôt à l'intérieur qu'elle ne paraît à la surface »; et il a raison. Il ajoute plus loin que dans les endroits où le style de Bossuet « se départ un peu du ton convenable à la discussion ou au récit, il s'impreint alors bien plutôt d'une ironie souvent familière

que d'une magnificence encombrante ou d'un pathétique déplacé ». C'est ce que savent aussi tous ceux qui ont lu l'*Histoire des variations*. Mais le don de Bossuet, celui que j'aurais souhaité que M. Rébelliau mit en lumière, parce que c'est celui qui le « classe », en quelque sorte, ou, si l'on veut encore, qui met comme un abîme entre les Varillas et les Maimbourg et lui, c'est le don de voir la réalité par delà ses textes ou ses documents, d'écarter tout ce qui s'interpose entre elle et lui, d'en ressaisir la sensation présente, et de toucher presque du doigt les choses et les hommes du passé. C'est ainsi que son Luther ou son Mélanchthon sont vivants pour lui. C'est ainsi que, quand il oppose les luthériens et les zwingliens sur la « présence réelle », il les voit, et les entités théologiques elles-mêmes s'animent à ses yeux. Il a connu également Henri VIII ou Cranmer.... Et ce don si rare, qui lui a permis de ne pas succomber sous la masse des faits qu'il a dû manier, est aussi celui qui fait la vérité supérieure de son *Histoire des variations*. Comme Pascal a vu les jésuites, ou comme Racine a vu ses Hermione et ses Phèdre, ainsi Bossuet a vu les hommes et les choses du protestantisme, et moins « documentée », son *Histoire des variations* serait encore, grâce à cette vision de génie, toute voisine de la vérité.

Aussi serait-il surprenant qu'il n'eût rien compris à la Réforme, comme on l'entend dire quelquefois encore, et, au contraire, il se pourrait qu'il l'eût mieux comprise que beaucoup de protestants de nos jours. Car ils ne sont pas Bossuet; et, dans la mesure où sa foi catholique gênait sa liberté d'esprit, je me

figure que leur foi protestante gêne la leur. Si je pouvais le montrer, sans blesser ici personne, j'aurais indiqué du même coup quelle est la valeur actuelle du livre des *Variations*, et ce que Bossuet, en l'écrivant, a montré d'intelligence, non seulement de tout ce qui l'avait précédé, mais encore de ce qui devait le suivre.

Car enfin, quoi? que lui reproche-t-on? que veut-on dire quand on lui reproche de n'avoir pas compris la Réforme? Est-ce de n'avoir pas entendu la vraie pensée de Luther sur le sujet de « la justification », ou celle de Calvin sur la matière de « l'eucharistie »? Non; mais c'est de n'avoir pas vu que ces « variations », ou ces inconstances dont il croyait se faire une arme toute-puissante contre les réformateurs, elles étaient précisément la raison d'être du protestantisme, son honneur et sa gloire. Je le veux bien. Je dis seulement que cette opinion philosophique, ou même un peu libertine, sur le droit à l'inconstance, n'était pas l'opinion de Luther. Était-elle celle d'Henri VIII quand il faisait décapiter Thomas More? ou, peut-être, celle de Calvin quand il faisait brûler Michel Servet? Cent ans encore après eux, ce n'était pas non plus l'opinion du ministre Daillé quand il écrivait, en 1662 : « La religion chrétienne n'est pas un ouvrage de l'esprit humain, mais un don du fils de Dieu.... Aussi n'a-t-elle pas été formée pièce à pièce et perfectionnée peu à peu comme les productions des hommes, à qui leur infirmité ne permet pas d'achever tout d'un coup et à une seule fois ce qu'ils entreprennent. Le christianisme est sorti parfait de tout point et fourni de toutes ses parties par la main

de son auteur. » Bossuet, dans son *Histoire des variations*, n'a pas dit autre chose. Mais il y a mieux encore. En 1687, c'est-à-dire à la veille de l'apparition de l'ouvrage de Bossuet, Jurieu lui-même, qui devait l'année suivante écrire tout le contraire, disait encore dans les premières de ses *Lettres pastorales* : « C'est une absurdité sensible de croire que l'Écriture ne nous a pas dit tout ce qui fait l'essence de la religion chrétienne. *Je soutiens que, pour avancer cela, il faut avoir perdu toute pudeur*; — ce Jurieu, on le voit, ne ménage pas ses termes. — Y aurait-il eu de la sagesse en Dieu d'instruire si imparfaitement son Église, et de laisser à la postérité la charge d'ajouter les parties essentielles? » Si donc les protestants, en 1687, ne s'étaient pas encore avisés de mettre l'honneur de la Réforme dans la multiplicité même et dans la diversité de ses « variations », Bossuet n'est-il pas excusable de n'avoir pas mieux « compris » la Réforme que ne l'entendaient les docteurs eux-mêmes du parti? Ou plutôt, n'est-ce pas alors peut-être, et pour échapper à l'argumentation de Bossuet, — laquelle est effectivement invincible, si l'on commence par lui accorder que « la vérité venue de Dieu a d'abord toute sa perfection », — que les protestants se sont avisés de se glorifier de leurs variations? Ce serait une première conséquence de son livre, en ce cas, et il aurait obligé la Réforme à voir clair dans les conséquences de son propre principe.

Mais je conçois qu'on ait droit d'exiger d'un Bossuet qu'il voie plus profondément et plus loin que les autres. Même il n'est Bossuet pour nous qu'à cette condition. Le propre du génie est d'anticiper sur

l'expérience et conséquemment sur l'avenir. Permis à des Jurieu d'avoir des yeux pour ne point voir : nous demandons à un Bossuet de voir en esprit « ce que l'œil n'a point aperçu ». Je dis que l'*Histoire des variations*, — dont il ne faut pas séparer ici les *Avertissemens aux protestans*, — répond même à cette exigence. Et qu'il fallait donc qu'une fois séparé de l'Église, on allât du luthéranisme au calvinisme, du calvinisme à l'arminianisme, de l'arminianisme au socinianisme, et du socinianisme à l'indifférentisme, voilà encore ce que Bossuet, a vu, et voilà ce qui est arrivé.

En vain nous parle-t-on « d'évolution des dogmes », ce n'est qu'un mot dont on se paie. On n'évolue pas sans changer de nature, et un dogme qui évolue cesse par là d'être un dogme. S'il a pu évoluer pour le devenir, il est fixé dès qu'il l'est devenu ; et si l'on dit que rien ne se fixe, je le sais bien, non, rien ne se fixe, ni ne demeure, mais tout coule ; — à l'exception des dogmes, et de cette vérité que deux et deux font quatre. La confusion vient ici de ce que les dogmes ont effectivement évolué dans l'histoire ; et, par exemple, il est certain que l'Incarnation ou la Trinité n'étaient pas pour les pères du 1^{er} siècle ce qu'elles sont plus tard devenues pour ceux du concile de Nicée. Bossuet l'a quelque part admirablement expliqué, d'après saint Augustin : « Plusieurs choses étaient cachées dans les Écritures : les hérétiques séparés de l'Église l'ont agitée par des questions : ce qui s'était caché s'est découvert, et on a mieux entendu la vérité de Dieu ». Je prie ici qu'on me pardonne la comparaison, mais c'est comme si je

disais que Bossuet est le plus grand écrivain de la France, et que l'on me le disputât. Selon les raisons que l'on produirait, et si c'était Pascal, ou Fénelon, ou Montesquieu que l'on lui opposât, je serais naturellement amené à signaler en lui des qualités différentes, mais mon opinion n'aurait pas « varié » pour cela : je la soutiendrais seulement par des exemples et des mots différents. Ainsi s'est opérée l'évolution du dogme, pendant les trois premiers siècles de l'Église chrétienne. Mais, depuis lors, le dogme n'a plus varié ni ne saurait varier sans cesser d'être un dogme; — et c'est avec Bossuet ce qu'il serait aisé de montrer, si je ne craignais ici de m'engager dans une théologie dont peut-être on ne verrait pas l'intérêt. Ce sera donc assez d'un ou deux exemples, ou même d'un seul, si l'on le veut bien. On ne peut pas évoluer sur la question de savoir si Jésus-Christ est ou n'est pas le Fils de Dieu. Il l'est ou il ne l'est pas : cela se décide par oui ou non. Et tous ceux qui tergiversent là-dessus ne font pas de la science, comme ils se l'imaginent, ils font de la scolastique, à moins qu'ils ne traitent la religion comme ils feraient l'histoire de l'art ou de la philosophie, ce qui est la définition même de l'indifférentisme.

C'est encore ce que Bossuet a parfaitement vu, dans ses *Variations* comme dans ses *Avertissemens*, auxquels j'ajoute maintenant ses deux *Instructions pastorales sur les promesses de l'Église*. Ou la religion est toute divine, ou toutes les religions sont humaines. Si la constitution du dogme catholique est une œuvre purement historique; si les conciles, celui de Chalcédoine et celui de Nicée, ne sont que des assemblées

de politiques ou de philosophes, si l'esprit de Dieu n'y présidait pas; si les pères du 1^{er} et du 2^e siècle, si les Polycarpe, si les Athanase et les Tertullien n'étaient pas inspirés eux aussi, pourquoi les apôtres le seraient-ils? que signifie ce reste de superstition? quelle garantie enfin avons-nous que Jésus-Christ soit plus qu'un homme? et la Bible plus qu'un livre ordinaire?... On ne me persuadera pas que, d'avoir vu tout cela dans la Réforme, ce soit ne l'avoir pas comprise.

Mais a-t-il également vu ce qu'aujourd'hui même encore beaucoup de protestants ne voient pas, ou ne veulent pas voir, qu'à travers toutes ces variations, s'il y avait comme un dessein plus secret dont la Réforme ne se fût jamais écartée, c'était celui d'émanciper du joug théologique, et, comme nous dirions, de *laïciser* non seulement la pensée, mais surtout la morale? Je n'oserais pas le dire. Cette idée qu'une religion n'est pas nécessairement une morale, et que même elle en peut être le contraire, on la trouve déjà formée chez quelques contemporains de Bossuet; et Bayle, par exemple, n'en a pas développé de plus hardies dans ses hardies *Pensées sur la comète*. Mais je doute qu'elle soit entrée dans l'esprit de Bossuet. La beauté de la morale chrétienne étant pour Bossuet, comme pour Pascal, presque la plus forte preuve de la divinité de la religion, il ne pouvait voir dans l'entreprise de séparer la religion d'avec la morale que libertinage et qu'immoralité. Là serait le point faible de l'*Histoire des variations*. Mais alors, en posant avec plus de force que personne peut-être ne l'avait fait jusqu'à lui les conditions de la religion; en montrant qu'il

n'y a pas de religion sans une révélation à son origine, sans une assistance de Dieu qui la soutienne dans sa suite, et sans une discipline, c'est-à-dire sans une Église qui en soit la manifestation visible, il aurait dénoncé, dès la fin du xvii^e siècle, la dangereuse équivoque où cependant aujourd'hui même nous nous débattons toujours; et par là son livre serait toujours « actuel ». Comme le dit en effet M. Rébelliau, de « tels livres sont féconds en conséquences imprévues. Leur choc puissant ne détermine pas seulement des réactions immédiates, mais des ondulations lointaines, *propres à surprendre l'auteur même*, de qui elles dépassent l'ambition ou *parfois contrarient les courtes vues* ». Je souligne dans cette conclusion quatre ou cinq mots qu'il me serait difficile d'accepter. Les vues de Bossuet n'étaient pas si « courtes », et il a perdu la bataille, puisque la réunion ne s'est point opérée; mais s'il serait fâché de sa défaite, en serait-il vraiment « surpris »? Je crois plutôt qu'il l'a prévue, qu'indépendamment de son goût pour l'unité, s'il a tant travaillé à la réunion, c'est qu'il voyait venir les temps où ce ne serait pas trop de toutes les forces de la chrétienté pour résister à la libre pensée.

Quoi qu'il en soit, félicitons encore une fois M. Rébelliau de la remarquable étude qu'il nous a donnée sur l'*Histoire des variations*. Comme nous avons essayé de le dire, il est de ceux qui ne croient pas que l'unique objet de la critique soit de peser des syllabes, de « regratter des mots douteux au jugement », et d'admirer des tournures de phrases. Non qu'elle doive méconnaître, et encore moins mépriser, cette partie de sa tâche. Nous estimons seulement

qu'il y a temps pour tout. On peut étudier dans Malherbe « le pouvoir d'un mot mis en sa place » ; on le peut, et même on le doit ; c'est une étude nécessaire. Mais quand on veut parler de Bossuet, c'est-à-dire du seul de nos grands écrivains qui n'ait jamais écrit pour écrire, il serait honteux de ne pas le suivre sur le terrain des idées et de l'action. M. Rébelliau l'a compris, et le succès de son livre le récompensera de son courage et de sa sincérité. Ce qui le récompensera mieux encore, ce sera si, comme nous l'espérons, son livre rectifie quelques idées trop fausses que l'on se fait encore en France de l'œuvre, du caractère, et du génie de Bossuet.

15 novembre 1891.

LA QUERELLE DU QUIÉTISME ¹

I

Le sujet — disons-le dès le début — est parmi les plus intéressants qui puissent attirer l'historien. Telle fut, en effet, dans les dernières années du xvii^e siècle, la fortune de Mme Guyon, qu'ayant mis aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'Église, — j'emprunte les propres expressions de Voltaire, — on ne saurait parler d'elle sans prendre inévitablement parti, les uns pour Fénelon, et les autres pour Bossuet. N'y eût-il que ces deux noms en cause, et quand le fond de cette mémorable controverse du quiétisme serait plus mince encore que ne l'ont prétendu tous ceux qui n'ont pas examiné la question, c'en serait assez déjà pour y revenir encore une fois.

Mais croirons-nous aisément qu'un Bossuet et qu'un Fénelon aient pu, sept ou huit ans durant, s'acharner

1. *Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence*, d'après les écrits originaux et des documents inédits, par M. L. Guerrier; Paris, 1881, Didier.

sur des subtilités indignes de leur génie? Si de vieux mots recouvrent quelquefois des idées toujours vivantes, sachons plutôt briser l'écorce; et certes, comme nous le montrerons, c'en est ici le cas ou jamais. On dit : Ce sont les rêveries d'une visionnaire ou les extravagances d'une malade; et on a raison; après quoi, quand on l'a dit, c'est exactement comme si l'on n'avait rien dit. Car, je vous prie, la question est-elle de savoir si Mahomet était épileptique? Non pas; mais de se souvenir qu'il existe un monde musulman, avec lequel il ne se peut pas qu'on ne compte. Pareillement, il n'importe qu'à peine si Mme Guyon était malade ou folle : le fait est qu'elle a formé des disciples, et que son enseignement a porté des conséquences. Il n'y a rien de si plaisant aux yeux de Voltaire et de sa séquelle, que de voir deux prélats s'entre-disputer sur « le silence intérieur », sur « le pur amour », et sur « l'acte continu » et, en effet, cela est risible! Mais quoi! si, par hasard, « l'acte continu » mettait en question la liberté de faire ou de ne pas faire? si le « pur amour » supprimait les motifs d'agir ou de ne pas agir? et si « le silence intérieur » anéantissait le pouvoir d'exécuter ou de n'exécuter pas? — C'est de toute la morale qu'il y va, de toute la conduite, et de toute l'existence.

Et puis, dans une controverse, en plus et indépendamment de la nature originelle ou essentielle du débat, il y a ce que les circonstances y introduisent, selon les temps et les lieux; il y a encore, il y a surtout ce que les adversaires y apportent. Tant vaut l'homme et tant vaut la cause! Je ne veux certes pas dire par là que la probabilité des opinions

dépende uniquement du talent de ceux qui les soutiennent : elle n'en dépend que dans une certaine mesure. Mais je veux dire qu'en même temps qu'une grande querelle se prolonge, elle s'élargit : — que les arguments nouveaux, chez deux adversaires également animés de l'ardeur de vaincre, s'engendrent, et, pour ainsi parler, se multiplient les uns des autres ; — que, de proche en proche, la discussion se communique et s'étend à des problèmes dont on ne soupçonnait pas les rapports cachés et la solidarité secrète avec le premier objet du débat ; — que les principes eux-mêmes, brusquement ébranlés par quelque manœuvre hardie de l'un des combattants, chancellent, et ne peuvent être raffermis que si l'on va les reprendre pour les consolider jusque dans leurs fondements ; — et qu'ainsi, lorsqu'un Bossuet lutte contre un Fénelon, quels que soient le point de départ et la matière du litige, on peut être assuré qu'ils élèveront la controverse jusqu'à la rendre digne d'eux-mêmes, digne de leur génie, digne de l'éternelle attention de l'histoire. Ils y mettront du Fénelon, c'est quelque chose ; ils y mettront du Bossuet, c'est mieux encore ; ils y mettront surtout cette connaissance approfondie qu'ils ont eue tous les deux de l'homme : Bossuet, de l'homme extérieur, si je puis m'exprimer ainsi, de l'homme fait pour agir, pour vivre, pour se rendre utile dans la société de ses semblables, pour travailler ; Fénelon, de l'homme intérieur.

Oui, quel sujet ! M. Guerrier a raison de le dire. Mais, en revanche, quel dommage qu'il l'ait manqué ! Car il l'a manqué. Je ne nierai point qu'il y ait dans son livre des renseignements curieux, ou même quel-

ques pages vraiment intéressantes, mais elles y sont ce qu'on appelle noyées, noyées dans l'abondance des citations inutiles, et encore plus noyées, s'il se peut, dans le fatras mystique de Mme Guyon. N'est-ce pas une plaisanterie que de nous analyser en plus de vingt pages le *Moyen court de faire oraison* et le livre des *Torrents spirituels*? M. Guerrier n'a pas assez vu que son illuminée ne nous intéresse qu'autant qu'elle a mis Bossuet et Fénelon aux prises. Car ôtez Bossuet, ôtez Fénelon : que reste-il? Une visionnaire comme il y en a, non pas une, mais dix, mais vingt, mais cent dans les annales de la folie mystique, à qui les destins n'auraient peut-être même pas fait la fortune de Marie Alacoque, la religieuse de Paray-le-Monial, et dont je ne sais seulement si les ouvrages auraient été jugés dignes de la moindre mention dans la littérature de l'ascétisme. En effet, je ne vois pas ce qu'ils contiennent qui ne doive se retrouver, et qui de fait ne se retrouve, un peu partout chez les mystiques. Et ni la copieuse analyse des *Torrents spirituels* que M. Guerrier nous donne, ni la lecture attentive du *Moyen court* que je viens de faire ne m'ont ouvert les yeux sur ce point. Il eût donc amplement suffi de réduire à quelques principes toute la doctrine de Mme Guyon, et grâce à Bossuet, grâce à Fénelon, c'eût été l'affaire de trois ou quatre pages.

Nous n'avons pas après cela l'intention de nous attarder à relever dans le livre de M. Guerrier quelques-unes de ces fautes que l'humaine faiblesse laisse toujours échapper, — et jusque dans des livres beaucoup mieux faits que le sien. Les erreurs, si graves qu'elles soient, ne valent vraiment la peine d'être

signalées qu'autant qu'elles trahissent le vice de la méthode et l'insuffisance de la critique. Si donc un auteur met quelque part une note pour nous apprendre que le treizième livre de la *Défense de la tradition et des saints Pères* n'a jamais été publié, mais que le manuscrit en est à la bibliothèque du grand séminaire de Meaux, il n'y a rien là qu'inadvertance légère. Le treizième livre de la *Défense de la tradition et des saints Pères* est publié depuis dix-neuf ans; M. Guerrier pouvait le lire au tome IV de l'édition de M. Lachat, à moins encore qu'il n'aimât mieux consulter l'une des trois ou quatre éditions qui se sont succédé depuis 1862. On peut ne pas avoir tout lu. Ce qui m'inquiète seulement, c'est quand je vois l'école historique nouvelle si familière avec les manuscrits, mais si fort brouillée avec les imprimés. Et cette petite note me rappelle aussitôt l'aventure d'un autre érudit, qui, l'an dernier, publiait le *Mémoire* donné à Bossuet par Mme de Motteville pour servir à l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*. A la vérité, dans sa préface, il voulait bien convenir que son document « n'était pas absolument inconnu du public », et même il signalait les mentions ou citations que tel ou tel en avaient faites. Mais il n'ignorait qu'un point, qui est que le *Mémoire* était intégralement publié depuis huit ans au tome second des *Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, par M. l'abbé Hurel. Et voilà ce que c'est que de connaître trop bien les manuscrits!

Revenons à M. Guerrier. M. Guerrier n'aime pas Bossuet; c'est son droit; beaucoup de gens penchent, comme lui, pour Fénelon contre Bossuet. Là-dessus

je prévois ce qu'il me répondra : que ce n'est point ne pas aimer Bossuet que vouloir lui faire stricte justice, et que, s'il l'a malmené d'un bout à l'autre de son livre, il en fait, au surplus, à la page 486, un magnifique éloge. C'est comme l'auteur des *Recherches historiques sur l'assemblée du clergé de France de 1682*, un livre que nous n'aimons guère, mais, il faut le reconnaître, très consciencieux, très savant, et surtout très habilement fait. L'auteur, M. Charles Gérin, s'efforce d'y prouver qu'en toute circonstance Bossuet aurait joué le rôle d'un très adroit courtisan, indulgent aux grands, dur aux petits; il ramasse, pour étayer sa thèse, jusqu'à des notes que l'on peut considérer comme des notes de police; il fait une longue énumération, bien complète et bien détaillée, des bienfaits ou des faveurs dont la cour de Rome aurait comblé Bossuet¹, à laquelle il oppose, naturellement, les témoignages d'une ingratitude odieuse dont Bossuet aurait payé le saint-siège; et finalement sa conclusion est « que Bossuet n'en demeure pas moins au-dessus de toute louange et de toute vénération ». N'aurons-nous donc jamais jusqu'au bout le courage de notre opinion? Or, si M. Charles Gérin a correctement interprété les faits qu'il apporte, il n'est pas vrai que Bossuet demeure

1. A ce propos, je dois dire que, parmi tant de manières diverses d'apprécier les mêmes faits, il en est cependant que l'on a peine à comprendre. C'est ainsi que, dans son énumération, M. Gérin, entre autres faveurs, n'hésite pas à compter l'approbation donnée par le pape à l'*Exposition de la doctrine catholique*. Remercier les gens de vous avoir rendu service, cela peut s'appeler être poli, reconnaissant, si l'on veut; mais n'admettons pas que cela s'appelle leur faire une faveur.

au-dessus de toute louange et de toute vénération. Mais, pareillement, si Bossuet a mérité, dans l'affaire de Mme Guyon, toutes les duretés dont M. Guerrier lui est prodigue, il n'a pas droit aux grands mots d'éloge emphatique dont M. Guerrier l'accable à la page 486 de son livre.

Que dira-t-on maintenant si nous montrons, à des signes irrécusables, la partialité singulière contre Bossuet dont le livre de M. Guerrier porte les traces à chaque page? Par exemple, où M. Guerrier prend-il le droit d'écrire « qu'autrefois », c'est-à-dire avant d'entrer dans l'examen de la doctrine de Mme Guyon, Bossuet « avait lu le *Moyen court* sans en manifester aucun déplaisir »? S'il a une preuve, qu'il la produise, un témoignage, qu'il le cite, une présomption, qu'il l'article : mais sinon, que veut dire cette insinuation¹? Il fait cette remarque, ailleurs, que Bossuet, « tout opposé qu'il est, en certains points, à la doctrine du *Moyen court*, ne peut s'empêcher de dire que c'est un livre *séduisant*, répandu par tout le royaume et au delà ». Vous l'entendez bien : c'est comme qui dirait un éloge tempéré, mais enfin, tel quel, un éloge du *Moyen court* arraché par la force de la vérité à la prévention de Bossuet. Seulement c'est la prévention de M. Guerrier qui l'aveugle sur le vrai sens de la qualification dont use ici Bossuet. Les mots *séduire*, *séduisant*, *séduction* ne se sont purgés

1. Je crois bien qu'il parle d'après Ramsay, le premier historien de Fénelon; mais, outre qu'il force un peu le texte de Ramsay, le témoignage est de ceux qui veulent être discutés.

de ce qu'ils retenaient d'infamant qu'au commencement du xviii^e siècle.

C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire ?

dit Pauline à Polyeucte : me séduire, c'est-à-dire, *seducere*, me détourner de mes dieux, de mon devoir, de mon père. Il y a là, dans l'histoire d'un seul mot, toute une petite révolution des mœurs en raccourci. Au xvii^e siècle, séduire quelqu'un, c'était encore, dans l'ancien sens, dans le sens étymologique, j'ai envie de dire dans le bon sens du mot, œuvre impie, criminelle, condamnable; au xviii^e siècle, c'était œuvre d'adresse, d'habileté, de ruse encore, mais œuvre excusable déjà, quoique l'idée d'artifice y fût toujours impliquée; au xix^e siècle, enfin, c'est tout simplement faire œuvre de mérite personnel, n'avoir qu'à se montrer pour vaincre, réussir à triompher de la malveillance et de l'indifférence par des qualités si certaines que dire d'un homme du monde, ou même d'un livre, qu'il est *séduisant*, c'est en avoir fait l'éloge aujourd'hui presque le plus envié. Bossuet le prenait autrement. Quand il écrivait que le *Moyen court* était un livre *séduisant*, il voulait dire que c'était un livre dangereux, dont on ne pouvait donc trop se délier, et non pas, d'ailleurs, que ce livre eût en lui-même aucune qualité, mais parce qu'il était infecté de quiétisme, et conséquemment d'immoralité.

Voici qu'on trouvera plus grave. M Guerrier cite quelque part un passage de la *Relation sur le quiétisme*, où Bossuet s'exprime en ces termes : « Reconnaître une erreur, ce n'est pas là se diffamer, c'est

s'honorer au contraire et réparer sa réputation blessée. Était-ce un si grand malheur d'avoir été trompé par une amie? » Et de mettre la note suivante : « Ce mot est perfidement souligné dans l'édition originale. Il devait produire un fâcheux effet à Rome, où le mot correspondant *amica* est habituellement pris dans un mauvais sens. » Je n'accuserai pas l'historien de perfidie, mais à tout le moins d'une étrange légèreté. Rétablissons d'abord le passage dans son intégrité : « ... par une amie. Mgr l'archevêque de Cambrai sait bien faire dire encore aujourd'hui à Rome qu'à peine il connaît Mme Guyon. Quelle conduite! à Rome, il rougit de son amie; en France, où il n'ose dire qu'elle lui est inconnue, plutôt que de laisser flétrir ses livres, il en répond et se rend garant de leur doctrine. » Est-il besoin de s'y reprendre à deux fois pour voir que ce que Bossuet incrimine, — à tort ou à raison, je n'en sais ni n'en veux rien savoir pour le moment, — ce n'est certainement pas les mœurs, mais bien la duplicité de Fénelon? Comment! lui dit-il, ici, en France, toutes les difficultés entre nous viennent de ce que vous ne pouvez pas consentir à diffamer votre amie! et cependant, à Rome, vos agents s'en vont protestant qu'elle vous est inconnue! Mais, en vérité, quel personnage faites vous donc? Est-elle ou n'est-elle pas votre amie? Si elle est votre amie, pourquoi la reniez-vous à Rome? et, si elle ne l'est pas, que signifie ce refus d'accommodement par peur de diffamer votre amie? Le lecteur demandera maintenant pourquoi le mot *amie* est souligné? La réponse est facile. Il est souligné comme aussi bien dans le même paragraphe les

expressions *se diffamer...*, *un monstre sur la terre...*, *être brûlée avec ses livres...*, et comme généralement, dans la *Relation sur le quiétisme*, les propres expressions de Fénelon partout où Bossuet les cite. C'est ce que nous faisons tous, et, notamment, c'est ce que faisait M. Guerrier tout à l'heure, quand il soulignait les mots *un livre séduisant*, lesquels ne sont soulignés ni dans l'édition originale ni ailleurs.

Citerai-je un autre exemple de la singulière liberté dont M. Guerrier en use avec les textes quand il croit pouvoir en exprimer quelque chose de défavorable à Bossuet? On lit, dans une lettre de Mme de Maintenon, du 9 janvier 1696, adressée à M. de Noailles, archevêque de Paris : « Le roi m'a dit, dès qu'il m'a vue, ce qui s'était passé entre vous, et ce qu'il dira demain à M. de Meaux.... Il était tout scandalisé du procédé de M. de Meaux, et me parut bien aise de ce que vous ne rompez point l'un avec l'autre. » M. Guerrier tronque la phrase : « Il était tout scandalisé du procédé de M. de Meaux »; et, sans balancer, il en fait application à l'affaire de Mme Guyon. Cependant non seulement rien ne prouve que ce soit ici de Mme Guyon qu'il s'agisse, mais tout semble indiquer, et plus particulièrement ce dernier membre de phrase : « Il me parut bien aise de ce que vous ne rompez point l'un avec l'autre », qu'il s'agit du titre de Conservateur des Privilèges de l'Université de Paris, que M. de Noailles et Bossuet se disputaient ou plutôt s'étaient disputé. Ce fut Bossuet qui l'emporta. Mais mieux encore : on lit, dans une autre lettre de la même au même datée du 25 septembre 1696 : « En envoyant à M. de Meaux, il y a deux jours, le paquet

d'une dame de Saint-Louis, je lui mandai qu'on pensait à mettre Mme Guyon auprès du curé de Saint-Sulpice. Nous n'aurons pas là-dessus son approbation; *mais pour moi je crois devoir penser comme vous le plus possible.* » Tel est le texte donné par M. Lavallée, — d'après l'autographe du cabinet de M. de Cambacérès, — texte authentique, par conséquent, et seul texte vrai jusqu'à démonstration du contraire. Que fait M. Guerrier? Il s'en va rouvrir le recueil de La Beaumelle, et nous donne la phrase que voici : « Nous n'aurons pas son approbation; mais, pour moi, *je crois de mon devoir de dégoûter des actes violents le plus qu'il est possible.* » En voilà Bossuet convaincu d'actes violents, et violents jusqu'à soulever les scrupules de Mme de Maintenon! Qu'est-ce à dire? M. Lavallée aurait donc falsifié le texte? Mais où sont les preuves de M. Guerrier? A-t-il, par hasard, été colationner l'autographe et l'imprimé? Si oui, qu'il le dise; mais si non, quelle manière de citer!

Et c'est un système. Il n'est pas absolument démontré, je l'avoue, que toutes les lettres de Mme de Maintenon à Mme de Saint-Géran soient fausses, et de la fabrication de La Beaumelle, mais elles sont terriblement suspectes, et, si l'on s'en sert, il n'est donc permis de le faire qu'avec d'infinies précautions¹. M. Guerrier, lui, s'en sert couramment, avec la parfaite sécurité comme avec l'entière liberté d'un historien qui se servirait de documents d'archives. Pas une note, pas un seul petit mot qui mette le lec-

1. La question a été traitée à fond par M. Geffroy dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1869.

teur en garde! Encore, s'il ne s'en servait que pour conter, je veux dire pour illustrer de loin en loin son récit d'une anecdote; mais il s'en sert pour prouver, et pour prouver des faits qui ne laissent pas d'avoir leur importance, comme celui-ci, par exemple, que, dès 1689, Mme de Maintenon aurait fait lire au roi le *Moyen court* de Mme Guyon! On ne s'explique vraiment pas l'espèce de crédit que semble conserver encore le recueil de La Beaumelle. Écrire l'histoire du xvii^e siècle avec les prétendus documents de La Beaumelle, c'est pourtant l'écrire avec les *Mémoires de l'Œil-de-Bœuf*, de feu Touchard-Lafosse. La Beaumelle n'est pas un historien; ce n'est qu'un mauvais romancier. Ce qu'il ne sait ni ne peut savoir, il l'invente; ce qu'il sait ou devrait savoir, il le travestit. Mais écrire d'après La Beaumelle, serait-ce là ce que l'auteur de *Madame Guyon* appelle composer « d'après les écrits originaux »?

Il a toutefois été puiser à d'autres sources, et il a joint aux « originaux » de La Beaumelle, non seulement les « inédits » de Mme Guyon, mais encore la *Vie* de la prophétesse, écrite par elle-même, imprimée depuis longtemps, et depuis longtemps traduite en plusieurs langues. Ce n'était tout à l'heure que l'ignorance des règles élémentaires de la critique historique : c'en est ici le parfait mépris. Voilà donc une visionnaire, une extatique, une illuminée, — je dirais une folle, si je savais précisément où finit la sagesse et la folie commence, — que nous appelons à nous renseigner sur elle-même et contre Bossuet. Son autobiographie nous devient un document historique. Il n'importe qu'à chaque page, au récit de ses persé-

cutions, elle mêle le récit de ses « plénitudes » et de ses « regorgements »; il n'importe qu'à chaque page, aux expansions de son mysticisme, elle donne pour autorité ses « révélations » et sa « mission »; il n'importe enfin qu'à chaque page elle écrive dans le sens et par conséquent sous l'impulsion de sa monomanie; nous l'acceptons comme témoin véridique! Mais, répondra son historien, ayant reçu son témoignage, je le contrôle, et ne le tiens pour indubitable qu'autant qu'il est confirmé par le témoignage de ceux qu'elle appelle ses ennemis et ses persécuteurs. Oui, vous l'avez fait une ou deux fois, j'en conviens; mais, au reste, et d'une manière générale, sous ce prétexte inattendu qu'elle est acteur dans sa propre cause, vous l'en croyez, par préférence, et c'est elle que vous suivez. Au surplus, et quand vous soumettriez au plus rigoureux contrôle chacune de ses assertions, il resterait que vous vous méprenez sur le caractère même de la bonne critique historique : expliquons-nous brièvement sur ce point.

On dirait, en effet, à voir comme certains historiens s'y prennent, que ce qui fait question et de quoi l'on dispute ordinairement, c'est la vérité matérielle des allégations et des faits. Que la tâche alors serait facile, et que nous en aurions vite fini des controverses et des doutes! Mais le délicat, c'est de démêler, entre trois ou quatre versions d'un même fait, identiques au fond, diverses dans la forme, je ne dirai même pas s'il en est une qu'il faille adopter à l'exclusion de toutes les autres, mais si par hasard chacune d'elles, imperceptiblement fausse en un point, ne serait peut-être pas la seule exacte en un

autre, et réciproquement. Car les faits ne se sont pas plus tôt produits, ils ont à peine commencé d'être, qu'ils se sont déjà déformés selon ce qu'on pourrait appeler la courbure originelle des esprits qui les reçoivent. Fontenelle a dit excellemment : « Il faut être si fort en garde contre soi-même pour raconter un fait précisément comme on l'a vu, sans y rien ajouter ou diminuer, que tout homme qui prétend à cet égard qu'il ne s'est jamais surpris en mensonge est un menteur. » Le faux matériel, voulu, prémédité, commis enfin délibérément, est aussi rare en histoire, par rapport aux altérations insensibles et involontaires de la vérité vraie, que peut l'être dans la vie, par rapport au chiffre des escroqueries vulgaires ou des mille petites malhonnêtetés imprévues par le code, le faux en écriture authentique. Le témoin ou l'acteur même d'une scène, l'acteur surtout, n'en voit presque toujours que la part qu'il y prend. Imaginez la bataille racontée par le simple soldat : voilà l'origine des pires difficultés que rencontre la critique historique¹.

Là-dessus, demandez donc au vaincu si ce n'est pas qu'il aurait manqué de capacité, de prévoyance ou de courage ; s'il n'est pas peut-être battu par sa propre faute, pour avoir trop présumé de lui-même, et trop peu de l'ennemi ; s'il n'a pas la conscience enfin des erreurs qu'il a commises, et s'il ne devrait pas désormais, par-dessus tout, songer à les répa-

1. J'ai repris ailleurs cette question du degré de confiance que méritent les témoins oculaires. Voir *Histoire et littérature*, t. III : *Un historien de la Révolution*.

rer. Telles sont à peu près les questions que M. Guerrier pose à Mme Guyon en interrogeant Mme Guyon sur Mme Guyon. Ajoutez, et ce sera le dernier trait, que la monomanie de Mme Guyon est de celles qui sont essentiellement caractérisées par l'excès de l'orgueil et l'invincibilité de l'obstination.

II

Je n'ai pas lu la *Vie de Mme Guyon* par elle-même ; et je n'en connaissais, avant d'avoir lu le livre de M. Guerrier, que le peu que Bossuet en a cité dans sa *Relation sur le quiétisme*. On lui a reproché vivement d'avoir, dans cet opuscule célèbre, ridiculisé sans pitié la pauvre femme. Car, pour le dire au passage, on l'ignore, mais Bossuet est un maître dans le maniement de l'ironie grave. Lisez plutôt, dans l'*Histoire des variations*, le récit de la rupture de Luther et de Carlostadt ; ou, dans les *Avertissements aux protestants*, les railleries qu'il fait des prophéties de Mède et de Jurieu. Je m'assure aujourd'hui que quiconque lira le livre de M. Guerrier conviendra que Bossuet a traité la prophétesse encore bien charitablement.

Une fois, Mme Guyon avait la toux. « Il fut convenu qu'elle irait chez les Ursulines de Thonon, où elle avait mis sa fille, pour y prendre du lait pendant quinze jours. Elle partit donc avec le P. La Combe. Quand ils furent embarqués sur le lac de Genève, le P. La Combe dit : Que votre toux cesse,

et elle cessa. » M. Guerrier nous apprend que les annales de la médecine sont pleines de semblables guérisons. C'est, dit-il, un effet de l'influence du moral sur le physique. Une autre fois, Mme Guyon, avec deux filles, traversait un bois « que les brigandages et les assassinats avaient rendu célèbre. Le muletier tremblait de frayeur. Les voleurs, en effet, arrivèrent. Mme Guyon, qui ne craignait rien, les salua d'un gracieux sourire, et les bandits, peu habitués à un pareil accueil, s'inclinèrent respectueusement et s'en allèrent. » Tant il est vrai que cette femme savait se gagner tous les cœurs ! Une autre fois, elle eut un songe : « Elle rêva qu'elle se trouvait avec une amie sur une montagne.... Au sommet de la montagne était un jardin environné de haies et qui avait une porte fermant à clef. Nous y frappâmes.... Le maître me vint ouvrir la porte, qui fut refermée à l'instant. Le maître n'était autre que l'époux, qui m'ayant prise par la main, me mena dans le bois. Il y avait dans ce bois une chambre, où l'époux me mena, et dans cette chambre deux lits. Je lui demandai pour qui étaient ces deux lits. Il me répondit : « Il y en a un pour ma mère, et l'autre « pour vous, mon épouse... ». Je me réveillai là-dessus. »

Bossuet a rapporté ce songe, mais uniquement, comme il le dit, parce que Mme Guyon en faisait le fondement d'une oraison. Il a généreusement omis la conversation des voleurs et la guérison miraculeuse et sans doute, si nous en jugeons par les extraits de M. Guerrier, combien d'autres extravagances encore ! Mais comme on comprend, — ce

sont ses propres expressions, — que son cœur se soulevât à la lecture de ce fatras mystique ! En voilà assez des singularités de Mme Guyon.

C'est au mois de juillet 1686, accompagnée, comme toujours, du P. La Combe, son barnabite, que la prophétesse vint se fixer à Paris. Elle avait alors près de quarante ans. Il est utile de noter ce détail, et aussi qu'elle avait été, dans l'âge de vingt-trois ans, défigurée par la petite vérole, attendu que trop d'historiens ont expliqué le succès de son apostolat par le charme de sa jeunesse et l'éclat de sa beauté. Cette remarque était importante, nous la devons à M. Guerrier; elle renverse à peu près tout ce que Michelet, dans son *Histoire de France*, a imaginé sur le quiétisme. Nous passerons rapidement sur le récit d'une première captivité que Mme Guyon subit aux Visitandines de la rue Saint-Antoine. S'il en fallait croire le récit de la victime, ce serait son propre frère, le P. de la Motte, barnabite, et même provincial des barnabites, qui, d'une part, avide d'administrer les biens de sa sœur, et de l'autre, jaloux des succès oratoires du P. La Combe, aurait suscité la persécution contre la dévote et le directeur. Il se peut. M. Guerrier, pourtant, trop confiant en Mme Guyon, ne nous paraît pas avoir assez éclairci cette histoire. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, prélat galant, homme de peu de foi, mais de grandes manières, y joue, toujours selon la victime, un rôle tortueux, malpropre, vilain, qui ne répond pas plus à ce que nous savons de lui qu'à ce que l'on connaît en général de la psychologie des débauchés. Tout ce que nous pouvons dire, c'est

qu'au bout de six mois, Mme Guyon fut délivrée par l'intervention d'une sainte femme, cette M^{me} de Miramion, dont on nous a conservé la belle parole à ses filles : « Nous avons, pour contempler, l'éternité tout entière : cette vie est faite pour le travail » ; maxime tout justement la plus opposée qu'il se puisse au quietisme de Mme Guyon.

Pendant, parmi d'autres amitiés à la fois dévotes et mondaines que Mme Guyon avait soigneusement entretenues à Paris, se trouvait la duchesse de Béthune-Charost. La duchesse de Béthune, quoique fille de Fouquet, était liée fort étroitement, à ce qu'il semble, avec les filles de Colbert : la duchesse de Chevreuse et la duchesse de Beauvilliers. L'éloge de ces nobles femmes n'est plus à faire. Au milieu de cette cour, si brillante jadis ou même si galante, et maintenant infectée d'hypocrisie, elles représentaient, — non pas peut-être sans quelque excès de scrupules et quelque raffinement de spiritualité, — l'incarnation de la vertu même. « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour le roi, disait Colbert à son lit de mort, je serais sauvé maintenant, et je ne sais ce que je vais devenir ! ». On eût dit qu'au milieu du monde et de leur grand état de maison, inaccessibles aux suggestions de la vanité comme aux ardeurs de l'ambition, ce gémissement de leur père continuât de retentir à l'oreille des filles de Colbert. C'était leur cercle familial que Mme de Maintenon, par goût de piété solide et sincère autant que par politique et par intérêt de pruderie, fréquentait en ce temps-là plus que pas un autre. On voit comment Mme Guyon fut mise en rapport étroit avec Mme de Maintenon.

Mme de Maintenon commit l'imprudence de l'introduire à Saint-Cyr. Aussitôt toutes les jeunes filles, avec la naturelle avidité de leur âge pour le romanesque, se précipitèrent sur la doctrine de la visionnaire; le *Moyen court* devint le bréviaire de la maison, et Mme Guyon, par-dessus tous confesseurs ou directeurs, l'oracle de la communauté.

Ce ne fut pas Bossuet, notez-le bien — alors occupé de rassembler toutes les forces de la tradition contre l'exégèse naissante qui s'insinuait en France par les livres de Richard Simon, — ce fut le directeur de Mme de Maintenon, Godet des Marais, évêque de Chartres, fort honnête homme, qui découvrit et signala le danger. Mme de Maintenon, sur le conseil du prélat, dut interdire l'accès de Saint-Cyr à Mme Guyon. A la vérité, dans le même temps que Godet des Marais découvrait à Saint-Cyr les progrès de la nouvelle spiritualité, Bossuet, de son côté, commençait à s'étonner et s'inquiéter un peu du soin avec lequel Fénelon se dérobaient toutes les fois qu'il était par hasard question entre eux de ces matières délicates, subtiles, dangereuses. Il savait, comme tout le monde, les liaisons de Fénelon avec Mme Guyon. Mais il avait trop de confiance, de naïve confiance, dans les lumières de ce disciple de choix pour soupçonner que, si la spiritualité de Mme Guyon allait à des excès, Fénelon ne s'empressât pas de la réduire entre de justes bornes. Il était loin en tous cas d'imaginer qu'il se fût formé de la prophétesse du quiétisme au précepteur des enfants de France « comme une filiation spirituelle »; et qu'un homme de tant d'esprit pût voir « un prodige de doctrine et de sain-

teté » dans une femme sans nom, sans influence, à ce qu'il croyait encore, et sans autorité. Aussi quand, sur ces entrefaites, et par le conseil de Fénelon, on vint soumettre à son examen les livres de Mme Guyon, fut-il tenté d'abord d'en décliner l'honneur, et n'accepta-t-il enfin que sur les instances réitérées, tant de Mme Guyon elle-même que du duc de Chevreuse. L'examen dura plusieurs mois, pendant lesquels Bossuet, lisant et faisant des extraits, ne voulut pas voir Mme Guyon avant d'avoir fixé ce qu'il devait penser de la doctrine. Le biographe (c'est M. Guerrier que je veux dire) essaie ici de nous faire entendre que Bossuet sans doute eut peur de tomber sous le charme de cette femme extraordinaire. Mais la gloire de cette belle invention ne lui appartient pas, et, s'il le dit, c'est qu'il l'a su de La Beaumelle, toujours.

On pense bien que nous n'allons pas entrer dans le fond de la controverse. Il importe toutefois à ce que nous voulons dire d'établir nettement trois points, que voici. Le premier, c'est que la soumission de Mme Guyon fut d'abord entière et, comme celle de Fénelon, non seulement sans restriction, mais presque plus humble qu'on ne le voudrait. « Permettez-moi, Monseigneur, avant d'être examinée, que je vous proteste que je ne viens pas ici pour me justifier ni pour me défendre...; que je condamne de tout mon cœur, en présence de Dieu, sans aucune restriction, tout ce que vous condamnez en ma conduite et mes écrits.... Faites-vous remettre en main les originaux et les copies, je vous les résigne si absolument que, quoi que vous en puissiez faire, je ne m'en informerai jamais. » Ainsi, d'elle-même, s'adressait-elle à

Bossuet. Mais Fénelon, de son côté, écrivait à son protecteur : « Ne soyez pas en peine de moi, je suis dans vos mains comme un petit enfant. Je puis vous assurer que ma doctrine n'est pas ma doctrine : elle passe par moi, sans être à moi, et sans y rien laisser.... J'aime autant croire d'une façon que d'une autre. Vous avez la charité de me dire que vous souhaitez que nous soyons d'accord, et moi, je dois vous dire davantage : nous sommes par avance d'accord, de quelque manière que vous décidiez.... Quand même ce que je crois avoir lu me paraîtrait plus clair que deux et deux font quatre, je le croirais encore moins clair que mon obligation de me défier de mes lumières, et de leur préférer celles d'un évêque tel que vous. » Je ne sais; mais il me semble qu'une sincère déférence ne s'abaisse pas si bas, et qu'un redoutable orgueil transparait sous cette humilité quasi servile. Mais il résulte au moins de là qu'il n'est pas vrai, comme on le répète couramment, sur la parole de Fénelon, que Bossuet tout d'abord ait évoqué la question à lui pour la trancher souverainement; — et il faut dire que Mme Guyon, les amis de Mme Guyon, et Fénelon, tout le premier, la remirent eux-mêmes à Bossuet, et pour qu'il en décidât sans appel.

Le second point, c'est que parmi tous ceux que Mme de Maintenon, sérieusement alarmée par l'évêque de Chartres, crut devoir consulter, l'accord fut unanime pour condamner absolument les livres et la doctrine de Mme Guyon. Il est d'ailleurs tout à fait indifférent que des personnes laïques, d'une piété droite, n'aient pas vu dans l'enseignement de

la prophétesse l'ombre seulement d'un danger. Cela est vrai : ni la duchesse de Béthune, ni le duc et la duchesse de Chevreuse, ni le duc et la duchesse de Beauvilliers, ni la duchesse de Mortemart, ni la comtesse de Guiche, non plus que Mme de Maintenon elle-même, ni tant d'autres, n'aperçurent dans le *Moyen court* quoi que ce soit de répréhensible. Mais les juges naturels de la cause le condamnèrent sans un instant d'hésitation ; et ces juges, c'étaient Joly, supérieur général de Saint-Lazare, les abbés Tiberge et Brisacier, des Missions étrangères, Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, Nicole, parmi les jansénistes, Bourdaloue, parmi les jésuites, et par-dessus tous les autres Bossuet. Il n'est donc pas vrai de dire que, moyennant explications, atténuations, restrictions, et corrections de l'auteur, la doctrine du *Moyen court* pouvait présenter un sens acceptable ; — mais il faut dire qu'ayant été déclarée fautive et pernicieuse par tous les théologiens que nous venons de nommer, c'est qu'elle l'était.

Le troisième point enfin, c'est que, aussitôt que Fénelon devint archevêque de Cambrai, l'affaire changea de face. M. Guerrier ne craint pas de nous présenter cette nomination à l'archevêché de Cambrai, — lequel valait alors de 150 000 à 200 000 livres de rentes, et conférait les titres de duc et de prince de l'empire, — comme une marque de défaveur, pour ne pas dire un commencement de disgrâce. Le petit troupeau s'attendait qu'on nommerait Fénelon à Paris. Mais comment M. Guerrier n'a-t-il pas vu que si l'insinuation vaut pour Fénelon, elle vaut bien plus pour Bossuet ? et que, si c'est avoir mal reconnu

le mérite éminent de Fénelon que de l'avoir installé dans le siège archiépiscopal de Cambrai, je suis bien obligé de remarquer à mon tour que, de n'avoir pas trouvé pour Bossuet d'autre siège épiscopal que celui de Meaux, lequel pouvait valoir environ 30 000 livres, c'est avoir reconnu bien plus mal un mérite, à mon avis, encore plus éminent¹. Laissons ce détail. Voici donc la situation. Mme Guyon et Fénelon s'en sont remis, comme on l'a vu tout à l'heure, au jugement de Bossuet. Ce jugement, d'accord avec M. de Noailles et M. Tronson, Bossuet le formule. C'est ce que l'on appelle les trente-quatre articles d'Issy. Fénelon devient archevêque, signe les trente-quatre articles, et part pour son diocèse. Comme on veut en finir, on lui demande, à l'exemple de Bossuet et de M. de Noailles, de publier une ordonnance qui condamne les livres de Mme Guyon. Il refuse, et produit des raisons, des raisons de peu de valeur, et auxquelles pourtant on se rend. Bossuet alors lui propose d'approuver au moins son *Instruction sur les états d'oraison*, qui va prochainement paraître, et où l'on parlera des livres de Mme Guyon, il est vrai, mais sans en nommer l'auteur, et sans faire la moindre allusion à ses extravagances. Fénelon refuse encore. Je ne discute pas ses motifs, je constate qu'il refuse. Il fait plus : il déclare qu'il soutiendra maintenant Mme Guyon jusqu'au bout, et, gagnant Bossuet de vitesse, il compose le livre des *Maximes des Saints*.

1. On trouve dans l'*Almanach royal* la taxe en cour de Rome des évêchés et archevêchés, aussi leurs revenus. En 1789, les revenus de Cambrai sont comptés à 200 000 livres, ceux de Meaux à 22 000.

Et je tire de là cette conclusion qu'il n'est pas vrai de dire que Fénelon ait épuisé tous les moyens de conciliation; — mais au contraire, il faut dire que tout était ou pouvait être terminé quand il lui plut de ranimer la controverse expirante, et d'en faire retentir l'Europe.

Il y aurait beaucoup à dire sur Fénelon. On n'a peut-être pas assez loué l'écrivain, mais, sûrement, on a trop vanté l'homme. Écrivain, Fénelon est de ceux qu'il faut appeler uniques. Il y en a de très grands qui ne sont pas « uniques »; Bourdaloue, par exemple, n'est pas unique; il est le premier dans son genre; il se détache en avant d'un groupe; mais, dans ce groupe, ils sont dix qui, de plus près ou de plus loin, lui ressemblent. Fénelon est unique. Les légères imperfections elles-mêmes de son style, — une grâce abandonnée jusqu'à la mollesse, et cette inimitable fluidité qui le caractérisent partout, — bien loin de diminuer son originalité, y ajoutent, et concourent à faire de lui, dans l'histoire de notre littérature, le plus curieux modèle peut-être et le plus rare qu'il y ait de la souplesse infinie de l'esprit. Autant de facilité naturelle, autant d'aisance, autant de laisser-aller apparent que Voltaire, mais plus de profondeur, plus de sensibilité, plus d'art, et toute la pénétration morale d'un homme du xvii^e siècle.

Le style, dit Buffon, c'est l'homme, et quelquefois c'est possible; mais quelquefois aussi ne serait-ce pas le contraire de l'homme? Tous les témoignages, depuis celui de la libre Mme de la Fayette jusqu'à celui du rigide Saint-Simon, s'accordent à louer dans

Bossuet la douceur et la bonté¹. Même quelques-uns, dans le temps, en faisaient une moquerie. « Il n'a pas d'os », ripostait Tréville, à qui Bossuet reprochait de n'avoir pas de « jointures »; c'est-à-dire : il ne sait pas résister et se raidir, il donne trop facilement prise, il cède, il recule, il plie. Est-ce l'idée que suggèrent de Bossuet les *Avertissements aux protestants*, par exemple? Mais, au contraire, l'aimable auteur de *Télémaque* et surtout de ces *Lettres de direction*, si peu connues, si dignes d'être lues, relues, et méditées, sous la plume de qui les expressions les plus flatteuses et, si j'ose dire, les plus caressantes, naissent d'elles-mêmes, regardez-y de près : c'est le grand seigneur le plus net sur les privilèges de sa naissance, le haut prélat le plus absolu sur les prérogatives de sa dignité, le philosophe le plus obstinément entêté de son sens personnel, enfin le dominateur le plus entier, le plus autoritaire, le plus tyrannique des consciences et des cœurs. On ne sait pas assez ce qu'il y a de paroles de lui qui passent inaperçues au courant de la lecture, mais qui, pour peu qu'on les arrête au passage et qu'on les examine,

1. Mme de la Fayette écrit, le 19 septembre 1670, à Huet, qui vient d'être nommé sous-précepteur du Dauphin : « M. de Condom est fort de mes amis, et je puis vous répondre qu'il sera des vôtres. Nous avons déjà parlé de vous. C'est l'homme le plus honnête, le plus droit, *le plus doux* et le plus franc qui ait jamais été mis à la cour. » (*Lettres extraites de la correspondance de Huet*, par M. Ch. Henry, Paris, 1879, Hachette.) Saint-Simon écrit de son côté : « *Doux*, humain, affable, de facile accès, humble,... loin d'austère, de pédant, de composé, gai, poli, aimable,... ne faisant jamais sentir aucune espèce de supériorité à personne. » (*Écrits inédits de Saint-Simon*, publiés par M. Faugère, t. II, Paris, 1880, Hachette.)

font frémir d'étonnement et d'indignation. Parcourez les lettres qu'il écrivait de sa mission de Saintonge; ce n'est pas dans le livre de M. Guerrier que vous les trouverez, et j'accorde qu'elles n'étaient pas de son sujet. Mais enfin, aussi soigneusement qu'il a réuni tous les textes qui pouvaient plaider contre Bossuet, aussi scrupuleusement s'est-il abstenu de remettre au jour ceux qui parlent contre Fénelon. Il en a laissé pourtant échapper un. On voulait faire de Mlle de La Maisonfort, cousine de Mme Guyon, une religieuse. La malheureuse jeune femme, — elle avait vingt-trois ans, — résistait, se débattait et pleurait. Et Fénelon lui écrivait : « Tout ce que j'ai à vous dire, madame, se réduit à un seul point, qui est que vous devez demeurer en paix avec une pleine confiance.... *La vocation ne se manifeste pas moins par la décision d'autrui que par votre propre attrait.* Quand Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne au dehors une autorité qui décide. » Éprouvez tous ces mots l'un après l'autre, et vous sentirez si ce directeur est un dominateur.

Ce sont des indications sur lesquelles il faudra revenir, c'est un portrait qu'un jour nous essayerons d'esquisser. En attendant, tel il est dans cette phrase que nous venons de citer, tel il nous apparaît dans cette controverse du quiétisme : décisif et absolu. Il y mit moins de passion que Bossuet peut-être, mais parce qu'il y mit plus de politique. Avec un singulier mélange d'adresse et de fierté, il prit d'abord, aussitôt la lutte engagée, l'attitude orgueilleuse de quelqu'un qui ne cédera jamais sous les coups de ceux qui l'attaquent. Ce qui est admirable dans la dispute,

ce n'est pas sa modération, — il n'est pas modéré, — c'est sa froide, constante, imperturbable possession de soi-même. Il le déclare quelque part : « Mon cœur n'est point ému »; c'est bien dit, et c'est lui qui le dit. Aussi Bossuet peut-il de loin en loin s'emporter à quelque parole trop rude, et que, pour l'honneur de sa charité chrétienne, on voudrait adoucir. Mais, au contraire, pour la plus grande gloire de l'art du persiflage, il n'y a rien de plus élégamment lancé que les impertinences de grand seigneur par où Fénelon répond aux violences de Bossuet, et l'on se surprend plus d'une fois à regretter qu'il n'y en ait pas encore davantage. « Quoique vous ayez l'esprit plus éclairé qu'un autre, lui écrit-il dès le début de la controverse, je prie Dieu qu'il vous ôte tout votre propre esprit pour ne vous laisser que le sien. » Peut-on plus joliment avertir le grand controversiste que toute sa science, et toute son éloquence, et toute son autorité ne feront rien contre l'inébranlable résolution de son adversaire? Ou encore : « Je crus plus apprendre sur la pratique des voies intérieures en examinant avec Mme Guyon ses expériences que je n'eusse pu faire en consultant des personnes fort savantes, mais sans expérience pour la pratique. » Peut-on piquer d'un air plus négligent et sans avoir l'air d'y toucher? car il paraîtrait qu'un instant, par manque « d'expériences », Bossuet avait failli dans ses condamnations, envelopper les sainte Catherine et les sainte Thérèse, voire les Taulère et les Ruysbroeck.

Que ce sang-froid même ait étonné d'abord, puis irrité, puis exaspéré Bossuet, on le comprend sans

peine. Il eut le tort de le laisser trop voir, et le tort plus grand de rendre Mme Guyon en quelque sorte matériellement responsable de la longue résistance de Fénelon. Emprisonnée dès le mois de décembre 1693, avant même la publication du fameux livre des *Maximes des saints*, la visionnaire, plus enfoncée que jamais dans sa doctrine, subissait les contre-coups de la querelle dont elle avait été la première occasion. Il est vrai qu'elle refusait de se rétracter. On dressait des déclarations, on lui soumettait des formulaires ; elle signait, mais en signant, elle ajoutait : « Je dois néanmoins, devant Dieu et devant les hommes, ce témoignage à la vérité que je n'ai jamais prétendu insinuer, par aucune de ces expressions, aucune des erreurs qu'elles contiennent » ; et tout était à recommencer. On la transférait alors de Vincennes à Vaugirard. Cependant on la torturait d'interrogatoires. A Vincennes, c'était ce terrible La Reynie ; c'était le bon M. de Noailles à Vaugirard. On soumettait sa vie d'autrefois, ses aventures, ses voyages, ses relations avec le P. La Combe à une minutieuse enquête, sur chaque point nouveau de laquelle on venait l'attaquer de questions pénibles, douloureuses, inutiles surtout. Enfin, le 31 mai 1698, on la transférait à la Bastille.

M. Guerrier déclare ici qu'elle n'était coupable d'aucun crime ni d'aucune faute, et se porte garant, particulièrement, de la pureté des relations du P. La Combe et de Mme Guyon. C'est trop dire, beaucoup trop dire. Il n'en sait rien, ni moi non plus, ni personne. Et, puisqu'il s'agit de répartir et de fixer des responsabilités, la question n'est pas de savoir si Mme Guyon était ou non coupable des fautes qu'on

lui imputait, mais bien si ceux qui l'en accusèrent furent fondés à croire qu'elle les avait commises. Il serait facile de prouver qu'ils l'étaient. Ce n'est que la nature même de l'accusation qui nous interdit de reproduire ici les textes.

La captivité dura jusqu'en 1703. Une mise en liberté provisoire, du 21 mars 1703, devint définitive au commencement de 1704. Exilée d'abord à Diziers chez sa belle-fille, — qui sollicita de la bienveillance de M. Noailles la faveur d'en être débarrassée, — Mme Guyon, en 1706, obtint la permission de s'établir enfin à Blois. Elle y mourut le 9 juin 1717. Ces dates, et quelques autres, désormais assurées, sont ce qu'il y a de plus intéressant dans le livre de M. Guerrier. Après quoi, il ne sera pas inutile de faire une observation pour quelques personnes dont les infortunes de Mme Guyon risqueraient d'émouvoir trop vivement la sensibilité. Si Mme Guyon eût vécu de nos jours, que fût-il advenu d'elle? On l'eût mise à la Salpêtrière, selon toute vraisemblance; et, comme « la durée de la monomanie religieuse est ordinairement longue »; comme les individus qui en sont atteints sont « extrêmement dangereux »; comme enfin « la terminaison par la guérison en est relativement moins fréquente que pour d'autres formes d'aliénation ¹ », il est probable qu'elle fût morte à la Salpêtrière. Elle porta donc la peine d'être crue saine d'esprit et de corps. Mais d'ailleurs, au régime de la Bastille, elle gagna, sur le régime de la Salpêtrière, dix ans de liberté.

1. Dagonet, *Nouveau traité des maladies mentales*.

III

Je n'ai pas craint de rapporter quelque chose de l'éloquente colère de Bossuet à l'irritation personnelle. Il me reste maintenant, puisque l'auteur de *Madame Guyon* ne m'en a pas dispensé, à montrer les raisons plus générales, plus hautes, plus impérieuses qui, dans cette controverse mémorable, gouvernèrent la conduite de Bossuet.

On a prétendu qu'il y avait eu là-dessous une intrigue de cour, et je m'étonne à ce propos que M. Guerrier, reprenant la supposition, n'ait pas plus à fond discuté le passage bien connu des *Lettres de la Palatine*¹. « Je vous assure que cette querelle d'évêques n'a trait à rien moins qu'à la foi; tout cela est ambition pure; on ne pense presque plus à la religion, il n'en reste que le nom. » Quoi qu'il en soit, il faut noter que c'est en 1693 que la querelle commence, au moment où Mme Guyon remet ses livres entre les mains de Bossuet, et que cette interprétation ne commence d'apparaître qu'en 1698. Je l'admets néanmoins, mais dans une étroite mesure, dans la mesure où elle est également honorable pour Bossuet et pour Fénelon. Pour Fénelon, je ne doute pas un seul instant que, dans le secret de son cœur,

1. La Palatine, c'est, on le sait, Madame, duchesse d'Orléans, qu'on est toujours embarrassé de savoir comment nommer, si quand on l'appelle « Madame, duchesse d'Orléans », on risque de la confondre avec Madame Henriette, et avec Anne de Gonzague, quand on l'appelle « la Palatine ».

il ait, en effet, nourri d'ardentes ambitions politiques, et visé, sous le règne futur du duc de Bourgogne, ou même du grand dauphin, le rôle d'un Richelieu. Je ne lui en fais pas un reproche. Mais de savoir ce qu'aurait été le gouvernement de l'auteur du *Télémaque*, c'est ce que je m'abstiendrai de rechercher. Que si, d'autre part, à mesure que la querelle s'anima et que chacun des deux adversaires découvrait le fond de sa pensée, Bossuet a redouté pour l'avenir l'application des principes politiques de Fénelon, il n'y a rien là qui ne soit à son honneur, et en tout cas qui ne fût absolument de son droit. On peut être un fort honnête homme, je pense, et rêver une autre politique, moins chimérique que celle de Salente, et surtout moins aristocratique.

Il est au moins une question de l'ordre politique, impliquée dans le débat, sur laquelle nous savons que Bossuet et Fénelon étaient profondément divisés d'opinion : c'est la question du gallicanisme. Le livre de M. Gérin, que nous avons rappelé plus haut, — *Recherches sur l'assemblée de 1682* ¹, — a prouvé que Bossuet, nourri dès sa jeunesse aux principes gallicans, dès sa jeunesse aussi les avait hautement professés. On discute encore aujourd'hui s'il les aurait abjurés dans son extrême vieillesse. L'affirmative a été soutenue dans un livre, entre autres, un peu pénible à lire, il est vrai, mais singulièrement instructif, — *Études sur la condamnation du livre des Maximes des saints* ², par M. Griveau, —

1. Paris, 2^e édition, 1870, Lecoffre.

2. Paris, 1878, Poussielgue, 2 vol.

qu'il est tout à fait regrettable que M. Guerrier n'ait pas consulté. Tous les textes, en effet, tous les « écrits originaux » y ont été analysés, peut-être avec un excès d'abondance, mais d'ailleurs avec une précision rare, et sans « documents inédits »; l'ouvrage est devenu de ceux qui font époque dans ce qu'on appelle aujourd'hui la *littérature* d'un grand sujet. Selon M. Griveau, c'est la lutte gallicane qui nous explique l'aigreur et les accusations malveillantes des deux parties : « c'est la dévolution du procès à la cour romaine et l'attachement aux maximes professées dans la déclaration du clergé sur la puissance ecclésiastique en 1682, qui ont communiqué à Bossuet et surtout à ses agents une persévérante énergie, jusqu'à paraître dégénérer en animosité personnelle; qu'on s'en rendit plus ou moins compte, c'est la crainte du retour et du règne des principes romains qui a fait mouvoir tant de ressorts pour éloigner à jamais du pouvoir le précepteur de l'héritier du trône. » Ce n'est pas présentement le temps d'examiner si les termes sont exactement proportionnés à l'importance vraie de la question. Je crains que M. Griveau ne déplace peut-être le fond du débat en faisant ainsi passer la querelle du gallicanisme du second plan au premier. Mais l'indication est juste, et, pour peu que l'on affaiblisse la force des mots, la thèse est vraie. Dans un gros livre sur Mme Guyon, est-il permis de n'en pas tenir plus de compte? et, si M. Guerrier l'avait reprise, croit-il que par hasard les chapitres qu'il consacre à la *Grande Controverse* n'en eussent pas été plus pleins, plus substantiels, plus nouveaux, et

sans en être plus longs? Mais c'est encore une mode aujourd'hui, mode fâcheuse, et contre laquelle on ne saurait trop s'élever. La prétention est d'écrire d'après les « écrits originaux » et les « documents inédits », sans autrement se soucier des travaux accumulés, — entre le dernier « original » que l'on consulte et le premier « inédit » que l'on retrouve, — par deux ou trois générations de travailleurs patients. Merveilleux moyen, à la vérité, pour renouveler les sujets! en y introduisant des erreurs que l'on eût évitées en consultant ses devanciers. M. Guerrier se rend-il bien compte, par exemple, que le récit de M. Bausset lui-même, encore aujourd'hui, n'est pas si méprisable?

Élevons cependant la question plus haut encore, et tâchons de la rendre encore plus digne du génie de Bossuet. Ce fut un ministre protestant qui, le premier, rassembla les *Œuvres*, en quarante volumes, de Mme Guyon. La doctrine, chassée de France, condamnée à Rome, se répandit en Suisse, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre. La Vie de la prophétesse fut publiée à Londres, à Berlin, à New-York. Et M. Guerrier nous apprend « qu'en ce moment même les écrits de cette femme célèbre servent d'aliment à la piété des méthodistes d'Amérique ». Qu'est-ce à dire? et qu'y a-t-il de commun entre Mme Guyon et John Wesley? ou mieux, pour être plus exact, entre les dissidents du méthodisme et la prophétesse du quiétisme? Un trait, si je ne me trompe, mais un trait caractéristique, à savoir la conviction profonde que c'est aux simples que Dieu parle et se communique. « Si l'on entrait résolument

dans les voies intérieures, les bergers, en gardant leurs troupeaux, auraient l'esprit des anciens anachorètes; les laboureurs, en conduisant le soc de leur charrue, s'entretiendraient heureusement avec Dieu, et les manœuvres, qui se consomment de travail, en recueilleraient des fruits éternels. » La phrase n'est pas de quelque sectaire américain : elle est de Mme Guyon. De là le mépris, doux mais invincible, de toute discipline et de toute hiérarchie. Méditez les réflexions de la visionnaire sur ses entretiens avec Bossuet : « Il n'y a qu'à ouvrir toutes les histoires pour voir que Dieu s'est servi de laïques et de femmes sans science pour instruire, édifier et faire arriver les âmes à une haute perfection. Il a choisi les choses faibles pour contondre les fortes. » Ou encore : « Toutes les difficultés qu'il (Bossuet) me faisait ne venaient, comme je crois, que du peu de connaissance qu'il avait des auteurs mystiques... et du peu d'expérience qu'il avait des voies intérieures. » C'est ici l'accent qui ne trompe pas. Visiblement, du fond de son cœur de mystique, elle a pitié de l'ignorance de Bossuet, pour ne pas dire du pharisaïsme de ce prélat de cour. De là ce terrible redoublement de confiance en elle-même, ses visions, ses expériences, sa mission. Car l'opposition de ces hommes constitués en dignité, bien loin de lui être un avertissement qu'elle se trompe, lui devient un signe qu'elle est élue d'en haut pour renouveler les cœurs. Mais de là aussi l'étonnement, l'indignation, je puis bien dire l'effroi de Bossuet. Cet orgueil du sens individuel, c'est la ruine de la tradition. Il a raison de dire qu'il y va de toute l'Église.

Plus haut encore. Il y va de toute la religion. Un illustre Anglais a loué cette incomparable habileté de la politique romaine à triompher de l'esprit de révolte, je n'ose dire en se l'inoculant, mais du moins en se l'incorporant, pour le faire servir à ses fins. » Placez, a dit Macaulay, placez Ignace de Loyola à Oxford, il deviendra certainement le chef d'un schisme formidable. Placez John Wesley à Rome, il sera certainement le premier général d'une nouvelle société dévouée aux intérêts et à l'honneur de l'Église. Placez sainte Thérèse à Londres, son enthousiasme inquiet se transforme en folie mêlée de ruse. Placez Joanna Southcote à Rome, elle fonde un ordre de carmélites aux pieds nus, toutes prêtes à souffrir le martyre pour l'Église. » Et rien de plus « habile », en effet, si la religion n'est qu'une politique. Mais si la religion, par hasard, avant d'être une politique, était une discipline de mœurs? Telle est bien la croyance de Bossuet. La noblesse, l'honnêteté, la droiture de son génie n'admet pas que l'on emploie des vases souillés aux usages pieux, ni qu'en morale on compose, comme en médecine, des remèdes avec des poisons. Il n'admet pas que l'on fasse d'un songe indécent et scandaleux le fondement d'une manière nouvelle de prier Dieu. Il n'admet pas que de l'alliage du pur avec l'impur il puisse sortir une pureté nouvelle, ou que du mélange adultère du profane avec le sacré le parfum de la piété monte et s'élève plus agréable à Dieu. S'il a tort ou s'il a raison, je n'ai point à l'examiner. Il me suffit que, dans cette controverse comme dans toutes celles qu'il a soutenues, ce soit son éternel honneur d'avoir

défendu de tout son cœur et de tout son génie ces principes dont ne se prennent à douter que ceux qui, comme dit le philosophe, ont été rapetissés par la vie. Or c'est le propre du mysticisme, dans tous les temps et dans tous les pays, que tôt ou tard il mène ses adeptes aux plus honteux excès. Pourquoi cela? Je n'en vois pas assez clairement les raisons pour en hasarder aucune explication; mais le fait est certain, et je n'avance rien que ne confirme le témoignage de toutes les histoires. Le mysticisme a sa grandeur, il a surtout son charme, mais il a ses dangers et ses bassesses, et Bossuet les a vus.

Et plus haut encore, s'il se peut! Savez-vous ce qu'il a vu, pour ainsi parler, aux brusques clartés du combat? Il a vu d'une part que le xvii^e siècle, en France, avait fait le plus noble et le plus glorieux effort que l'on eût tenté pour concilier la religion des anciens âges avec les exigences de la raison philosophique, l'immutabilité de la tradition avec les besoins de la vie moderne de l'esprit. Et il a vu d'autre part que, dans tous les camps, on semblait prendre à tâche de compromettre le succès de cette conciliation. Les jansénistes faussaient la morale en l'exagérant; les jésuites la faussaient en l'adoucissant; les quietistes la faussaient en la déplaçant de sa base. Son rêve à lui, c'était, comme on disait alors, *la réunion*, la réunion dans une seule Église des catholiques et des protestants; et là est l'explication de sa vie publique tout entière. Il accepte la tradition, toute la tradition, mais rien que la tradition: la tradition, c'est-à-dire les livres sacrés et la suite authentique des enseignements de l'Église univer-

selle, toute la tradition, c'est-à-dire tous les mystères devant lesquels il faut faire ployer son orgueil et soumettre sa raison, mais rien que la tradition, c'est-à-dire aucune de ces surcharges dont on prétend l'embrasser au nom d'une piété dérégulée, c'est-à-dire aucune de ces subtilités par lesquelles on essaye de la tourner, c'est-à-dire aucune de ces inutilités qui viennent ajouter un mystère à tant de mystères. Je n'en veux citer qu'un exemple. Aussi, toutes les fois que l'on voudra savoir quelles raisons l'obligent à prendre telle ou telle situation dans la controverse, n'allez pas chercher ailleurs, mais examinez sa conduite à la lumière de ce flambeau. S'il accourt, s'il combat, s'il s'acharne, c'est que l'on compromet quelque part la réunion; et qu'à ses yeux compromettre la réunion, c'est compromettre la tradition; et que compromettre la tradition, c'est compromettre l'accord de la raison et de la foi, puisque c'est ou diminuer notre liberté de penser en surchargeant notre foi d'un nouveau mystère, ou diminuer l'obligation de croire en livrant un mystère ancien à notre liberté de penser. J'ajouterai qu'il nous en a peut-être coûté que Bossuet n'ait pas réussi; — et qui sait ce qu'il pourra nous en coûter encore? — mais il est certain qu'il n'a pas réussi.

Nous voilà loin du livre de M. Guerrier, et de Mme Guyon. On nous pardonnera si nous avons voulu montrer que le sujet était vraiment digne de Bossuet et de Fénelon. Il nous fâchait de lire, dans des histoires estimables, — et jusque dans les préfaces des *Œuvres* de Bossuet et de Fénelon, — que ces deux illustres adversaires avaient combattu pour des causes

incapables aujourd'hui, non pas même de nous passionner, mais seulement de nous intéresser. « Querelles de moines ! » disait aussi ce pape de la Renaissance, Léon X, en apprenant que le dominicain Tetzcl et l'augustin Luther se disputaient au fond de l'Allemagne. Et en effet, ce n'était qu'un peu plus de la moitié de la catholicité qui se détachait de l'autre.

15 août 1881.

LA PHILOSOPHIE DE BOSSUET

Il y aurait plusieurs hommes à étudier dans Bossuet, et, si nous osions en courir la périlleuse aventure, de récents et excellents travaux nous y inviteraient comme de toutes parts. La savante *Histoire critique de la prédication de Bossuet*, par M. l'abbé Lebarcq, elle-même suivie d'une nouvelle édition des *Sermons*, dont les deux premiers volumes viennent justement de paraître, nous serait sans doute un heureux prétexte à reparler du plus grand des orateurs.... Je l'appelle le plus grand, et il l'est, d'autant que les intérêts éternels qu'il agite dans ses *Sermons* sont eux-mêmes au-dessus de ceux qu'ont remués dans leurs discours les Démosthène, les Cicéron, les Mirabeau.... Mais, au lieu de l'orateur, si c'était plutôt l'écrivain qu'on voudût étudier, le livre du P. de la Broise sur *Bossuet et la Bible* nous en procurerait tout naturellement l'occasion. Il ne se peut pas en effet que soixante ans du plus assidu commerce avec la Bible n'aient profité, par l'inter-

médiaire de Bossuet, à l'enrichissement de la langue ou de la pensée française, et, certes, si grand que soit son génie, je ne veux pas dire qu'il ait changé les destinées de notre prose, mais, en y versant sa propre originalité, peut-être trouverait-on qu'il en a modifié le caractère. Enfin, on pourrait s'inspirer et s'aider encore du *Bossuet* de M. G. Lanson pour tracer un portrait en pied du grand évêque. La moindre nouveauté n'en serait pas de le montrer aussi différent que possible de la nature de son éloquence, plus humble et plus doux qu'elle n'est impérieuse, plus conciliant qu'elle n'est agressive, plus naïf lui-même, disons-le franchement, qu'elle n'a de profondeur. Mais je n'ai pas aujourd'hui tant d'ambitions, ni si diverses, et je ne voudrais parler ici que de sa philosophie. Si j'ai pu montrer ailleurs les progrès de l'incrédulité pendant la première moitié du xvii^e siècle, il est bon de savoir ce que l'on a fait, d'autre part, pour s'y opposer; comment, en face des libertins, le plus illustre des évêques de France a compris son devoir; et il est bon surtout d'examiner si, du haut de sa chaire, comme nos beaux esprits le répètent, il n'a rien vu ni soupçonné des dangers qui menaçaient son église.

I

C'est dans ses ouvrages philosophiques proprement dits — dans le *Traité du libre arbitre*, ou dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* — que l'on est accoutumé de chercher ou d'étudier la philoso-

phie de Bossuet; et rien ne semble, à première vue, plus naturel ni plus sage. Je ne dis donc pas que l'on ait tort; et, pour caractériser ou pour définir, après tant d'autres, la philosophie de Bossuet, je ne me priverai point du secours de ses écrits philosophiques. Mais comment ne pas faire observer qu'en s'y renfermant ou en s'y bornant on leur accorde plus d'importance que ne leur en attribuait Bossuet lui-même, qui ne les a ni publiés, ni préparés seulement pour l'impression? — et ceci ne laisse pas d'être assez significatif. On dira qu'il n'a pas non plus fait paraître lui-même sa *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte*, ni ses *Élévations sur les Mystères*, ni sa *Défense de la Tradition et des Saints Pères*? Je le sais; mais je sais aussi que la mort l'en a seule empêché. Je sais que, parmi les multiples occupations de sa vigoureuse vieillesse — et pour ainsi parler jusqu'à son dernier jour, dans les relâches que lui donnait la maladie qui devait l'emporter, — il revoyait et il retouchait sa *Tradition*, sa *Politique*, ses *Élévations*, avec des scrupules, et une inquiétude, et une impatience, qui témoignent assez de la grandeur du service qu'il eût cru rendre en les publiant. Mais, au contraire, depuis le temps où il composait le *Traité de la connaissance de Dieu*, soit aux environs de 1680, pour l'éducation du dauphin, fils de Louis XIV, on ne voit pas que Bossuet l'ait relu seulement, et — chose assez singulière, — quand le livre a vu le jour pour la première fois, en 1722, d'après une copie qu'on en avait trouvée dans les papiers de Fénelon, ç'a été sous le titre faux d'*Introduction à la Philosophie*, et sous le nom de l'archevêque de Cambrai. On

ne saurait être plus insouciant, plus détaché de son propre ouvrage; — et n'est-ce pas d'abord ce qu'oublie tous ceux qui réduisent la « philosophie » de Bossuet tout entière au peu qu'ils en retrouvent dans ses écrits philosophiques?

Mais je crains surtout qu'ils ne se méprennent sur la portée de son œuvre, et qu'ils ne se fassent, de la philosophie même, une idée trop courte et trop étroite. Car la philosophie consisterait-elle donc à discuter seulement si les qualités de la matière sont en elle ou en nous? si l'espace et le temps sont des « choses » ou de pures conditions de notre sensibilité? Ces sortes de questions, dont je ne méconnais pas l'intérêt, ont quelque chose de trop « scolastique », au vrai sens, au sens étymologique du mot, et je veux dire par là qu'en dehors de l'école ni l'intérêt n'en est compris, ni peut-être n'en est réel. C'est comme la question de savoir en quoi la nature ou les fonctions propres « des Séraphins, des Chérubins, et des Trônes », diffèrent de celles « des Puissances, des Vertus, et des Dominations ». Elle appartient sans doute à la théologie; mais la théologie en examine d'autres aussi, de moins excentriques à la vie présente, et si je puis ainsi parler, de plus effectives. Quelque opinion que Bossuet, dans ses ouvrages que l'on appelle philosophiques, ait donc exprimée sur des questions de ce genre, elles ne sont pas « sa philosophie ». Comme « la philosophie » de Voltaire, c'est dans l'ensemble de son œuvre que « la philosophie » de Bossuet est éparse ou plutôt diffuse. Tout autant que dans le *Traité de la connaissance de Dieu*, c'est dans son *Discours sur l'histoire universelle* qu'il

nous faut la chercher, et au besoin dans son *Histoire des variations des églises protestantes*. Elle est encore dans son *Instruction sur les états d'oraison* ou dans sa *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte*. Là est sa métaphysique, là sa logique, là sa psychologie. Là surtout, pour mieux dire, est sa conception de la vie, sa manière de résoudre l'énigme de la destinée; là sont les principes de sa morale; et là enfin tout ce qu'il convient d'envelopper sous ce nom de sa philosophie, quand on parle d'un homme qui, pendant plus d'un demi-siècle, a plus agi que discoursu, et moins disserté que lutté.

Cette manière d'entendre « la philosophie » de Bossuet a plusieurs avantages, et celui-ci premièrement, qui est de décider, en la supprimant, la question de son cartésianisme. Si nous en voulions croire les historiens de la philosophie moderne — et aussi quelques historiens de la littérature française, — le *Discours de la méthode* ou les *Méditations sur la Philosophie première* auraient non seulement contenu en puissance, mais déterminé en fait toute la pensée du xvii^e siècle, et nous ne posséderions, semble-t-on dire, ni Pascal ni Molière, ni Bossuet ni Racine, si Descartes n'avait pas existé. C'est faire trop d'honneur à ce génie chagrin et singulier, qui peut-être n'a manqué de rien tant que de bon sens, à moins encore que ce ne soit de l'expérience de la vie, et du sentiment de la réalité. Pas un de nos grands écrivains du xvii^e siècle n'a vraiment subi la domination de Descartes, et quand Descartes est devenu, trente ou quarante ans après sa mort, le maître des esprits, il y avait longtemps que tous ceux dont on fait ses disciples, arrivés

eux-mêmes au terme de leur vie, s'étaient formés à l'école d'une autre philosophie que la sienne. L'influence du cartésianisme au xvii^e siècle est l'une des inventions, l'une des erreurs dont Victor Cousin a jadis infesté l'histoire de la littérature française; — et je le montrerais, si je ne l'avais déjà fait ¹.

Mais pour Bossuet, s'il semble quelque part cartésien, ce n'est précisément que dans son *Traité de la connaissance de Dieu*; et, là même, ce que l'on veut qu'il doive à Descartes, c'est à saint Thomas, ou à saint Anselme, ou à saint Augustin qu'il l'emprunte, quand il ne le tire pas de son fonds. J'en pourrais produire, si c'en était ici le lieu, de notables exemples. Et comment, en vérité, n'abonderaient-ils pas, si Descartes s'est moqué de nous avec sa prétention de faire en lui table rase de tout ce qu'il devait à l'enseignement de ses maîtres? Quand au surplus on épiloguerait sur ce point, et quand on établirait que, ce que saint Thomas ou saint Anselme avaient dit avant lui, Descartes, dans son poêle, l'a réinventé, il serait toujours vrai que ni la théologie, ni la morale, ni l'histoire, ni la politique — qui font toute la philosophie de Bossuet, n'ayant de place dans celle de Descartes, — Bossuet, cartésien par accident ou par occasion, dans celui de ses ouvrages dont les destinées l'ont le moins occupé, ne l'est pas dans les autres. Qu'y a-t-il de cartésien dans le *Discours sur l'histoire universelle*? ou dans l'*Instruction sur les états d'oraison*? ou dans la *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte*? Et, cependant, la question de savoir quel est

1. Voir *Études critiques*, 4^e série : *Jansénistes et Cartésiens*.

le fondement du droit des peuples ou du titre des rois; ce que c'est que l'amour; ou encore s'il s'exerce une action de Dieu sur le monde, sont-ce ou non — je le demande aux philosophes eux-mêmes — des questions de philosophie?

J'insisterais, si — dans une lettre qu'on ne connaît, il est vrai, que depuis une quinzaine d'années ¹ — Bossuet en personne, avec une franchise entière, ne s'était expliqué sur Descartes. C'était en 1689, et Huet, l'évêque d'Avranches, qu'on lui avait jadis associé dans l'éducation du dauphin, venait de publier sa *Censure de la philosophie cartésienne*. En en faisant tenir un exemplaire à Bossuet, l'évêque d'Avranches y joignit une lettre, où, par manière de badinage, il exprimait la crainte que son illustre confrère « n'eût pas pour agréable un ouvrage si contraire à ses opinions ». Bossuet lui répondit avec un peu d'aigreur — « autant qu'il me parut », nous dit Huet en ses *Mémoires*; — et, de là, les historiens de la philosophie, sans y regarder davantage, ont conclu que « Bossuet ne put supporter en silence l'apostasie cartésienne de Huet ». C'est exactement le contraire qu'il fallait dire; et, sans doute, je le répète, on n'avait pas la réponse de Bossuet sous les yeux, mais il était si facile de n'en pas supposer le contenu! On nous pardonnera de reproduire ici toute la lettre, comme ne figurant que dans une seule des éditions des *Œuvres* de Bossuet.

« Je ne puis partir, Monseigneur, sans vous faire

1. *Correspondance et œuvres inédites de Bossuet*, publiées par l'abbé Guillaume. Bar-le-Duc, 1877; Contant-Laguerre.

mes remerciements, sur le présent que je reçus hier de votre part, ni aussi sans vous dire un mot de la lettre dont il vous a plu de l'accompagner. Vous dites que *la doctrine que vous attaquez a eu le bonheur de me plaire* — c'est Bossuet qui souligne; — et vous dites aussi dans la *Préface*, qui est tout ce que j'ai eu le loisir de lire de votre livre, que vous ne prenez la peine de combattre cette doctrine que parce qu'elle est contraire à la religion. Je veux croire, pour ma satisfaction, que vous n'avez pas songé à lier ces choses ensemble! mais la foi, dans un chrétien et encore dans un évêque qui la prêche depuis tant d'années sans en être repris, est un dépôt si précieux et si délicat ¹ qu'on ne doit pas aisément se laisser attaquer par cet endroit-là, en quelque manière que ce soit, surtout par un confrère qu'on aime et qu'on estime autant que vous. Je vous dirai donc franchement ce que je pense sur la doctrine de Descartes ou des cartésiens. Elle a des choses que j'improve fort, parce qu'en effet je les crois contraires à la religion, et je souhaite que ce soit celles-là que vous ayez combattues : vous me déchargerez de la peine de le faire, comme je fais en toute occasion, et je serai ravi d'avoir un ouvrage de votre façon où je puisse renvoyer les contredisants. Descartes a dit d'autres choses, que je crois utiles contre les athées et les libertins, et, pour celles-là, comme je les ai trouvées dans Platon, et, ce que j'estime beaucoup plus, dans saint Augustin, dans saint Anselme, quelques-unes

1. On remarquera, pour ne pas se méprendre sur le sens de cette phrase, que Bossuet était alors au plus fort des polémiques soulevées par son *Histoire des variations*.

même dans saint Thomas et dans les autres auteurs orthodoxes, aussi bien ou mieux expliqués que dans Descartes, je ne crois pas qu'elles soient devenues mauvaises depuis que ce philosophe s'en est servi : au contraire, je les soutiens de tout mon cœur, et je ne crois pas qu'on les puisse combattre sans quelque péril. Pour les autres opinions de cet auteur, qui sont tout à fait indifférentes, comme celles de la physique particulière, et les autres de cette nature, je m'en amuse, je m'en divertis dans la conversation, mais, à ne vous rien dissimuler, je croirais un peu au-dessous du caractère d'évêque de prendre parti sérieusement sur de telles choses.

« Voilà, Monseigneur, en peu de mots, ce que je crois sur Descartes. Je vous le dis sans avoir rien sur le cœur qui diminue la cordialité et le respect avec lequel je suis, etc.

• A Paris, 18 mai 1689. »

Et voilà, sans doute, une étrange façon de reprocher à Huet son « apostasie cartésienne » ; mais voilà, sur Descartes et sur le cartésianisme, le fond de la pensée de Bossuet. Une part de la doctrine lui est indifférente : c'est, par exemple, la théorie de l'arc-en-ciel, ou le *Traité de la formation du fœtus* ; et je ne veux point rechercher à ce propos s'il a tort ou raison dans son indifférence. Je dis seulement que ni la religion, ni la politique, ni la morale ne lui paraissant dépendre du nombre des couleurs du spectre, ou des phénomènes de la segmentation de l'œuf des mammifères. Ce sont choses — pour lui comme pour l'auteur des

Pensées — dont il ne faut pas négliger de s'informer en passant, quand on le peut, mais qui ne valent pas une heure de peine. Une autre part du cartésianisme n'appartient pas à Descartes : on remarquera que c'en est précisément aux yeux de Bossuet la meilleure, celle que Descartes, élevé jadis par les jésuites de la Flèche, doit lui-même aux Anselme ou aux Augustin. Et enfin, pour la troisième, non seulement il l'improove, mais en toute occasion, non content de l'improover, il l'a combattue, il la combat, il la combattra. Peut-on être moins cartésien ? d'une manière plus explicite ? plus modérée d'ailleurs, mais plus ferme aussi dans sa modération ?

Qu'improovait-il cependant, et qu'a-t-il combattu dans le cartésianisme ? Ce que nous avons déjà vu que Pascal y aurait combattu — si Pascal avait eu le temps de mettre la dernière main à cette *Apologie de la religion* dont les *Pensées* ne sont que les fragments mutilés ; — et ce qu'après Pascal et Bossuet, Fénelon y devait combattre à son tour : une conception mécaniste du monde, où, n'y ayant de place que pour la nécessité, il n'y en avait plus pour la liberté de l'homme, et peut-être encore moins pour celle même de Dieu. Non que Descartes l'eût ainsi voulu ; et au contraire, tout ce que l'on pouvait essayer pour sauver la liberté de Dieu, je crois, et on doit dire qu'il l'a effectivement tenté ! Ce sage n'aimait pas qu'on lui fit des affaires ; et c'est un trait de sa prudence que Bossuet a noté quelque part. Mais la logique intérieure du système avait été la plus forte. On l'avait bien vu, quand des spéculatifs plus hardis — Spinoza dans son *Éthique*, ou Malebranche dans ses *Entretiens*

métaphysiques, et ailleurs — avaient tiré des doctrines du maître ce qu'elles contenaient d'inévitables conséquences. Alors, il avait bien fallu s'avouer que les principes du cartésianisme, bien ou mal entendus, mettaient en question ou plutôt en péril quelques-uns des dogmes essentiels de la religion : la possibilité du miracle, le péché originel, la vraie notion de la grâce, le dogme même de la Providence. Et qui sait si ce n'est pas pour cela qu'un peu inquiet de ce qu'il y avait de trop cartésien encore dans son *Traité de la connaissance de Dieu*, Bossuet, après y avoir réfléchi, s'abstint de le faire imprimer? *

Nous commençons à entrevoir les linéaments de sa philosophie. La philosophie de Descartes est une philosophie de la nature; la philosophie de Bossuet est une philosophie chrétienne. Mais nous ne saurions nous en tenir là. Car, sans cesser d'être orthodoxe, et de demeurer uni fermement au corps de l'Église, il y a plus d'une manière d'être chrétien. Il y en a surtout plus d'une de philosopher, si je puis ainsi dire, dans le vaste sein du christianisme. Pour achever donc de déterminer le caractère original et personnel de la philosophie de Bossuet, c'est au cœur du christianisme qu'il faut l'aller étudier; c'est dans la nature aussi du génie de Bossuet; et c'est enfin ou peut-être surtout dans les circonstances qui l'ont obligé lui-même à se la définir. On ne tarde pas alors à s'apercevoir qu'entre tous les dogmes de la religion, s'il en est un qu'il ait pris à cœur d'établir et de fortifier, c'est celui de la Providence. Bossuet est éminemment le philosophe ou le théologien de la Providence. Son œuvre entière, vue d'assez haut, n'est ✓

qu'une apologie de la religion chrétienne par le moyen de la Providence. Et, depuis ses premiers *Sermons* jusqu'à sa *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte*, s'il est une idée qui reparaisse dans tous ses ouvrages; qui en éclaire l'intention pour en recevoir à son tour une lumière nouvelle; et qu'il excelle à ramener où et quand on l'attendait le moins, c'est l'idée de la Providence.

II

Je ne dis pas qu'il l'ait inventée. Si je l'osais dire, et qu'il pût m'entendre, cette manière de louer son originalité le ferait frémir d'indignation et de colère. En effet, je parle ici de l'homme qui n'a pas craint d'écrire quelque part : « L'hérétique est celui qui a une opinion ». Bossuet, en matière de foi, n'a pas eu d'opinion; et il a mis sa gloire à ne rien inventer. Mais, comme il le fait également observer, puisque les mêmes dogmes, selon les temps, les occasions, et le génie particulier des novateurs, sont attaqués de diverses manières, tantôt dans une partie d'eux-mêmes et tantôt dans une autre, il faut bien que l'apologétique suive les contradicteurs sur le terrain qu'ils ont choisi; et, à de nouveaux assauts, il faut ainsi qu'on oppose des armes, une tactique, des défenses nouvelles ¹.

1. Sur cette difficile et importante question de l'évolution des dogmes, voir, pour la différence du point de vue catholique et du point de vue protestant : J.-B. Franzelin, *Tractatus de divina traditione et scriptura*, ed. III, Romæ, 1882.

C'est justement ce que Bossuet a fait. Sans doute, en un certain sens, l'histoire elle-même du peuple de Dieu n'est que l'exposition du dogme de la Providence. Les païens, de leur côté, n'en avaient pas non plus tout à fait ignoré l'idée, puisque Lucrèce, en son *De Natura Rerum*, ne s'est rien proposé de plus capital que de la ruiner; et là même est le fond de son épicurisme. En revanche, les stoïciens, eux, la considéraient comme constituant en quelque manière l'essence de la définition de Dieu. « Que resterait-il à la neige — disaient-ils — si on lui ôtait le froid, et au feu si on lui ôtait la chaleur? De même, que resterait-il à l'âme si on lui ôtait le mouvement, et à Dieu si on lui ôtait la Providence? » Les Pères étaient venus ensuite, ceux de l'Église grecque, Chrysostome et Grégoire de Nysse, qu'à la vérité j'ai peu lus; et ceux de l'Église latine, saint Augustin, Orose, Salvien « le prêtre de Marseille », et Boèce, à leur suite, et plus tard saint Thomas, combien d'autres encore, que j'ignore ou que j'oublie! Mais si les principes étaient depuis longtemps posés et consentis, il y avait bien des conséquences que l'on n'en avait pas encore aperçues ou tirées; et, sans parler de cette magnificence ou de cette force de style grâce auxquelles Bossuet devait presque égaler la grandeur de son sujet, personne avant lui n'avait donné plus ou autant d'extension à cette idée de la Providence; n'en avait fait des applications plus diverses; n'y avait enfin, et en un certain sens plus savamment ramené la religion tout entière.

Aussi bien n'en était-il pas qu'il fût alors plus urgent de défendre contre les libertins, n'y en ayant

pas — ce sont les termes de Bossuet lui-même — qui « fût exposée à des contradictions plus opiniâtres ». Pour le prouver, j'ai déjà plusieurs fois cité le père Garasse, en sa *Doctrine curieuse des beaux esprits*, ou Mersenne encore, dans ses *Questions sur la Genèse*. A leur témoignage, puisqu'on en a contesté la valeur, ou la portée, je puis joindre aujourd'hui celui de Lessius¹, ce même Lessius que Pascal a si fort malmené, mais qui n'en demeure pas moins l'une des gloires de la compagnie de Jésus. Nous avons, en effet, dans les *Opuscules* de Lessius, sous la date de 1613, un traité dont le titre tout seul est assez caractéristique : — *de Providentia numinis, et animi immortalitate libri duo, adversus atheos et politicos*; — et peut-être, à ce propos, n'est-il pas superflu de noter que Bossuet possédait les *Opuscules* de Lessius, sous le numéro 131 du catalogue de sa bibliothèque. Il possédait aussi, sous le numéro 314, la *Politique* d'un autre jésuite, le père Adam Contzen. Or Lessius disait, dans la *Dédicace* de son livre à l'évêque de Gand : « Parmi beaucoup de sectes impies dont les funestes doctrines déchirent le sein de la religion, il n'y en a ni de plus nombreuse en adeptes, ni de plus étendue, ni qu'on retrouve en plus de lieux sur terre que celle des athées — *secta ἀθέοτης*, — je veux dire de ces libertins qui nient ou qui révoquent en doute la Providence divine et l'immortalité de l'âme ». C'est ce que disait également Contzen, dans sa *Politique*, dont il employait presque entièrement le premier livre à la réfutation des arguments des athées

1. J'y en joindrai d'autres encore, quand on le vaudra.

contre la Providence. Héritiers, par notre Montaigne, de l'épicurisme ou du naturalisme italien de la renaissance, s'il était donc un dogme qui fût en butte aux sarcasmes des libertins du xvii^e siècle, nous pouvons l'affirmer, c'était celui de la Providence; — et si ce n'est pas la seule raison que Bossuet ait eue de le défendre, c'en est au moins la première.

Car il en avait d'autres, que je me contenterai d'indiquer en courant. — Les jansénistes, embarrassés peut-être par leurs doctrines sur la prédestination, qui restreignaient singulièrement la liberté de Dieu même, n'avaient pour ainsi dire pas touché cette matière de la Providence. Est-ce pour ce motif que, si l'idée s'en retrouve dans l'*Augustinus* de Jansénius et dans les *Pensées* de Pascal, comme étant inséparable de l'idée de Dieu, je ne me rappelle pas que le nom s'y en rencontre une seule fois? — On sait d'autre part qu'à Metz, la seule ville de France où les juifs eussent un état légal, leur misérable condition avait éclaté aux yeux de Bossuet, tout jeune encore, comme une preuve vivante de la Providence de Dieu. N'a-t-on pas retrouvé, dans un sermon de cette époque — *Sur la bonté et la rigueur de Dieu*, — le dessin un peu grêle, mais aisément reconnaissable de la deuxième partie du *Discours sur l'histoire universelle*? — Et enfin, si, depuis longtemps, la tentation des libertins était d'imputer à la « Nature » ou au « Destin » la régularité de ce gouvernement du monde que la religion rapportait à Dieu, le cartésianisme, en précisant ce que la tentation avait d'encore vague, n'avait-il pas fixé ce qu'elle avait avant lui d'incertain? — Bossuet, plus perspicace qu'on ne le

veut bien dire, a compris que, si les progrès de la science devaient bientôt menacer quelque dogme, c'était d'abord celui de la Providence.

Mais sa grande raison de s'attacher, pour ainsi dire, au dogme de la Providence, de le faire sien — comme on peut affirmer que Pascal aurait fait celui de la chute originelle, s'il avait achevé son *Apologie de la religion*, — c'est qu'il n'y en avait pas qui convint plus étroitement à la nature de son génie. Qui donc a cru dire autrefois quelque chose de spirituellement malicieux, en appelant Bossuet « un conseiller d'État »? C'était en tout cas un évêque, non un moine; et j'entends par là qu'en même temps qu'un dogme et qu'une morale, sa religion était une politique aussi. Ce n'est pas tout pour lui que d'enseigner ou de prêcher les hommes; il se croit également investi du droit, ou chargé de l'obligation de les conduire. Lisez plutôt, dans sa *Politique*, l'article intitulé : *Erreurs des hommes du monde et des politiques sur les affaires et les exercices des religions*. Aussi, ce qu'il a vu d'abord dans le dogme de la Providence et ce qu'il s'est d'abord efforcé d'en bien dégager, est-ce l'idée de gouvernement, et, pour user de ses propres expressions, ce sont les « maximes d'État » de la « politique du ciel ». Les rois sont *comme* des dieux, et Dieu est le Roi des rois. De même donc que les rois sont rois pour faire régner entre les hommes, par des moyens dont le choix et l'application n'appartiennent qu'à eux, la justice, la paix, et la prospérité; de même, Dieu, par des voies qui nous sont cachées, conduit le monde à des fins également dignes de sa justice, de sa puissance, et de sa bonté. Dans les *Sermons*,

dans le *Discours sur l'histoire universelle*, dans la *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte*, il n'y a pas d'idée qui revienne plus souvent, de comparaison qui soit plus naturelle à Bossuet, d'analogie qui lui paraisse mieux fondée. Évidemment, comme il y avait une affinité secrète entre le pessimisme de Pascal et la sévérité ou la dureté du dogme de la chute, il y en a une entre le dogme de la Providence et le goût comme inné de Bossuet pour la règle, pour l'ordre, pour l'unité. S'il a défendu comme personne l'idée de la Providence, c'est qu'il l'a sentie, ou éprouvée, si je puis ainsi dire, comme personne; et quand il n'aurait rien ajouté que lui-même à ce qu'on en avait dit avant lui, c'est pour cela qu'il en demeurerait toujours le philosophe et le théologien.

Suivons donc le développement de l'idée dans son œuvre; et voyons-la, non pas assurément d'informe ni de vague, mais pourtant de flottante ou de trop générale encore, devenir d'année en année plus précise ou plus particulière, et, en se particularisant, s'élargir, s'enrichir, s'approfondir.

Elle est partout dans les Sermons; et par exemple, il y a longtemps qu'on l'a signalée dans ce sermon Sur la bonté et la rigueur de Dieu, que je rappelais plus haut. Bossuet avait alors environ vingt-cinq ans. Peu de sermons sont plus caractéristiques de sa première manière, agressive et souvent violente, militante et passionnée, peu pitoyable à la faiblesse humaine. L'idée que ce jeune prêtre se fait là de la Providence — ou plutôt des vengeances du Dieu dont il est le ministre, — outre qu'elle manque un peu de générosité, manque surtout d'ampleur et

*Dans son
des Juifs.*

d'originalité. Tout frémissant encore d'une horreur sacrée des bourreaux du Christ, comme s'il sortait d'assister au drame du Calvaire, il n'y a rien là de personnel que l'accent, que l'éclat de la parole, que l'allure du discours. Rien de plus; rien surtout qui indique la présence dans son auditoire d'un autre ennemi que le juif; rien qui pousse, ou qui perce, et qui passe au delà des murs entre lesquels il prêche; mais

. . . Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces;

et la destruction de Jérusalem, la dispersion du peuple juif, la malédiction qui continue toujours, après dix-sept cents ans, de peser partout sur eux, tournées, pour le chrétien intransigeant qu'il est, comme en autant de preuves de la vérité de sa religion.

Il y a déjà quelque chose de plus, dans les deux sermons Sur la Providence, que l'on date, l'un de 1656, et le second de 1662. Si nous en avons le loisir, l'occasion serait favorable et la tentation naturelle de comparer les deux discours, pour montrer ce que six années seulement d'intervalle ont mis de différence entre deux manières de traiter le même sujet par les mêmes arguments. Mais, ce qui nous importe beaucoup davantage, on voit les libertins ici paraître en scène, et Bossuet, dans son exorde, annoncer son intention d'établir contre eux la vérité du dogme de la Providence :

« De toutes les perfections infinies de Dieu, celle qui a été exposée à des contradictions plus opiniâtres, c'est

sans doute cette Providence éternelle qui gouverne les choses humaines. Rien n'a paru plus insupportable à l'arrogance des libertins, que de se voir continuellement observés par cet œil toujours veillant de la Providence; il leur a paru, à ces libertins, que c'était une contrainte importune de reconnaître qu'il y eût au ciel une force supérieure qui gouvernât tous nos mouvements et châtiât nos actions déréglées avec une autorité souveraine. Ils ont voulu secouer le joug de cette Providence qui veille sur nous, afin d'entretenir dans l'indépendance une liberté indocile qui les porte à vivre à leur fantaisie, sans crainte, sans retenue et sans discipline. »

Mais, comme une eau qui sort en bouillonnant d'une source trop pleine, les idées de Bossuet se présentent ici les unes les autres, et si leur abondance ne le détourne pas lui-même de son principal dessein, cependant l'ensemble du discours a quelque chose encore de confus ou d'irrégulier. L'idée en est belle; elle est grande : c'est que, pour prendre notre point de perspective, et pour entendre quelque chose au plan divin de la création, il faut sortir du monde, en franchir les limites étroites, s'élever au-dessus du temps qui passe, plus haut, plus loin encore, et se transportant en espérance au jour du dernier jugement, voir de là se débrouiller la confusion des choses humaines, tout se remettre en place, et le désordre enfin prouver l'ordre. Mais, pour reconnaître ensuite avec lui — je parle en libertin — « toute l'économie de la Providence » dans le verset du psalmiste : *Calix in manu Domini vini meri plenus mixto,*

n'y faut-il pas peut-être, avec beaucoup de bonne volonté, quelque subtilité d'esprit? J'ajoute que, dès le second point, il ne s'agit plus dans le sermon que de l'utilité des afflictions, qui fait sans doute une partie de la question de la Providence, mais une partie seulement, et qui semble en résulter comme une conséquence plutôt qu'elle ne sert à la démontrer ou à l'établir. Et s'il est enfin toujours hasardeux de lier le libertinage de l'esprit à celui des mœurs — parce que la vertu d'un seul athée suffit à renverser toute l'argumentation, — c'est un danger que Bossuet n'a pas évité dans ce premier sermon.

Je le trouve plus libre dans le second, dont l'ordonnance, ayant plus de simplicité, a plus de solidité aussi. Les libertins occupent vraiment ici tout le discours, comme ils occupaient, en le composant, toute la pensée du prédicateur. Je ne puis résister au plaisir d'en recopier au moins l'exorde, l'un des plus beaux que nous ayons de Bossuet, où l'on entend sonner comme un bruit de guerre, et dont le geste superbe semble celui d'un Condé menant ses troupes à l'assaut :

« Nous lisons dans l'histoire sainte que le roi de Samarie, ayant voulu bâtir une place forte qui tenait en crainte et en alarme toutes les places du roi de Judée, ce prince rassembla son peuple, et fit un tel effort contre l'ennemi que, non seulement il ruina cette forteresse, mais qu'il en fit servir les matériaux pour construire deux grands châteaux par lesquels il fortifia sa frontière. Je médite aujourd'hui, Messieurs, de faire quelque chose de semblable, et dans cet

exercice pacifique, je me propose l'exemple de cette entreprise militaire. Les libertins déclarent la guerre à la Providence divine, et ils ne trouvent rien de plus fort contre elle que la distribution des biens et des maux qui paraît injuste, irrégulière, sans aucune distinction entre les bons et les méchants. C'est là que les impies se retranchent comme dans leur forteresse imprenable; c'est de là qu'ils jettent hardiment des traits contre la sagesse qui régit le monde, se persuadant faussement que le désordre apparent des choses humaines rend témoignage contre elle. Assemblons-nous, Chrétiens, pour combattre les ennemis du Dieu vivant; renversons les remparts de ces nouveaux Samaritains. Non contents de leur faire voir que cette inégale dispensation des biens et des maux du monde ne nuit en rien à la Providence, montrons, au contraire, qu'elle l'établit. Prouvons, par le désordre même, qu'il y a un ordre supérieur qui rapporte tout à soi par une loi immuable, et bâtissons les forteresses de Juda des débris et des ruines de celle de Samarie. »

Ai-je besoin de faire observer qu'en prêchant ici le dogme, Bossuet ne le détachera pas de l'usage ou de l'application que son auditeur en doit faire? Quoi que l'on en ait voulu dire, ce sont des leçons de morale qu'il donne; du haut de la chaire chrétienne ce sont bien des règles de conduite qu'il prescrit; et je me repens de l'avoir jadis représenté, sur la foi de Désiré Nisard, comme j'aurais pu faire d'un théologien argumentant dans l'école sur le mystère de la Trinité. Mais l'intention polémique, et par suite aussi l'intention doctrinale, est sinon mieux marquée, du moins

plus facile à saisir dans ce second sermon. Contre les libertins, qu'il n'accuse plus ici de dérèglement dans les mœurs, mais plutôt d'orgueil et de confiance en eux-mêmes, dans les fumées de leur propre sagesse, il semble que Bossuet se prépare à ramasser l'arme qui tombera, dans quelques jours, des mains de Pascal expirant. Et ne peut-on pas dire qu'il va déjà plus loin que l'auteur des *Pensées*, si ce n'est plus seulement, comme lui, l'indifférence ou l'insouciance des athées qu'il combat en eux, mais leurs attaques auxquelles il se propose de répondre par des ripostes, leurs raisons auxquelles il oppose les siennes, leurs arguments enfin dont il se fait fort de leur démontrer publiquement la faiblesse? Je ne crois d'ailleurs pas qu'il y ait réussi, dans son second sermon *Sur la Providence*, et, lui-même, il n'allait pas tarder à s'en apercevoir.

Qu'il y ait, en effet, de l'ordre dans la nature, et un point fixe, par conséquent, d'où se démêle et s'organise l'apparente confusion des affaires humaines; qu'il y ait des lois, dont la stabilité soit le premier caractère, le caractère sans lequel elles ne seraient pas lois; et qu'enfin l'enchaînement secret en forme le système du monde, ce n'était plus, aux environs de 1660, ce que niaient nos libertins, ni surtout les cartésiens, puisqu'au contraire ils arguaient de cette stabilité même des lois de la nature, et de la réalité de l'ordre universel, pour établir en quelque manière l'inexistence de la Providence sur son inutilité. Interrogés sur la place ou sur le jeu qu'ils laissaient à l'action divine dans le gouvernement du monde, ils auraient pu déjà répondre, comme ce géomètre, qu'ils

n'avaient pas besoin de cette hypothèse; et, ainsi que l'on disait alors, c'était faire pour eux, en tout cas, que de leur montrer tout l'univers soumis à une loi d'airain dont la nécessité enchaînait Dieu lui-même. Bossuet a failli commettre cette erreur; mais c'est Fénelon qui y est tombé, dans la première partie de son *Traité de l'existence de Dieu*.

Les libertins disaient encore qu'il n'était pas de la majesté de Dieu, s'il existait, de se soucier des affaires des hommes, non plus que les hommes ne s'occupent de celles des fourmis ou des moucheron. *Si est aliquod numen supremum, credibile est illud se rebus humanis non immiscere, nec curare quid apud nos agatur.* Mais cela n'était pas davantage de sa perfection, ajoutaient-ils, dont le propre, étant de se suffire à elle-même, est donc aussi d'habiter éternellement en soi, sans en pouvoir sortir que pour se nier en se manifestant.

Enfin, et de tous leurs arguments, celui-ci — qui détruisait les autres, il est vrai, mais on n'y regardait pas de si près! — est sans doute le plus ingénieux; ils soutenaient qu'il n'arrive à chacun que ce que chacun a voulu; que la proportion est constante entre l'effort et le résultat; qu'heureux ou malheureux, tout homme est lui seul à lui-même l'artisan de sa destinée. Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, il n'y en avait pas moins vingt autres raisons pour qu'Octave vainquît au promontoire d'Actium, et que tout ce qu'il était, joint à tout ce qu'il représentait, triomphât de tout ce qu'était l'amant de l'Égyptienne. La conséquence est assez claire : si nous sommes ainsi notre Providence à nous-mêmes, que réservera-t-on pour sa

Bossuet does not realize the consequences of "Causa."

part à celle de Dieu? où, quand, et comment veut-on qu'elle s'exerce? dans quels intervalles des affaires humaines? Il faut retenir cet argument, pour bien entendre la philosophie de Bossuet sur les « choses fortuites », et ce que l'on pourrait appeler sa théorie du hasard.

Parcourez maintenant les sermons de sa grande époque. C'est l'expression dont on se sert pour désigner ceux qu'il a prêchés de 1662 à 1670. Aussi souvent que le sujet le comporte, vous n'en trouverez pas un qui ne soit un commencement de réponse à quelque'un de ces arguments.

Qu'essaie-t-il de prouver dans son sermon *Sur l'ambition*, qu'il a prêché cinq ou six fois? Précisément ce qu'il a si bien résumé plus tard dans un endroit de sa *Politique*. « On a beau compasser, dirait-il, tous ses discours et tous ses desseins, l'occasion apporte toujours je ne sais quoi d'imprévu, en sorte qu'on fait toujours plus ou moins qu'on ne pensait. *Et cet endroit inconnu à l'homme dans ses propres actions et dans ses propres démarches, c'est par où Dieu agit, et le ressort qu'il remue.* » Voyez encore ses sermons *Pour la fête de tous les saints* ou *Pour le jour de Noël*. Ils célèbrent le mystère du jour; mais, dans cette commémoration solennelle, ce qu'ils ont surtout pour objet de mettre en lumière, c'est le pacte d'amour que la bonté de Dieu a voulu conclure avec la faiblesse de l'homme. Et, tel sermon *Sur les devoirs des rois* ou *Sur la justice*, quelle en est l'idée intérieure et profonde? C'est, comme Bossuet le dit lui-même, c'est de nous apprendre que « Dieu a voulu tout décider, c'est-à-dire donner des décisions à tous

les états », ou, en d'autres termes, régler les conditions des hommes — celle du roi comme celle du prêtre, celle du marchand dans sa boutique ou de l'artisan dans son ouvroir, — et leur donner à tous des principes de conduite qui le mêlent, pour ainsi dire, à toutes nos actions comme à toutes nos pensées. Descendant des hauteurs inaccessibles où jusqu'alors on l'avait placée, n'est-il pas vrai qu'ici l'idée de la Providence ne s'abaisse assurément pas, mais enfin s'humanise? La preuve qu'on en cherchait dans de vains raisonnements, Bossuet nous la fait voir et comme toucher en nous, dans le secret de notre conscience. Il y a une force cachée qui fait servir nos actes à des fins que nous n'avions ni prévues, ni souvent souhaitées, qui nous effraient quelquefois nous-mêmes; — et cette force, c'est Dieu.

Arrivé là, il ne lui restait plus qu'à en montrer la présence dans l'histoire, et je ne sais si ce n'est pas le principal objet de ses *Oraisons funèbres*, mais surtout des deux premières : l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*, datée, comme l'on sait, de 1669; et l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*, prononcée le 21 août 1670. Bossuet avait quarante-trois ans. Rappellerai-je ces paroles, qui sont, ou qui étaient jadis, il n'y a pas longtemps encore, dans toutes les mémoires? Le Français qui les vantait n'apprenait rien alors à l'étranger! Aujourd'hui, je commence à craindre que ce ne soit bientôt l'étranger qui nous les rapprenne :

« C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulait découvrir, par un

grand exemple, tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je « suis le Seigneur, dit-il par la bouche de Jérémie; « c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les « animaux, et je la mets entre les mains de qui il me « plaît. Et maintenant, j'ai voulu soumettre ces terres « à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur. » Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'or- « donne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jus- « qu'aux animaux », tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande ! Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples lui « obéissent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jus- « qu'à ce que le temps des uns et des autres vienne ». Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusques à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde. »

Si j'ai cru devoir choisir ce passage parmi tant d'autres, ce n'est pas seulement qu'il nous montre Bossuet en pleine possession de son idée maîtresse, mais encore c'est que l'on y voit la promesse des applications qu'il en va faire, et qui vont remplir maintenant trente ans de son existence. « Ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indo-

cile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime »; c'est toute l'*Histoire des variations des églises protestantes*. Mais, « quand ce Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins », la manière dont « il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance », n'est-ce pas l'idée du *Discours sur l'histoire universelle*? Et c'est toujours aussi l'idée de la Providence. Or, si les protestants n'avaient pas attaqué l'*Histoire des variations*, nous n'aurions ni les *Avertissements aux protestants*, ni les deux *Instructions pastorales sur les promesses de l'Église*, ni l'*Explication de l'Apocalypse*. Nous n'aurions, d'autre part, ni la *Défense de la Tradition et des Saints Pères*, ni les deux *Instructions sur la traduction du Nouveau Testament publiée à Trévoux*, ni tant d'autres écrits, s'il n'avait fallu défendre contre les « libertins », et contre les « critiques », le *Discours sur l'histoire universelle*. Laisant de côté ses *Sermons*, qu'il n'a pas lui-même imprimés, ni destinés à l'impression, on peut donc dire que l'*Histoire universelle* et l'*Histoire des variations* résument trente ans de la vie de Bossuet, s'il n'a rien écrit, trente ans durant, que pour les soutenir ou les développer. Mais l'*Histoire des variations* soulève tant de questions particulières, et d'un autre ordre, qui ne se rattachent qu'indirectement à celle que nous examinons, qu'on ne s'étonnera pas si, de ces deux grands ouvrages, puisque le choix en est libre, nous nous attachons de préférence au *Discours sur l'histoire universelle*.

III

Nous n'avons pas sans doute à justifier, contre tant de vaines critiques dont il a été l'objet, mais auxquelles, d'ailleurs, nous voyons qu'il ne laisse pas d'avoir assez glorieusement résisté, le plus célèbre, et presque le plus achevé des ouvrages de Bossuet. Qui croirait qu'on lui a sérieusement reproché — dans un *Discours* qui se termine à l'avènement de Charlemagne — de n'avoir pas parlé de l'Amérique? Un autre encore s'est plaint qu'il eût passé Mahomet sous silence, comme si Bossuet, à deux reprises, et notamment à la fin du livre, n'avait pas renvoyé de parler de Mahomet et de l'islamisme à un autre *Discours*, qu'il n'a pas eu le temps d'écrire! On ne saurait discuter, selon le vieil adage, avec ceux qui ne conviennent pas des principes; et nous, que pouvons-nous répondre à des critiques dont le premier soin semble avoir été de ne pas lire l'ouvrage qu'ils voulaient critiquer?

Quant au reproche de n'avoir pas tenu les promesses de son titre, et, par exemple, dans une *Histoire universelle*, de n'avoir traité ni de l'Inde ni de la Chine, je ne dirai pas que Bossuet l'eût fait dans son second *Discours*; — quoique d'ailleurs on pût le soutenir, et presque le prouver. Comme de l'islamisme et comme de Mahomet, il attendait, pour parler de l'Inde et de la Chine, qu'elles fussent entrées dans le plan de l'histoire de la civilisation occidentale, et même, pour les y introduire, nous pourrions indi-

quer le moyen qu'il eût pris. C'est celui dont Fénelon, quelques années plus tard, a usé dans un sermon classique — *Pour la fête de l'Épiphanie*, — où il montre la catholicité passant l'immensité des mers, et s'en allant réparer au loin, dans les contrées de l'extrême Orient, les pertes que lui avaient infligées les victoires de Luther et de Calvin. A moins encore qu'il n'eût naïvement répondu, comme il l'a fait dans un curieux passage de sa seconde *Instruction pastorale sur les promesses de l'Église* :

« S'il y a des particuliers qui ne croient pas à l'Évangile, qui doute qu'il y ait aussi des nations, puisqu'on en trouve même « à qui l'esprit de Jésus ne permet pas de prêcher » durant de certains moments? (*Act.*, xvi, 6, 7.) Allez donc chicaner saint Paul et Jésus-Christ même, *et alléquez-leur la Chine, comme vous faites sans cesse, et, si vous voulez, les Terres Australes*, pour leur disputer la prédication écoutée par toute la terre. Tout le monde, malgré vous, entendra toujours ce langage populaire qui explique par *toute la terre le monde connu, et dans ce monde connu une partie éclatante et considérable de ce grand tout*. En sorte qu'il sera toujours véritable que ce sera de ce monde que l'Église demeurera toujours composée.... »

Il est bien difficile de ne pas croire qu'il songe, en écrivant ces mots, à son *Histoire universelle*. Et, en effet, ne pourrait-on pas dire, non seulement avec « le langage populaire », mais avec la philosophie même, que le premier caractère d'une *Histoire vrai-*

ment *universelle* est de ne l'être pas ¹? En effet, comme l'histoire de chacun de nous, pareillement, l'histoire des nations est pleine de moments qui ne s'objectivent point, pour ainsi parler; d'événements qui périssent en naissant; d'accidents qui ne laissent point après eux de traces d'eux-mêmes; et je sais bien que ce sont ceux que les chronographes ou les annalistes se complaisent à enregistrer, mais ce sont ceux aussi dont on a dit avec raison qu'il n'y avait rien de plus méprisable qu'un fait. Bossuet n'a compté, lui, ni cru devoir compter qu'avec les autres, ceux qui forment la trame éternellement subsistante de l'histoire; et, de lui demander, au lieu de son *Discours*, de n'avoir pas écrit l'*Art de vérifier les dates*, ne serait-ce pas se moquer du monde?

Enfin, si Voltaire et les voltairiens se plaignent qu'il ait fait graviter l'histoire de l'univers autour de celle du peuple juif — pour lequel on sait l'étrange, l'insolent, et l'inhumain mépris qu'ils affectent encore, — à qui l'érudition contemporaine a-t-elle donné raison? Oui, qui donc a dit qu'il n'y avait au monde que « trois histoires de premier intérêt » : celle des Grecs, celle des Romains, celle des Juifs? Qui a prouvé que, si le christianisme était et demeure jusqu'ici le fait le plus considérable de l'histoire du monde, il ne s'expliquait lui-même, et ne se comprenait qu'à la lumière de l'histoire du peuple de Dieu? N'est-ce pas M. Ernest Renan? Nous dira-t-on aussi de lui, que, s'il n'a pas fait plus de place, une part

1. Voir, à cet égard, dans les *Opuscules* de Kant, son *Examen de la philosophie de l'histoire de l'humanité*, de Herder; et surtout ses *Idees sur une histoire universelle*.

plus large, dans ses *Origines du christianisme*, au bouddhisme, par exemple, ou, généralement, à l'influence des philosophies orientales, c'est qu'il les ignore? Mais, si l'idée que M. Renan se fait de la philosophie de l'histoire est sans doute un peu étroite — j'entends toujours chrétienne, en dépit qu'il en ait, ou plutôt toujours biblique, — reprocherons-nous à Bossuet, il y a deux cents ans maintenant passés, de ne s'en être pas fait une plus large? Ne le trouverons-nous pas excusable, lui, qui n'avait pas été l'élève d'Eugène Burnouf? Et ne conviendrons-nous pas qu'imaginaire comme les autres, le grief qu'on lui fait, d'avoir *ordonné* l'histoire du monde par rapport à celle du peuple juif, ce grief à son tour tombe, s'évanouit, et se dissipe comme eux?

C'est ce que je dirais si j'avais à défendre le *Discours sur l'histoire universelle*. J'ajouterais qu'à mon avis, les lacunes ou les défauts n'en sont pas où l'on croit les voir, mais ailleurs, et qu'assurément ce n'est point Voltaire qui les a réparés, dans son *Essai sur les mœurs*, avec ce qu'il y dit de l'*Ezour-Veidam* ou de l'empereur Kam-Hi.... Mais ce qu'il est plus intéressant de montrer, c'est le dessein que Bossuet s'est proposé dans son *Discours*; ce sont les raisons particulières qu'il a eues de le publier. C'est aussi que l'intention en est plus subtile, et surtout plus complexe, que ne le donneraient à croire la simplicité de l'ordonnance, la lucidité du raisonnement, l'incomparable netteté du style. Unique en effet, pour l'aisance ou la négligence même, un peu hautaine, avec laquelle il jette, en passant, dans sa phrase plus rapide encore que majestueuse, autant d'idées que

de mots, Bossuet ne l'est pas moins, dans ses grands ouvrages, pour l'art dont il sait faire marcher du même pas, ou courir de la même allure, l'exposition des faits, la réfutation des opinions adverses, et la démonstration du dogme. J'en voudrais montrer un admirable exemple dans le *Discours sur l'histoire universelle*.

On n'y voit d'ordinaire qu'une philosophie de l'histoire; mais il est encore, et de plus, une apologie de la religion, et une démonstration du dogme de la Providence contre les libertins. Nous en avons pour garant un curieux endroit du *Journal de l'abbé Ledieu*. Ledieu, qui fut vingt ans le secrétaire de Bossuet, nous a laissé sur son maître des *Mémoires* panégyriques, et un *Journal* particulier qui se sent moins de l'admiration d'un fidèle secrétaire que de la sourde hostilité d'un plat valet de chambre. Or, un jour qu'ils causaient du *Discours*, dont Bossuet préparait la dernière édition qu'il ait donnée, et que Ledieu, comme il le pouvait sans flatterie, lui en faisait de grands compliments, Bossuet lui dit : « Oui, j'ai voulu dans mon *Discours* réunir à l'autorité des premiers apologistes et de saint Augustin tout ce qui est répandu dans la tradition. *Mais, il y a plus : après avoir épuisé l'Écriture et les Pères, j'ai voulu combattre, de mon propre fond, les philosophes anciens et païens, par des raisons nouvelles, qui n'ont jamais été dites, et que je tire le plus souvent de mes adversaires mêmes.* » Nous ne saurions mieux définir la part d'invention ou d'originalité de Bossuet dans son *Discours*, ni rien répondre de plus net à ceux qui veulent qu'il en doive la première idée à Pascal, ou à M. Duguet. On n'a pas

besoin de rien emprunter, fût-ce à l'auteur des *Pensées*, lorsque l'on est Bossuet, et que l'on a saint Augustin sous la main. Quant aux « raisons nouvelles » qu'il avait tirées de « ses adversaires mêmes », il ne faut, pour les trouver, chercher ni bien longtemps ni bien loin; — et il suffit d'une seule observation.

Si la raison de l'homme, en effet, peut s'élever toute seule, d'elle-même et sans effort, à l'idée d'une Providence générale, qui gouvernerait le monde par des lois générales, immuables, et nécessaires, il nous est moins aisé de concevoir l'idée d'une Providence particulière, dont l'active sollicitude, partout et toujours présente, ne souffrirait ni que la liberté de nos caprices troublât l'ordre de ses desseins, ni qu'il tombât sans sa permission « un seul cheveu de notre tête ». Même, nous la formons d'autant moins aisément que l'humanité se développe davantage; et il semble qu'elle ait quelque chose de plus enfantin encore qu'inconcevable. Cependant, cette Providence particulière est celle des chrétiens. « Qu'entendons-nous par le mot de Providence? — dira bientôt Fénelon, dans sa *Réfutation du système du P. Malebranche*, inspirée, presque dictée, revue et corrigée par Bossuet. — Ce n'est point l'établissement des lois générales ni des causes occasionnelles; tout cela ne renferme que les règles communes que Dieu a mises dans son ouvrage en le créant. *On ne dit point que c'est la Providence qui tient la terre suspendue, qui règle le cours du soleil, et qui fait la variété des saisons; on regarde ces choses comme les effets constants et nécessaires des lois générales que Dieu a mises*

d'abord dans la nature ; mais ce qu'on appelle Providence, selon le langage des Écritures, c'est un gouvernement continuel qui dirige à une fin les choses qui semblent fortuites. » Et Bossuet d'écrire à la marge : « La Providence semble enfermer tout cela, mais plus particulièrement ce qui semble fortuit ». Or, c'est là, précisément, ce qu'il est difficile à la raison d'admettre : que Dieu ait déchainé les révolutions d'Angleterre pour sauver l'âme de Mme Henriette ! Ou plutôt, c'est ce qu'il lui serait impossible d'admettre, comme étant contradictoire, si la révélation n'était là, qui l'en assure. La conséquence est évidente. Pour établir le dogme de la Providence, il fallait commencer par mettre hors de doute l'autorité de la révélation, ou, si l'on veut, il fallait les prouver l'une par l'autre, et toutes les deux par l'histoire, en montrant que l'histoire, inexplicable sans la Providence, n'achève de s'éclairer qu'à la lumière de la révélation.

C'est ce que niaient les libertins, et, en particulier, le plus illustre alors d'entre eux, ce juif d'Amsterdam, le plus logique aussi des cartésiens, Spinoza, dont le *Traité théologico-politique*, après avoir soulevé des orages, lors de son apparition, en 1670, venait d'être traduit et réédité jusqu'à trois fois en français, dans la même année 1678, sous le titre de : *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut, tant public que particulier*. Bossuet avait lu Spinoza. Le *Tractatus theologico-politicus*, en édition originale [Hamburgi, 1670, Kunrath], figure au catalogue de sa bibliothèque, sous le numéro 638. J'y vois figurer également l'*Éthique* — ou plutôt l'*Opus posthumum*, — en manuscrit, sous

le numéro 666; et ceci est plus curieux. Car, puisque l'*Éthique* a paru pour la première fois en 1677, quatre ans avant le *Discours* de Bossuet, il fallait donc que Bossuet fût singulièrement attentif à tout ce que faisait Spinoza, pour se l'être ainsi procurée manuscrite. Mais ce qui achève de nous rendre certains qu'il connaissait bien l'auteur du *Traité théologico-politique*, c'est qu'à chaque instant, s'il ne le nomme pas, il le réfute, ou il lui répond, dans la seconde partie du *Discours sur l'histoire universelle*.

Les preuves en seraient innombrables. C'est contre Spinoza qu'il s'est efforcé d'établir « la vocation du peuple de Dieu »; et on lit, effectivement, dans le *Traité théologico-politique* : « Si quelqu'un persiste à soutenir que l'élection des juifs est une élection éternelle,... je n'y veux pas contredire,... pourvu qu'on demeure d'accord qu'à l'égard de l'intelligence et de la vertu véritable, *toutes les nations sont égales*, Dieu n'ayant sur ce point aucune sorte de préférence, ni d'élection pour personne ». Spinoza dit ailleurs : « Puisqu'il est bien établi que Dieu est également bon et miséricordieux pour tous les hommes, et que la mission des prophètes ne fut pas tant de donner à leur patrie des lois particulières que d'enseigner aux hommes la véritable vertu, *il s'ensuit que toute nation a eu ses prophètes, et que le don de prophétie ne fut point propre au peuple juif* ». Et Bossuet lui répond : « Les nations les plus éclairées et les plus sages, les Chaldéens, les Égyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, étaient les plus ignorantes et les plus aveugles sur la religion : *tant il est vrai qu'il y faut être élevé par une grâce particulière et par une sagesse plus*

qu'humaine! » Mais, de tous les raisonnements de Spinoza, celui qu'il ne cesse de combattre, dont on pourrait presque dire que son *Discours* entier n'est qu'une perpétuelle contre-partie, c'est celui qui fait le fond de l'*Éthique* aussi bien que du *Traité théologico-politique* : « Si un phénomène se produisait dans l'univers qui fût contraire aux lois générales de la nature, il serait également contraire au décret de Dieu et si Dieu lui-même agissait contre les lois de la nature, il agirait contre sa propre essence, ce qui est le comble de l'absurdité.... Je conclus donc qu'il n'arrive rien dans la nature qui soit contraire à ses lois universelles, rien qui ne soit d'accord avec ces lois et qui n'en résulte.... Et ces lois, bien que nous ne les connaissions pas toujours, la nature les suit toujours et par conséquent elle ne s'écarte jamais de son cours immuable. » C'est ce que Bossuet, comme on le pense bien, refuse énergiquement d'accorder :

« Moïse, et les anciens Pères dont Moïse a recueilli les traditions, nous donnent d'autres pensées. Le Dieu qu'il nous a montré a bien une autre puissance; il peut faire et défaire ainsi qu'il lui plaît, il donne des lois à la nature, et les renverse quand il veut....

« Si, pour se faire connaître dans le temps que la plupart des hommes l'avaient oublié, il a fait des miracles étonnants, et forcé la nature à sortir de ses lois les plus constantes, il a continué par là à montrer qu'il en était le maître absolu, et que sa volonté est le seul lien qui entretient l'ordre du monde....

« C'est justement ce que les hommes avaient oublié : la stabilité d'un si bel ordre ne servait plus

qu'à leur persuader que cet ordre avait toujours été et qu'il était de soi-même. »

Qui des deux cependant a raison, de Bossuet ou de Spinoza, c'est ce que je ne discuterai point. J'aurais assez gagné si j'avais convaincu tous ceux qui parleront du *Discours sur l'histoire universelle* de la nécessité d'avoir, en le lisant, l'*Éthique* et le *Traité théologico-politique* à portée de leur main. Car peut-être alors ne croirait-on pas qu'en fait de philosophie « Bossuet en est toujours resté à ses vieux cahiers de Sorbonne »; et peut-être, en rapprochant son *Discours* des circonstances qui le lui ont inspiré, le comprendrait-on mieux, si l'on ne l'admirait pas davantage! On saisirait alors aussi l'occasion de dissiper une fâcheuse et indigne équivoque; et, s'il y a plus de dix-huit cents ans que, sous ce nom de Providence, bien loin d'envelopper la même chose, chrétiens et philosophes entendent précisément le contraire — ceux-ci l'impossibilité pour Dieu même de déroger aux lois qu'il se serait imposées, et ceux-là la liberté de les renverser quand il lui plaît, — on le dirait. La Providence des philosophes est si peu celle des chrétiens qu'elles sont, à vrai dire, la négation l'une de l'autre! Et s'il fallait enfin prendre parti dans le débat, voici le motif qu'on aurait et qu'on aura toujours de se ranger du côté de Bossuet. C'est qu'il y a quelque chose d'occulte et de mystérieux qui se joue dans les affaires humaines — n'importe le nom dont on le nomme, fortune, ou hasard, ou nature, ou Dieu même; — et, ce qui vaut sans doute ici la peine qu'on le remarque, il en est de cette idée de la Providence comme de celle de la chute origi-

nelle : nous sommes sans la seconde « incompréhensibles à nous-mêmes » ; et, sans la première, c'est notre propre histoire qui nous devient obscure jusqu'à nous être inintelligible.

Mais il ne suffisait pas à Bossuet d'avoir établi contre les libertins le droit de croire au miracle, il lui fallait encore, contre les juifs, montrer le Messie dans le Christ, et, dans le Nouveau Testament, l'accomplissement des prophéties de l'Ancien. On ne doit pas l'oublier, si l'on veut bien entendre l'économie de son *Discours*. Ce qu'il n'avait fait qu'indiquer ou que présenter au temps de sa jeunesse, dans les sermons où nous avons signalé la première idée du *Discours* lui-même — *Sur la bonté et la rigueur de Dieu, Sur le caractère des deux alliances, Sur Jésus-Christ objet de scandale*, — dix ou douze chapitres de sa seconde partie n'ont d'autre objet que de l'éclaircir, que de le développer, que de le fortifier. Par les prophéties et par l'histoire, contre les « illusions », les « inventions », les « subtilités », et « l'obstination » des rabbins, il s'efforce d'établir, il prétend démontrer que, si Jésus-Christ n'est pas le Messie, il faut alors que les « prophètes en qui les Juifs espéraient les aient trompés ». On remarquera là-dessus que, si Bossuet ne savait pas l'hébreu, cependant il connaissait bien les raisons des docteurs juifs, grâce au savant Huet, son collègue dans l'éducation du dauphin, qui travaillait lui-même, en ce temps-là, à sa *Démonstration évangélique* ; grâce à Renaudot ; grâce encore à ces frères de Veil, deux juifs qu'il avait convertis au christianisme, et dont le second, sous le nom de Louis de Compiègne, devenu « interprète du roi pour les langues orien-

tales », est l'auteur du premier catalogue des manuscrits hébraïques, syriaques, samaritains et arméniens de la Bibliothèque nationale.

Là, dans ces quelques chapitres, est le centre du *Discours*, et là aussi toute la force de l'argumentation de Bossuet.

« Dieu a réservé à son Écriture une marque de divinité qui ne souffre aucune atteinte. C'est le rapport des deux Testaments.

« On ne dispute pas que l'Ancien Testament ne soit écrit devant le Nouveau.... Il n'en faut pas davantage. *Par le rapport des deux Testaments, on prouve que l'un et l'autre est divin.* Ils ont tous deux le même dessein et la même suite : l'un prépare la voie à la perfection que l'autre montre à découvert, l'un pose le fondement et l'autre achève l'édifice, en un mot l'un prédit ce que l'autre fait voir accompli.

« Ainsi, tous les temps sont unis ensemble, et un dessein éternel de la divine Providence nous est révélé. La tradition du peuple juif et celle du peuple chrétien ne font ensemble qu'une même suite de religion, et les Écritures des deux Testaments ne font aussi qu'un même corps et un même livre. »

Et, assurément, c'est ce que tous les chrétiens savaient ou croyaient comme lui, mais c'est ce que personne n'avait dit avec autant d'autorité.

Aussi est-ce à ce point précis du *Discours* que s'en rattache la troisième partie, la seule ou à peu près qu'on lise de nos jours, et dont il est bien certain qu'il demeure debout des chapitres entiers, mais dont l'ensemble est ruineux, si l'on ne connaît pas et que l'on n'ait pas bien compris la seconde. Parmi le

fracas des grands empires qui s'éroulent les uns sur les autres, c'est la perpétuité de la religion qui fait aux yeux de Bossuet la preuve de sa divinité, mais cette perpétuité même ne saurait résulter que du « rapport des deux Testaments ». Si Jésus n'est pas le Messie promis par les prophètes, ce n'est plus pour lui préparer les voies que Rome a conquis, pacifié, et unifié le monde; — et la philosophie de l'histoire s'évanouit, pour ainsi parler, avec la divinité du Christ. Mais si les prophètes n'ont pas annoncé le Christ, en ce cas Spinoza dit vrai, il n'y a pas eu de peuple « élu de Dieu »; — et avec leur inspiration qui cesse d'être divine, c'est la Providence, puisque c'est Dieu lui-même qui se retire du monde, loin des affaires humaines, loin de la créature, dans la catégorie de l'idéal, disons : dans la région du rêve. Nous n'avons donc qu'un moyen de le retenir parmi nous, et c'est celui que Bossuet nous propose. *In eo vivimus, movemur et sumus* : il faut que Dieu soit partout ou qu'il ne soit nulle part; que « son bras ne soit pas moins fort quand il se cache que quand il se déclare »; et qu'il ne montre quelquefois des effets sensibles de sa puissance, « que pour nous convaincre de ce qu'il fait en toute occasion plus secrètement ».

— Mais, dira-t-on — et on le disait ou on l'insinuait déjà du temps de Bossuet, — si ce « rapport des deux Testaments » était l'œuvre des hommes? Si les évangélistes, pour établir que Jésus était le Messie, lui avaient d'eux-mêmes appliqué ce qu'il était dit du Messie dans les prophètes? Et si les prophètes n'en étaient pas, au sens chrétien du mot, c'est-à-dire si leurs prophéties étaient postérieures aux faits que

l'on veut qu'ils aient prédits? Ou encore, si Moïse n'était pas l'auteur des livres qui nous sont parvenus sous son nom? C'est le grand problème de la moderne exégèse, et l'on a l'air communément de croire que Bossuet ne l'aurait pas vu, ni seulement soupçonné. Lorsque Richard Simon, ce prêtre de l'Oratoire, qu'on appelle volontiers « le père » ou « le fondateur » de l'exégèse biblique, ayant achevé d'imprimer, en 1678, son *Histoire critique du Vieux Testament*, voulut la faire paraître, « la rage de Bossuet contre l'investigateur qui venait déranger ses belles phrases éclata comme un tonnerre », nous dit-on; et dans cette rencontre mémorable il donna la mesure de son intolérance et de son « étroitesse d'esprit ». N'est-ce pas dommage, en vérité, pour cette « belle phrase » que, très loin d'être irrité que Simon dérangerait les siennes — et même de pouvoir l'être, — Bossuet, qui jusqu'alors n'avait presque rien publié, les ait précisément écrites pour répondre à Richard Simon? Deux longs chapitres de la seconde partie du *Discours* ne tendent justement qu'à cette fin. En même temps qu'aux « libertins », Bossuet a parfaitement vu la nécessité de répondre aux « critiques »; ou plutôt il a reconnu en eux les pires ennemis de sa religion. De telle sorte que, cette seconde partie, commencée par une réfutation du *Traité théologico-politique* et de l'*Éthique* de Spinoza, continuée par une exposition ou une apologie de la religion — dont le dessein résume à la fois celui des *Pensées* de Pascal et de la *Démonstration évangélique* de Huet, — se termine par une réponse directe à l'*Histoire critique du Vieux Testament*, de Richard Simon.



Au docte et subtil hébraïsant, dont je ne me permettrai de contester ni l'orthodoxie ni la science, mais qui commençait presque par déclarer dans son *Histoire* : « qu'il y a toujours lieu de douter si le sens qu'on donne aux mots hébreux est véritable, puisqu'il y en a toujours d'autres qui ont autant de probabilité », Bossuet oppose d'abord le raisonnement :

« Laissons les vaines disputes et tranchons en un mot la difficulté par le fond. Qu'on me dise s'il n'est pas constant que de toutes les versions, et de tout le texte, quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoires, le même corps de doctrine, et enfin la même substance? En quoi nuisent après cela les diversités des textes? Que nous fallait-il davantage que ce fond inaltérable des livres sacrés, et que pourrions-nous demander de plus à la divine Providence? »

Ne semble-t-il pas que ce soit le bon sens qui parle par sa bouche? Mais il faut concevoir que ce n'est pas ici la région du bon sens. Quelqu'un faisait récemment observer qu'en ce qui touche le *Pentateuque* il y avait presque autant d'opinions que d'hébraïsants. Est-il l'œuvre d'un seul auteur, ou de deux, ou de trois, ou de quatre, ou de cinq, ou de six ou de sept? On l'ignore. On ne peut pas dire davantage s'il date du temps de Josué, ou de celui de Saül, ou de David, ou de Salomon, ou de Josias, ou d'Esdras, ou de Néhémias, ou d'Alexandre, ou des premiers Plomélées, ou des Macchabées ¹. Et quand on y songe,

1. Voir à ce sujet le dernier état de l'exégèse orthodoxe dans le *Cursus scripturæ sacræ* des PP. Cornely, Knabenbauer et de Hummelauer, t. I et II. Paris, 1887, Lethielleux.

c'est de quoi nous mettre en défiance! Pourtant, cela ne prouve pas non plus qu'il soit effectivement de Moïse, ni même que Moïse ait réellement existé. Aussi Bossuet ne s'est-il pas contenté de cet argument de fond, si je puis ainsi dire, et en a-t-il opposé d'autres à l'*Histoire critique du Vieux Testament*, j'entends de moins généraux, de plus topiques, — et de plus savants.

Quand j'en serais capable, je n'essaierais pas de les résumer. Il ne s'agit pas, en effet, de savoir ce que valent aux yeux de nos exégètes modernes les arguments de Bossuet; la question est de celles qu'on ne tranche point incidemment; et, aussi bien, tout ce que je veux dire, c'est que Bossuet n'a laissé sans réponse aucun des arguments de Richard Simon. On en trouvera un exemple dans le passage de son *Discours* où il essaie de prouver, par le moyen de l'identité du *Pentateuque* des Juifs et de celui des Samaritains, l'existence d'un original bien antérieur à Esdras et contemporain du schisme des dix tribus. Si c'est un argument dont le savant M. Münck, le prédécesseur de M. Renan dans la chaire d'hébreu du Collège de France, estimait — il y a trente ou quarante ans de cela — qu'un honnête homme pouvait encore se servir, n'avouera-t-on pas bien que Bossuet n'est pas tant critiquable de s'en être aussi lui servi, voilà deux siècles maintenant passés ¹? Ne puis-je pas ajouter que, lorsque l'on trouve, dans une bibliothèque, comme dans la sienne, jusqu'à dix-neuf éditions de la Bible — hébraïques et grecques, latines

1. S. Münck, *Palestine*, p: 137-138. Paris, 1845, Didot.

et françaises, anglaises et allemandes, — c'est que le possesseur en a sans doute l'usage? « Pour Dieu! comme il l'a dit dans sa langue énergique, ne pensons pas être les seuls hommes, et que toute la sagesse soit dans notre esprit, dont nous vantons la délicatesse! » A vrai dire, toutes les difficultés que la critique de son temps, catholique, protestante, ou libertine, a élevées contre l'authenticité des livres saints, Bossuet les a connues. Il en a prévu les conséquences prochaines, et il a essayé d'y parer. C'est en partie pour cela qu'il a composé son Discours, « dont les derniers chapitres de la seconde partie, nous dit l'abbé Ledieu, étaient pour lui la preuve complète de la vérité de la religion et de la certitude de la révélation des Livres saints contre les libertins ». Et là enfin est la raison de la sollicitude avec laquelle, jusqu'à son dernier jour, lui qui laissait volontiers ses autres ouvrages à leur fortune, il a revu et corrigé son *Histoire universelle*.

A cet égard, la comparaison des trois éditions qu'il en a données lui-même — en 1681, 1682 et 1701 — est curieuse et instructive. Mais ce qui est bien plus intéressant, c'est de constater ce qu'il a laissé dans ses papiers de corrections ou d'additions au texte même de 1701. Il y en a qui forment jusqu'à des chapitres entiers, comme celui qu'il a intitulé : *Moyen facile de remonter à la source de la religion, et d'en trouver la vérité dans son principe*. C'est le vingt-neuvième de la seconde partie, dans nos éditions actuelles, où il ne figure que depuis 1806. Le début en est significatif. Bossuet vient de développer les arguments qu'il oppose à Richard Simon, et il reprend : « Mais

comme tous les esprits ne sont pas capables d'un raisonnement suivi, prenons par la main les plus infirmes, et menons-les doucement jusqu'à l'origine.... » D'autres additions ne sont guère moins importantes. Mais tandis qu'elles se rapportent toutes à la seconde partie, il ne s'en est point trouvé pour *les Époques*, ni pour *les Empires*, ou de tellement insignifiantes qu'il est inutile d'en parler. Preuve assez évidente à la fois, et du prix que Bossuet attachait à cette seconde partie; et de sa préoccupation de rétablir ce qu'il croyait être la vérité contre les attaques ou les insinuations des nouveaux critiques; et des craintes enfin que lui inspirait le progrès croissant du « libertinage » ! Qui ne sait, au surplus, qu'il est mort, pour ainsi parler, sur sa *Défense de la tradition*, laquelle, n'étant qu'une réponse à l'*Histoire critique du Nouveau Testament*, du même Richard Simon, n'est donc aussi qu'un appendice ou une continuation du *Discours sur l'histoire universelle*?

C'est alors, après avoir comme balayé le terrain de tous les obstacles où pouvait se heurter le dogme de la Providence, et alors seulement, qu'il l'a développé dans la troisième partie de son *Discours*. Je ne rappellerai pas avec éloquence; mais je dirai plutôt avec quelle modération, quels ménagements, et quel souci, tout en ne cédant rien d'essentiel, de ne rien exagérer d'accessoire. Si bien qu'au fond, pour accepter sa philosophie de l'histoire, non seulement il n'est pas même besoin d'être chrétien, mais il suffit de convenir de trois points : — premièrement, que le christianisme est sorti du judaïsme; — secondement, que son apparition demeure toujours, après



dix-huit cents ans, le fait le plus considérable de l'histoire de l'humanité; — troisièmement et enfin, qu'avant et depuis lui, toutes choses se sont passées comme si son établissement en était la raison d'être.

On voudra bien faire attention que la science, même la plus prudente, n'en demande pas davantage pour édifier tant de théories ou plutôt d'hypothèses, qu'elle considère comme des certitudes? Nous ne sommes assurés ni que les corps célestes « s'attirent », ni que les formes vivantes « évoluent » et se changent les unes aux autres; mais il nous suffit, pour le croire, que l'évolution et l'attraction nous expliquent plus de faits qu'aucune autre théorie qu'on leur puisse opposer. C'est pour cela que je me suis quelquefois demandé si ce que l'on reproche le plus à Bossuet sous le nom d'étroitesse et de médiocrité d'esprit ne serait pas peut-être ce que sa conception de la Providence a de plus personnel, mais surtout de plus large et de plus philosophique. On ne saisirait pas avec tant d'empressement les moindres occasions qui s'offrent de la contester, si l'on ne reconnaissait pas intérieurement ce qu'elle a de vraisemblance; et on lui reprocherait moins aigrement, à lui, d'avoir « manqué de critique » si l'on ne se rendait compte que, de la manière dont il a posé la question, il l'a pour ainsi dire élevée au-dessus des chicanes de la critique.

Non pas sans doute qu'il n'y ait plus d'une lacune à signaler dans son *Discours*; et même, s'il n'y en avait pas, ce serait à désespérer de l'érudition et de l'histoire! Ayant, par exemple, écrit quelque cent ans avant que l'on sût déchiffrer les hiéroglyphes et

les caractères cunéiformes, il est assez naturel que Bossuet ne s'en soit pas servi pour contrôler les récits d'Hérodote et de Diodore de Sicile. Possible aussi qu'il en ait cru trop aisément Xénophon sur Cyrus, et Tite-Live sur Ancus Martius ou Tarquin le Superbe. Admettons également, si l'on le veut, que sa chronologie soit fautive : Volney, l'un des premiers, dans ses *Recherches sur l'histoire ancienne*, s'est donné assez de mal pour le démontrer. Il est vrai que Bossuet lui avait répondu par avance :

« Ceux qui se trouveront trop resserrés dans [ma] supputation des années pour y ranger à leur gré tous les événements et toutes les dates qu'ils croiront certaines, pourront se mettre au large tant qu'il leur plaira dans la supputation des Septante, que l'Église leur laisse libre, pour y placer à leur aise tous les rois qu'on donne à Ninive avec toutes les années qu'on attribue à leur règne; toutes les dynasties des Égyptiens, en quelque sorte qu'ils les veuillent arranger; et encore toute l'histoire de la Chine, sans même attendre, s'ils veulent, qu'elle soit plus éclaircie. »

Et, en effet, pourvu que la splendeur de Babylone ou de Ninive ait été jadis éclipsée par celle de Persépolis ou d'Ecbatane; pourvu que l'empire des Perses ait à son tour succombé sous les coups d'Alexandre, traînant après lui toute la Grèce; et pourvu qu'enfin Rome ait hérité du pouvoir encore agrandi d'Alexandre, la philosophie de Bossuet ne subsiste-t-elle pas tout entière? Les « époques », ici, n'importent guère, ni la longueur de temps, mais la

* seule succession des faits; — et la succession des faits est certaine. Pareillement, quelques fables que Tite-Live ait consignées dans ses *Histoires*, ou le bon Hérodote, c'est assez qu'aux journées de Marathon et d'Actium l'Occident ait vaincu l'Orient. « Du côté de l'Asie était Vénus, c'est-à-dire les folles amours, les plaisirs et la mollesse; du côté de la Grèce était Junon, c'est-à-dire la gravité avec l'amour conjugal, Mercure avec l'éloquence, Jupiter et la sagesse politique.... » Il n'y a qu'à lire attentivement le *Discours* de Bossuet pour y trouver ainsi une réponse à la plupart des objections qu'on lui a faites.

C'est comme encore quand on lui reproche de n'avoir pas fait dans la formation du dogme chrétien une part assez large à l'influence du génie grec. Mais en vain s'est-on efforcé de montrer que les philosophes de la Grèce et de Rome, bien loin de partager les superstitions du vulgaire, étaient en quelque sorte déjà chrétiens avant le Christ. « Quand Socrate fut accusé de nier les dieux que le public adorait, il s'en défendit comme d'un crime, et Platon, en parlant du Dieu qui avait formé l'univers, dit qu'il est difficile de le trouver et qu'il est défendu de le déclarer au peuple. » — On pourrait ajouter, si l'on voulait s'en donner le facile plaisir, que les Scherer et les Renan n'ont pas dit autre chose. La sagesse antique, dont le principe était l'orgueil, ne se serait jamais abaissée jusqu'à l'humilité, qui est le principe de la vertu chrétienne. Les Grecs et les Romains, qui tenaient la pauvreté pour honteuse, n'auraient jamais eu l'idée d'y réduire les « huit béatitudes ». Leur société, qui reposait sur l'escla-

vage et sur le patriotisme local comme sur ses deux assises, ne se serait jamais élargie d'elle-même jusqu'à devenir la Jérusalem universelle des prophètes. Qu'est-ce à dire, sinon qu'en rapportant tout le christianisme au judaïsme comme à sa source Bossuet avait raison? et que, dans une *Histoire de la formation du dogme chrétien*, on pourrait lui reprocher d'avoir omis de parler de l'influence des philosophes grecs, mais non pas dans un *Discours sur l'histoire universelle*? Ici encore, la lacune est plus apparente que réelle, et la critique a pris le change; — ou peut-être a-t-elle voulu nous le donner.

Je ne reviendrai pas, après cela, sur ce que j'ai déjà dit de l'omission de l'Inde et de la Chine dans le plan de l'*Histoire universelle*. On aura certainement remarqué ce que Bossuet en disait lui-même : « qu'il attendait que les histoires en fussent éclaircies »; et une fois éclaircies, j'ai tâché de montrer qu'il lui aurait été facile de les envelopper dans son *Discours*. Il eût encore pu, s'il l'eût voulu, les insérer au commencement de sa seconde partie, à l'endroit où il dit, un peu avant d'arriver à Moïse, que « le monde que Dieu avait fait pour manifester sa puissance, était devenu un temple d'idoles ». La Chine surtout, avec la prodigieuse antiquité dont sa civilisation se vante, eût trouvé là sa place; et l'Inde, un peu plus loin, au commencement de la troisième partie, quand il dit : « Je ne compterai pas ici parmi les grands empires celui de Bacchus ni celui d'Hercule, *ces célèbres vainqueurs des Indes et de l'Orient*. Leurs histoires n'ont rien de certain, leurs conquêtes n'ont rien suivi : il les faut laisser célébrer aux poètes, qui en ont fait le

plus grand sujet de leurs fables. » Les scrupules du critique se mêlent dans cette phrase à l'impatience du philosophe. Et qui l'aurait enfin empêché, s'il avait cru devoir le faire, au début encore de sa deuxième partie, de nous conter la longue histoire de l'humanité primitive et de nous montrer, dans le barbare ou dans le sauvage, un Adam dégénéré de son institution première? Mais il ne l'a pas fait, pour la raison qu'il vient de nous dire, parce qu'il n'aimait pas à parler de ce qu'il savait mal, et puis, et surtout parce que rien n'était au fond moins nécessaire à son dessein.

Car, encore une fois, il s'agissait pour lui de prouver qu'il y a du divin dans l'histoire, ou plutôt, en un certain sens, que l'histoire est toute divine, et que, ce qu'il y a d'universel en elle, c'est précisément ce caractère de divinité. Otons-le, tout s'y brouille, tout s'y confond, tout s'y obscurcit; et la connaissance de son long passé ne sert à l'homme que pour le convaincre de sa perversité, de son impuissance, et de l'inutilité de la vie. Mais, posons-le, tout s'éclaircit, tout s'ordonne, tout dans l'histoire tend vers une fin, qui devient ainsi notre raison d'être et notre loi. Que fait à une démonstration de ce genre le nombre des exemples dont on l'autorise ou dont on l'appuie? La qualité seule en est de quelque prix, et non la quantité. Si la Providence peut se démontrer par l'histoire, une seule histoire y pourrait suffire; et au fait Bossuet n'en a vraiment exposé qu'une : c'est celle du « peuple de Dieu », dans laquelle, ayant montré la raison de toutes les autres, il lui eût si peu coûté de multiplier les exem-

N.B.

ples qu'au contraire il en a trop donnés, et que, comme son *Discours* est tout ce qu'il est sans l'Inde ni la Chine, il le serait encore s'il n'en avait pas consacré à l'Égypte un chapitre entier.

On nous pardonnera d'avoir si longuement insisté sur le *Discours sur l'histoire universelle*. C'est qu'on le lit peu, et on le lit mal. C'est qu'à force d'entendre dire « qu'il y a trop de religion dans la seconde partie pour ceux qui ont la foi et qu'il y en a trop peu pour les incrédules et pour les indifférents » — ce qui n'est qu'une jolie antithèse, — il semble que l'on ne sache plus où est le centre et le nerf de l'ouvrage. C'est enfin qu'il a été l'œuvre préférée de Bossuet, et par conséquent, si nous voulons connaître sa philosophie, celle qu'il nous faut toujours relire. Il nous reste à montrer maintenant qu'une fois tout à fait maître, pour ainsi parler, de cette idée de la Providence, Bossuet n'a pas cessé de la développer encore, et qu'elle est demeurée jusqu'à son dernier jour l'idée essentielle de sa philosophie.

IV

Rien de plus naturel que de la retrouver dans ce *Traité du libre arbitre* — qu'il composa, dit-on, comme son *Discours*, pour l'éducation du dauphin, — si le fond même en est d'accorder ou de concilier la liberté de l'homme, non point avec la « prescience », mais bien avec la « Providence » de Dieu. C'est ce qu'il déclare en propres termes :

« Nous concevons Dieu comme un être qui sait tout, qui prévoit tout, qui gouverne tout, qui fait ce qu'il veut de ses créatures, et à qui doivent se rapporter tous les événements du monde. Que si les créatures libres ne sont pas comprises dans cet ordre de la Providence divine, on lui ôte la conduite de ce qu'il y a de plus excellent dans l'univers, c'est-à-dire des créatures intelligentes. Il n'y a rien de plus absurde que de dire qu'il ne se mêle point du gouvernement des peuples, de l'établissement ni de la ruine des états, comment ils sont gouvernés, par quels princes et par quelles lois, toutes lesquelles choses s'exécutant par la liberté des hommes, si elle n'est en la main de Dieu, en sorte qu'il ait des moyens certains de la tourner où il lui plaît, il s'ensuit que Dieu n'a point de part à ces événements, et que cette partie du monde est entièrement indépendante. »

Et l'on connaît la solution qu'il donne de la difficulté, plus sage — plus hardie peut-être en sa sagesse même — que bien des décisions qui semblent mieux répondre aux exigences de notre logique. Également assurés de la réalité de notre libre arbitre, et de celle de la Providence, nous n'aurions aucun moyen de les concilier « qu'il nous faudrait, pour ainsi parler, tenir toujours comme fortement les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue ». N'a-t-il pas raison, si tout ce que prouve la contradiction, comme en tant d'autres rencontres, c'est que les deux vérités qui se contrarient ne sont pas du même ordre : l'une, la liberté, s'établissant en fait par l'évidence du senti-

ment ou par les nécessités de l'institution sociale; et l'autre, la Providence, ne nous étant connue que par l'autorité de la révélation?

Je ne pense pas avoir besoin non plus de montrer la liaison du dogme de la Providence avec le dessein principal de l'*Histoire des variations des églises protestantes*. Assurément, beaucoup d'autres intentions se mêlent, dans ce grand ouvrage, à celle que nous signalons, et nulle part on ne saurait mieux saisir, ni trouver une plus belle et plus ample occasion d'admirer, la complexité, la richesse, la fécondité de la pensée de Bossuet. Ce que la discussion du dogme a de plus métaphysique; ce que la dialectique a de plus pressant et parfois de plus audacieux; ce que la narration historique a de plus vivant et de plus coloré; ce que la critique des textes et leur interprétation ont de plus épique, de plus délicat, de plus subtil aussi; ce que l'éloquence enfin du pasteur qui veut conquérir ou ramener des âmes ont de plus persuasif et de plus convaincant, de plus impérieux et de plus insinuant tour à tour, la promesse et la menace, l'indignation et l'ironie, le conseil et la prière, l'adjuration et l'anathème, tout est réuni dans ce livre qu'à peine quelques curieux lisent encore de nos jours; — dont Hallam disait à bon droit qu'il était la plus formidable machine qu'on eût jamais dirigée contre le protestantisme; — que ceux mêmes qui l'ont lu n'osent pas admirer publiquement; et qui n'en demeure pas moins le plus beau livre de la langue française, comme joignant à ses autres mérites celui d'en être à la fois le plus sincère et le plus passionné.

Mais, tout en développant l'histoire des origines et des variations de la réforme, Bossuet y a voulu faire voir en même temps que l'on ne peut contre Dieu que ce qu'il veut bien permettre, et que le triomphe de sa Providence est de tourner à sa gloire, en le tournant à la confusion des rebelles, tout ce que l'on entreprend contre lui. Lorsque Dieu se retire de nous, et qu'il lui plaît, pour des fins cachées, de nous abandonner ou plutôt de nous livrer aux inspirations de notre sens humain, ni Luther ni Mélancthon, ni Henri VIII ni Élisabeth, ni l'éloquence ni la science, ni la force ni la ruse, ne sauraient empêcher l'erreur de se diviser contre elle-même, de se trahir en se multipliant, et de rendre à la vérité, toujours une et toujours la même, l'involontaire hommage de ses contradictions.

Si cette idée se retrouve partout dans l'*Histoire des variations*; si c'est elle peut-être qui en fait l'âme diffuse; si Bossuet n'y perd pas une occasion de la remettre en lumière, ne pourrions-nous donc pas dire avec raison qu'il se montre toujours, là, comme ailleurs, le philosophe ou le théologien de la Providence et le ministre, pour ainsi parler, des vues de son Dieu sur le monde? Le prodigieux succès de la réforme l'aurait fait trembler pour l'Église; et, ainsi qu'il le dit lui-même, « ce n'était pas sans étonnement » qu'il lisait la parole de l'apôtre : *Oportet hæreses esse.* Mais, à la clarté du dogme de la Providence, il a compris ce « terrible il faut »; et la plus redoutable épreuve qu'eut traversée l'Église s'est changée à ses yeux en un témoignage de la bonté de Dieu pour ses élus. En ce sens, l'*Histoire des variations*

n'est qu'une application particulière du principe posé dans le *Discours sur l'histoire universelle*, et la justesse même de l'application achève, pour Bossuet, de démontrer la vérité du principe.

En veut-on d'autres preuves encore? On les trouvera jusque dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. Car pourquoi Bossuet n'y a-t-il pas consacré moins d'un livre entier — le cinquième, qui n'en est pas le moins curieux — à démontrer « l'extrême différence de l'homme et de la bête »? C'est un problème actuel encore aujourd'hui, s'il en fut, et dont on peut bien dire que vingt autres dépendent, y compris celui même de l'immortalité de l'âme et de la Providence. Était-ce qu'il crût bien nécessaire, comme on l'a prétendu, de réfuter le paradoxe de Descartes sur les animaux machines? En aucune façon, mais il voulait enlever aux « libertins » l'argument qu'ils tiraient contre la Providence de l'apparente identité de l'homme et de l'animal. Ils allaient répétant le mot de l'*Ecclésiaste* : *Unus est interitus hominum et jumentorum*; et ils en concluaient que Dieu ne se souciait pas plus des hommes que des bœufs : *Numquid de bobus cura est Deo*? N'était-ce donc pas un grand point de gagné si l'on établissait contre eux, sans aucun recours à la révélation, mais par le seul secours de l'observation, que l'homme diffère extrêmement de la bête? Le cinquième livre du *Traité de la connaissance de Dieu* n'a précisément pas d'autre objet; et nous, les contemporains de Darwin et d'Hæckel, quand nous cherchons où est la différence, nous la trouvons où Bossuet l'a mise.

Là, également, est l'explication de la vivacité avec

laquelle, dans plusieurs lettres adressées à l'évêque de Castorie, et à un disciple de Malebranche, il a pris parti contre l'auteur de la *Recherche de la vérité* ou plutôt du *Traité de la nature et de la grâce*. Certes, il n'y avait pas de chrétien plus sincère — disons, si l'on veut, plus candide — que Malebranche, mais il n'y avait pas non plus de cartésien plus naïf, ni de philosophe ou de spéculatif qui s'assurât plus tranquillement de la parfaite orthodoxie de ses sentiments, sur la droiture et la pureté de ses intentions. On pouvait dire de lui, bien plus encore que de Spinoza, que ses livres étaient pleins de Dieu; mais son Dieu, dont les volontés générales enveloppaient des conséquences quelquefois regrettables, n'était déjà plus celui de l'Écriture; et sa manière de traiter le miracle ne tendait à rien moins qu'à le nier, en le faisant rentrer dans des lois qu'il faut qu'il interrompe, ou qu'il contrarie, ou qu'il renverse, pour être le miracle. Bossuet vit le danger. Peut-être même est-ce alors, aux environs de 1683, qu'il aperçut plus clairement qu'il n'avait fait jusque-là l'incompatibilité du cartésianisme et de la religion. Mais ce qu'il vit surtout, c'est que, si la doctrine de Malebranche se répandait, c'en était fait du dogme de la Providence.

« Croyez-moi, Monsieur — écrivait-il au disciple de Malebranche, — pour savoir de la physique et de l'algèbre et pour avoir même entendu quelques vérités générales de la métaphysique, il ne s'ensuit pas pour cela qu'on soit fort capable de prendre parti en matière de théologie, et afin de vous faire

voir combien vous vous méprenez, je vous prie seulement de considérer ce que vous croyez qui vous favorise dans mon *Discours sur l'histoire universelle*. Il m'est aisé de vous démontrer que les principes sur lesquels je raisonne sont directement opposés à ceux de votre système.... Je ne vous en écrirai ici que ce mot, qu'il y a bien de la différence à dire, comme je fais, que Dieu conduit chaque chose à la fin qu'il s'est proposé par des voies suivies, et de dire qu'il se contente de donner des lois générales dont il résulte beaucoup de choses qui n'entrent qu'indirectement dans ses desseins. Et puisque, très attaché que je suis à trouver tout lié dans l'œuvre de Dieu, vous voyez au contraire que je m'éloigne de vos idées générales, de la manière que vous les prenez, comprenez du moins une fois le peu de rapport qu'il y a entre ces deux choses. »

On le voit, ce sont d'autres vérités aussi, mais c'est surtout le dogme de la Providence qui lui paraît menacé par le système de Malebranche. Dans une autre lettre, il ne cache pas à l'évêque de Castorie qu'il a tout fait pour empêcher la publication du *Traité de la nature et de la grâce*. Et je n'oserais me porter garant que, si la préparation de son *Histoire des variations* — qui était sur le point de paraître — ne l'eût absorbé tout entier, il eût voulu lui-même répondre à Malebranche, mais ce qui est certain, c'est que, non content de lui opposer Arnauld, il fit écrire par Fénelon cette *Réfutation du système du père Malebranche sur la nature et sur la grâce*, que l'on regarde à bon droit comme le meilleur des écrits philosophiques du futur archevêque de Cambrai. Pour

quelles raisons d'ailleurs cette *Réfutation* ne vit pas le jour, c'est ce que l'on ignore, mais c'est ce qui nous dispense aussi d'y insister. Il suffit que Bossuet, comme nous l'avons vu, l'ait corrigée de sa main, et que cette sollicitude nous soit un nouveau témoignage de l'intérêt presque personnel qu'il prenait dans la controverse. Elle en est un aussi, pour le dire en passant, de l'affection qu'il portait à l'abbé de Fénelon, et dont le défenseur de Mme Guyon devait le récompenser si mal.

Ce n'était pas pourtant que les libertins eussent quitté la lutte; et, sans parler de ceux qui promenaient leur incrédulité dans les salons ou dans les cabarets et les cafés du temps, Bayle venait de donner ses *Pensées diverses sur la comète*, et Fontenelle allait écrire son *Histoire des oracles*, — deux de ces livres où Voltaire, quelques années plus tard, devait apprendre à lire. Mais on sait, d'autre part, qu'à peine Bossuet avait-il terminé son *Histoire universelle*, il lui avait fallu s'occuper des affaires du gallicanisme. L'*Histoire des variations* était alors survenue, qu'il avait dû défendre, après l'avoir écrite, et justifier tour à tour contre les attaques des Basnage et des Jurieu. Grâce leur soient rendues de leurs attaques! Nous devons au premier la *Défense de l'Histoire des variations*; et, sans le second, nous n'aurions pas les six *Avertissements aux protestants*, qui valent sans doute la *Critique de l'École des femmes* ou la *Défense de l'Esprit des lois*. Enfin, bien malgré lui, sur les instances répétées de Fénelon et des amis de Fénelon, il était intervenu dans la querelle du quiétisme, dont au bout d'un an il s'était trouvé seul à porter tout le poids. A

quoi, si l'on ajoute un important diocèse à gouverner, un temporel à administrer, des religieuses à diriger, qui le fatiguaient de leurs infinis scrupules, ses fonctions aussi d'aumônier de la Dauphine, on comprendra que, de 1681 à 1700, il n'ait pas pu donner aux progrès du libertinage toute l'attention qu'il aurait voulu. Mais il ne fut pas plus tôt délivré de tant de soins divers, qu'il revint à son idée maîtresse, et que, résumant toute sa morale dans ses *Méditations sur l'Évangile*, toute sa politique dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, et tout le dogme enfin dans ses *Élévations sur les mystères*, c'est à rendre sa philosophie de la Providence plus claire encore qu'il employa ses dernières années.

Contentons-nous ici de le montrer par l'exemple de sa *Politique*. On a loué souvent, de nos jours même — avec autant de courage que de raison, — le bon sens, la sagesse, l'esprit de modération et de paix que, sous sa forme un peu scolastique, ce beau livre respire. Qui a mieux parlé que Bossuet de l'amour de la patrie, avec plus d'éloquence, et je dirais volontiers avec plus de tendresse?

« La société humaine demande que l'on aime la terre où l'on habite ensemble; on la regarde comme une mère et une nourrice commune, on s'y attache, et cela unit. C'est ce que les Latins appellent *caritas patrii soli*, l'amour de la patrie, et ils la regardent comme un lien entre les hommes.

« Les hommes, en effet, se sentent liés par quelque chose de fort lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra

dans son sein quand ils seront morts : — « Votre
« demeure sera la mienne, disait Ruth à sa belle-
« mère Noémi, votre peuple sera mon peuple, je mour-
« rai dans la terre où vous serez enterrée et j'y choi-
« sirai ma sépulture ».

« C'est un sentiment naturel à tous les peuples. Thé-
mistocle, Athénien, était banni de sa patrie comme
traître; il en machinait la ruine avec le roi de Perse,
à qui il s'était livré; et, toutefois, en mourant, ... il
ordonna à ses amis de porter ses os dans l'Attique
pour les y inhumer secrètement, à cause que la
rigueur des décrets publics ne permettait pas qu'on
le fit autrement. Dans les approches de la mort, où
la raison revient et où la vengeance cesse, l'amour
de la patrie se réveille; il croit satisfaire à sa patrie;
il croit être rappelé de son exil après sa mort, et,
comme ils parlaient alors, que la terre serait plus
bénigne et plus légère à ses os. »

La *Politique tirée de l'Écriture sainte* est pleine de
ces leçons; et si j'ai tenu à rappeler celle-ci, c'est
pour que l'on sache bien que, ce qu'il avait dit de son
vieux maître, Nicolas Cornet, nous pouvons, nous
devons, nous, le dire de Bossuet : que, si son prince
n'a pas eu de sujet plus fidèle, « la France aussi n'a
pas eu de cœur plus français que le sien ».

Pour l'idée de la Providence, on la retrouve ici
partout : dans cette phrase de son *Avant-Propos* :
« Dieu, par qui les rois règnent, n'oublie rien pour
leur apprendre à bien régner, ... c'est une partie de la
morale chrétienne que de former la magistrature par
des lois : Dieu a voulu tout décider, c'est-à-dire donner

des décisions à tous les états — nous dirions aujourd'hui : des règles de conduite à toutes les conditions, — et, à plus forte raison, à celui d'où dépendent tous les autres ». On la retrouve encore dans les chapitres qu'il a intitulés : Il n'y a point de hasard dans le gouvernement des choses humaines, et la fortune n'est qu'un mot qui n'a aucun sens [VII, 8, proposition 5]; Comme tout est sagesse dans le monde, rien n'est hasard [VII, 6, proposition 6]; Il y a une providence particulière dans le gouvernement des choses humaines [VII, 6, proposition 7]; Dieu décide de la fortune des états [VII, 6, proposition 3]; Dieu forme les princes guerriers [IX, 4, proposition 1]; Dieu faisait la guerre pour son peuple du plus haut des cieux, d'une façon extraordinaire et miraculeuse [IX, 4, proposition 1]. Et on la retrouve enfin jusque dans les caractères qu'il assigne à l'autorité légitime, lesquels sont précisément ceux qu'il reconnaît et qu'il adore en Dieu : « Premièrement, l'autorité royale est sacrée; secondement, elle est paternelle; troisièmement, elle est absolue — ce qui veut dire indépendante; — et quatrièmement, elle est soumise à la raison ». Ce sont là les traits mêmes dont il a représenté la Providence, et ainsi le gouvernement des hommes n'est qu'une imitation de celui de Dieu sur le monde.

A la vérité, ce qui faisait à ses yeux la force de sa *Politique* est ce qui en fait aujourd'hui la faiblesse pour nous. Si nous sommes chrétiens, il nous faut d'autres garanties que la crainte de Dieu contre l'incrédulité du prince, ou, pour mieux dire, du souverain. A plus forte raison, si nous ne sommes pas chrétiens, nous en faut-il en ce cas contre l'excès de la

piété même. Et Bossuet l'a bien senti, puisqu'il a essayé d'en trouver ou de nous en donner. C'est ainsi qu'il s'est efforcé de distinguer nettement le pouvoir absolu du pouvoir qu'il appelle arbitraire :

« Quatre conditions accompagnent le gouvernement arbitraire :

« Premièrement, les peuples sujets sont nés esclaves, c'est-à-dire vraiment serfs, et parmi eux il n'y a point de personnes libres ;

« Secondement, on n'y possède rien en propriété, mais le fond appartient au prince, et il n'y a point de droit de succession, pas même de fils à père ;

« Troisièmement, le prince a le droit de disposer à son gré, non seulement des biens, mais encore de la vie de ses sujets, comme on ferait des esclaves ;

« Et, enfin, en quatrième lieu, il n'y a de loi que sa volonté.

« C'est autre chose que le gouvernement soit absolu et qu'il soit arbitraire. Il est absolu par rapport à la contrainte, n'y ayant aucune autorité capable de forcer le souverain, qui, en ce sens, est indépendant de toute autorité humaine. Mais il ne s'ensuit pas de là que le gouvernement soit arbitraire.... C'est qu'il y a des lois dans les empires contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de droit ; et il y a toujours ouverture à revenir contre, ou dans d'autres occasions ou dans d'autres temps. »

— Mais il a beau faire, le vice est toujours là, dans le caractère sacro-saint dont il investit le souverain, quel qu'il soit, prince ou peuple, république ou

monarchie; il est dans cette étroite et mutuelle dépendance de la politique et de la religion, qui devient trop aisément l'instrument de la pire tyrannie; il est enfin, non point où on le veut voir — en tel ou tel endroit du livre et du système, — mais dans la conception même que Bossuet se fait du fond des choses. Il n'en était peut-être que plus intéressant de le montrer poursuivant son idée jusqu'aux applications pratiques, et risquant ainsi, « pour la vouloir outrer et pousser trop avant », de nous la rendre inacceptable.

V

Que vaut-elle cependant, et qu'en penserons-nous, au moment de conclure? C'est ce qu'il est assez difficile de dire; et, de la manière que Bossuet a posé la question, il nous faudrait, pour y répondre, discuter avec lui la possibilité du miracle, la vérité des prophéties, et l'authenticité de la révélation. On conviendra que de tels problèmes ne se traitent point occasionnellement, et — si j'ose l'avouer, — ne les ayant pas décidés pour ma part, ni ne sachant si je les déciderai jamais, il y aurait sans doute à les trancher plus de légèreté que de franchise, moins de courage que de présomption, et moins de liberté que d'improbabilité philosophique. Je me contenterai donc d'une seule remarque.

S'il est vrai, comme le croit Bossuet — et on ne peut guère le lui disputer, — « qu'il n'y a pas de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres

desseins que les siens », c'est-à-dire, si l'histoire de l'humanité n'a sans doute en soi ni sa raison d'être, ni sa loi, ni même sa condition d'intelligibilité, l'idée de la Providence ne l'explique pas mieux, mais ne l'explique pas moins aussi, n'a rien qui répugne davantage à la raison, ne soulève pas enfin plus de difficultés ni de plus insurmontables que les idées qui l'ont remplacée pour nous : l'idée du Progrès, ou celle de l'Évolution. Ce sont trois hypothèses. La dernière, celle de l'Évolution, a d'ailleurs pour elle d'être plus conforme aux données de la science contemporaine. La seconde, celle du Progrès, a quelque chose de plus consolant mais aussi de plus douteux, et, pour ainsi parler, de moins autorisé par l'histoire. La première a surtout contre elle de nous renvoyer dans l'anthropomorphisme, et, conséquemment, d'abaisser, en la rapprochant de nous, l'idée de la divinité. Les philosophes, qui savent les moyens d'épurer les idées de ce que l'imperfection du langage humain y mêle inévitablement de sensible ou de matériel, ont en général préféré l'hypothèse de la Providence aux deux autres. Les politiques, les hommes d'action, eux, se rangent plus volontiers à l'hypothèse du Progrès, laquelle en effet a ce grand avantage de mettre dans l'humanité le principe de son mouvement et le terme idéal de son activité. Enfin, les savants — qui en sont les auteurs — préfèrent assez naturellement l'hypothèse de l'Évolution. Mais aucune de ces trois hypothèses, aucune de ces trois idées n'est parfaitement claire; et, d'un autre côté, si cependant l'histoire a besoin de l'une ou de l'autre d'entre elles pour prendre conscience de soi,

comme aussi l'humanité pour ne pas mettre le dernier mot de la sagesse dans l'inertie des épicuriens, il est, je le répète, assez difficile de décider entre elles. Aussi bien, dans les pages qui précèdent, n'ai-je point du tout voulu prendre parti dans la question de la Providence, mais seulement mettre en lumière les trois points que voici :

J'ai voulu montrer d'abord qu'une grande idée, celle de la Providence, dominait ou commandait le système entier des idées de Bossuet. Chrétien sincère, et, si je l'ose dire, catholique passionné, nourri de la moelle des Chrysostome et des Augustin, tous les dogmes de sa religion, Bossuet les a touchés, selon les occasions et les temps, il les a expliqués, il les a éclairés de la lumière de son génie, qui peut-être ne s'est nulle part déployé plus à l'aise que dans l'expression de « ce que l'œil n'a jamais aperçu, de ce que l'oreille n'a jamais ouï, de ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme ». Voyez-le plutôt, dans son *Histoire des variations*, élucider le mystère de la transsubstantiation, ou dans ses *Élévations sur les mystères*, le dogme de la chute. Mais, de tous les dogmes, s'il en est un auquel il se soit particulièrement attaché, qu'il ait en quelque sorte fait sien, j'ai tâché de le montrer, et je voudrais qu'on en fût convaincu, c'est le dogme de la Providence. Plus ami, comme je l'ai dit aussi, de la sévérité de la discipline romaine que de la liberté grecque, c'est sur le dogme de la Providence qu'en fondant l'assurance de l'ordre, qui est le premier besoin des sociétés humaines, il a fondé l'apologie de la religion. Et comme il n'y avait pas d'ailleurs une seule mani-

festation de l'intelligence ou de l'activité qui ne fût enveloppée dans les replis de sa religion, c'est ainsi que toute sa politique, toute sa morale, toute sa philosophie s'est trouvée exprimée en fonction de la Providence. Si ce point était bien établi, Bossuet, dans l'histoire de la philosophie, et peut-être dans celle de l'Église, n'aurait-il pas sa place, qui ne serait qu'à lui, comme l'un de ces anciens Pères auxquels de son temps on ne craignait pas de le comparer ? Ne le craignons pas davantage ; et si tel d'entre eux a été, comme Athanase, le théologien de la Trinité, ou tel autre, comme Augustin, le théologien de la Grâce, disons que — dans cette longue histoire du développement du dogme catholique — Bossuet a été celui de la Providence.

J'ai voulu montrer, en second lieu, qu'on lui faisait tort de sa plus grande part d'invention personnelle et d'originalité quand on ne cherchait sa philosophie que dans ses œuvres « philosophiques ». C'est au surplus une idée qui ne fût venue, je pense, à l'esprit de personne avant Victor Cousin, que de prétendre distinguer, dans l'œuvre d'un Pascal, d'un Bossuet, ou d'un Fénelon, leur « philosophie » d'avec leur « religion ». Comme on ne croyait pas de leur temps que la philosophie fût une enseigne ou une profession, il n'y avait pas alors de questionnaire ou de formulaire sur lequel on interrogeât un homme avant que de l'inscrire au rang des philosophes, et sa philosophie, c'était tout simplement sa conception générale du monde, de l'homme, et de la vie. Un Voltaire, en ce sens, un Rousseau, que dis-je ! un La Fontaine ou un Molière même avaient leur philosophie. Nous

avons changé tout cela. Nous ne tenons plus aujourd'hui pour philosophes que ceux qui font métier d'argumenter en règle sur la métaphysique; et l'histoire même de la philosophie ne se soucie d'un grand écrivain qu'autant qu'il lui est arrivé, comme à nos nouveaux scolastiques, d'en disserter en forme. Ne sais-je pas bien des *Histoires de la philosophie* où tout ce qu'ont pu proposer sur le libre arbitre, dans leurs dissertations inaugurales, les Allemands les plus ignorés, on l'y trouve, mais rien en revanche de ce qu'en ont dit les Luther, les Calvin, ou les Jansénius? Si j'avais aidé quelques philosophes à se faire de leur science une idée plus large, et moins « scientifique », je ne leur aurais pas rendu, non plus qu'à leurs études, un médiocre service; et je ne leur demande pas après cela de saluer en Bossuet ce qu'ils appellent pompeusement « un penseur », mais d'y voir seulement quelque chose de plus que l'auteur de sa *Logique* et de son *Traité de la connaissance de Dieu*.

Et j'ai voulu montrer enfin que rien n'était plus faux que de se représenter Bossuet, comme on le fait trop souvent encore, sur l'autorité de Voltaire, de Sainte-Beuve, et de M. Renan, « tranquillement installé dans sa chaire d'évêque, au moment le plus solennel du grand règne »; aveugle aux progrès du libertinage, sourd aux bruits précurseurs de la tempête prochaine; et mourant, en 1704, sans se douter « lui, prophète », que Voltaire était né. Car on ne l'a donc pas lu? On n'a donc lu ni ses *Sermons*, ni ses *Oraisons funèbres*, ni ses *Avertissements aux protestants*, ni sa *Défense de la Tradition et des Saints Pères*? Mais, au contraire, toute sa vie publique n'a été

qu'un long combat contre les libertins — auxquels même on a vu qu'il fallait joindre les critiques, — et, de 1652 à 1704, on pourrait dire qu'à l'exception de ses écrits dans l'affaire du quiétisme, Bossuet n'a rien publié que contre les critiques et contre les libertins. Si l'on permettait à Richard Simon, au nom de son grec et de son hébreu, de « faire dans l'Église le docteur et le théologien », nul n'a mieux vu que Bossuet qu'il y allait de la tradition tout entière et, avec la tradition, de la religion même. Nul n'a mieux vu que lui, ni ne l'a dit plus clairement, que, du luthéranisme au calvinisme, du calvinisme à l'arminianisme, de l'arminianisme au socinianisme, l'évolution nécessaire du protestantisme tendait, avec une rapidité de jour en jour croissante, à l'indifférentisme. Que voudrait-on qu'il eût fait davantage? Quelle est cette « crise » dont on parle et qu'on lui reproche de n'avoir pas prévue? Que veut-on dire enfin quand on dit que « son coup d'œil aurait sauté par-dessus Voltaire »? Il n'y a rien dans Voltaire, j'entends rien de sérieux, qui ne fût déjà dans Bayle ou dans Spinoza — qu'on a vu si Bossuet connaissait; — il n'y a que des bouffonneries ou des grossièretés. Mais de tous les arguments qu'on opposait à la religion, s'il n'en est pas un seul que Bossuet ait laissé sans réponse, on peut donc lui reprocher d'avoir manqué de tolérance, de ménagements, de prudence, de critique même, si l'on veut, et de largeur d'esprit, en un certain sens, — mais non pas de perspicacité.

Le siècle suivant ne s'y est pas trompé. Non seulement c'est bien en Bossuet qu'il a reconnu son

principal adversaire, mais c'est au dogme de la Providence, que Bayle, dans ses *Pensées diverses sur la comète*, au lendemain même de la publication du *Discours sur l'histoire universelle*, que les libres penseurs anglais, que Voltaire à leur suite, se sont d'abord attaqués. Pendant près d'un demi-siècle, c'est sur le dogme de la Providence que la controverse philosophique a roulé. Même le dogme de la chute, il a fallu, pour pouvoir le prendre corps à corps, et le combattre à son tour, qu'on eût ruiné celui de la Providence. Il a fallu qu'avant de pouvoir utilement nier la corruption originelle et la perversité foncière de l'homme, on eût établi l'indifférence du créateur pour sa créature; et, comme si le dogme de la Providence eût été contre les libertins l'ouvrage avancé de la religion chrétienne, on n'y a pas eu plus tôt fait brèche que le déisme s'est trouvé au cœur de la place. Qu'est-ce à dire? Sinon que Bossuet, en essayant de le fortifier, a été mieux inspiré peut-être que l'auteur lui-même des *Pensées*?... Mais il ne s'agit pas de les opposer l'un à l'autre, il faut plutôt les réunir; et après avoir dit ce qu'ils ont fait pour arrêter les progrès de l'incrédulité, il faut essayer de dire comment, pour quelles raisons, dans quelles conditions ils y ont échoué. C'est l'objet du chapitre qui suit, où j'ai tâché de faire à Bayle la place qu'il mérite et qu'il ne me semble pas qu'on lui ait faite encore dans l'histoire des idées.

LA BIBLIOTHÈQUE DE BOSSUET ¹

Le lundi 3 décembre 1742, à Paris, dans « une des salles du couvent des RR. PP. Augustins », on vendait la bibliothèque de « Messieurs Bossuet, anciens évêques de Meaux et de Troyes ». Nous avons le catalogue de cette vente, une plaquette de 104 pages, imprimée pour les libraires Gandouin, Piget et Barois fils. Si l'on est bien aise d'apprendre, par un article de l'*Inventaire* dressé les 13-20 mars 1673, au lendemain du décès de Molière, que l'auteur des *Femmes savantes* possédait le « gros *Plutarque* » où Chrysale met ses rabats; et s'il est sans doute intéressant, pour l'histoire de la littérature et de l'art, de découvrir un *Vasari* dans la bibliothèque de Boileau ²; il ne saurait l'être moins de feuilleter le catalogue de la bibliothèque de « Messieurs Bossuet »; et il est surprenant que personne, à notre connaissance du moins, ne s'en soit encore avisé. Il s'agit en effet d'une bibliothèque assez importante, — qui ne formait pas moins de 5 000 à 6 000 volumes, sous 1 457 numéros, — et nous serions vraiment bien malheureux si nous ne réussissions à en

1. Nous croyons devoir placer ici cette étude d'un caractère en apparence plus « spécial » que les précédentes, mais qui les complète et les précise sur plus d'un point.

2. N° 251 de l'inventaire : « *Item*, un paquet de 9 volumes in-4, dont *Vasari*, et un volume de figures. » (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, septembre-octobre 1889.)

tirer des renseignements utiles sur quelques parties de l'œuvre de l'évêque de Meaux.

Car, pour l'évêque de Troyes, — celui que Joseph de Maistre a quelque part appelé « le petit neveu d'un grand homme », — nous le connaissons, et, le connaissant, nous pouvons tenir pour certain qu'il n'aura pas ajouté grand'chose à la bibliothèque de son oncle. Le calomnierons-nous si nous le soupçonnons cependant d'y avoir introduit des poèmes comme l'*Orlando furioso*, de l'édition de Lyon, 1651, ou *Il Decameron*, di Messer Giovanni Boccaccio, de l'édition d'Amsterdam, 1665? Bossuet ne doit jamais avoir éprouvé la tentation ou la curiosité de lire le *Basilic* ni la *Fiancée du roi de Garbe*. Nous ne nous figurons pas non plus le grand orateur des *Oraisons funèbres* faisant l'acquisition des *Satires* de Salvator Rosa, en italien. Mais, tandis que le futur évêque de Troyes, n'étant alors que l'abbé Bossuet, représentait son oncle à Rome, et y poursuivait en son nom la condamnation du quiétisme, nous pouvons supposer qu'avec le goût de la vie facile, qui était en ce temps-là celle de Rome, il y aura pris aussi quelque teinture de littérature italienne; et ainsi s'explique, dans la bibliothèque de « Messieurs Bossuet », la présence des livres dont on vient de rappeler les titres. Il n'y en a guère plus d'une douzaine de cette nature, dont les plus curieux à signaler seraient, après ceux que l'on vient de citer, l'*Adone*, du cavalier Marin, Amsterdam, 1678; et l'*Énéide travestie*, du signor Giovanni Battista Lalli, Venise 1633. Ce travestissement de l'*Énéide* a précédé, comme on voit, ceux de Scarron et des frères Perrault.

Mais si l'on peut ainsi faire assez aisément, dans la bibliothèque de « Messieurs Bossuet », le départ des livres de l'oncle et de ceux du neveu, il est plus difficile et plus délicat de dire si les libraires Gandouin, Piget et Barois n'ont pas mêlé, parmi ces 1 457 numéros, quelques livres de leur fonds ou d'une autre bibliothèque. C'est ce qu'on voit faire parfois aux libraires chargés d'une vente; ils en profitent pour écouler les plus invendables de leurs invendus; et comme, après tout, ce n'est pas en vue de

l'histoire littéraire qu'ils rédigent leur *Catalogue*, on ne peut pas très sévèrement leur reprocher cette supercherie. On voit du moins quel en peut être, en un cas donné, le danger. Mais pourquoi, sans en avoir aucune preuve, mettrions-nous en doute la probité professionnelle de Barois fils ou de Pierre Gandouin? Ce qu'en tout cas nous pouvons dire, et ce qui est une sorte de garantie, c'est que la disposition du *Catalogue des livres de la bibliothèque de Messieurs Bossuet* est conforme, jusque dans le détail, au classement réel de la bibliothèque de l'évêque de Meaux.

C'est dans le programme d'un *Cours de théologie*, rédigé par Bossuet lui-même, — à l'époque, peut-être, où il s'occupait avec Fleury de la réforme des études ecclésiastiques. — que nous trouvons l'indication de ce classement : *Bibliothecæ ordinandæ series*. Les livres y sont distribués par grandeur de format : les in-folio d'abord, les in-quarto ensuite, et finalement et ensemble, ou en tas, les in-octavo et les in-douze. Cette distribution se retrouve dans le *Catalogue* de Barois et Gandouin : in-folio du numéro 1 au numéro 575, inclusivement; in-quarto, de 576 à 939; et in-octavo et in-douze de 960 à 1457. On y retrouve également dans chaque classe, *in unaquaque classe*, l'ordre suivant :

1° BIBLIA ET BIBLIORUM INTERPRETES;

2° PATRES; a. *Græci*; b. *Latini*;

3° THEOLOGI; a. *Scholastici*; b. *Morales*; c. *Polemici et Heterodoxi*;

4° CONCIONATORES;

5° IUS : a. *Canonicum*; b. *Civile*; c. *Gallicum*; d. *Externum*;

6° PHILOSOPHI;

7° ORATORES;

8° POETÆ;

9° PHILOLOGI;

10° GRAMMATICI;

11° HISTORIA : a. *Ecclesiastica*; b. *Græca*; c. *Romana*; d. *Byzantina*; e. *Gallica*; f. *Externa*;

12° CHRONOLOGI, seu *Historiæ universales*, et

13^o GEOGRAPHI. Voilà de l'ordre, assurément, et voilà de la précision! Il n'y a rien de semblable dans le catalogue ou plutôt l'inventaire des livres de Boileau, par exemple, tel que l'ont dressé, « le lundi 23 mars 1711 », les sieurs Barbe, huissier présent, et Nicolas Caillou, libraire à Paris¹.

On ne se propose point ici de parcourir l'une après l'autre toutes les divisions que l'on vient d'énumérer, et autant vaudrait reproduire purement et simplement le « Catalogue des Livres de Messieurs Bossuet ». Mais puisqu'il s'agit du précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV, ou encore de l'homme dont Désiré Nisard a si bien dit qu'il représentait au xviii^e siècle « l'alliance des deux antiquités », on aimera savoir avant tout quels classiques latins et grecs figuraient dans sa bibliothèque. C'était donc, en suivant les divisions du catalogue, où les *Orateurs*, même profanes, et nous pourrions en faire la remarque, ont en quelque manière le pas sur les *Poètes* : *Démosthène*, en deux éditions, Paris, 1570, et Bâle, 1572; *Homère*, en trois éditions, — plus un exemplaire de la traduction de Mme Dacier, 1714, hommage probable de la traductrice à l'abbé Bossuet; — *Eschyle*, *Sophocle*, *Euripide*, *Aristophane*, *Pindare*, en grec; *Anacréon*, *Sapho*, *Bion*, *Moschus*, en français, 1684 et 1686; *Platon*, grec-latin, *ex interpretatione Johannis Serrani*, édition de Paris, 1578, chez Henri Estienne; *Aristote*, en deux éditions : celle des Alde, Venise, 1495, et celle de Guillaume Duval, Paris, 1619; *Jamblique*, *Diogène Laërce*, *Athenec*, *Lucien*. Il va sans dire que les historiens, *Hérodote* et *Thucydide*, *Polybe* et *Plutarque* y figurent aussi, mais ailleurs, dans une autre section, et classés au titre de l'*Histoire grecque*. Pareillement *Xénophon*, *Arrien*, *Pausanias*. Ajoutons-y le recueil des fragments des poètes grecs : *Poetæ Graeci veteres carminis heroïci scriptores*, 1606, *Aureliæ Allobrogum*; deux éditions de l'*Anthologie*, l'une in-folio : *Anthologia Epigrammatum cum annotationibus J. Brodavi*, Francfort,

1. C'est d'ailleurs la classification habituelle du temps, et aussi ne la signalerait-on pas, sans sa coïncidence avec la pièce qui figure dans la collection des *Œuvres* de Bossuet.

1600, et l'autre in-quarto : *Florilegium diversorum Epigrammatum in septem libris divisum*, sans autre indication, au catalogue, de lieu, de date ou d'éditeur. Quant aux classiques latins, nous aurions plus vite fait de dire quels sont ceux *qui ne se trouvent pas* dans la bibliothèque de Bossuet. Il a trois ou quatre éditions de Cicéron, dont celle de Robert Estienne, Paris, 1550, et celle des Elzévir, Amsterdam, 1642; il en a quatre de Virgile, et quatre également d'Horace : celle de Lambin, 1605, celle des Elzévir, 1626, celle de Jean Bond, 1650, et enfin une édition *variorum*, de Hollande. 1658. Il a encore un *Corpus omnium veterum Poetarum Latinorum*, Genève, 1627; il a un *Claudien* et il a un *Ausone*; il a plusieurs *Florus* et plusieurs *Suétone*. Serons-nous bien téméraires si, de là, nous tirons cette conclusion, qu'il a lu ses « classiques », non seulement en amateur ou en lettré, mais en érudit, pour ne pas dire en philologue, avec le souci de se faire, de la diversité des commentaires ou de la multiplicité des « leçons » un moyen de serrer les textes de plus près? Car, d'ailleurs, il ne semble pas avoir été fort curieux de ce qu'on appelle en librairie la *condition* des livres : belles et rares éditions, riches reliures, ce luxe de bibliophilie semble lui être tout à fait étranger; et alors, pourquoi quatre éditions de Cicéron ou d'Horace, et justement les plus réputées?

A plus forte raison, ce même souci de l'exactitude et de la précision l'a-t-il dû porter dans l'étude des Livres Saints; et, en effet, à défaut de tout autre témoignage, c'est ce que suffit à prouver le catalogue de sa bibliothèque. Cet orateur, — puisque aussi bien l'un des grands reproches qu'on lui fasse est de n'avoir été que le plus grand de nos orateurs; et Renan, par exemple, qui lui-même parlait fort mal, ne laissait pas échapper une occasion de s'en glorifier aux dépens de Bossuet, — cet orateur a été un théologien et un critique. Sans doute, il ne l'a pas été à la manière de Richard Simon, par exemple; et, du moment que le Concile de Trente avait déclaré la *Vulgate* authentique en tout ce qui touche la foi et les mœurs, — *pro authentica habeatur, et ut nemo*

illam rejicere quovis prætextu audeat vel præsumat, — Bossuet n'a pas cru qu'aucune exégèse pût se proposer, en ce qui touche les mœurs et la foi, de corriger la *Vulgate* au moyen de la version des *Septante* ou des originaux hébraïques¹. Mais qu'il ait d'ailleurs été curieux des moindres variantes, ce qui est le propre du philologue, et de la raison de ces variantes, ce qui est le propre du critique, on ne saurait guère le contester; et, nous le répétons, le catalogue de sa bibliothèque en est la preuve.

Par exemple, il ne possède pas moins de vingt éditions de la *Bible*, en toutes les langues et de toutes les provenances, catholique ou protestante. Il a la grande *Polyglotte* d'Angleterre, donnée à Londres, par Walton, en 1657. Il a deux Bibles hébraïques, l'une in-folio, de l'édition d'Elias Hutter, Hambourg, 1603; et l'autre en deux volumes in-octavo (n° 960 du *Catalogue*) dont son catalogue ne donne d'ailleurs ni le lieu d'impression ni la date. Il possède jusqu'à trois éditions des *Septante*. Et il en a quatre de la *Vulgate*, sans compter la *Bible* de Robert Estienne² et une autre édition latine : *Biblia sacra, cum glossa ordinaria Nic. Lirani*, Douai, 1617. Il a aussi des éditions ou traductions françaises, parmi lesquelles nous citerons : *La Sainte Bible sur la version de Genève*, par Samuel et Henri Desmarets, Amsterdam, Elzévir, 1669³, et la *Bible*, dite de *Sacy*, en deux éditions, Paris, 1699, 32 volumes in-8; et Paris, 1700, 46 vol. in-12. Et il a enfin des éditions anglaises, datées de Cambridge, 1665, et une *Sainte Bible en allemand*, Amsterdam, 1684,

1. Voyez à ce sujet le livre intéressant et hardi de M. Margival sur *Richard Simon*.

2. C'est le n° 4 du catalogue, et il est ainsi décrit : *Biblia Latina, Parisiis, apud Robertum Stephanum, 1640*, maroquin vert.

Je suppose que 1640 est mis là par erreur pour 1540, qui est effectivement la date d'une des éditions de la Bible d'Henri Estienne. (Cf. A. Renouard, *Annales de l'Imprimerie des Estienne*, p. 48 et 49.)

3. Voyez Alphonse Willems, *Les Elzevier, Histoire et Annales typographiques*, n° 1402.

in-4. Est-ce une édition de la version de Luther? Si toutes ces éditions, comme je le crois, ont fait partie de la Bibliothèque de Bossuet, apparemment il a dû s'en servir. Si quelques-unes d'entre elles, comme la *Bible de Sacy*, ont pu lui être offertes en hommage par MM. de Port-Royal, ce ne sont pas les éditeurs anglais de la *Polyglotte* de Walton qui ont pu lui offrir la leur, en 1657, quand à peine commençait-il d'être connu dans les chaires de Paris. Et pour peu que l'on se rappelle ici la nature des controverses qu'il a soutenues, ne voit-on pas comment, par quelles raisons, s'explique la présence de toutes ces éditions dans sa bibliothèque? Ajoutez-y de nombreuses éditions de telle ou telle partie de la Bible, du *Livre des Psaumes*, par exemple, et les gloses de tous les commentateurs, — *interpretes*, — orthodoxes ou hétérodoxes, catholiques, juifs ou protestants, y compris Louis Capelle, Spinoza et Richard Simon.

J'ai tâché de montrer ailleurs, dans une étude sur la *Philosophie de Bossuet*, comment et en quoi la deuxième partie de son *Discours sur l'histoire universelle* était une apologie, contre Spinoza¹, du rapport des Testaments et du caractère miraculeux de l'histoire du peuple de Dieu. N'est-il pas intéressant, à ce propos, de trouver le *Traité théologico-politique* dans la bibliothèque de Bossuet : *Tractatus theologico politicus, auctore Spinoza, Hamburgi, 1670*, Kunrath (n° 638 du catalogue)? Il possédait aussi l'*Éthique* (n° 666), *Opus posthumum Benedicti de Spinoza*, — et même en manuscrit, nous dit expressément le catalogue, — et en effet l'édition originale de l'*Éthique* n'a pas pour titre

1. M. Margival, à ce propos, dans le livre que j'ai cité, me reproche vivement d'avoir rapproché la « critique » ou l'« exégèse » de Spinoza, de celle de Richard Simon, et il veut bien m'apprendre qu'elles n'ont entre elles aucun rapport. Il se trompe; et l'analogie que j'ai voulu mettre en lumière entre le *Traité théologico-politique* et l'*Histoire critique de l'Ancien Testament*, est celle qui consiste à s'être proposé de « rabattre », si je puis ainsi dire, l'histoire du peuple de Dieu sur le plan des autres histoires. Traiter la Bible comme l'*Illiade* ou comme le *Ramayana*, voilà le dessein commun et fondamental, voilà le point de départ de tous les exégètes : Spinoza en fut le premier.

Opus posthumum Benedicti de Spinoza, mais bien « *B. d. S. Opera posthuma* ». Spinoza étant mort en 1677, à la fin du mois de février, faut-il croire que Bossuet fût tellement attentif à l'œuvre du philosophe que de n'avoir pu prendre patience jusqu'à la publication du livre? On n'oserait l'affirmer que si l'on connaissait la date précise de la publication des *Opera posthuma*, qui ont paru en 1677, il est vrai, mais à quel moment de l'année? Il serait encore intéressant de rechercher, à ce propos, comment Bossuet a connu Spinoza? si quelque Spanheim, par exemple, à moins que ce ne soit le prince de Condé, lui a signalé le penseur d'Amsterdam, ou si c'est lui-même, Bossuet, qui, dans l'auteur du *Traité théologico-politique*, a discerné d'abord le plus dangereux peut-être de ses adversaires? Mais l'examen de cette question nous entraînerait sans doute un peu loin du catalogue de sa bibliothèque; et tout ce qu'il nous importait ici de noter, c'est la preuve de fait qu'aucun des progrès de la critique de son temps n'a laissé Bossuet indifférent. On répète encore trop souvent le contraire, et, supposé que l'on ne diminuât point ainsi la portée de son « exégèse », toujours est-il qu'à tout le moins on en altère la signification.

On pense bien, après cela, que si les *hétérodoxes* ont leur place dans sa bibliothèque, les *orthodoxes* y ont aussi la leur. Et en effet on y trouve non seulement tous les Pères, les *Chrysostome* et les *Athanase*, les *Jerôme* et les *Augustin*, dont il possède les deux grandes éditions : celle de Louvain, 1586 (ou des théologiens de Louvain), en onze volumes in-folio; et celle des Bénédictins, en huit volumes, Paris, 1670; mais la plupart aussi des grands scolastiques : *Saint Thomas*, de l'édition d'Anvers, 1612; *Saint Bonaventure*, de l'édition de Lyon, 1639; *Duns Scot*, de l'édition de Lyon, 1639. Il possède encore les *Suarez*, les *Petou*, les *Thomassin*. Et, à la vérité, je ne sais s'il les a tous lus, ni comment il les a lus, — c'est la question qu'on pose volontiers à tous ceux que l'on voit entourés de beaucoup de livres, et il n'y en a guère de plus sotte! — mais qu'il ait tenu à les posséder; à les avoir là, comme on dit, sous la main; à pouvoir en toute occasion

se reporter aux sources, c'est ce qu'il est utile de constater. *Qui scit ubi scientia sit, a-t-on dit, ille est proximus habenti* : c'est le principe qui préside à la formation de toutes les bibliothèques de travail. Une bibliothèque de travail est comme un *Dictionnaire* élargi, développé jusqu'aux proportions de quinze ou vingt mille articles dont chacun forme un ouvrage entier. On en lit quelques-uns, ce qui s'appelle « lire » : on consulte les autres et selon besoin qu'on en a. La bibliothèque de Bossuet était une bibliothèque de travail ; et, naturellement, avec tous ces secours, il a pu d'ailleurs se tromper, en plus d'une occasion, mais ce qu'on peut le moins lui reprocher, c'est d'avoir cru que l'éloquence fût capable de remplacer les raisons ou de suppléer la critique. Avec le catalogue de sa bibliothèque sous les yeux, nous pouvons l'affirmer, — et rien ne le distingue plus expressément de Pascal, dont l'éducation première fut celle du mathématicien, — il s'est toujours efforcé de mettre dans toutes les questions ce que l'étendue de l'information, la connaissance personnelle des textes, et une critique judicieuse y peuvent introduire de lumière, d'exactitude et de précision.

C'est ce que l'on achèvera de croire, avec et comme nous, si l'on fait attention au nombre et à la qualité des livres d'histoire qui figurent dans sa bibliothèque. Le catalogue en est effectivement plus instructif encore que le plan qu'on a vu qu'il en avait tracé ; les subdivisions en sont plus nombreuses, la classification plus remarquable. Par exemple, une première section d'in-folio est consacrée à l'*Histoire ecclésiastique*. Vient ensuite une seconde section pour l'*Histoire des ordres religieux*, et une troisième pour les *Vies des saints*. Une quatrième section est consacrée à l'*Histoire grecque*, une cinquième à l'*Histoire romaine*, une sixième à l'*Histoire byzantine*, dont le premier numéro [n° 429] est le *Corpus historiarum byzantinarum, Parisiis, e Typographia regia, 1648* et années suivantes, en 23 volumes. Notons ici, pour compléter l'histoire ancienne, une dernière section de numismatique : *Huberti Goltzii Numismata, Bruges, 1563* ; et d'épigraphie, *Jani Gruteri Inscriptiones Romanæ, 1616*. L'histoire moderne est subdivi-

visée de la manière que voici : 1^o *Histoire d'Italie* ; 2^o *Histoire de France*, histoire générale d'abord, et histoire des provinces et des villes ; 3^o *Histoire d'Allemagne* ; 4^o *Histoire des Provinces Belges* ; 5^o *Histoire d'Espagne* ; 6^o *Histoire des Pays du Nord* ; et enfin 7^o *Histoire de l'Asie et de l'Afrique*. Il n'y a de section pour l'*Histoire d'Angleterre* que dans la classe des in-octavo et des in-douze, et la section ne comprend que quatre numéros, dont les *Annales Rerum Anglicarum et Hibernicarum*, de Camden, Leyde, 1627 ; et la *Rerum Scoticarum historia*, de Buchanan, Édinburgh, 1643. En revanche, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'indépendamment des ouvrages d'Adrien de Valois et des histoires générales de Belleforest, de Du Haillan, Scipion Dupleix, Mezeray et Cordemoy, — cette dernière en grand papier et reliée en maroquin rouge, — nous trouvons dans sa bibliothèque les histoires particulières de presque tous les rois de France de la race des Valois, et presque tout ce qu'il y avait de *Memoires* publiés de son temps.

Il possède encore quelques ouvrages d'astronomie, d'histoire naturelle, de médecine, de philosophie. Ce sont vraisemblablement ceux qui lui ont servi pour l'éducation du Dauphin, et, en particulier, pour la composition de son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. J'y remarque le dialogue de *Systemate Mundi*, de Galilée, sous la date de 1644 ; et les *Observations et reflexions de Cassini*, sur la Comète de 1680, celle qui a donné lieu, comme on sait, mais dans un tout autre genre, aux observations et réflexions de Bayle. Notons également, dans sa bibliothèque, l'abondance des chronographes et des annalistes le *Chronicus Canon Egyptiacus, Hebraicus, Græcus*, de Marsham, Londres, 1672 ; et les deux volumes de l'*Histoire universelle* d'Aboul-Farage, traduite en latin par Édouard Pocock, Oxford, 1663. Les deux derniers livres de cet ouvrage étant consacrés à l'histoire des Arabes et à celle des Mongols, on en pourrait tirer la conséquence que Bossuet a eu ses raisons de ne pas parler de l'Orient dans son *Discours sur l'histoire universelle*, et si d'ailleurs nous ne le savions par un passage de la seconde *Instruction*

pastorale sur les promesses de l'Église : « Allez donc chicaner saint Pierre et Jésus-Christ, dit-il, et alléguez-leur la Chine, comme vous faites sans cesse, et si vous voulez les terres australes, pour leur disputer la prédication écoutée par toute la terre : tout le monde, malgré vous, entendra toujours ce langage populaire qui explique *par toute la terre* le monde connu, et dans ce monde connu, une partie considérable et éclatante de ce grand tout. » C'est à peu près ce qu'a voulu dire de nos jours Ernest Renan quand il a écrit, dans la *Préface* de son *Histoire d'Israël*, qu'il n'y avait au monde que trois histoires de « premier intérêt », lesquelles sont l'hébraïque, la grecque et la romaine. On trouve enfin, après cela, dans la bibliothèque de Bossuet, assez d'ouvrages, d'histoire naturelle, d'anatomie ou de botanique pour que les rédacteurs du *Catalogue* en aient cru devoir faire une section spéciale, mais elle ne contient rien qui soit particulièrement intéressant.

Il en est autrement de la section des *Dictionnaires*, au nombre desquels nous signalerons le *Thesaurus linguæ græcæ*, d'Henri Estienne, de l'édition de 1572; le *Lexique grec-latin*, de Scapula, de l'édition de Lyon, 1663, les deux *Glossaires* de Du Cange; *ad scriptores mediæ et infimæ Græcitatatis* et *ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis*; un *Dictionnaire anglais*; un *Dictionnaire espagnol*; et, en fait de *Dictionnaires français*, deux éditions de celui de Furetière; le *Dictionnaire Étymologique* de Ménage; et le *Dictionnaire de l'Académie*.

Celui-ci, tout naturellement, nous fait penser aux écrivains contemporains de Bossuet, et il faut le dire ici tout de suite que le peu qu'on trouve de leurs œuvres dans cette grande bibliothèque, si complète à de certains égards, nous permet de croire : premièrement, que les libraires chargés de la vente n'y ont pas introduit trop de livres de leur fonds : et, en second lieu, nous explique la sévérité peut-être excessive avec laquelle ce grand écrivain, — dans plusieurs de ses *Sermons* et dans une page bien connue de son *Traité de la concupiscence*, — a parlé des « gens de lettres ». Pascal même et Calvin l'ont

à peine fait plus durement. Bossuet possède donc les *Œuvres de Descartes*, qui relèvent de la science ou de la philosophie plutôt que de la « littérature », et il possède les *Œuvres de M. Molière*, de l'édition de 1682 [la date ici a son importance]; mais il ne possède ni celles de Corneille, ni celles de Racine, ni les *Fables* de la Fontaine, ni, sauf erreur, les *Caractères* de La Bruyère, ni même les *Pensées* de Pascal. Pascal n'est représenté, dans la bibliothèque de Bossuet, que par ses *Provinciales* et par son *Traité de l'équilibre des liqueurs*. Supposons-nous là-dessus que, comme il arrive assez fréquemment, les ayants droit de l'évêque de Troyes auront retiré de la vente ce que la bibliothèque de « Messieurs Bossuet » pouvait contenir d'intéressant pour des « gens du monde »? Il se peut! et le *Catalogue* d'une bibliothèque ne saurait évidemment nous inspirer la même confiance qu'un *Inventaire*. Cependant nous y rencontrons deux éditions de Boileau, celle de 1674 et celle de 1701, qui, à leur valeur propre, devaient joindre celle d'être des envois d'auteur, comme aussi bien les trois premiers volumes des *Parallèles* de Charles Perrault. On en peut dire autant de l'*Histoire des oracles*, de Fontenelle, et du *Traité de la satire*, de l'abbé de Villiers. Si nous ajoutons à ces quelques livres, égarés parmi tant d'historiens et de théologiens, la *Madeleine au desert de la Sainte-Baume de Provence*, Lyon, 1694; les *Bergeries*, de M. Malherbe, Paris, in-octavo, sans date indiquée au catalogue, n° 1316, de telle sorte que nous ne saurions dire s'il s'agit des *Bergeries* de Racan, ou des *Poésies* de Malherbe; le *Cloris*, de Desmarets de Saint-Sorlin; le *Recueil des Œuvres poétiques*, de Bertaut; les *Œuvres de Balzac*, en deux volumes in-folio, de la grande édition de 1665; et, je ne sais enfin par quel hasard, le *Vergier d'honneur*, d'Octavien de Saint-Gelais, en caractères gothiques, n° 788, nous aurons fait la part de la littérature française dans la bibliothèque de « Messieurs Bossuet ». Elle n'est pas très considérable, on le voit, et il est vrai que je n'y compte pas les *Dialogues posthumes du sieur de la Bruyère sur le Quietisme*, non plus que le *Traité de morale*, de Malebranche. Je n'y compte

pas davantage un exemplaire des *Sermons* de Bourdaloue, au millésime de 1707, Bossuet, à cette date, étant mort depuis déjà trois ans.

On a dit, — et le mot a fait fortune, grâce à une fausse interprétation, laquelle même est un vrai contresens, — « qu'un paysage était un état d'âme » ; on peut dire, avec bien plus de vérité, qu'une bibliothèque est « un état d'esprit ou une forme d'intelligence ». Les livres que nous possédons, et la manière dont ils sont classés, sont révélateurs, non seulement de nos goûts, mais de notre profession, et de la manière dont nous la pratiquons. Il nous a semblé intéressant, quoique d'ailleurs un peu hasardeux, de chercher, dans la composition et dans la disposition de la bibliothèque de Bossuet, quelques renseignements sur la préparation ou, comme on dit aujourd'hui, sur les *dessous* de son œuvre. Évidemment cette bibliothèque était une bibliothèque de travail, où à peine trouve-t-on quelques volumes reliés en maroquin ; et nous serions heureux si ce que nous en avons dit réussissait à déranger quelques-unes des idées que l'on s'est formées sur Bossuet et sur sa manière de travailler. M. Alfred Rébelliau, dans son beau livre sur *Bossuet, historien du Protestantisme*, en remontant aux sources où Bossuet a puisé, nous a montré qu'il y avait eu dans le grand orateur un véritable historien. Nous aurions pu montrer également qu'en écrivant sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, Bossuet avait eu sous les yeux, sans compter l'ouvrage du père A. Contzen : *Politicorum libri decem*, Cologne, 1639, les ouvrages de Grotius, de Spinoza, de Hobbes, et *Tutte le opere di Nicolo Machiavelli*. N'est-ce pas comme si nous disions qu'en dépit de ce que l'on répète, l'emportement naturel de son éloquence n'a jamais étouffé chez lui les scrupules du critique, la patience du chercheur, et la conscience de l'érudite ? Mais c'est comme encore si nous disions que, jusqu'à son dernier jour il n'a cessé de vouloir s'instruire, et que personne moins que lui n'a vécu d'idées toutes faites. On ne rassemble pas 1 500 ou 2 000 in-folio pour ne pas s'en servir ; on n'a pas vingt ou vingt-cinq

éditions de la Bible pour n'en lire ou n'en pratiquer ordinairement qu'une seule; et on n'a pas la prétention de vivre de son fond quand on réunit autour de soi, comme Bossuet, tout ce qui peut servir à fortifier quelquefois nos opinions, mais aussi et plus souvent à les contredire et donc à les modifier.

1^{er} avril 1901.

LA MODERNITÉ DE BOSSUET¹

Éminence,
Messeigneurs,
Mesdames et Messieurs,

« Le Français qui le vante n'apprend rien à l'étranger, et quoi que je puisse aujourd'hui vous en dire, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous. » Ce sont presque les premiers mots de Bossuet dans son oraison funèbre du prince de Condé; et je ne sais, après deux siècles, maintenant écoulés, s'ils ne sont pas plus vrais de lui que de son héros même. Non, en vérité, « le Français qui le vante » ne saurait rien apprendre à l'étranger, et sans doute ici moins que partout ailleurs, — à Rome, au centre de l'unité catholique, dans la ville où l'on respire ces deux

1. Conférence prononcée le 30 janvier 1900 à Rome, au Palais de la Chancellerie pontificale. — Cette conférence figurait déjà dans la deuxième série des *Discours de combat* : ce volume a été publié en 1907, par la librairie Perrin, qui en a gracieusement autorisé la reproduction.

antiquités dont Bossuet fut tour à tour l'éloquent interprète : — où tout parle encore de ce peuple-roi, *populum late regem*, qu'il a loué lui-même si magnifiquement avec une sincérité si conforme à la nature même de son génie ; — et à Rome enfin d'où, pour me servir de ses propres expressions, le successeur de saint Pierre, depuis dix-neuf cents ans, *ne cesse nuit et jour de crier aux nations les plus éloignées, afin de les appeler au banquet où tout est fait un.*

Mais, Messieurs, si ce grand nom de Bossuet qui m'avait d'abord effrayé, me rassure, parce que, comme je l'espère, ce n'est pas à moi qui vous parle, mais à lui dont je vous parle que vous serez ce soir uniquement attentifs, c'est à la condition que je ne sorte pas de mon domaine.

Vous n'attendez pas assurément de moi que je vous dise ni quel fut l'évêque, ni quel fut le théologien ! C'est l'homme seul, c'est le philosophe qui m'appartiennent, c'est le grand orateur ! Ou mieux encore et plus modestement, c'est le guide et c'est le maître, c'est le conducteur d'âmes, c'est le directeur d'esprits, je dirais volontiers le directeur d'études, c'est le penseur dont les leçons n'ont pas cessé ni jamais ne cesseront d'être actuelles, d'être vivantes ; et en me proposant de vous parler de la « modernité de Bossuet », je ne me suis pas proposé d'autre but que de vous en rendre juges. Il nous arrive trop souvent, à nous autres Français, d'ensevelir nos morts fameux dans le linceul de leur propre gloire. Nous ne les oublions certes pas, mais nous ne les fréquentons plus. Contents de savoir qu'ils ont vécu, nous vivons à notre tour, et ils ne nous deviennent pas précisé-

ment indifférents, mais nous ne vivons pas avec eux dans cette intimité quotidienne, étroite et familière, qu'à défaut même de la religion, l'amour de la patrie devrait suffire cependant à entretenir.

Le croiriez-vous, Messieurs, vous dont les églises sont toutes pleines des tombeaux de ceux qui ont honoré l'Italie; le croiriez-vous, que ni à Dijon où il est né, ni à Meaux, dans cette cathédrale qu'il a à jamais illustrée, ni à Paris, Bossuet n'a encore de tombeau? Mais nous, voulant lui en dresser un, nous n'en avons pas imaginé de plus sûr moyen, que de commencer et avant tout, par réveiller le souvenir de son œuvre dans les mémoires. Si quelques-uns de nos contemporains ne connaissent de lui que son grand nom, nous voudrions essayer de leur dire ce qu'ils trouveraient d'actualité, de profit, d'instruction dans son œuvre. Et vous concevez aisément les raisons que nous avons eues de le dire à Rome, et de Rome, afin de placer ce que nous en dirons sous l'invocation du Saint-Siège.

Qu'il me soit donc permis d'en exprimer ma profonde reconnaissance à Sa Sainteté le pape Léon XIII. Aussitôt qu'elle a eu connu notre projet, Sa Sainteté a voulu l'encourager par une lettre adressée au cardinal Perraud et, depuis, Messieurs, vous n'avez pas oublié en quels termes, dans une de ses dernières encycliques, elle a parlé de Bossuet. Elle a daigné faire davantage, en approuvant l'idée de cette conférence, en nous permettant de la tenir en territoire pontifical. Honneur insigne, mais honneur périlleux! dont je serais, Messieurs, presque moins fier qu'accablé, si je ne me sentais soutenu par la bien-

veillance de l'illustre Pontife; et si mon unique ambition n'était pas d'y répondre en faisant passer, en essayant de faire passer, dans ce discours, un écho bien lointain et bien affaibli de sa propre pensée et de sa sympathie pour la France.

*Gallicæ gentes, jubaris vetusti
Ne quid obscuret radios, cavele
Neve suffundat malesuadus error
Mentibus umbras.*

*
**

Ce qu'il y a d'abord, Messieurs, de tout moderne et de contemporain, dans Bossuet, je ne craindrai pas de dire, après vous avoir rappelé des vers de Léon XIII, que c'est la nature même de son style et l'accent poétique de son éloquence. Si jamais une langue a été *fixée* quelque part, c'est dans les monuments de l'éloquence de Bossuet, et rien n'en a fléchi, ni vieilli, ni ne s'en est seulement, comme on dit, démodé. Cela tient-il peut-être à ce que personne, moins que lui, ne s'est soucié de « flatter par des cadences harmonieuses » les oreilles de ses contemporains? Je le voudrais, car en vérité, ce serait une grande leçon! Mais le fait est que la langue de Bossuet est celle que nous parlons et que nous écrivons encore... quand nous le pouvons. Dans ses sermons eux-mêmes, qu'il n'a pas lui-même recueillis, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, dans ses *Élévations sur les Mystères*, dans ses *Méditations sur l'Évangile*, qu'il n'a pas lui-même revues et imprimées, nous ne trouvons pas un mot, pas un tour de phrase qui nous

arrête, ou qui nous surprenne. « Ma vie est de quatre-vingts ans, tout au plus : prenons-en cent ! Qu'il y a eu de temps où je n'étais pas ! Qu'il y en a où je ne serai point ! Et que j'occupe peu de place dans ce grand abîme des ans ! Je ne suis rien ; ce petit intervalle n'est point capable de me distinguer du néant où il faut que j'aïlle. Je ne suis venu que pour faire nombre ; encore n'avait-on que faire de moi et la comédie ne se serait pas moins bien jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre ! » Il y a deux siècles et demi que Bossuet, âgé de vingt et un ans alors, traçait ces quelques lignes dans sa petite cellule du collège de Navarre, et ne les diriez-vous pas écrites et pensées d'hier ? Les pensées éternelles font sans doute le style durable. On a comparé quelquefois Bossuet avec Cicéron ou avec Démosthène, et on a cru très ingénieux de dire qu'à tout le moins Démosthène et Cicéron, avaient-ils une supériorité sur Bossuet « qui était, dans leurs discours, de n'avoir point fait de théologie ». Mais c'est précisément le contraire qu'il faut dire ! Parce qu'ils n'ont point fait de théologie, c'est-à-dire parce qu'ils ne se sont point souciés, dans leurs discours, de nos relations éternelles, parce qu'ils y ont mis le temporel avant le spirituel, la « figure du monde qui passe », avant les seules réalités qui durent, c'est pour cela que toute leur éloquence n'a jamais atteint les hauteurs où se meut le génie puissant et varié de Bossuet. Mais n'est-ce pas aussi pour cela qu'une partie de leur œuvre est devenue caduque et n'intéresse plus aujourd'hui que les érudits et les curieux ?

La modernité de Bossuet, Messieurs, une partie

de sa « modernité », celle qui nous attire à lui d'abord, et ensuite qui nous retient, c'est qu'il n'a pas eu d'autre souci littéraire que d'exprimer, dans un style définitif, des vérités éternelles : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*. Ce qui le rend plus moderne encore, et tout à fait notre contemporain, c'est que les autres, ceux qu'on lui compare, peuvent bien être comme lui de grands orateurs, mais il est de plus qu'eux, lui, Bossuet, un poète, un grand poète, et l'un des plus grands qu'il y ait dans l'histoire de la littérature française. Les titres seuls de quelques-uns de ses ouvrages ne le disent-ils pas assez clairement, je serais tenté de dire presque naïvement : *Élevations sur les Mystères, Méditations sur l'Évangile*? Ce ne sont pas ici, vous le savez, Messeigneurs, de froids raisonnements, de la dialectique, ni des réflexions, mais ce sont des effusions du cœur, ce sont des élans du chrétien vers son Dieu, ce sont des odes, ce sont des hymnes : « Seigneur, je laisse toute créature, et je vous regarde comme étant seul avant tous les siècles! O la belle et riche aumône que vous avez faite en créant le monde! Que la terre était pauvre sous les eaux, et qu'elle était vide dans sa sécheresse, avant que vous en eussiez fait germer les plantes, avec tant de fruits et de vertus différentes, avant la naissance des forêts, avant que vous l'eussiez comme tapissée d'herbes et de fleurs, et avant encore que vous l'eussiez couverte de tant d'animaux! Que la mer était pauvre dans la vaste amplitude de son sein! Et qu'y avait-il de moins animé et de plus vide que l'air! Mais combien le ciel lui-même était-il pauvre avant que vous ne l'eussiez semé d'étoiles!

Que toute la masse de l'univers était informe et que le chaos en était affreux ! Mais vous, Seigneur, qui étiez et qui portiez tout dans votre toute-puissance, vous n'avez fait qu'ouvrir votre main et vous avez rempli de bénédictions le ciel et la terre. » Splendeur des images, intensité du sentiment, grandeur, variété du mouvement ; rien ne manque ici de ce qui fait proprement la poésie lyrique, ni dans les *Sermons* de Bossuet, ni dans ses *Oraisons funèbres*, ni dans vingt autres de ses ouvrages. Il a encore du poète lyrique, ces commencements brusques et soudains, ces exordes qui n'en sont point, mais qui s'emparent d'un auditoire et qui le transportent au cœur même du sujet. — « Sire, ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui jamais n'est entré dans le cœur de l'homme, c'est ce qui doit faire le sujet de cet entretien. » Tel est le début d'un de ses *Sermons pour la Toussaint*. Il en a l'infinie variété de ton, la liberté dans la grandeur, la familiarité dans le sublime. Il en a aussi, Messeigneurs, la sensibilité profonde, cette manière de prendre lui-même tout le premier, sa part des leçons qu'il donne, et de s'intéresser, d'intervenir, de se mêler de sa personne dans l'application des vérités qu'il exprime.

N'est-ce pas là, précisément, ce que nous aimons aujourd'hui dans nos poètes ? Et qui sait si ce n'est pas là même une des raisons pour lesquelles, tout en admirant beaucoup l'orateur cependant, il ne semble pas que ses contemporains aient senti tout le prix de cette incomparable éloquence ? Écoutez-le dans son *Sermon sur la mort* :

« O éternel roi des siècles, vous êtes toujours à

vous-même, toujours en vous-même; votre être éternellement immuable ni ne s'écoule, ni ne se change, ni ne se mesure! Et voici que vous avez fait mes jours mesurables, et ma substance n'est rien devant vous. Non! ma substance n'est rien devant vous; et tout être qui se mesure n'est rien, parce que ce qui se mesure a son terme, et lorsqu'on est venu à ce terme, un dernier point détruit tout, comme s'il n'avait jamais été. Qu'est-ce que cent ans! qu'est-ce que mille ans! puisqu'un seul moment les efface? Multipliez vos jours, comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre pendant tant de siècles; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité; entassez dans cet espace qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants! » — N'est-il pas vrai, que nous ne le lisons pas seulement, ici, nous l'entendons vraiment, nous le voyons! et nous nous livrons alors, parce que lui-même il se donne à nous. Nous ne nous contentons plus de l'admirer, nous l'aimons. C'est que nous avons senti son cœur vibrer dans ses paroles, sa sensibilité s'épancher dans son discours, le déborder par instants! Hommes de notre temps, ce genre d'éloquence qu'on n'appréciait guère au xvii^e siècle, nous touche et nous émeut. Voilà comme nous aimons qu'on nous parle. Et nous reconnaissons dans ce prédicateur qu'on nous a si souvent et si

faussement représenté comme un dominateur ou un tyran des intelligences, un homme comme nous, notre semblable, un moderne et un *contemporain*.

*
* *

Il ne l'est pas moins, Messeigneurs, en tant que préoccupé des grandes questions qui nous occupent toujours, et, particulièrement, de la question si délicate et si grave de la réunion des Églises. La réunion des Églises, le retour des protestants de France et d'Allemagne à l'unité catholique, oui, telle a été, pendant un demi-siècle, depuis ses débuts à Metz jusqu'à sa mort, la grande préoccupation de Bossuet. En connaissez-vous aujourd'hui de plus éternelle, et, de toutes celles qui ont rempli le glorieux pontificat de Léon XIII, en est-il une qui lui tienne toujours plus à cœur? Parmi tant de témoignages de la sollicitude de l'illustre Pontife, lesquels choisirai-je pour les rappeler? La *lettre au cardinal Rampolla*, du 15 juin 1887? — ou sa lettre aux Polonais, du 19 mars 1894? — celle du 20 juin de la même année : *Principibus populisque universis*? — la lettre aux Anglais, du 14 avril 1895? — l'Encyclique sur l'unité de l'Église, du 29 juin 1896? — Certes, si jamais le monde voit se réaliser quelque jour le miracle de l'unité chrétienne, — et pourquoi ne le verrait-il pas? — sa reconnaissance n'hésitera pas; et au premier rang de ceux qui l'auront préparé, ce bienfait dont on ne saurait calculer les suites, elle mettra le Pape Léon XIII. Pourquoi, Messeigneurs, me refuserai-je ici la douceur de croire qu'une des choses que

Léon XIII admire et aime dans notre Bossuet, parmi tant d'autres qualités, c'est peut-être et surtout l'ardeur dont Bossuet a fait preuve pour écarter les préjugés, pour détruire les obstacles, pour aplanir les difficultés qui empêchaient cette union? Personne encore, Messieurs, ne s'est placé à ce point de vue pour écrire ou pour étudier l'histoire de la pensée de Bossuet, et n'ayant moi-même rien de ce qu'il faudrait pour essayer de le faire, vous me croirez aisément si je vous dis combien je le regrette! Mais si quelqu'un voulait en tenter la difficile entreprise, quels services ne rendrait-il pas à la mémoire de Bossuet lui-même, à la cause de la réunion des Églises, et au progrès de l'humanité future!

C'est à Metz, en 1653, que Bossuet a commencé de travailler à la réunion, et le premier ouvrage que nous ayons de lui, c'est sa *Réfutation du cathéchisme de Paul Ferri*. Paul Ferri, qui exerçait son ministère à Metz était un des docteurs les plus écoutés du protestantisme français. Du même temps aussi date un sermon de vêtue, où, comme on l'a dit, nous voyons Bossuet en possession de l'argument capital qu'il développera plus tard dans son *Histoire des variations*. « Nous enseignons ce que nous ont appris nos prédécesseurs, et nos prédécesseurs l'ont appris des hommes apostoliques, et ceux-là des apôtres, et les apôtres de Jésus-Christ, et Jésus-Christ de son Père. C'est à peu près ce que veulent dire ces paroles du grand Tertullien : *Ecclesia ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit*. O la belle chaîne, ô la sainte concorde, ô la divine tissure, que nos nouveaux docteurs ont rompue! » C'est de cet argument qu'il va faire une

arme. Ou plutôt non, j'ai tort de dire une arme ! C'est un moyen de conciliation qu'il s'en est fait en y ramenant et en y subordonnant toute la controverse. Car telle est sa manière, simple, large et si franche ! Je me rappelle un beau passage dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Il y examine les objections que l'on tire contre l'Écriture de la variété des textes et des versions des Livres saints, et il conclut : « Mais laissons là les vaines disputes et tranchons la question par le fond. Qu'on me dise s'il n'est pas constant que, de toutes les versions et de tout le texte, quel qu'il soit, il n'en reviendra pas toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine, et enfin la même substance ? » Pareillement, dans cette grande affaire de la réunion, il va droit au principal. Tous les points qui font difficulté entre catholiques et protestants, il les dégage, il les éclaire, il les réduit à ce qu'ils ont d'essentiel, et pour y réussir, il ne demande que la liberté de les *exposer*. C'est l'objet de ce livre célèbre : *L'Exposition de la Doctrine catholique sur les matières de controverse*, écrit pour convertir Turenne, publié pour la première fois en 1670, traduit dans toutes les langues, et qui fit, non seulement en France, mais en Allemagne et en Angleterre, un si grand effet parmi les protestants, que ce qu'ils trouvèrent de plus solide à lui opposer, c'est que « Bossuet avait adouci la doctrine de l'Église dans la rigueur de ses dogmes ». Vous savez qu'il n'en était rien et le Saint-Siège l'a déclaré lui-même.

Cependant quelques années s'écoulaient, et Bossuet fait un pas de plus. Il ramène toute la controverse à

la question de l'Église, qu'il traite à fond, dans la *Relation de sa conférence avec le ministre Claude*, en 1682; qu'il reprend d'une autre manière, en historien de la Réforme, dans son *Histoire des variations des Églises protestantes*, le plus beau livre de la langue française; et où ce n'est plus seulement l'autorité de l'Église, mais l'autorité de l'Écriture elle-même, et généralement toute espèce d'autorité, philosophique, politique, morale, qu'il montre être mise par le protestantisme au hasard des décisions ou des caprices individuels. Autant d'Églises que de paroisses et, par conséquent, de chapelles que de têtes! Est-ce là le signe de la vérité?

En posant ainsi la question, s'il a vu juste et profondément, Messieurs, l'histoire du siècle qui finit est là pour nous le dire! Assurément, aucun de vous, aucun de nous ne méconnaîtra, n'a jamais méconnu ce qu'il pouvait y avoir, ce qu'il y a de vertus privées, de vertu laïque ou philosophique dans les communions protestantes, et n'est-ce pas Bourdaloue, le père Bourdaloue, un jésuite, qui n'a pas craint de donner les protestants de son temps en exemple à quelques catholiques? Bossuet, non plus, n'était pas incapable de ce sentiment de justice, et je n'en voudrais pour preuve que sa correspondance avec le ministre Ferri. On ne saurait être plus courtois dans la forme, ni mêler plus de déférence à plus de charité. Mais que le protestantisme soit une atténuation au principe d'autorité; qu'il tente à faire de l'individu la mesure et le juge de toute vérité; que par la diminution du dogme il tende, ou si l'on veut, qu'il aboutisse inévitablement à la sécularisation, et, comme l'on dit

de nos jours, à la « laïcisation » de la morale; qu'il relâche par là le lien que la « religion » formait naguère entre les hommes; qu'il lui enlève son caractère d'universalité et qu'avec la catholicité dogmatique il énerve ainsi la vertu sociale du christianisme, je ne crois pas qu'on puisse le nier, et depuis deux cents ans, c'est le danger que Bossuet, dans son *Histoire* ou dans ses *Avertissements aux protestants*, a éloquemment signalé. N'est-ce pas cela qui est grave dans la division et la séparation des Églises? Mais si Bossuet l'a senti, Messeigneurs, et s'il a fait mieux que de le sentir, s'il l'a montré; s'il a fait preuve, en le montrant, d'une science, d'une loyauté, d'une modération, d'une conscience d'historien qu'il faut bien aujourd'hui reconnaître; si la controverse en est presque au même point; si ce que l'on discute aujourd'hui plus âprement que jamais, c'est la question de savoir « si la vérité venue de Dieu a eu d'abord toute sa perfection », si c'est le principe de ses *Avertissements* comme de son *Histoire des Variations* et, philosophiquement, si l'on ne peut le lui refuser ou le lui contester sans nier le concept même de la religion, qu'y a-t-il de plus actuel, de plus moderne, qui réponde mieux aux préoccupations de l'heure présente, et qui nous donne enfin une plus haute idée de la perspicacité de son génie?

, Ce qui d'ailleurs ne fait pas moins d'honneur à son caractère qu'à son génie, c'est que les attaques violentes, déloyales, injurieuses même, dont son *Histoire des Variations* fut l'objet, ne l'ont pas détourné de travailler à la réunion. Il y travaillait activement en 1691, dans le temps même qu'il ache-

vait ses *Avertissements aux protestants*, et on ne saurait rien lire de plus conciliant que sa correspondance avec Molanus, abbé de Lokum, si ce n'est la correspondance où il n'oppose que la charité de son zèle avec la force de son éloquence aux vivacités et aux subtilités de l'illustre Leibniz. C'est le philosophe, non l'évêque, en cette occasion, qui manqua quelquefois de patience et même de politesse. Bossuet ne se découragea pas. Dans le même temps que Leibniz le harcelait de ses chicanes ou de ses *carillations*, comme on disait alors, il écrivait son *Instruction pastorale sur les promesses de l'Église*, pour y montrer, disait-il, par « l'expresse parole de Dieu, que le même principe qui nous fait chrétiens, doit aussi nous faire catholiques ». C'était, Messieurs, en 1700 et, vous le voyez, c'était toujours la même argumentation, mais une fois encore présentée sous une forme nouvelle et singulièrement saisissante. En connaissez-vous de plus actuelle? et à l'heure qu'il est, la question ne se propose-t-elle pas dans les mêmes termes : « Le même principe qui nous fait chrétiens doit-il ou non nous faire catholiques? » Je le disais donc bien : pendant un demi-siècle, de 1653 à 1704, la réunion des Églises a été le principal objet de l'attention de Bossuet.

Pour procurer cette réunion, il s'est efforcé d'ôter d'abord de la controverse tout principe d'aigreur, et de la ramener à ses termes essentiels. Que ce fût avec les protestants de Metz ou avec ceux de Paris, ou avec ceux de Hanovre, il ne s'est refusé à aucune des propositions d'entente ou de conciliation qu'on lui soumettait. Dialecticien consommé, il a fait preuve

pendant cinquante ans de non moins de souplesse ou d'ingéniosité que d'éloquence, et d'autant de charité que de fermeté. Permettez-moi, Messeigneurs, d'appuyer sur ce dernier point et d'achever ainsi de préciser l'attitude qui a été la sienne pendant ce demi-siècle : « Pendant que nous représenterons à nos frères errants, écrivait-il dans son *Instruction sur les promesses de l'Église*, ces vérités adorables, joignez-vous à nous, peuple fidèle... Concevez avant toutes choses un désir sincère de leur salut, témoignez-le sans affectation et de plénitude de cœur; tournez-vous en toutes sortes de formes pour les gagner. « Reprenez les uns », comme dit saint Jude, en leur remontrant, mais avec douceur, que ceux qui ne sont pas dans l'Église sont déjà jugés. Quand vous leur voyez de l'aigreur, sauvez-les en les arrachant du milieu du lac. Ayez pour les autres une tendre compassion, avec une crainte de les perdre ou de manquer à quelque chose pour les attirer. Parlez-leur, dit saint Augustin, *amanter, dolenter, fraterne, placide*, avec amour, avec douceur, sans dispute, paisiblement, comme on fait à son ami, à son voisin, à son frère... » Je le demande aux adversaires les plus acharnés de Bossuet; y a-t-il un mot dans ces lignes qui n'honore autant la charité du chrétien que la fermeté du docteur de l'Église; et pourquoi faut-il, après cela, que dans cette grande entreprise, conçue avec tant de générosité, conduite avec tant de prudence en même temps que de génie, et dont il attendait lui-même tant d'effets, il ait échoué?

Mais a-t-il échoué? C'est ce que l'on pourrait se demander, et s'il a échoué, d'autres échoueront-ils

toujours? Messieurs, je ne le crois pas. Seul ou presque seul en son temps, Bossuet a senti la nécessité de s'unir. Qui niera que cette nécessité soit aujourd'hui universellement sentie? Nous le voyons en Angleterre, en Allemagne, en Amérique. Il y a de cela quelques années, non seulement on ne contestait plus à Bossuet la réalité des variations des Églises protestantes, le protestantisme s'en faisait gloire! Vous nous accusez d'avoir varié! disait-on. Soit! Mais varier, c'est progresser, et c'est grâce à ces variations que nos communions s'adaptent à la fois aux besoins des individus et aux nécessités des temps. Il y en avait même qui voyaient ou qui croyaient voir dans la multiplicité des sectes un signe de ce qu'il appelaient la fécondité du sentiment religieux; et c'était le temps où, dans un autre ordre d'idées, l'impossibilité de se fixer, passait, vous vous le rappelez, pour la suprême élégance intellectuelle. On évoluait, donc on existait; on se contredisait, donc on pensait; on se divisait, donc on progressait. Que dis-je! Le progrès consistait dans la division ou dans la différenciation même; et si par hasard deux « intellectuels » s'apercevaient qu'ils pensaient de la même manière, ils s'affirmaient à eux-mêmes leur intellectualisme, en essayant de penser... autrement. Mais ces temps sont maintenant passés, et il faut souhaiter, Messieurs, et il faut espérer, et j'espère qu'ils ne reviendront plus. On a recommencé, et heureusement, de sentir le prix de l'unité. On a compris que ce qui fait en tout genre la valeur de l'individu, c'est le coefficient social. La « morale indépendante » n'est qu'un mot, et l'action est tou-

jours gouvernée par l'idée. Comprendra-t-on aussi, sentira-t-on le prix de l'autorité? Si nous avons besoin d'une main qui nous gouverne, combien plus avons-nous besoin d'une tête qui décide! Mais le jour où nous l'aurons compris, à qui nous adresserons-nous? Quelle Église trouverons-nous dont l'immutabilité nous garantisse les conditions hors desquelles il n'y a pas de société spirituelle possible, ni peut-être de société matérielle? Messesseurs, il n'y en a qu'une, et ce jour-là qui verra le retour des Églises au centre de l'unité catholique, ce jour, s'il doit luire sur l'humanité, sera le jour aussi du triomphe de Bossuet.



Ce n'est pas tout encore, Messesseurs, et après vous avoir montré ce qu'il y avait, ce que je crois voir d'actuel et même de futur dans l'œuvre littéraire et dans l'œuvre polémique de Bossuet, je voudrais vous faire voir, avant de terminer, ce que je trouve aussi, dans son œuvre philosophique, de moderne ou de contemporain. « Je ne veux point, a-t-il dit quelque part, élever un Père au-dessus des autres par une comparaison odieuse, ni prononcer des arrêts de préférence. Mais c'est un fait qu'on ne peut nier que saint Athanase, par exemple, qui ne le cède en rien à aucun des Pères en génie et en profondeur, et qui est pour ainsi dire l'original de l'Église, dans les disputes contre Arius, ne s'étend guère au delà de cette matière. Il en est à peu près de même des autres Pères, dont la théologie paraît renfermée dans

les matières que les besoins de l'Église leur ont présentées... » Ne pourrait-on pas dire de lui pareillement que, de toutes les matières que les besoins de l'Église et l'occasion lui ont présentées, il n'y en a peut-être pas une que Bossuet ait traitée avec plus d'ampleur, avec plus de complaisance et avec plus d'autorité que la matière de la Providence? Il n'y en avait pas alors qu'il fût plus nécessaire de défendre, d'éclaircir, de développer. C'est ce que Bossuet a bien compris. L'un des premiers en son temps, il a vu d'une vue singulièrement pénétrante où tendait le spinosisme naissant. Autant ou plus que Luther et Calvin, c'est Spinoza qu'il a voulu réfuter dans la seconde partie de son *Discours sur l'histoire universelle*, et ce seul fait, Messieurs, que, pour beaucoup de nos contemporains, Bossuet avant tout et surtout est l'auteur de son *Discours sur l'histoire universelle*, suffirait à nous permettre de reconnaître en lui le théologien de la Providence.

Nous le retrouvons également dans la suite entière de ses sermons : « *Semper humana gens mala de Deo meruit...* De toutes les perfections infinies de Dieu, celle qui a été exposée à des contradictions plus opiniâtres, c'est sans doute cette Providence éternelle qui gouverne les choses humaines. Rien n'a paru plus insupportable à l'arrogance des libertins que de se voir continuellement observés par cet œil toujours veillant de la Providence; il leur a paru, à ces libertins, que c'était une contrainte importune de reconnaître qu'il y eût au ciel une force supérieure qui gouvernât tous nos mouvements et châtiât nos actions déréglées avec une autorité souveraine. Ils

ont voulu secouer le joug de cette Providence qui veille sur nous, afin d'entretenir dans l'indépendance une liberté indocile qui les porte à vivre à leur fantaisie, sans crainte, sans retenue et sans discipline. »

Nous le retrouvons encore dans ses *Oraisons funèbres*, celles d'Henriette de France, de Madame, d'Anne de Gonzague. S'il fait moins de place à la Providence dans l'*Histoire des variations des Églises protestantes*, c'est que, de toutes les doctrines que Calvin avait retenues de l'enseignement de l'Église, à peine en nommerait-on une qu'il ait crue plus fermement que celle de la Providence. Et n'y a-t-il pas mieux encore, Messieurs, si Fénelon ayant quelque part prononcé dans son sermon pour la fête de l'Épiphanie, cette parole devenue presque proverbiale : « L'homme s'agite, mais Dieu le mène », c'est à Bossuet qu'on l'attribue? Et en effet, il n'y en a pas qui résume mieux sa pensée d'une manière plus exacte ou plus brève, ou plus saisissante. Eh bien! maintenant, Messieurs, depuis Bossuet, depuis cent cinquante à deux cents ans bientôt, quelle doctrine a été, est toujours plus attaquée? Avec encore plus de perspicacité que les libertins du siècle précédent, et grâce à Bossuet peut-être, les philosophes du XVIII^e siècle ont compris, Voltaire en tête, que la doctrine de la Providence était, en quelque sorte, « l'ouvrage avancé » de la religion, celui qu'il fallait démanteler avant d'attaquer le corps de la place; et ils y ont donc porté tout leur effort. Plutôt que de la reconnaître, cette Providence, ils ont mieux aimé livrer au hasard l'histoire de l'humanité, les

révolutions des empires, et la destinée des simples particuliers. Vous me dispenserez de rappeler ici leurs sarcasmes! De plus savants sont venus ensuite, ou de plus prétentieux, qui ont essayé de limiter la Providence de Dieu par le moyen de l'immutabilité des lois de la nature; et il s'est trouvé que dans son *Traité du libre arbitre*, si l'on y change quelques mots seulement, Bossuet leur avait déjà répondu. L'immutabilité des lois de la nature ne saurait faire échec à l'auteur des lois de la nature; et d'ailleurs, pour en faire la remarque en passant, comment ces logiciens, qui ne sauraient concilier la Providence de Dieu avec l'immutabilité des lois de la nature, concilient-ils donc l'immutabilité des lois de la nature avec leur hypothèse du progrès continu? Vous rappellerai-je après cela que, jusque de nos jours, la doctrine de la Providence n'est pas quotidiennement en butte à de moins furieux assauts? Toute la question du *surnaturel* n'en dépend-elle pas? Toute la question du sens de l'histoire? Toute la question de la conduite et de l'objet de la vie? Naturalistes ou panthéistes, fatalistes ou déterministes, que nient-ils tous, avec des arguments tantôt semblables et tantôt contraires, si ce n'est la Providence? et même en me plaçant, pour un moment, à leur point de vue, qu'y a-t-il donc de plus *actuel*, de plus *contemporain* qu'une œuvre comme celle de Bossuet, remplie pour ainsi dire de la doctrine de la Providence?

Or, Messieurs, vous le savez, les solutions de ces grands problèmes ne sont pas aussi nombreuses qu'il plaît à notre vanité de le croire; il n'y en a pas plus de deux ou trois, entre lesquelles il nous faut

choisir. C'est, àussi bien, ce que reconnaissent même les libres penseurs, et j'en sais qui les ont cataloguées, ou inventoriées, ces solutions. La doctrine de la Providence en est une. Quand la vérité n'en serait pas garantie au chrétien par l'autorité de la révélation, je dis que cette solution serait encore la plus consolante.

Tout commence ici-bas, mais tout finit ailleurs !

Ne fût-elle pas la plus consolante, je dis qu'elle serait encore la plus morale et, au contraire, quelle morale fonderait-on sur la *concurrency vitale*, ou sur la dangereuse illusion du *progrès continu* ? Si elle n'était pas la plus morale, je dis encore qu'elle serait la seule capable d'éclairer les obscurités de l'histoire et de communiquer un sens aux agitations des hommes. Mais, Messeigneurs, si l'histoire, si la morale, c'est-à-dire la charité, si la consolation, c'est-à-dire l'espérance, et si la révélation, c'est-à-dire la foi, doivent sombrer ensemble dans le naufrage d'une doctrine, que faut-il davantage ; et que sera-ce que la vérité ? Quand Bossuet n'aurait fait que poser la question en ces termes, nous ne saurions lui en savoir trop de gré, et c'en serait assez pour ne lui refuser ni le nom de « philosophe », ni celui de « penseur ».

On le lui a refusé cependant, on lui a reproché de n'avoir eu d'autre philosophie que celle de ses « vieux cahiers de Navarre ». On lui a reproché de n'avoir pas prévu Voltaire et le siècle de l'*Encyclopédie* ! Comme si la philosophie n'était qu'un badinage, une espèce de sport, l'art de jongler avec les idées, ou comme si la profondeur, l'étendue, la force de la

pensée se mesuraient à son inconsistance ! Nous pouvons juger de la valeur et de la sincérité du reproche ! L'œuvre de Bossuet est là pour y répondre. Car en terminant, Messeigneurs, si nous ramassions sous un seul point de vue tout ce que j'ai tâché de vous en dire, c'est alors et de là qu'il nous apparaîtrait mêlé de toute sa pensée aux controverses de l'heure présente. L'idolâtrie du *sens propre*, c'est-à-dire ce que nous nommons aujourd'hui du nom de *subjectivisme*, voilà ce qu'il a toute sa vie combattu ! La tendance de l'homme à ne se servir de la société que comme d'un moyen d'en sortir, c'est-à-dire ce que nous nommons aujourd'hui du nom d'*individualisme*, voilà le grand danger qu'il a essayé d'écartier ! La défiance de nous-mêmes, voilà enfin ce qu'il nous a toute sa vie enseigné ! Qui dira que sa leçon nous soit inutile ? et de quels maux nos sociétés sont-elles, aujourd'hui, plus profondément travaillées ?

Éminences,
 Messeigneurs,
 Mesdames et Messieurs,

Que la gravité de ces maux ne nous soit pourtant pas une raison de désespérer. Bossuet n'a jamais connu le découragement ; et certes, nous l'aurions bien mal entendu, je vous l'aurais bien mal représenté, ou plutôt, je l'aurais trahi si, dans tout ce que je vous en ai dit, vous n'aviez senti sa confiance dans la bonté, dans le succès, dans le triomphe de sa cause. Oserais-je ajouter que, si l'on respire quelque part la même confiance, c'est ici, dans Rome, où, j'ai plaisir à le répéter, l'insigne bienveillance du Souverain

Pontife m'a permis de rendre cet hommage moins encore peut-être à l'incomparable orateur qu'au lutteur de tant de combats? Et pour en témoigner ma profonde reconnaissance, je voudrais être autre chose ici qu'un « homme de bonne volonté », sans mission ni mandat de presque personne; je voudrais être ce soir la voix de tout un peuple et de tout un pays; mais si cette ambition m'est interdite, je craindrais que ce n'en fût une autre, plus subtile peut-être sous son apparente modestie, que de vouloir être seul à remercier le Saint-Père. Et c'est pourquoi je terminerai ce discours, en suppliant le Pape Léon XIII de daigner agréer, avec mon humble hommage, l'hommage de tous ceux qui verront avec moi, dans l'accueil qu'il a fait à l'idée de cette glorification de Bossuet, une preuve nouvelle des sentiments particuliers du chef de la catholicité pour tout ce qui touche les intérêts, le rôle et l'avenir de la France.

DERNIÈRE VUE D'ENSEMBLE
SUR
LA VIE ET L'ŒUVRE DE BOSSUET ¹

La vie de ce grand homme, très simple et tout unie, peut se diviser en trois époques, à chacune desquelles se trouve avoir en fait répondu, sinon précisément un aspect nouveau de son génie, du moins des occupations ou des travaux qui ne sont point tout à fait de la même nature, et qui nous le montrent, par suite, sous un jour assez différent. On n'aperçoit d'abord en lui qu'un orateur, le plus grand peut-être qui ait jamais paru dans la chaire chrétienne, plus grand que Chrysostome et plus grand qu'Augustin, le seul homme dont le nom

1. Cet article, le dernier que Brunetière ait écrit sur Bossuet, n'a paru jusqu'ici qu'en anglais, dans *The Catholic Encyclopedia* de New-York, dont le directeur, M. Condé B. Pallen, nous a fort aimablement autorisés à reproduire le texte français original. En 1888, Brunetière avait écrit un autre article d'ensemble sur le même sujet pour la *Grande Encyclopedie*. Comme cet autre article figure déjà dans la 6^e série des *Études critiques*, où l'on pourra aisément le retrouver, il nous a paru préférable de publier ici ces pages presque inédites qui, datant de la dernière année de la vie de l'écrivain, ont véritablement quelque chose de testamentaire.

puisse être comparé, dans l'art de la parole, à ceux de Cicéron et de Démosthène, 1627-1670. Nommé précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV, il se consacre alors tout entier à cette lourde tâche, pendant plus de dix ans, 1670-1681; ne reparait plus dans la chaire qu'à de rares intervalles; retourne à des études qu'il avait un peu négligées; et compose, pour son élève, les ouvrages dont le Discours sur l'histoire universelle est demeuré le plus célèbre. Enfin, dans une dernière période, 1681-1704, devenu évêque de Meaux, s'il prend encore quelquefois la parole dans des occasions solennelles, — pour ouvrir l'Assemblée du clergé de France, en 1681, ou pour prononcer l'Oraison funèbre du Prince de Condé, en 1687, et s'il prêche régulièrement son troupeau, — c'est surtout le grand controversiste que ses contemporains admirent en lui; le défenseur de la « Tradition » contre toutes les « nouveautés » qui essaient de l'ébranler; l'infatigable adversaire des Jurieu, des Richard Simon, de Mme Guyon, — et à cette occasion, de Fénelon lui-même; — c'est le théologien de la Providence, et, contraste saisissant, à la veille de la Régence, c'est « le dernier des Pères de l'Église ».

*

PREMIÈRE PÉRIODE, 1627-1670.

Il fait ses premières études chez les Jésuites de sa ville natale; les achève à Paris, au collège de Navarre; et, ordonné prêtre, entre en possession de l'archidiaconé de Sarrebourg, au diocèse de Metz, en 1652. Partout ailleurs qu'à Metz, et en quelque lieu du monde que ce soit, il eût sans doute été lui-même!

at 25.

En histoire littéraire, la composition des « milieux » ne rend généralement compte que de la formation des médiocrités. Mais, puisque'il existait à Metz une communauté juive assez considérable et — en quelque sorte la seule en France qui fût reconnue par l'État, — et puisque, dans cette région voisine de l'Alsace, les protestants étaient nombreux, et encore ardents, on peut croire que la tendance naturelle de Bossuet à prendre la religion par le côté apologétique fut encouragée ou fortifiée par ces circonstances. On en trouvera la preuve, si l'on le veut, dans ce fait, que le manuscrit de l'un de ses premiers Sermons : *sur la loi de Dieu*, 1653, porte encore cette mention de sa main : « Prêché à Metz, contre les Juifs » ; et dans cet autre fait que le premier ouvrage qu'il ait fait imprimer, est une *Réfutation du cathéchisme de Paul Ferry*, en 1655. Paul Ferry est un pasteur renommé de l'église de Metz. Quoi qu'il en soit, dès que le jeune archidiacre eut commencé de prêcher, sa réputation ne tarda pas à s'étendre, et bientôt, 1656, les chaires mêmes de Paris se le disputèrent. Aussi peut-on dire que, de 1656 à 1670, il se donne tout entier au ministère de la prédication ; et, en effet, c'est de cette période que datent les trois quarts des *Sermons* de lui qui nous sont parvenus, par fragments ou en entier, au nombre d'environ 200, ou un peu davantage. On distingue parmi ces Sermons : les Sermons proprement dits, les Panégyriques de Saints, et les Oraisons funèbres. Ces dernières sont en tout au nombre de dix. On met encore à part, dans quelques éditions, les *Sermons de Véture* ou de *Profession*, dont le plus célèbre est le Sermon prononcé en 1674 pour la Pro-

fession de Mme de la Vallière; et les Sermons pour les fêtes de la Vierge.

Quels sont les caractères essentiels de l'éloquence de Bossuet? C'est, en premier lieu, la force, ou, pour mieux dire peut-être, « l'énergie de la parole » ou du verbe, et j'entends par là tout ensemble la justesse et la précision, la propriété du terme, la netteté du tour, l'autorité du geste inclus ou inscrit dans la phrase, et généralement, toutes les qualités de l'écrivain français qui, sans doute, avec Pascal, ayant eu le plus d'horreur des artifices de la rhétorique, a, pour cette raison même, le mieux connu les ressources de la prose française. Il n'y a rien, en français, qui soit au-dessus d'une belle page de Bossuet. Un second caractère de cette éloquence, c'est ce qu'Alexandre Vinet, quoique protestant, n'a pas craint d'en appeler, dans une Étude sur Bourdaloue, la profondeur et la portée philosophique. Il voulait dire que, tandis que l'illustre jésuite, en ses *Sermons*, est toujours strictement et visiblement catholique, Bossuet ne l'est pas moins, assurément, mais il excelle de plus à montrer, en dehors même du catholicisme, dans le fond de notre nature, et dans la suite de l'histoire, les raisons péremptoires qu'il y a, sans être catholique, de sentir et de penser catholiquement. Ceux qui voudront vérifier cette opinion de Vinet liront les *Sermons de Bossuet sur la Mort, sur l'Ambition, sur la Providence, sur l'Honneur du Monde, sur nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie, sur l'Éminente dignité des Pauvres, sur la Justice, sur la Soumission à la Loi de Dieu*, et même les *Sermons pour les fêtes de la Vierge*. Le *Sermon pour la profession de Mme de la*

Vallière est encore un bel exemple de ce caractère philosophique de l'éloquence de Bossuet. Enfin, le troisième caractère de cette éloquence, c'en est le mouvement et la puissance lyrique. Bossuet, le Bossuet des *Sermons* et des *Oraisons funèbres*, est un poète, un grand poète ; et il est lyrique par la manière dont il mêle, à l'expression des vérités qu'il développe, celle des émotions personnelles et intérieures qu'excite en lui la contemplation de ces vérités. *Élévations sur les Mystères, Méditations sur l'Évangile*, ce sont les titres de deux de ses plus beaux ouvrages, où il a comme ramassé, dans sa vieillesse, la substance de ses *Sermons*. Mais on peut bien dire qu'il n'y a pas un Sermon de lui qui ne soit une *Méditation* ou une *Élévation*. Et n'est-ce pas une chose curieuse qu'au début du XIX^e siècle, ces titres d'*Élévations* et de *Méditations* soient ceux que les Lamartine et les Vigny croiront devoir donner à leurs premières poésies ? Tels sont les caractères essentiels de l'éloquence de Bossuet, auxquels on en pourrait ajouter facilement bien d'autres, et peut-être de plus « voyants », mais qu'on retrouverait aussi chez d'autres prédicateurs, tandis que ceux que nous venons de dire n'appartiennent qu'à lui.

Cependant la réputation du prédicateur grandissait tous les jours. Deux stations de *Carême* prêchées devant la Cour, en 1662 et en 1666, l'avaient surtout mis en lumière, particulièrement la seconde, à laquelle appartiennent quelques-uns de ses plus beaux *Sermons*. Les protestants, d'autre part, n'ayant pas d'adversaire plus modéré, n'en avaient pas de plus redoutable ; et s'il se produisait quelque conversion

éclatante, comme celle de Turenne, on en faisait honneur ou grief à l'abbé Bossuet. Un petit livre de lui, qui courait en manuscrit, sous le titre d'Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse, embarrassait les pasteurs plus que ne l'avait fait depuis cinquante ans aucun infolio. La voix publique le désignait pour l'épiscopat. Nous savons d'autre part, — s'il l'a sans doute ignoré lui-même, — que son nom figurait, depuis 1667, parmi les candidats aux fonctions de précepteur du Dauphin, choisis sur l'ordre du Roi par les soins de Colbert. Et à la vérité, ce n'était pas lui que désignait alors Louis XIV : il lui préférait le président de Périgny. Mais, en 1669, Bossuet était nommé évêque de Condom. C'est en cette qualité qu'il prononçait, au mois de septembre de la même année, l'Oraison funèbre d'Henriette de France, et qu'il était appelé à prêcher devant la Cour l'Avent de 1669. La fille ayant suivi de près la mère dans la tombe, c'était encore à lui qu'on demandait, en 1670, l'Oraison funèbre de Madame, Duchesse d'Orléans. C'est sur ces entrefaites que le président de Périgny mourait, tout à fait inopinément, et cette fois le choix de Louis XIV allait droit à Bossuet. Il était nommé précepteur du Dauphin le 5 septembre 1670, et une période nouvelle commençait dans l'histoire de sa vie.

DEUXIÈME PÉRIODE. 1670-1681

Pour s'appliquer uniquement à sa tâche, il se démettait de son évêché de Condom, qu'il ne devait ainsi jamais voir, et revenait aux études profanes

qu'il avait dû abandonner. Il a tracé lui-même, dans sa *Lettre au Pape Innocent XI*, le programme qu'il fit suivre à son royal élève, et on ne peut qu'en admirer l'intelligent « libéralisme ». Mais, tout en dirigeant de près l'éducation du Dauphin, son propre génie achevait en quelque sorte de mûrir lui-même au contact de l'antiquité; ses idées se ramassaient et se précisaient; il prenait possession et conscience de ce qu'on pourrait appeler son « originalité de penseur », il se faisait à lui comme un domaine privé dans le vaste champ de l'apologétique; et c'est alors aussi que, comme d'autres Pères ont été, dans l'histoire de la pensée chrétienne, celui-ci le théologien de l'Incarnation, et celui-là le théologien de la Grâce, il devenait, entre tous, le théologien de la Providence.

Donnons-nous ici un bel exemple de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement ou l'évolution d'une vérité dogmatique. L'idée de la Providence fait assurément le fond de la croyance chrétienne, en tout ce qui touche les rapports de l'homme avec Dieu, et, à cet égard, on a pu dire que le *Discours sur l'Histoire Universelle* était déjà tout entier dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin, ou dans le *de Gubernatione Dei*, de Salvien. Nous ajouterons volontiers qu'en ce sens large et même un peu vague, il est aussi dans l'Ancien Testament, et notamment dans le livre de Daniel. Mais cela n'empêche pas que Bossuet ne se soit à son tour approprié cette idée de la Providence; qu'il l'ait faite profondément sienne; et que, sans y rien « innover », — toute innovation en ce genre lui faisant horreur, — il en ait tiré des conséquences qu'on n'y avait pas vues jusqu'à lui. L'idée de la Providence,

dans la théologie de Bossuet, nous apparaît à la fois comme la sanction de la loi morale; — comme la loi même de l'histoire; — et comme le fondement de l'apologétique.

A. — La sanction de la loi morale, d'abord, si, ne pouvant jamais agir que sous le regard de Dieu, pas un de nos actes n'est donc indifférent, puisqu'il n'en est pas un qui ne nous soit une occasion, et pour mieux dire, une manière de « mériter » ou de « démériter ». C'est du moins sous cet aspect qu'il semble que l'idée de la Providence se soit présentée premièrement à Bossuet, et qu'on la retrouve en quelque sorte éparse ou diffuse dans ses plus anciens *Sermons*. Mais puisque rien aussi ne nous arrive qui ne soit un effet de la volonté de Dieu, nous ne devons donc toujours voir dans ce qui nous arrive d'heureux ou de malheureux selon le monde, qu'un châtement, une épreuve ou une tentation, dont il nous appartient de faire un instrument de salut ou de damnation. C'est ici le mystère de la douleur, et c'est la solution du problème du mal. Si nous ne mettions pas une confiance entière dans la Providence, l'existence du mal et la « prospérité des méchants » ne serait pour l'esprit humain qu'une occasion de scandale; et si nous n'acceptons pas nos souffrances comme « une vue de Dieu » sur nous, nous tomberions dans le désespoir. Source de résignation, la confiance dans la Providence, l'est donc aussi d'énergie, et elle gouverne, pour ainsi parler, le domaine entier de l'action morale. Si nos actions sont « morales », c'est en raison de leur conformité ou tout au moins de leur analogie avec les vues de la Providence, et ainsi la

la vie du chrétien n'est qu'une perpétuelle réalisation des volontés de Dieu. Nous « méritons » dans la mesure où nous nous appliquons à les connaître pour les réaliser ; et, au contraire, « démériter », c'est proprement, par négligence, orgueil ou entêtement, ne tenir compte ni de la volonté, ni des avertissements de Dieu.

B. — C'est pourquoi l'idée de la Providence est en même temps la loi de l'histoire. Si le fracas des Empires qui « tombent les uns sur les autres » n'exprime pas en effet un dessein de Dieu sur l'humanité, l'histoire, ou ce que l'on appelle de ce nom, n'est plus à vrai dire qu'une chronologie chaotique, dont on s'efforcerait vainement de débrouiller le sens. C'est en ce cas la « Fortune », ou plutôt le « Hasard », qui serait le maître des événements ; et l'existence de l'humanité ne serait qu'un mauvais rêve ou une fantasmagorie, dont la figure changeante ne saurait nous dissimuler le néant. Nous nous agiterions dans le vide, sans raison et presque sans cause ; nos gestes eux-mêmes ne seraient que des simulacres ; et, de tant d'efforts accumulés depuis tant de milliers d'années il ne résulterait enfin qu'une conscience tous les jours plus claire de leur inutilité, ce qui serait un autre néant. Et, en effet, pourquoi des Grecs et pourquoi des Romains ? A quoi bon Salamine ? Actium ? Poitiers ? Lépante ? Pourquoi César et pourquoi Charlemagne ? Convenons donc franchement que, s'il ne circule pas quelque chose de divin dans l'histoire, elle n'est plus l'histoire. Les nations, comme les individus, ne vivent que de la communication perpétuelle qu'elles entretiennent avec

Dieu; et, précisément, c'est cette condition de leur existence qu'on nomme du nom de Providence. L'hypothèse de la Providence est la condition de possibilité de l'histoire, comme l'hypothèse de la stabilité des lois de la nature est la condition de possibilité de la science. Et, après en avoir fait la sanction de la morale, c'est ainsi que nous nous trouvons amenés à en faire maintenant le fondement de l'apologétique.

C. — Car, s'il y a en fait plus d'un chemin qui mène à Dieu, ou, en d'autres termes, plusieurs moyens d'établir la vérité de la religion chrétienne, il n'y en a pas, aux yeux de Bossuet, de plus démonstratif que ce qui est à la fois la plus haute expression et le résumé de l'histoire de l'humanité, c'est-à-dire « la suite même de la religion », ou « le rapport des deux Testaments »; et, d'une manière plus objective, la manifestation visible de la Providence dans l'établissement du christianisme. C'est la Providence qui, du peuple juif a fait un peuple à part, un peuple unique, le peuple élu, chargé de maintenir et de défendre à travers les siècles païens, contre le prestige d'une idolâtrie qui consistait essentiellement dans la divinisation des énergies de la nature, le culte du vrai Dieu. C'est elle qui, par le moyen de l'unité romaine et de son extension à l'univers connu, a rendu non seulement possible, mais facile et presque nécessaire la conversion du monde au christianisme. C'est elle, toujours, qui du désordre des invasions barbares, a dégagé la figure du monde moderne, et, sous la loi du Christ, réconcilié les deux antiquités. On comprendra toute l'importance de ces vues de Bossuet, — puisque nous ne faisons ici que

résumer le *Discours sur l'Histoire Universelle*, — si l'on prend garde que, de nos jours, quand ils ont voulu nous raconter à leur manière les origines du christianisme, les Strauss et les Renan n'ont rien trouvé de plus ni d'autre; et tout leur artifice a été de conclure que les choses se sont passées dans la réalité de l'histoire *comme si* quelque volonté mystérieuse avait de toute éternité proportionné les effets et les causes. Mais la vérité vraie, c'est que le christianisme « s'est prouvé » en se propageant. Si l'action de la Providence est évidente quelque part, c'est dans la suite de son histoire! Et quoi de plus naturel, en de semblables conditions, que de faire de son histoire la démonstration de sa vérité?

Il convenait d'insister sur cette idée de la Providence, qui est, en quelque sorte, « la pièce maîtresse » de la théologie de Bossuet. Il a d'ailleurs écrit d'autres ouvrages que son *Discours*, pour l'éducation du Dauphin, et notamment son *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même* et sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte*, qui n'ont paru qu'après sa mort : la *Politique* en 1709, et le *Traité* en 1722. On rapporte encore à la même origine le *Traité du Libre arbitre* et le *Traité de la concupiscence*, également posthumes. Mais on se trompe certainement, et ces deux écrits, qui contiennent quelques-unes des plus belles pages de Bossuet, n'ont pas été faits pour son royal élève, lequel sans doute n'y eût rien compris. A-t-il seulement compris le *Discours sur l'Histoire Universelle*? Et à ce propos, on s'est demandé si, dans son rôle de « précepteur », Bossuet n'avait pas manqué à la première de ses obligations, laquelle

eût, dit-on, été, de s'accommoder lui-même à l'intelligence de son élève? Nous répondrons ici, sans vouloir examiner le fond de la question, qu'il ne s'agissait pas d'une éducation ordinaire, mais de celle d'un futur roi de France, et que, par conséquent, la première obligation qui s'imposait à son précepteur était de le traiter en Roi. C'est d'ailleurs ainsi que dans nos Universités, nous voyons que nos professeurs ne « subordonnent » point le caractère de leur enseignement à la capacité de leurs élèves, mais aux exigences de la science qu'ils enseignent. Et nous ajouterons qu'au surplus, le Dauphin n'ayant pas régné, personne, en vérité, ne peut dire dans quelle mesure il avait ou non profité d'un précepteur tel que Bossuet.

L'éducation d'un prince se terminait ordinairement, et assez naturellement, au mariage de ce prince. Les fonctions de Bossuet comme précepteur prirent donc fin en 1681. Il avait été nommé évêque de Meaux; on le fit « Aumônier de la Dauphine », ce qui n'était d'ailleurs que conforme aux usages; et le Roi l'honora du titre de son « conseiller en tous ses conseils ». On nous permettra de faire observer que ce n'était là qu'un « titre » d'honneur; et il n'en faudrait pas conclure, comme on l'a semblé faire quelquefois, que Bossuet ait « siégé » et « opiné » dans ce que l'on appelait, par exemple, le Conseil des dépêches, qui était le Conseil des affaires étrangères, ou dans le « Conseil du Roi » proprement dit, qui s'occupait des affaires intérieures. Mais, au cours de son préceptorat, et indépendamment de tout accès aux Conseils, son autorité n'en était pas moins

devenue considérable à la Cour, et auprès de Louis XIV en particulier. Personne, dans le clergé français, n'était dès lors plus en vue que lui, aucun prédicateur ni aucun évêque. Il n'avait donc pas à craindre qu'après avoir achevé l'éducation du Dauphin, la besogne fit défaut à son activité. Et en effet, la dernière époque de sa vie allait en être la plus remplie.

TROISIÈME PÉRIODE, 1681-1704.

C'en est aussi la plus laborieuse, il faut même dire la plus pénible, et les luttes passionnées dans lesquelles il s'engage ne finiront maintenant qu'avec sa vie. Pourquoi donc tant de luttes, à l'âge où généralement on commence d'aspirer au repos? A raison de quelles circonstances? Et si l'on fait attention que son existence n'a été troublée jusqu'alors d'aucune agitation un peu profonde, d'où lui vient tout d'un coup cette ardeur combative? On ne se l'expliquerait pas si l'on ne faisait ici une observation préalable.

Le rêve de Bossuet avait de bonne heure été la réconciliation du protestantisme avec le catholicisme; et, aussi bien, la France du xvii^e siècle, en général, avait-elle mal pris son parti d'une division qu'elle estimait, non seulement fâcheuse au point de vue religieux, mais funeste, et même dangereuse, pour son unité politique. C'est pourquoi toute sa vie, de tout son pouvoir, Bossuet devait travailler à la « réunion des Églises », et s'efforcer de réaliser les conditions qu'il y croyait nécessaires. On trouvera sur ce sujet d'abondants et instructifs détails dans le

beau livre de M. A. Rébelliau sur *Bossuet, historien du Protestantisme*. Étant d'ailleurs trop « raisonnable », et trop bien informé, pour méconnaître ce que le mouvement de la Réforme avait eu de « légitime » à son heure, Bossuet s'était donc rendu compte qu'il importait avant tout, non pas certes, comme on dit aujourd'hui, de « minimiser » les exigences de la vérité catholique, mais en tout cas de ne les pas aggraver; et, pour cela : 1° de faire à l'opinion protestante toutes les concessions qu'une rigoureuse orthodoxie permettait de lui faire; et 2° de ne rien ajouter, d'autre part, à un symbole dont plus d'une difficulté repoussait déjà les protestants.

C'est par là que s'expliquent son rôle dans l'assemblée du clergé de France en 1682; — le plan de son *Histoire des Variations des Églises protestantes*, avec le caractère de sa polémique contre les protestants; — le fond de l'affaire du quiétisme, et la vraie raison de son acharnement contre Fénelon; — ses écrits contre Richard Simon, tels que sa *Défense de la Tradition et des Saints Pères*; — des démarches comme celles qu'il a poursuivies contre les rêveries mystiques de Marie d'Agreda; — et enfin l'approbation qu'il a hautement donnée, en 1682 et en 1702, aux censures que les assemblées du clergé ont renouvelées contre la morale relâchée. Il importe peu, d'ailleurs, à ce propos, de savoir si Bossuet, au cours de toutes ces polémiques, ne s'est pas laissé plus d'une fois entraîner au delà de ses intentions, et particulièrement, comme on le lui a reproché, dans les affaires du « Gallicanisme » et du « Quiétisme ». La célèbre *Déclaration de 1682* semble bien avoir dépassé la

mesure de ce qu'il était utile ou nécessaire de dire pour défendre contre la Cour de Rome le temporel du prince ou l'indépendance des peuples; et le quiétisme n'était peut-être pas un aussi grand danger qu'il l'a cru, ni surtout un danger de nature à tant éloigner les protestants du catholicisme, puisque enfin c'est en pays protestant qu'on lit encore de nos jours les *Œuvres* de Mme Guyon. Mais pour nous expliquer comme il le faudrait sur tous ces points, ce sont des volumes que nous écrivions, et il suffit ici que cette indication générale éclaire l'œuvre polémique de Bossuet : sa préoccupation essentielle a été de faire tomber les raisons de résistance que les protestants tiraient, du fond même, ou de la forme du catholicisme, pour les opposer aux raisons de « se réunir ».

C'est également là, dans cette indication, qu'on trouvera la réponse décisive à la question souvent posée, et abondamment discutée depuis quelques années, du « Jansénisme » de Bossuet. Il y a deux choses en effet, dans le jansénisme : il y a les « cinq propositions », c'est-à-dire une doctrine ou une hérésie formellement et solennellement condamnée; et il y a une tendance générale, assez voisine de celle de Calvin, à « rationaliser » la morale chrétienne et le dogme même. Dans la mesure où le jansénisme est une hérésie, Bossuet n'a jamais été janséniste, mais dans la mesure où le jansénisme n'est qu'une tendance, une disposition de l'esprit, et une tendance à opérer un rapprochement entre la « Raison » et la « Foi », on ne saurait guère nier qu'il ait penché vers le jansénisme. C'est qu'indépendamment de la satisfaction que son propre génie, naturellement ami de

l'ordre et de la clarté, trouvait dans cette conciliation de la raison et de la foi, il estimait que ce terrain fût entre tous le terrain propice à la réconciliation du protestantisme et du catholicisme.

Il faut seulement s'empressez ici d'ajouter que c'était à la condition que, si l'on n'ajoutait pas aux difficultés de croire, on prit garde au moins de n'en rien retrancher ; et c'est ce qui achève de compléter la physionomie de Bossuet : la « tradition » n'a jamais eu de plus éloquent ni de plus vigoureux défenseur. *Quod ubique, quod semper, quod ob omnibus creditum est*, voilà pour Bossuet le critérium en quelque sorte absolu de la « vérité catholique ». Il n'a pas de peine à en déduire « l'immutabilité de la morale ou du dogme » ; et on sait que là même est son grand argument contre les protestants. *L'Histoire des Variations des Églises protestantes* n'est que celle des remaniements, si l'on peut ainsi dire, que les Églises protestantes ont fait subir au dogme, et des appropriations ou adaptations qu'elles en ont prétendu faire à des circonstances qui n'avaient rien que de transitoire et de contingent. Mais « la vérité venue de Dieu a d'abord toute sa perfection » ; et il s'ensuit de là qu'autant de « variations », autant « d'erreurs » sur la foi, puisque ce sont autant de démentis ou de manquements à la tradition.

On a gardé dans le présent article cette observation pour la dernière, parce qu'il semble qu'aucun autre trait du génie de Bossuet n'ait contribué davantage à fixer l'idée que l'on s'en forme communément. Et on voit bien, sans doute, que cette idée n'est pas tout à fait fausse, mais elle n'est pas non plus tout à

fait vraie, ni surtout juste, quand on l'étend, comme on le fait souvent, du génie du controversiste ou du théologien au caractère de l'homme lui-même. La tradition, nous le répétons, n'a pas eu de plus éloquent ni de plus acharné défenseur; elle n'en a pas eu de plus convaincu; mais la tradition, telle qu'il la comprend, n'est pas tout le passé, puisque, à ce compte, elle envelopperait l'hérésie et le schisme eux-mêmes. La tradition, — pour Bossuet comme pour l'Église catholique elle-même, — c'est seulement ce qui *a survécu* du passé. S'il existe, encore aujourd'hui, et il en existe, des chrétientés nestorienne, elles sont comme s'il n'y en avait pas, et le nestorianisme ne fait pas pour cela partie de la tradition. Il en ferait et il en fait partie pour la libre pensée. Mais, pour l'Église, la tradition n'est que ce qu'elle a cru devoir conserver des doctrines qui se sont succédé au cours de son développement, parmi lesquelles elle a fait un choix, du titre de son magistère, dont elle a retenu les unes et, au contraire, repoussé les autres, sans même avoir toujours besoin pour cela de les condamner. On pourrait prouver d'autre part qu'ainsi conçue, la tradition, même sous la plume de Bossuet, ou dans sa bouche, quand il l'invoque, n'exclut pas la possibilité du progrès religieux, si même peut-être elle ne le « conditionne ». Et déjà sans doute, on commencerait d'entrevoir que, même en théologie, dans ses longs combats contre l'hérétique, le vrai Bossuet ne fut pas l'homme imployable ou intransigeant, qu'on se représente communément.

On le verra mieux encore, si l'on fait attention

qu'un grand écrivain n'est pas toujours l'homme de son style. Dans ses *Sermons* comme dans ses écrits, on ne saurait nier que Bossuet ait le style impérieux et autoritaire. Il ne conseille rien qu'il ne commande, ou qu'il n'impose ; et tout ce qu'il avance, il lui communique, de la manière qu'il l'exprime, le caractère et la force d'une démonstration. Non pas que l'on ne puisse citer de lui bien des pages d'un autre genre, et on en trouvera notamment dans ses *Élévations*, dans ses *Méditations*, ou dans ses *Sermons pour les fêtes de la Vierge*. Mais la nature habituelle de son style n'en demeure pas moins ce que nous disions, impérieuse et autoritaire, parce qu'elle est conforme à la nature de son esprit, qui a besoin par-dessus tout de clarté, de certitude, et d'ordre. On peut dire de lui que, voyant toutes choses par rapport à la Providence, il n'exprime donc rien que sous l'aspect de l'éternité. Un grand poète dira plus tard :

Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel !

et, à cet égard, la convenance est parfaite entre le style et la pensée de Bossuet. Mais s'il s'agit de son caractère, c'est autre chose ! et ici, tous les témoignages concordent à nous montrer dans cet écrivain, dont il semble que l'accent ne souffre point de contradiction, le plus doux, le plus sociable ; — et parfois le plus hésitant des hommes.

C'est celui-ci le vrai Bossuet. On ne retrouverait point toujours dans sa vie la hardiesse de son éloquence, ni dans sa conduite l'audace de sa dialectique. Ce grand dominateur des idées, et même on pourrait dire des intelligences de son temps, s'est

laissé dominer plus d'une fois par la crainte tout humaine de déplaire et surtout d'offenser. « Il n'a point de jointures », disait-il lui-même d'un de ces Messieurs de Port-Royal qui manquait un peu de souplesse; et celui-ci répondait : « Et lui, vous lui direz qu'il n'a point d'os ». Ce mot énergique et concis résume les seuls reproches que l'on puisse faire à cette grande mémoire. Si l'énergie de son caractère et sa vigueur apostolique eussent égalé la force de son génie, il serait un saint Augustin. A défaut de saint Augustin, il est permis de croire, à un catholique et à un Français, que c'est encore quelque chose de rare et d'éminent parmi les hommes que d'avoir été Jacques-Bénigne Bossuet.

1906.

APPENDICE

SOMMAIRES D'UN COURS PROFESSÉ A L'ÉCOLE NORMALE SUR BOSSUET EN 1890-1891¹

Introduction.

I. — Que Bossuet est, avec Voltaire, de tous nos grands écrivains celui dont l'œuvre et la vie sont le plus intimement unies. — Les époques de la vie de Bossuet.

II. — Bossuet et Voltaire. — Qu'ils se trouvent, l'un et l'autre, résumer deux aspects du génie français, deux époques de notre histoire nationale, et comme deux formes de l'esprit humain. — De la place éminente de Bossuet dans notre littérature nationale.

III. — Si Bossuet, comme l'ont dit la plupart de ses critiques, depuis Sainte-Beuve, est inférieur à Cicéron et à Démosthène pour s'être occupé de théologie. — Qu'il faut, d'autre part, se défendre préjudiciellement contre la fin de non-recevoir qu'on nous oppose de l'autre côté. — Que la théologie n'est pas une science qui, comme

1. Ces sommaires ont été rédigés, d'après des notes d'anciens élèves de Brunetière, par M. Alphonse Dieuzeide.

l'algèbre ou la physique, existe indépendamment de ses conséquences. — Du droit que nous avons d'en connaître.

IV. — Bibliographie de Bossuet.

PREMIÈRE LEÇON

Histoire de la jeunesse de Bossuet.

I. — Son pays; sa famille. — Ce qu'il faut retenir de ses origines pour expliquer ses idées. — Le trait dominant de sa nature : la douceur et, à ce propos, de la valeur du mot célèbre : « Le style, c'est l'homme ». — Premières étapes de sa carrière sacerdotale.

II. — Ses études à Dijon, au collège des Godrans, puis à Paris, au collège de Navarre. — Son éducation classique et, à ce propos, s'il a étudié le grec à fond comme le prétendent ses biographes. — Ses relations mondaines : Bossuet et l'Hôtel de Rambouillet. — Ses triomphes en Sorbonne. — Histoire d'un prétendu mariage de Bossuet, mise en circulation par Jurieu et complaisamment colportée par Voltaire. — Fond de candeur et de naïveté chez Bossuet expliqué par le caractère exclusif de son éducation. — Ce qui lui a manqué : la connaissance de « l'homme particulier ».

III. — La *Méditation sur la brièveté de la vie* (1648). — Comment ce morceau, en son temps révélateur du génie de Bossuet, est une sorte d'introduction naturelle à son œuvre religieuse et nous le montre, dès sa vingt et unième année, fondant sa croyance sur ce qu'il y a de plus profond dans l'ordre philosophique. — A ce propos, si l'on peut dire que Bossuet ait eu des doutes et en quel sens on doit l'entendre.

DEUXIÈME LEÇON

Études et travaux de Bossuet à Metz.

I. — Le milieu où il a vécu à Metz : ses parents ; ses protecteurs. — Ce qu'il apportait de Paris. (A ce propos, de l'influence de Descartes au XVII^e siècle et, s'il est vrai, comme on l'a dit, que Bossuet l'aït subie.)

II. — Ce qui lui manque encore et ce qu'il s'applique à acquérir : la connaissance des Pères. — Lesquels a-t-il plus particulièrement étudiés ? — Sa prédilection pour saint Augustin. — Que cette prédilection nous explique certaines ressemblances entre l'œuvre de Pascal et celle de Bossuet, ressemblances où l'on a voulu voir des imitations.

III. — Comment la direction de son action lui est donnée par la physionomie même de Metz à cette époque : les juifs ; les protestants. — La *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry* (1654) : l'idée générale de l'*Histoire universelle* ; l'argument principal de l'*Histoire des Variations* ; la manière du controversiste.

TROISIÈME LEÇON

**L'éloquence de la chaire
et la situation religieuse vers 1660.**

I. — L'éloquence de la chaire : l'abbé Valadier, le père Cotton, Bertaut, évêque de Séez, saint François de Sales. — Défauts, qualités, caractère de cette éloquence. — Une réforme nécessaire.

II. — Changements dans la situation religieuse. — La renaissance catholique. — Ses lointaines origines ; son

histoire. — Ceux qui y ont contribué : Le cardinal de Bérulle; saint Vincent de Paul; Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran; M. Olier. — Comment la prédication s'en trouve renouvelée. — Le père Lejeune. — Claude de Lingendes.

III. — Travail qui s'accomplit dans la langue et le goût au moment de l'arrivée de Bossuet à Paris.

QUATRIÈME LEÇON

Les Sermons.

Bossuet n'en a publié qu'un seul (*Sermon sur l'Unité de l'Église*, 1681); — Des raisons de cette abstention; — Histoire des éditions et des manuscrits des Sermons.

I. — Chronologie des Sermons. — Des moyens de la retrouver : d'après les caractères du style (V. Cousin); — d'après les allusions historiques; — d'après les caractères de l'écriture et de l'orthographe (abbé Lebarq), et en quoi ces différentes méthodes sont, ou périlleuses ou incertaines. — Les résultats les plus probables à cet égard.

II. — Intégrité des Sermons. — Du défaut de toute certitude à cet égard. — Pourquoi l'examen des manuscrits ne saurait nous suffire; — que la méthode de travail de Bossuet nous interdit toute assurance. — Conclusion Impossibilité d'une édition définitive des Sermons.

III. — Étude des Sermons. — 1^o Composition. *a*) Préparation : Comment elle nous est révélée par l'état des manuscrits; — En quoi elle consiste. — *b*) Distribution des parties. — Les règles traditionnelles (à ce propos des plaisanteries de Fénelon reprises par Voltaire et, de nos jours, par Ed. Scherer et des questions qu'elles soulèvent). — Comment Bossuet a reconquis intérieurement sa liberté. — Formule de la composition chez Bossuet.

2^o Invention. — En quoi Bossuet est-il inventeur, et si sa qualité de prêtre le met à cet égard, dans une position défavorable; — De l'invention chez les artistes et les écrivains; — Du lieu commun. — Des moyens que Bossuet emploie pour renouveler les lieux communs. — Des sources de l'invention de Bossuet.

3^o Style. — *a* Allure générale : allure lyrique. — En quoi elle diffère de l'allure oratoire; — Les caractéristiques du lyrisme. — *b* Tour, construction, qualité de la phrase : Que le style de Bossuet est un style « organique » et ce que cela signifie. — *c* Particularités de sa syntaxe et de son vocabulaire. (Que les deux fondements nécessaires manquent pour asseoir solidement cette étude : un lexique de la langue de Bossuet, une étude théorique de sa syntaxe — et des précautions à prendre pour qui assumerait cette tâche.)

IV. — Histoire des progrès de l'éloquence de Bossuet. — Les trois manières successives.

V. — Les Sermons devant les contemporains et la postérité : Bourdaloue universellement préféré à Bossuet, en son temps et des nombreux témoignages contemporains à cet égard. — Des raisons de cette injustice. — Examen des jugements portés sur les sermons de Bossuet par l'abbé Maury, La Harpe, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Edmond Scherer.

CINQUIÈME LEÇON

Grandes questions auxquelles Bossuet a été mêlé pendant la période des Sermons.

I. -- Le Jansénisme.

II. — Le Gallicanisme.

III. — Les protestants.

Renseignements que ces polémiques nous donnent : *a)* sur l'histoire générale; — *b)* sur l'histoire même de Bossuet; — *c)* sur son caractère.

SIXIÈME LEÇON**Bossuet précepteur du dauphin.**

I. — Ses collaborateurs : Montausier. — Huet. — Fléchier.

II. — Le Dauphin.

III. — Bossuet et ses idées sur l'éducation : Instruction religieuse; — Instruction générale; — Philosophie; — Histoire.

IV. — Dernier trait important : Bossuet précepteur et non directeur de son élève : Bossuet et Fénelon éducateurs.

V. — Conclusion : Comment juger la méthode et expliquer les résultats.

SEPTIÈME LEÇON**Bossuet pendant son préceptorat à la Cour.**

I. — Bossuet entre Louis XIV et Mme de Montespan.

II. — Bossuet et la vocation de Mlle de la Vallière.

III. — Bossuet et le renvoi de Mme de Montespan.

Conclusion : — Que l'intervention de Bossuet était légitime; — qu'elle fut tout ce qu'elle pouvait être étant

donné la situation de Bossuet à la Cour, sa qualité d'évêque, les sentiments des contemporains pour la personne royale.

HUITIÈME LEÇON

Bossuet et le gallicanisme.

I. — Des raisons de la sympathie de Louis XIV pour Bossuet; — Concordances entre la politique religieuse du souverain et les vues de l'évêque.

II. — Les deux thèses essentielles du gallicanisme : l'une spirituelle, l'autre parlementaire et politique, et de leur intérêt toujours actuel; — Pourquoi Bossuet devait incliner vers le gallicanisme et des premières manifestations de sa sympathie; — mais aussi des raisons qu'il avait d'hésiter à prendre parti.

III. — Le *Sermon sur l'Unité de l'Église* (1682) et pourquoi, si le reproche qui lui fut le plus universellement adressé fut celui de subtilité, c'en est aussi le plus injuste. — Les quatre articles de la constitution de l'Église gallicane. — Ce que Bossuet voulait encore et, à ce propos, analyse des documents prouvant ses intentions.

Conclusion : Que le jugement équitable de son rôle nous est donné par les critiques opposées de ses adversaires.

NEUVIÈME LEÇON

Le « Discours sur l'Histoire Universelle ».

I. — Origine, intention, économie du *Discours*.

a) Originalité de la conception contestée par Sainte-Beuve dans son *Port-Royal*. — Que le dessein du *Discours sur l'Histoire Universelle* était déjà celui de Bossuet dès sa jeunesse témoignage de l'abbé Ledieu; — que l'idée

maîtresse du *Discours*, étant proprement la justification et la démonstration historique et théologique du dogme de la Providence, cette idée est aussi l'âme et le ressort des ouvrages des Pères de l'Église; — que les linéaments et les éléments de l'œuvre se reconnaissent déjà dans les premiers *Sermons* (*Sermon sur le Caractère des Deux Alliances. Jésus-Christ comme objet de scandale*).

b) Que le *Discours sur l'Histoire Universelle* est à la fois une réponse aux libertins, au *Traité théologico-politique* de Spinoza et à l'exégèse nouvelle de Richard Simon. — Analogies d'intentions entre l'*Apologie* de Pascal et le *Discours* de Bossuet et, à ce propos, de l'incrédulité au XVII^e siècle.

c) Comment c'est la 1^{re} et la 3^{me} partie du *Discours* (*les Époques, les Empires*) qu'on lit le plus volontiers et que, cependant, c'est la 2^{me} partie (*la suite de la Religion*) qui est la plus importante. — De la suite que Bossuet devait donner au *Discours*.

II. — Des objections adressées à l'œuvre. — Qu'elles tombent pour la plupart si l'on supprime le titre de l'ouvrage. — Déloyauté de certaines critiques à l'égard de Bossuet.

1^o Quelles seraient aujourd'hui les conditions d'une *Histoire Universelle*?

a) Extrinsèques.

b) Intrinsèques. — Qu'une *Histoire Universelle* ne doit pas être universelle; qu'elle ne doit s'occuper que des faits significatifs; et que des faits manifestement réductibles à des lois.

2^o Comment faut-il juger la conception de Bossuet?

a) Qu'il est impertinent de mettre en doute la compétence de Bossuet, aujourd'hui que la critique biblique a été si souvent et reste encore tellement sujette à erreur. —

b) Si Bossuet a eu tort de subordonner l'histoire universelle à l'histoire du peuple juif: qu'il n'y avait pas de fait plus général en son temps que le christianisme; — qu'il n'a fait que ce que Renan lui-même a fait en proclamant qu'il n'y avait que « trois histoires de premier

intérêt, la grecque, la romaine et la juive ». — *c*) Si Bossuet ne devait point parler de l'Inde et de la Chine, et qu'il n'a pas eu complètement tort si l'on considère que l'Inde et la Chine ont vécu excentriquement au grand mouvement de la civilisation humaine.

Mais :

a) qu'on pourrait plus justement s'étonner qu'il n'ait pas parlé de l'humanité primitive; — *b*) que, souvent, les liaisons qu'il constate et établit ne sont pas tant des nécessités que des coïncidences; — *c*) enfin, que, sans pousser aux excès de Voltaire, on ne peut s'empêcher de trouver que le Dieu des chrétiens a pris pour réaliser son dessein des moyens à la fois bien détournés, bien cruels, et bien inefficaces.

III. — Valeur actuelle du *Discours sur l'Histoire Universelle*.

a) Précision du détail. — Abondance, qualité de l'érudition de Bossuet.

b) Solidité de la critique. — L'argumentation de Bossuet encore acceptée par les hébraïsants; — son art de dégager la vérité des discussions particulières qui l'obscurcissent.

c) Que les grandes lignes du *Discours sur l'Histoire Universelle* demeurent encore, après toutes les découvertes des savants modernes.

IV. — Mérites particuliers de l'ouvrage.

a) Que Bossuet, le premier parmi les historiens modernes, a vu que le christianisme était le grand fait de l'histoire de l'humanité: — qu'il a compris la véritable importance de l'élément religieux dans l'histoire; — *b*) Aisance merveilleuse avec laquelle Bossuet mène de front l'apologie de la Religion, la suite de l'histoire générale, la discussion des faits positifs, la démonstration de la Providence; — *c*) Abondance et richesse des idées incidentes qui donnent au *Discours* une modernité réelle; — *d*) Que ni cette complexité, ni cette richesse ne nuit à la rapidité du courant et à la variété du *Discours* (la couleur locale

chez Bossuet); — e) détail du style : qualité de la langue, des mots, des phrases; — f) De l'accent personnel de Bossuet qui fait de la vérité sa vérité.

DIXIÈME LEÇON

Les Oraisons funèbres.

I. — L'intérêt particulier qu'elles présentent : du fait de leur chronologie; — parce qu'elles sont les seules pièces oratoires imprimées par Bossuet lui-même; — parce qu'elles appartiennent toutes à l'époque de sa maturité; — parce qu'elles nous renseignent sur la méthode de travail de leur auteur.

II. — Ce que les *Oraisons funèbres* ont de plus ou d'autre que les *Sermons*.

a) Que l'Oraison funèbre est plus laïque, plus profane que le sermon. — Comment l'intérêt actuel de la biographie s'y mêle à la prédication morale.

b) Les droits de la vérité dans l'Oraison funèbre. — Que Bossuet, quoi qu'on en ait dit, les a respectés et comment ceux qui le critiquent sur ce point se trompent à la fois sur la psychologie, sur les exigences du genre, et sur la nature de la vérité historique. — Que, d'ailleurs, l'idéalisation des personnages tenait bien plus chez Bossuet à la largeur habituelle de sa touche qu'à un parti pris délibéré.

c) Autre caractère de l'Oraison funèbre chez Bossuet mise en lumière par une comparaison avec Fléchier. — Comment, chez Fléchier, le portrait manque de fond; les grands tableaux d'histoire chez Bossuet.

d) Que Bossuet n'a garde, cependant, d'oublier les devoirs de l'orateur chrétien et que, dans l'Oraison funèbre, comme dans le *Discours sur l'Histoire Universelle*, les faits concrets lui servent à vérifier la vérité de sa religion (à ce propos que ceux qui l'en ont repris n'ont pu le faire qu'au nom d'une philosophie plus étroite

que la sienne. — Bossuet et Bourdaloue dans l'Oraison funèbre. — Que ce dernier élimine précisément tout ce qui différencie l'Oraison funèbre du Sermon.

III. — Conclusion : Que Bossuet, dans l'Oraison funèbre, a réalisé une complexité tout à fait rare dans l'unité. — Qu'il nous y apparaît comme un homme, autant que comme un prêtre et un évêque. — Préférence accordée par la critique du XVIII^e siècle aux Oraisons funèbres de Bourdaloue et de Fléchier. Raisons de cette préférence.

ONZIEME LEÇON

L' « Histoire des Variations ».

I. — Histoire des faits qui ont précédé et qui expliquent l'ouvrage.

1^o L'*Exposition de la doctrine catholique* (1674). — Que ce petit livre inaugurerait une période nouvelle de la lutte entre protestants et catholiques. — Effet considérable produit chez les protestants -- Les réfutations tentées. — Histoire de l'approbation en Cour de Rome. — Les cinq fragments sur l'Eucharistie. — Pourquoi Bossuet ne les a pas publiés de son vivant.

2^o Histoire de la conversion de Mlle de Duras. — Controverse avec Claude (1678) et de la valeur des arguments invoqués de part et d'autre. — La *Relation de la Conférence avec Claude* (1682) et le premier dessein de l'*Histoire des Variations*. — La thèse essentielle de l'ouvrage. Différence de ton entre la *Relation* et l'*Histoire des Variations*; comment l'expliquer.

3^o La Révocation de l'Édit de Nantes (1685). — *a*. De la difficulté d'un jugement critique et historique sur cet événement : Si la Révocation a été un fait politique, un acte de dévotion ou un jeu de la fortune. — *b*. Quelle part Bossuet a-t-il prise à la Révocation? Qu'il a, en tout cas, célébré la Révocation comme un fait heureux. Que son

excuse ne saurait être ni dans les opinions de son siècle, ni dans la sincérité de ses convictions, mais dans ce fait que, comme Louis XIV lui-même, il a vu dans la Réforme, non le commencement, mais la consécration d'un état de choses. — *c*) Conséquences de la Réforme : Exaspération des haines anciennes. — Caractère de violence de l'*Histoire des Variations*. — Beauté et passion.

II. — Aperçu historique sur la Réforme. — Qu'il est impossible de porter un jugement sur l'*Histoire des Variations* sans confronter l'idée que Bossuet s'est faite du protestantisme avec son idée vraie et l'histoire de son développement. — Difficultés de cette étude. Analogies entre la Réforme et la Révolution française.

a) Histoire antérieure. — Les Réformateurs avant la Réforme. Ceux que Bossuet a négligés : les mystiques ; — les humanistes. — Pareillement, qu'il n'insiste pas assez sur la crise morale d'où est sortie la Réforme. Mais qu'il a parfaitement vu dans la Réforme : *a*) la complicité des intérêts matériels et temporels ; — *b*) le terme fatal où elle devait aboutir.

b) Histoire intérieure. — Les étapes de l'évolution protestante : le dogmatisme de Luther ; — le prédestinationisme de Calvin ; — la réaction de l'arminianisme ; — le socinianisme : Négation ; *a*) de la révélation ; — *b*) du surnaturel et du miracle ; — *c*) de la discipline et de la tradition.

c) Histoire extérieure. — Succession des actes essentiels qui ont marqué les différents termes du développement de la Réforme. — Caractère inverse dans le développement du catholicisme et du protestantisme, jusqu'au milieu du xvii^e siècle.

III. — L'*Histoire des Variations des Eglises protestantes* (1688). — Que le caractère le plus remarquable de l'ouvrage consiste dans la sévérité de la composition. Comparaison, à cet égard, de l'*Histoire des Variations* avec l'*Esprit des Lois*, l'*Essai sur les Mœurs*, l'*Histoire Naturelle* de Buffon, le *Génie du Christianisme*.

Difficultés multiples que l'auteur avait à vaincre. —

Comment il s'en est tiré : 1^o Qu'il a réduit toute sa matière à trois points essentiels : dogme de la justification : — de l'Eucharistie ; — de l'autorité de l'Église, et qu'ainsi, en resserrant l'exposition de son sujet, il élargissait ce dernier dans son fond. — 2^o Qu'au lieu de chercher *in abstracto* la raison des variations protestantes il les a liées : a) au caractère particulier des hommes de la Réforme ; — b) aux événements politiques intercurrents. — Qu'ainsi l'*Histoire des Variations* est un livre organique où l'on suit le développement d'une idée intérieure, en quoi elle est vraiment une histoire, — ce que ne sont pas, au rebours d'elle, quantité d'ouvrages qui portent ce titre.

Qualités toutes nouvelles manifestées dans l'*Histoire des Variations* : naturel et facilité de la composition ; — style à la fois plus narratif, plus pénétrant dans le détail, plus familier et plus pressant. — Comment ce qu'il y avait peut-être de trop général dans la pensée de Bossuet, à la faveur de la nouveauté du sujet, se précise, se particularise, devient plus concret. — Qu'à cet égard, l'*Histoire des Variations* marque une époque dans la pensée de Bossuet.

De l'érudition et de l'impartialité de Bossuet. — Ses scrupules d'érudit prouvés : par sa Bibliothèque ; — par sa correspondance. — Son impartialité définie par lui-même dans son Introduction. — Différence entre l'impartialité et la froideur.

IV. — Accueil fait par les protestants à l'*Histoire des Variations*. — Comment ils avaient par avance, préparé leur riposte. — L'ouvrage du comte Louis de Seckendorf (1688). — La *Relation de la Cour de France* d'Ezéchiel Spanheim. — La brochure de Burnet, évêque de Salisbury. — L'*Histoire de la Religion des Églises Reformées* de Basnage. — Les lettres de Jurieu. — Les Réponses de Bossuet : la *Défense de l'Histoire des Variations contre le ministre Jurieu* ; — les six *Avertissements aux protestants sur l'accomplissement des prophéties*.

Les trois points qui avaient particulièrement ému les protestants. — La discussion avec Basnage. — La discussion

avec Jurieu. Valeur des arguments invoqués de part et d'autre. — Le ton de la polémique. Comment l'expliquer. — Que Bossuet semble avoir répondu victorieusement sur tous les points, mais pour une raison tirée bien moins de la solidité de sa propre cause que de la fausseté d'esprit de Jurieu. — Jurieu : l'homme ; le caractère.

Intérêt des *Avertissements* dans l'histoire des œuvres et du génie de Bossuet : le naturel ; — la force de la dialectique et la vivacité de l'éloquence ; — variété et diversité des questions que Bossuet n'avait fait qu'effleurer dans l'*Histoire des Variations* ; — aisance souveraine dans les questions les plus abstruses de la théologie.

V. — Valeur actuelle des arguments de l'*Histoire des Variations*. — Si Bossuet a bien vu le point vif de la question. Que l'*Histoire des Variations* est discutable : a) au point de vue historique ; — b) au point de vue philosophique ; — mais qu'il n'y a rien de plus probant au point de vue de la polémique et de la foi.

Au moyen de quels arguments et jusqu'à quel point Bossuet a-t-il démontré sa thèse de l'immutabilité de l'Église ? La question de l'évolution des dogmes. — Comment l'entendent : les protestants ; les catholiques. Ce qu'il faut en penser.

Que valent les arguments opposés à Bossuet par les protestants pour légitimer leur attitude ? Qu'ils ne valent rien parce qu'ils valent trop. — Justesse des vues de Bossuet sur les destinées de la thèse protestante.

DOUZIÈME LEÇON

Bossuet et les protestants.

La grande idée de Bossuet : la « réunion » des Églises. Comment personne n'en avait plus fortement que lui prouvé l'impossibilité et cependant quelles raisons il a eues pour s'obstiner à y croire. — Si, comme on l'a dit,

Bossuet a cru que le xvii^e siècle marquait une ère de repos et s'il n'a rien entendu des menaces de l'avenir. — Que son désir de concorde et d'union explique son attitude à l'égard : a) des jansénistes; b) des jésuites; c) des quiétistes; — qu'il explique aussi ses prétendues complaisances pour le pouvoir.

Origines et histoire de la controverse entre Molanus et Leibnitz d'une part, Spinola, Mme de Brinon, Pellisson et Bossuet, d'autre part. — Comment Molanus et Bossuet auraient pu s'entendre, si l'intervention de Leibnitz n'avait tout gâté. — Leibnitz : ce qu'il faut penser : de son caractère; de sa méthode de discussion. — La brusque rupture. — Quelles en furent les raisons.

Attitude de Bossuet vis-à-vis des protestants pendant la querelle du quiétisme. Que cette attitude prouve qu'il s'est trompé de bonne foi au moment de la Révocation de l'Édit de Nantes. Les *Instructions pastorales sur les promesses de l'Église*. — Réponse de Basnage. — Les *Nouvelles Instructions pastorales*. — S'il est vrai de dire que Bossuet, dans ces ouvrages, ait manqué d'invention.

Reprise de la correspondance avec Leibnitz. — Les questions traitées : l'œcuménicité du concile de Trente et les livres deutéro-canoniques. — De l'opinion de Taine sur la correspondance de Leibnitz. Ce qu'il faut en penser. — Que Bossuet et Leibnitz nous présentent comme l'exemple de deux formes d'esprit différentes et de deux générations opposées. — Leibnitz et la philosophie du xviii^e siècle.

TREIZIÈME LEÇON

La Querelle du Quiétisme.

Abondance de la production des théologiens mystiques. — Bibliographie du sujet. — Intérêt de la question.

I. — Histoire des faits. — Les sources. La *Relation sur le Quiétisme*. En quoi c'est un des plus beaux ouvrages de

Bossuet. Preuves qui témoignent de l'absolue véracité du témoin. Effet produit par l'ouvrage en son temps. — Les péripéties de la querelle.

II. — Le fond de la querelle. 1° Les raisons toutes personnelles tirées : a) des origines; b) du caractère des deux adversaires; 2° les raisons d'ordre théologique : Les trois points en question. — *L'Explication des Maximes des Saints* de Fénelon. *L'Instruction sur les États d'Oraison* de Bossuet et le triple objet du livre. — De l'importance toujours actuelle de la querelle au point de vue historique; au point de vue de la vie chrétienne; au point de vue de la morale purement laïque. — Qui a eu raison de Bossuet et de Fénelon? — Si l'Église n'a pas condamné Fénelon à contre-cœur, et pourquoi.

III. — Ce que la querelle nous révèle :

a) Du caractère de Bossuet : Que Bossuet s'est montré ce qu'il fut toujours : à la fois naïf et sincère, autoritaire et violent. Des multiples raisons qui expliquent et légitiment cette violence et ce ton d'autorité.

b) Du talent de Bossuet. La limpidité et l'aisance de Bossuet. Les qualités narratives et polémiques de Fénelon.

c) De la nature de son génie. Bossuet et le mysticisme. En quoi les mystiques répugnent au caractère de Bossuet. En quoi ils le gênaient dans sa politique religieuse. — La religion de Fénelon et de Bossuet.

QUATORZIÈME LEÇON

Bossuet directeur de conscience et conducteur d'âmes.

I. — D'un trait commun aux personnes que Bossuet fut appelé à diriger : ce sont des religieuses. — Intérêt de cette constatation.

II. — Les correspondantes de Bossuet : Madame de la Maisonfort (1696-1703), madame Cornuau (1686-1703), madame d'Albert; madame de Luynes (1690-1700). A-t-on eu raison de dire que ces figures s'animent et revivent dans les lettres de Bossuet avec leur physionomie particulière?

III. — Caractère de la direction de Bossuet. — Si cette direction fut aussi profonde qu'on l'a dit. — Qu'elle se réduit à quelques points de bon sens. — Du manque de complaisance et du ton impérieux de Bossuet. — Où l'on voit que Bossuet n'est pas un mystique. — S'il n'a pas été plus instruit du cœur humain en général que du cœur humain en particulier. — Bossuet et Fénelon directeurs de conscience.

QUINZIÈME LEÇON

Bossuet et Richard Simon.

La question débattue. — Qu'il n'en est pas, aujourd'hui encore, de plus graves ni de plus vivantes.

I. — Richard Simon. — L'homme; son œuvre. — Ses intentions, sa bonne foi. — Qu'il s'est trompé dans l'ensemble et au fond. — L'enseignement dogmatique absolu de l'Église. — Tout ce que Bossuet a défendu contre Richard Simon.

II. — Histoire de la querelle : Suppression de l'*Histoire Critique du Vieux Testament*. — L'*Histoire Critique du Nouveau Testament* et la première idée de la *Défense de la Tradition et des Saints Peres*. La méthode régressive de Bossuet et sa valeur. — Bossuet empêché un temps dans sa polémique. — La *Traduction du Nouveau Testament* (Trévoux, 1702). — Les *Instructions sur la Nouvelle Traduction de Trévoux* de Bossuet. — Si cet ouvrage peut soutenir

la comparaison avec les grandes œuvres de Bossuet. — De quelques raisons de son infériorité.

III. — *La Défense de la Tradition et des Saints Pères.* — Intérêt de l'ouvrage : a) Qu'en y défendant saint Augustin, c'est sa propre cause que Bossuet défend et le caractère pratique, actif et politique de son christianisme ; — b) Que la *Défense* complète et confirme et l'*Histoire des Variations* et l'*Histoire Universelle* ; — c) Que nulle part la question de la grâce et de la prédestination n'a été exposée avec plus de propriété dans les expressions et plus de lucidité dans le raisonnement.

IV. — Le rôle des deux adversaires. — Que leur position est également forte. — Qu'il ne s'agit pas ici de nuances et que la question, si l'on peut dire, est d'ordre pratique. — Qu'il est faux de dire que Bossuet a manqué de critique contre Richard Simon ; mais qu'il s'est servi de la critique pour nier la critique. — De la perspicacité de Bossuet.

SEIZIÈME LEÇON

Les dernières années de Bossuet.

I. — Activité infatigable de Bossuet dans ses fonctions d'évêque et de docteur.

II. — Les *Sermons* prêchés à Meaux.

III. — Les *Maximes sur les Spectacles et sur la Comédie* (1693). — Histoire des événements qui donnèrent naissance à l'ouvrage. — De la légitimité de l'intervention de Bossuet. — Des reproches qu'on lui a adressés : a) Sur la dureté avec laquelle il a parlé de Molière ; b) Sur le retard qu'il a mis à intervenir, et des réponses qu'on

peut faire à ces reproches. — Les grandes raisons de l'intervention de Bossuet. — Démêlés avec le chancelier Ponchartrain à l'apparition du livre.

IV. — Les derniers jours de Bossuet. — Sa mort.

DIX-SEPTIÈME LEÇON

La philosophie de Bossuet.

I. — D'une double erreur qu'on a commise : a) En cherchant la philosophie de Bossuet dans ses écrits philosophiques ; Que c'est faire de ces ouvrages plus de cas qu'il n'en faisait lui-même (des nombreux témoignages que nous avons à cet égard) ; — et aussi que c'est concevoir une idée étroite de la philosophie en général et de la philosophie de Bossuet en particulier.

b) En réduisant cette philosophie à une sorte de cartésianisme mitigé. — La lettre à Huet du 48 mai 1689. Qu'on y voit le fond de la pensée de Bossuet sur Descartes et le cartésianisme. — Comment tout ce qu'on veut que Bossuet doive à Descartes c'est aux Pères de l'Église qu'il l'emprunte, quand il ne le tire pas de lui-même.

II. — Que la philosophie de Bossuet est la philosophie de la Providence ; et que son œuvre est l'apologie de la religion chrétienne par le moyen de la Providence. — Importance capitale de ce dogme prouvée :

a) Scolastiquement : Analyse des arguments des athées contre la Providence (Lessius : *De Providentia numinis et animi immortalitate adversus atheos et politicos*. — Contzen : *Politique*). Que toute l'œuvre de Bossuet est une perpétuelle réponse à ces arguments.

b) Philosophiquement : Comment, à un point de vue plus détaché et plus spéculatif, l'idée de la Providence soutient et vivifie l'œuvre entière de Bossuet.

c) Historiquement : Comment, à l'origine de toutes les

controverses, c'est pour défendre le dogme de la Providence que Bossuet prend la plume ou la parole.

III. — Sources du dogme de la Providence : Xénophon, les Stoïciens, Sénèque, les Pères de l'Église. — Originalité et profondeur de Bossuet : *a*) Par l'extension qu'il a donnée à cette idée ; — *b*) Par la diversité des applications qu'il en a faites ; — *c*) Par l'empreinte qu'il a su y mettre de lui-même. — A ce propos d'une conception étroite du christianisme qui veut qu'une philosophie chrétienne manque nécessairement d'originalité : Bossuet — Pascal — Chateaubriand.

IV. — Conclusion : Bossuet et le XVIII^e siècle.

DIX-HUITIÈME LEÇON

La « Politique tirée de l'Écriture Sainte ».

I. — Dessein de l'ouvrage. — Nature particulière de sa composition. — Comment Bossuet use de la Bible dans la *Politique* : Respect et liberté. — Qu'il faut, pour avoir une idée vraie de la *Politique*, prendre la contre-partie de l'opinion courante à son sujet.

L'idée de la Providence. Qu'on la retrouve ici partout. — Les caractères que Bossuet assigne à l'autorité légitime et ceux qu'il adore en Dieu.

II. — L'intérêt particulier de l'ouvrage : *a*) ce que la *Politique* contient de principes généraux de sociologie et, parmi ces principes, quels sont ceux qui sont vrais et solides aujourd'hui, quels, ruineux et caducs ; — *b*) quelle est l'expression de l'idéal monarchique de Bossuet ; — *c*) quels sont, à ses yeux, les devoirs de la royauté.

III. — Conclusion. Que la *Politique*, loin de mériter le discrédit où on la tient, est un des plus beaux ouvrages

de Bossuet; qu'elle complète sa pensée et achève sa physionomie. — Que l'idée fondamentale, il est vrai, en est inadmissible pour nous, si Bossuet a prétendu lier ensemble les destinées de la politique et de la religion. Mais, si l'on s'en tient aux principes généraux, qu'il n'est pas d'œuvre plus actuelle, plus honnête et plus sincère.

DIX-NEUVIÈME LEÇON

Les « Méditations sur l'Évangile ».

I. — Des raisons qu'il y a d'étudier les *Méditations* avant les *Élévations sur les Mystères* qui ont cependant paru avant elles. — Pourquoi il ne faut pas s'arrêter à l'hypothèse qui voudrait que les *Méditations* eussent été écrites pour le dauphin. — Le dessein de Bossuet en écrivant les *Méditations*.

II. — Identité du fond dans les *Méditations* et les autres œuvres de Bossuet et surtout dans les *Sermons*. — Le lyrisme des *Méditations* et le lyrisme des *Sermons*.

III. — La morale des *Méditations*. — Ses caractères spéciaux : Qu'elle est à la fois plus ascétique et plus systématiquement détachée des intérêts mondains que celle des *Sermons*; plus simplifiée aussi et plus mystique.

IV. — Que ce dernier trait nous explique pourquoi il est plus difficile de parler des *Méditations* que des autres ouvrages de Bossuet et, si l'on n'a toute la sincérité de l'effusion chrétienne, pourquoi il est impossible d'en goûter toutes les beautés.

VINGTIÈME LEÇON

Les « *Élévations sur les Mystères* ».

I. — Que Bossuet n'a rien écrit de plus achevé en ce que : a) Tous les lecteurs, quels qu'ils soient, peuvent y trouver leur compte ; — b) C'est l'ouvrage où Bossuet nous apparait comme le plus ressemblant à lui-même.

II. — Multiplicité et complexité des intentions de l'auteur. Que les *Élévations* sont à la fois : a) Une exposition très régulière et très complète en son genre, du dogme ; — b) Une véritable apologie de la religion fondée sur ce thème que les deux Testaments sont indissolublement liés entre eux ; — c) Une tentative inconsciente sans doute, mais réelle pour démontrer que, la religion chrétienne ne fût-elle pas vraie, elle serait encore la meilleure explication de l'énigme que nous sommes à nous-mêmes. — Liaison de ce triple dessein avec l'idée de la Providence. — Que, s'il faut lire les *Méditations* avec les *Sermons*, il faut lire les *Élévations* avec l'*Histoire Universelle*.

II. — Analogies entre le dessein de Pascal et celui de Bossuet, mais différences très nettes entre les deux génies. Si, à un point de vue tout chrétien, l'apologie de Bossuet est plus subsistante que celle de Pascal.

VINGT ET UNIÈME LEÇON

Conclusion.

Pourquoi il vaut mieux comparer Bossuet avec ses contemporains qu'avec lui-même.

I. — Le style. — Ses qualités éminentes : le mouvement ; la majesté ; la propriété. — Le style de Pascal et le style

de Bossuet. Les différences au point de vue de la langue, du tour de la phrase, de l'accent. — Divergence entre le style de Bossuet et son caractère.

II. — Le caractère. — Ses dominantes : la douceur, la naïveté et l'absolue franchise; le manque de fermeté. — Que Bossuet, s'il ne fut pas un très grand caractère, fut, du moins, un très honnête homme et un excellent prêtre.

III. — L'œuvre. — Que personne n'en a contesté la grandeur. — Des réponses qu'on peut faire à ceux qui lui ont reproché : *a*) son intolérance; — *b*) son manque d'originalité; — *c*) son inutilité définitive.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Les *Œuvres* de Bossuet comprennent :

1° Ses *Sermons*, qu'il a prononcés, pour la plus grande partie, de 1653 à 1669, les autres, ceux du temps de son épiscopat, 1669-1704, ne nous étant parvenus qu'en assez petit nombre.

Il n'en a lui-même publié qu'un seul : le *Sermon pour l'ouverture de l'Assemblée du clergé de France*, plus connu sous le nom de *Sermon sur l'Unité de l'Église*. Tous les autres n'ont paru pour la première fois que de 1772 à 1778, par les soins de dom Déforis. Comme d'ailleurs on possède les manuscrits de la plupart d'entre eux, ils ont été depuis cette époque l'objet de nombreuses revisions, dont la dernière, en sept volumes, très supérieure à toutes les autres, est celle de l'abbé Lebarq. Paris, 1890-1897 ; Desclée et de Brouwer.

2° Ses *Oraisons funèbres*, dont son génie a su faire un genre qui n'appartient qu'à lui, et dont les six principales ont été prononcées et publiées par leur auteur, de 1669 à 1687 ; *Henriette de France* ; 1670. *Madame, duchesse d'Orléans* ; 1670. *Marie-Thérèse, reine de France* ; 1683. *Michel le Tellier* ; 1685. *Anne de Gonzague* ; 1686. *Henri de Bourbon, prince de Condé* ; 1687.

Les éditions en sont innombrables.

3° Ses ouvrages écrits pour l'éducation du Dauphin, ou peut-être, pour parler avec plus d'exactitude, les ouvrages

dont il conçut le plan, tandis qu'il s'occupait de l'éducation du Dauphin, et qui sont : — A. *Le Discours sur l'Histoire Universelle*, 1681; — B. *La Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, qui ne vit le jour qu'en 1709; — et C. *Le Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, qui n'a paru qu'en 1722-1741. On l'avait retrouvé dans les papiers de Fénelon.

4^e Ses ouvrages de controverse :

A. Ceux qui se rapportent au Gallicanisme et qui, indépendamment du *Sermon sur l'Unité de l'Église*, se réduisent à sa *Defensio cleri Gallicani*, ouvrage inachevé et posthume, qui n'a paru qu'en 1753;

B. Ceux qui se rapportent au Protestantisme, et dont les principaux sont : la *Réfutation du catéchisme de Paul Ferri*, 1655; — l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, 1670; — la *Conférence avec M. Claude*, 1682 [Claude était alors le plus illustre pasteur du protestantisme français, et la *Conférence* avait été tenue en présence de Mlle de Duras, qu'il s'agissait de convertir]; — l'*Histoire des Variations des Églises protestantes*, 1688; — les *Arrestements aux Protestants*, [au nombre de VI 1689-1691; — les I^{re} et II^e *Instruction pastorale sur les Promesses de l'Église*, 1700 et 1701.

On y joindra — et en plus de quelques opuscules : *Sur l'Apocalypse*, *Sur la Communion sous les deux especes*, *Sur l'Explication des Prières de la messe*; — sa correspondance avec Molanus, abbé de Loccum, en Hanovre, sur la réunion des Églises; — et les deux volumes des *Œuvres de Leibnitz*, publiés par Foucher de Careil [Paris, 1869, Didot], sous le titre de : *Lettres de Leibnitz, Pellisson, Bossuet et Spinola*.

C. Les ouvrages qui se rapportent au Quietisme, et parmi lesquels nous pouvons ici nous borner à signaler : l'*Instruction sur les États d'Oraison*, 1697, qui contient la doctrine; et la *Relation sur le quietisme*, qui est le récit des faits.

D. Les ouvrages contre Richard Simon qui sont les deux *Instructions sur la version du Nouveau Testament parue*

à Trévoux, 1702; et le livre intitulé : *Défense de la tradition et des Saints Pères*;

5° Viennent ici les ouvrages dits d'édification et de piété, tels que son commentaire des Psaumes ou du Cantique des Cantiques, et du nombre desquels il convient de détacher :

A. Ses *Lettres de Direction*, notamment celles qui sont adressées à Mme Cornuau et à Mme de Luynes; — et, pour les mettre au premier rang de son œuvre de grand écrivain :

B. Les *Élévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Évangile*.

6° Nous avons enfin de Bossuet une *Correspondance* considérable, mais qui n'a été rassemblée jadis et publiée qu'avec la négligence que l'on y mettait il n'y a pas longtemps encore.

Les principales éditions de ses *Œuvres complètes* sont : l'édition dite de Versailles, 43 vol. in-8°, 1815-1819; et l'édition F. Lachat, 31 vol. in-8°, Paris, 1862-1866, Vivès. Une édition plus récente est celle de Bar-le-Duc, en 10 vol. in-4°, sous la date de 1877. C'est, naturellement, quoique très incomplète encore, la moins incomplète, au moins pour la correspondance.

On consultera sur Bossuet :

A. Biographies. 1° Lévesque de Burigny, *Vie de Bossuet*, 1731; — 2° cardinal de Bausset, *Histoire de Bossuet*, 4 vol. in-8°, 1814; — 3° A. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, 4 vol. in-8°, 1855-1870. [Ces quatre volumes ne vont malheureusement pas au delà de 1681.] — 4° Réaume, *Histoire de Bossuet*, 3 vol. in-8°, 1869; — 5° Lanson, *Bossuet*, 1890; — A. Rebelliau, *Bossuet*, dans la collection des *Grands Écrivains français*, 1899.

On joindra à ces travaux le *Journal de l'abbé Leduc*, en 4 vol., 1856-1857, publiés par l'abbé Gueltée; et les deux volumes de l'abbé Delmont : *Autour de Bossuet*.

B. Quant aux travaux d'histoire ou de critique littéraire dont Bossuet et son œuvre ont été l'objet, on n'en finirait pas ici de les énumérer, et nous renverrons le

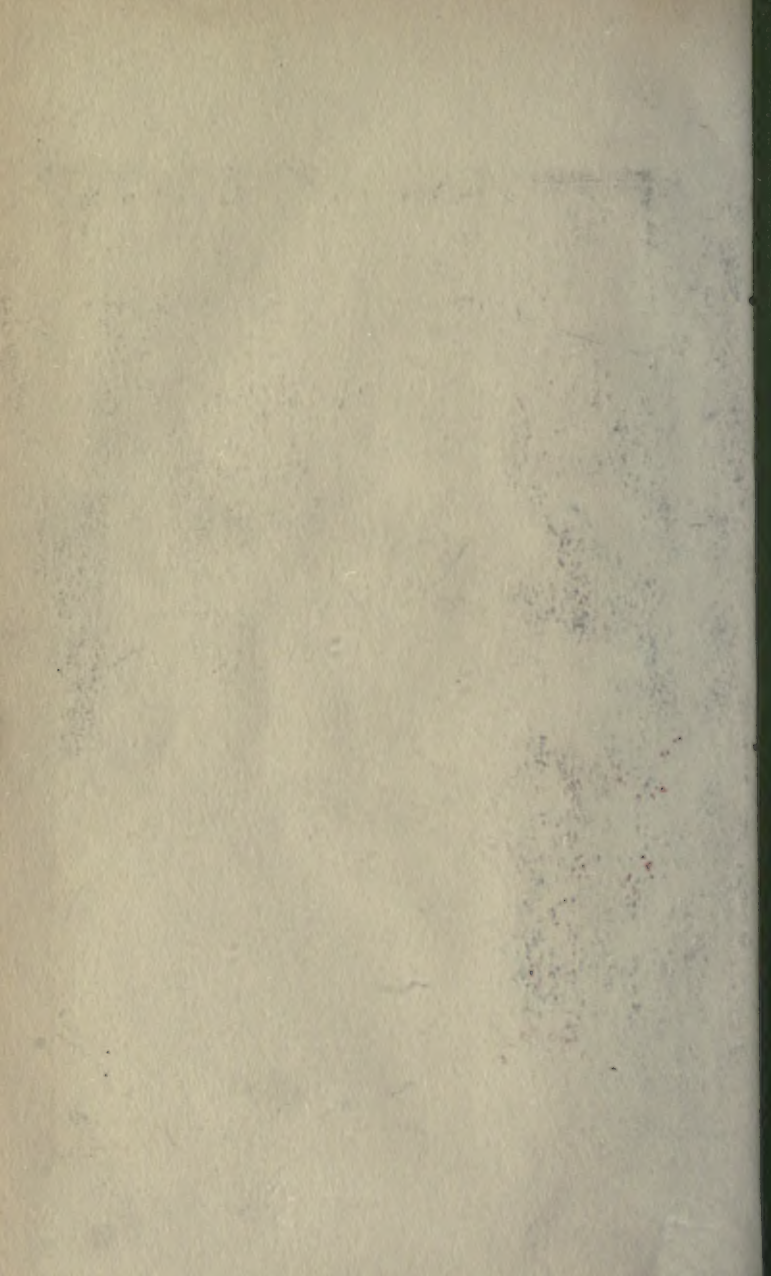
lecteur, curieux d'en connaître la liste à peu près complète, aux deux ouvrages suivants :

1° *Histoire et description des Manuscrits et des Éditions originales des ouvrages de Bossuet* avec l'indication des traductions qui en ont été faites et des écrits auxquels ils ont donné lieu à l'époque de leur publication, 1 vol. in-8°, par H.-M. Bourseaud, Paris, 1897, Picard ;

2° *Bossuet*, par M. Ch. Urbain, dans la *Bibliothèque de Bibliographies critiques*, publiée par la Société des Études historiques, Paris, librairie Fontemoing, broch. in-8° de 31 pages.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE par M. Victor Giraud	v
I. — Les Sermons	1
II. — L'éloquence de Bossuet.	37
III. — Bossuet historien.	69
IV. — La querelle du Quiétisme.	93
V. — La philosophie de Bossuet.	131
La Bibliothèque de Bossuet.	201
VI. — La modernité de Bossuet	215
VII. — Dernière vue d'ensemble sur la vie et l'œuvre de Bossuet.	239
APPENDICE. — Sommaires d'un cours professé à l'École normale sur Bossuet en 1890-1891.	258
NOTE BIBLIOGRAPHIQUE	281
TABLE DES MATIÈRES	285



BX
4705
B7B7

BINDING LIST OCT 1 1944
Brunetière, Ferdinand
Bossuet

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 13 05 12 007 0